



Entreprises à hauts risques

APRÈS AVOIR visité dix-sept sites dans douze régions et entendu quatre cents témoins, la commission d'enquête parlementaire sur la sécurité des installations industrielles a dénoncé, mardi 5 février, les pratiques dans les installations industrielles à risques. L'accident de l'usine AZF à Toulouse (photo) a montré les risques du recours à une sous-traitance en cascade.

Lire page 19

Le gigantisme militaire de Bush

Le budget américain de la défense pour 2003 augmente de 48 milliards de dollars. Ces crédits atteignent 379 milliards et représentent plus du double des dépenses militaires européennes

GEORGE W. BUSH a présenté, lundi 4 février au Congrès, un projet de budget pour 2003 marqué par la guerre contre le terrorisme et dans lequel il demande la plus forte augmentation des dépenses militaires américaines depuis la présidence de Ronald Reagan, au début des années 1980. Ce budget offre au Pentagone une enveloppe de 379 milliards de dollars, soit une hausse de 15 % (48 milliards) par rapport à 2002. Aux dépenses militaires proprement dites, largement supérieures déjà à celles des Quinze, s'ajoutent les crédits consacrés à la protection du territoire, qui doublent, pour atteindre 38 milliards.

Le nouvel effort de guerre porte notamment sur la construction d'avions sans pilote (appareils de surveillance ou de tir largement utilisés en Afghanistan), la conversion de quatre sous-marins de type Trident en unités d'intervention armées de missiles de croisière et pouvant transporter des forces spé-



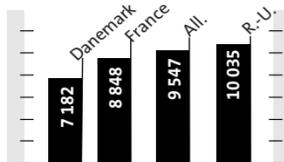
ciales, et la production d'engins de précision guidés au laser. Il est peu probable que ces nouveaux crédits militaires soient contestés par l'opposition démocrate.

Face à cette surpuissance militaire américaine, le secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, enjoint aux alliés européens d'augmenter leurs budgets consacrés à la défense et à la sécurité afin d'éviter un déséquilibre et une crise dans les relations transatlantiques. Il avait déploré récemment que l'Europe demeurât « un Pygme militaire ». Dans un entretien au Monde, François Heisbourg, président de la Fondation pour la recherche stratégique, constate que les Etats-Unis dépensent quatre fois plus que les Quinze en recherche et développement. Si cette tendance se poursuit, estime-t-il, « les Européens auront de moins en moins les moyens de peser sur les décisions américaines ».

Lire page 2

PRIX DE LA PEUGEOT 206

en euros, hors taxe



Source : Commission européenne

AUTOMOBILE

Bruxelles stimule la concurrence p. 2

MONDIALISATION

Réunions antagonistes à New York et Porto Alegre p. 4 et 22 et notre éditorial p. 18

PRÉSIDENTIELLE

Le débat Mamère-Le Pen p. 8

SYNCHROTRON

A Saclay, Soleil produira sa première lumière en 2006 p. 25

CINÉMA

George, Julia et les autres



AVEC George Clooney dans un rôle tenu en 1960 par Frank Sinatra, le nouveau film de Steven Soderbergh, *Ocean's Eleven* reprend l'histoire d'un fric-frac d'anthologie et la mène à la réussite, avec une pléiade hollywoodienne où figure Julia Roberts. Dans *8 Femmes*, jeu de rôle sous forme de comédie policière, le réalisateur François Ozon jongle avec l'histoire du cinéma et avec l'amour des stars.

Lire pages 30 à 33

Table of contents for the cinema section, listing various topics and page numbers.

Didier Schuller : « De quoi ont-ils si peur ? »

DIDIER SCHULLER, ex-conseiller général RPR des Hauts-de-Seine, en fuite depuis 1995, devait arriver à Paris, mardi 5 février en début d'après-midi, à bord d'un vol régulier en provenance de Saint-Domingue. Dès son arrivée sur le sol français, il devait être présenté au juge d'instruction de Créteil, Philippe Vandigene, chargé d'enquêter sur les HLM des Hauts-de-Seine, dont le fugitif avait été le directeur général de 1986 à 1994. Sa mise en examen pour « recel d'abus de biens sociaux » et pour « trafic d'influence » devait lui être notifiée.



H. G./LE MONDE

Objet d'un mandat d'arrêt international et d'une demande d'extradition, Didier Schuller est rentré en France de son propre chef. Interrogé par *Le Monde* peu avant son départ de Saint-Domingue, il s'est étonné des réactions violentes de certains de ses amis politiques qui, tel Alain Juppé, voient dans son retour une manipulation organisée par les dirigeants socialistes. « De quoi ont-ils si peur ?, nous a-t-il déclaré. Je ne cherche à jouer aucun jeu particulier dans l'élection présidentielle. Je ne rentre pas pour "balancer" untel ou untel, seulement pour me défendre et sor-

tir du piège, passer à autre chose. Je ne reviens pas pour régler des comptes, mais pour rendre des comptes. »

Dans un entretien au *Monde*, François Hollande, premier secrétaire du PS, affirme qu'il n'y a « que le RPR pour imaginer une manipulation » dans cette affaire. « Le retour de M. Schuller servira la justice, et personne d'autre », ajoute-t-il. La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, affirme au contraire que « le retour de Didier Schuller est le premier acte de campagne des socialistes ».

Lire page 6

Flambée de noces en Chine avant l'« année sans printemps », donc sans amour

PÉKIN de notre correspondant

Ce fut un samedi riche en épousailles. Dès le début de la matinée, les cortèges de limousines ornées de bouquets de fleurs et de ballons rouges (couleur du bonheur) ont sillonné les grands axes de Pékin. Ce fut un vrai ballet le long de l'avenue Chang'an, l'artère centrale bordée d'immeubles d'acier et de verre, puis autour de la place Tiananmen. « On va avoir beaucoup de travail aujourd'hui », dit un policier au quotidien *Pékin-Soir*. On ne va quand même pas laisser les mariés bloqués dans les bouchons !

Jamais la Chine ne s'était autant mariée que ce samedi-là. Une flambée de noces ! Les salles de banquet des hôtels avaient dû être réservées de longs mois à l'avance. Certains établissements ont abrité six cérémonies en même temps. Cette fièvre maritale a été une aubaine pour les agences spécialisées, comme La Maison pourpre ou L'Amour de la vie, dont les chiffres d'affaires ont explosé. Les marchands des *hongbao* (enveloppes rouges dans lesquelles on glisse des billets) ont

aussi été à la fête : leurs ventes ont doublé. Sans compter les guirlandes de pétards ou les sacs de bonbons qui se sont arrachés.

La Chine s'est donc mariée comme un seul couple, car pointe le nez du cheval, dont l'année débute le 12 février. Or le cheval, septième rameau terrestre dans l'horoscope chinois, n'offre point d'heureux auspices aux nouveaux mariés. C'est un très mauvais cru conjugal. A en croire la coutume, l'année du Cheval est l'« année de la veuve ». On la qualifie aussi d'« année sans printemps » car, selon le calendrier lunaire, le printemps est censé débuter cette année-là le 4 février, soit avant l'entrée dans l'année du Cheval proprement dite. Or une « année sans printemps », c'est une année sans amour, bref une année maudite. Autant se presser pour s'unir dare-dare avant. Et quel meilleur jour que ce samedi 2 février ? La Chine raffole des symboles associés aux chiffres. Et cette jolie date - 2-2-2002 - compte beaucoup de 2, un joli présage pour le couple.

Il faut remonter à l'année 2000 pour voir le zodiaque chinois influencer à ce point sur le carnet

rose. C'était l'année du Dragon. Aux vertus prêtées à l'animal - énergie, puissance - s'était ajoutée l'arrivée du nouveau millénaire (notion certes grégorienne). L'an 2000 fut donc faste en enfantements, car un bébé dragon - et estampillé millénaire ! - est forcément né sous la bonne étoile. Les maternités enregistrèrent un bond de 30 % de naissances. Les couples hésitants avaient subitement décidé d'accélérer les préparatifs nuptiaux. D'autant que la rumeur - infondée - avait couru que les bébés dragons du nouveau millénaire recevraient un passeport - un privilège en Chine. Il fallait donc bien calculer pour tomber pile (après le 5 février 2000). Cela plaçait la conception autour de mai 1999. Avant cette date, il y eut une vague d'avortements pour réajuster l'erreur de programmation. Et, après, il y eut des césariennes pour que le bébé tardif soit bien dragon et non serpent (24 janvier 2001), une étoile moins gratifiante. Le matérialisme dialectique se porte décidément fort mal en Chine.

Frédéric Bobin



PIERRE MORNET

HOMOPARENTALITÉ

Agnès, lesbienne, Thierry, homosexuel, et leur petite fille. Portrait de famille p. 15

UNION EUROPÉENNE

La directive Vilvorde sur la vie des entreprises p. 5

CUISINE

Gastronomie chinoise et vietnamienne p. 28

SUICIDES

Les conséquences des licenciements et du harcèlement moral p. 10

FOOTBALL

Les déboires de Calais p. 27

POINT DE VUE

Bourdieu, le chagrin

par Annie Ernaux

LA MANIÈRE dont la mort de Pierre Bourdieu a été annoncée et commentée dans les médias, le 24 janvier, à la mi-journée, était instructive. Quelques minutes en fin de journal, insistance - comme s'il s'agissait de l'alliance incongrue, désormais impensable, de ces deux mots - sur « l'intellectuel engagé ». Par-dessus tout, le ton des journalistes révélait beaucoup : celui du respect éloigné, de l'hommage distant et convenu. A l'évidence, par-delà le ressentiment qu'ils avaient pu concevoir vis-à-vis de celui qui avait dénoncé les règles du jeu médiatique, Pierre Bourdieu n'était pas des leurs. Et le décalage apparaissait immense entre le discours entendu

et la tristesse, qui, au même moment, envahissait des milliers de gens, des chercheurs et des étudiants, des enseignants, mais aussi des hommes et des femmes de tous horizons, pour qui la découverte des travaux de Pierre Bourdieu a constitué un tournant dans leur perception du monde et dans leur vie.

Lire dans les années 1970 *Les Héritiers*, *La Reproduction*, plus tard *La Distinction*, c'était - c'est toujours - ressenti un choc ontologique violent. J'emploie à dessein ce terme d'ontologique : l'être qu'on croyait être n'est plus le même, la vision qu'on avait de soi et des autres dans la société se déchire, notre place, nos goûts, rien n'est plus naturel,

allant de soi dans le fonctionnement des choses apparemment les plus ordinaires de la vie.

Et, pour peu qu'on soit soi-même des couches sociales dominées, l'accord intellectuel qu'on donne aux analyses rigoureuses de Bourdieu se double du sentiment de l'évidence vécue, de la véracité de la théorie en quelque sorte garantie par l'expérience : on ne peut, par exemple, refuser la réalité de la violence symbolique lorsque, soi et ses proches, on l'a subie.

Lire la suite page 16

ANNIE ERNAUX EST ÉCRIVAIN.

Advertisement for Catherine Tasca's book 'UN CHOIX DE VIE' published by Plon. The ad features a portrait of Catherine Tasca and the text 'La culture n'est pas une marchandise.' and 'Plon'.

INTERNATIONAL

ALLIANCE ATLANTIQUE

Le président Bush a présenté, lundi 4 février, son projet de budget. Une priorité est donnée à la défense, dont les crédits s'élèvent à 379 milliards de dollars (près de 420 milliards d'euros). Cette **AUGMENTATION** de

15 % est la plus forte jamais enregistrée depuis vingt ans. L'accent est mis sur la **LUTTE CONTRE LE TERRORISME** et sur la sécurité intérieure, mais aussi sur la recherche et le développement de nouveaux arme-

ments. L'effort américain contraste avec la **FAIBLESSE DES BUDGETS** de défense européens et la difficulté de développer une politique commune. « *L'Europe, un pygmée militaire* », assure le secrétaire général de

l'OTAN. A terme, ce **DÉCROCHAGE** pourrait menacer l'organisation de défense transatlantique dans ces principales missions. Les Européens ne cachent plus leur malaise face à la surpuissance américaine.

Etats-Unis et Europe : le grand écart des budgets de défense

George Bush a annoncé, lundi 4 février, un effort redoublé en matière militaire avec un budget en hausse de 15 % qui, à lui seul, dépasse largement tous ceux des pays de l'Union européenne. Ce fossé grandissant met à mal l'OTAN et une politique de sécurité des Quinze encore embryonnaire

BRUXELLES

de notre bureau européen

Une Amérique surpuissante qui relance son effort de défense ; une Europe aux capacités militaires limitées. Le lien transatlantique entre les Etats-Unis et l'Union européenne est menacé d'une double crise. La première est une crise de moyens. George W. Bush a présenté, lundi 4 février, un projet de budget marqué par une forte progression des dépenses militaires : 15 % d'augmentation, la plus forte hausse enregistrée depuis vingt ans, avec 379 milliards de dollars (près de 420 milliards d'euros) consacrés à la défense. Cet effort creuse encore un peu plus l'écart entre les Etats-Unis et l'Europe et accroît un fossé technologique dont on voit mal comment les Etats européens pourraient le combler.

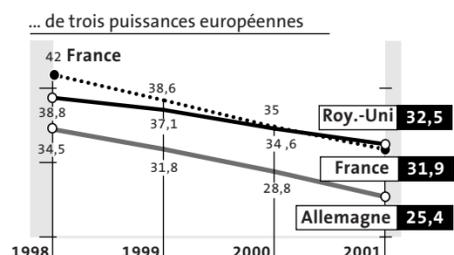
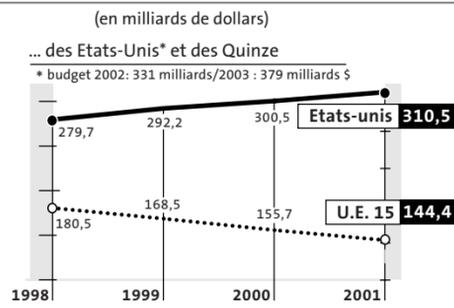
La deuxième crise est conceptuelle et politique. Comme enivrés par ses succès dans la lutte contre Al-Qaïda en Afghanistan, les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils estiment ne pas avoir besoin d'un mandat international pour porter le fer contre d'autres pays accusés de soutenir le terrorisme. La conférence internationale sur la sécurité, qui s'est tenue ce week-end à Munich, a clairement montré l'étendue des divergences entre Américains et Européens sur la stratégie assignée à la coalition internationale contre le terrorisme.

L'Europe dépense insuffisamment pour sa défense, au risque de ne pas être un partenaire crédible, au risque surtout de ne pas se donner les moyens militaires de ses propres ambitions. Ce diagnostic n'est

DEUX TENDANCES OPPOSÉES

Budgets de la défense...

... en Europe	2001
Royaume-Uni	32,5
France	31,9
Allemagne	25,4
Italie	19,9
Espagne	6,9
Pays-Bas	5,5
Grèce	5,6
Suède	4,9
Belgique	3,1
Danemark	2,3
Portugal	2,2
Autriche	1,5
Finlande	1,4
Irlande	0,8
Luxembourg	0,1



Les budgets par pays n'ont pas le même contenu. Ainsi, des Etats incluent leurs forces paramilitaires (comme la gendarmerie en France quand d'autres les recensent au titre du ministère de l'intérieur. De même, les taxes nationales qui grèvent les budgets d'équipement varient d'un pays à l'autre. Enfin le poste "étude/recherche/développement" des Etats est ou non complété par l'apport financier des entreprises

guère contesté. George Roberson, le secrétaire général de l'OTAN, ne cesse d'enjoindre les pays de l'Alliance atlantique, et singulièrement les Européens, à augmenter leurs budgets militaires. Le mois dernier, en Suède, il choisissait de hausser le ton : « *L'Europe reste un Pygmée militaire* », assénait-il.

Il n'a donc éprouvé aucune difficulté, lors de la conférence sur la sécurité, à abonder dans le sens de

Paul Wolfowitz, le « numéro deux » du Pentagone, qui s'est également plaint de l'absence d'ambition des Européens. Or il est à craindre que celle-ci soit un phénomène durable. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le budget moyen des dépenses militaires des cinq plus grands pays européens (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Espagne) représente 1,41 % de leur produit intérieur brut (PIB), soit 323 euros

par Européen, comparé à 2,8 % du PIB aux Etats-Unis, soit l'équivalent de 1 029 euros par Américain.

Or cette tendance ne semble pas prête de se renverser. En dépit des projets pour développer une politique de défense européenne, il est difficile de faire admettre aux citoyens européens non seulement l'urgence d'une augmentation des crédits militaires, mais également de mettre en commun leurs

moyens disponibles. Du coup, le fossé ne cesse de se creuser, en nombre de forces et sur le plan technologique, entre les deux côtés de l'Atlantique.

Pour la première fois aussi nettement, le secrétaire général de l'OTAN a, lors de la conférence de Munich, renvoyé la balle dans le camp de Washington. « *Les Etats-Unis doivent faire bien plus aussi (...), en facilitant le processus de modernisation de la défense européenne ; en allégeant les restrictions en matière*

La revendication

américaine d'un leadership inconditionnel

suscite un malaise

de transfert de technologies et de coopération industrielle », a-t-il souligné. En clair, l'Amérique doit cesser de mettre des bâtons dans les roues des Européens lorsque ceux-ci veulent avoir accès à certaines technologies américaines, ou s'efforcer de lancer des projets susceptibles de concurrencer les armements américains.

Les Quinze éprouvent les plus grandes difficultés à faire aboutir le projet d'avion de transport militaire Airbus A-400M, mais il faut rappeler que les Américains ont tout fait pour le torpiller. De même, les efforts du Pentagone pour convaincre les Européens de renoncer à

toute « duplication » des moyens de l'OTAN seraient mieux reçus si les intéressés n'avaient pas la conviction que l'Amérique entend, par ce biais, protéger les intérêts de son industrie de défense.

Quatre mois après les attentats du 11 septembre, la revendication par les Américains d'un leadership inconditionnel suscite un malaise croissant des Européens. La majorité des pays européens ne sont notamment pas prêts à prendre pour argent comptant la croisade de Washington contre cet « axe du mal » dénoncé par le président Bush : c'est-à-dire l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord.

« *Nous avons été attaqués, nous n'avons besoin d'aucune résolution des Nations unies pour cette affaire d'autodéfense* », a estimé M. Wolfowitz, avant d'ajouter que les pays « *doivent faire un choix*... c'est-à-dire se ranger aux côtés de l'Amérique. Ce manichéisme a été peu apprécié. Lord Robertson a rejeté la volonté américaine de bâtir « *différentes coalitions pour différentes missions* », et a rappelé, faisant référence à l'OTAN, qu'une « *coalition permanente est meilleure qu'une coalition provisoire* ».

La crise d'identité de l'Alliance atlantique avait été accrue par la décision de Washington de ne pas faire appel à l'OTAN dans la guerre d'Afghanistan. L'effort de défense décidé par George Bush comme la décision de l'administration américaine de privilégier des coalitions à géométrie variable accentuent encore le malaise européen.

Laurent Zecchini

George Bush propose la plus forte augmentation des crédits militaires depuis vingt ans

WASHINGTON

de notre correspondant

George W. Bush veut augmenter le budget militaire des Etats-Unis, qui est déjà supérieur, à lui seul, aux dépenses des quinze autres pays les plus armés de la planète. Dans son projet de budget pour 2003, rendu public lundi 4 février, le président propose de porter les crédits de la défense à 379 milliards de dollars (près de 420 milliards d'euros), soit une augmentation de 48 milliards de dollars par rapport à 2002.

Il faut remonter au début de la présidence de Ronald Reagan, en 1981, pour trouver une augmentation comparable. Aux dépenses militaires s'ajoutent les sommes consacrées à la protection du territoire, qui doublent pour atteindre 38 milliards. Le budget proposé est, au total, de 2 130 milliards de dollars.

Selon le Pentagone, la part de ces crédits supplémentaires destinée à la guerre contre le terrorisme s'élève à 9,4 milliards de dollars, mais cette somme recouvre en fait les moyens consacrés à prévenir de nouveaux attentats. Au-delà, la guerre au sens large, telle que M. Bush l'a présentée dans son dis-

cours sur l'état de l'Union, le 29 janvier, absorbera davantage de ressources. Un milliard de dollars, par exemple, sera consacré aux avions sans pilote, appareils de surveillance, de reconnaissance ou de tir mis en vedette par les opérations en Afghanistan. Un autre milliard supplémentaire sera employé à convertir quatre sous-marins de type Trident, équipés jusqu'à maintenant de missiles nucléaires, en unités d'intervention armées de missiles

Les trois grandes priorités du budget selon le Pentagone

Le budget 2003 marque certaines priorités qui sont confirmées dans les « projections » du Pentagone sur les cinq années prochaines.

● **Les rémunérations et la couverture sociale.** Si les effectifs du Pentagone restent fixés à 1,4 million d'hommes et de femmes, les crédits alloués aux soldes (94,3 milliards de dollars, soit 105 milliards d'euros) progressent de 12,3 %, notamment au profit des officiers, avec, en revanche, une baisse, de l'ordre de 1,6 %, du budget de la construction, par l'Etat, de logements attribués aux militaires ou du cofinancement de leurs loyers.

● **Le fonctionnement quotidien des unités.** Les crédits attribués aux opérations, à l'entraînement des forces et à l'entretien des matériels (150,4 milliards de dollars) augmentent de 22,7 %. Les armées

de croisière et pouvant transporter des forces spéciales. La production d'engins de précision, guidés par laser ou autrement, va être augmentée pour un coût, là aussi, de 1 milliard de dollars.

Au total, estime Michael O'Hanlon, spécialiste des questions stratégiques à la Brookings Institution, ce sont environ 20 milliards de dollars de crédits militaires nouveaux qui peuvent être considérés comme liés à la menace terroriste.

Donald Rumsfeld, le secrétaire à la défense, a affirmé, lundi, que cette dotation a toute chance de se révéler rapidement insuffisante. Pour ce qui est de la sécurité du territoire américain, les moyens qui lui sont attribués comportent une dizaine de milliards affectés à la surveillance des frontières et près de 6 milliards consacrés à la protection contre le bioterrorisme.

Les projections du gouvernement prévoient une augmentation

des dépenses militaires de 423 milliards de dollars entre 2002 et 2007. Dans le projet de M. Bush pour 2003, le programme de défense antimissiles est compté pour 7,8 milliards de dollars, comme en 2002. En revanche, d'autres programmes sont en expansion, prévoyant notamment le remplacement de nombreux avions de combat, de bombardement et de transport, ainsi que la construction de sous-marins et de navires de surface.

ACCENTS MARTIAUX

Ivan Eland, directeur des études de défense au très libéral Cato Institute, estime que le gouvernement fait la part trop belle aux intérêts de l'industrie de l'armement et que les besoins de la lutte contre le terrorisme pourraient être couverts, sans augmentation du budget, « *par exemple en fermant plus vite des bases et en ne renouvelant pas des armements conçus pour la guerre froide* ».

Il est peu probable, toutefois, que les crédits de la défense et de la protection du territoire soient contestés au Congrès. Les accents martiaux du président Bush, venu pré-

senter son budget militaire devant les aviateurs de la base d'Elgin, en Floride, n'étaient pas nécessaires s'il s'agissait de rallier les démocrates à l'effort de guerre. L'enjeu, en réalité, pour le président et pour son équipe, est d'affronter l'opposition sur l'ensemble d'un projet de budget destiné à l'année fiscale 2003 et dont personne n'imagine qu'il puisse être voté par les deux Chambres avant les élections de novembre.

Présenté comme un « *budget de temps de guerre* » par le directeur du budget, Mitchell Daniels, qui dépend de la Maison Blanche, ce projet table sur un déficit de 106 milliards de dollars en 2002 et de 80 milliards en 2003. Non seulement il ne remet pas en question les baisses d'impôts votées en 2001, mais il tient pour acquises celles que demande M. Bush dans le plan de soutien de l'activité refusé aujourd'hui par la majorité démocrate du Sénat. Il propose même d'en ajouter d'autres, en 2003, en utilisant les recettes du système de retraite par répartition et de l'aide médicale pour couvrir les dépenses fédérales.

Patrick Jarreau

TROIS QUESTIONS À... FRANÇOIS HEISBOURG

1 **Président de la Fondation pour la recherche stratégique, pensez-vous que le fossé technologique entre les Etats-Unis et l'Europe soit inéluctable ?**

Il l'est dès lors que les Etats-Unis dépensent quatre fois plus que les membres de l'Union européenne en recherche et développement : 10 milliards de dollars par an pour les Européens, 40 milliards pour les Etats-Unis qui seront 50 milliards l'année prochaine. Si les Européens continuent à ce rythme, l'avenir est écrit. Ce qui est en jeu, c'est la capacité de l'Europe à travailler avec les Américains, alors que l'interopérabilité diminue, et la possibilité pour elle de peser sur les décisions américaines.

2 **L'écart technologique risque-t-il d'affaiblir le lien transatlantique ?**

C'est un facteur aggravant qui

s'ajoute aux autres pour réduire le rôle de l'OTAN et l'étrécissement du couplage entre les deux rives de l'Atlantique. Il accentue la tendance à une division du travail entre les Etats-Unis, qui s'occupent des grosses opérations, cependant que les Européens, selon l'expression de l'ancien chef d'état-major américain Shelton, « *aident les vieilles dames à traverser la rue à Pristina* ». Cette division du travail est très corrosive pour l'Alliance atlantique. A partir du moment où l'interopérabilité devient de plus en plus difficile, la tendance des Américains à ne pas utiliser l'OTAN s'en trouve accrue.

3 **Les Européens sont-ils condamnés à être les « harkis » des Etats-Unis ?**

Je ne pense pas que l'Union européenne, avec 375 millions d'habitants et 20 % du PIB mondial puisse

jouer un rôle aussi effacé que... la Suisse. Ce n'est pas une option. En cas de défi stratégique grave, au Proche-Orient par exemple, les Européens ne peuvent pas se contenter de s'en remettre aux Etats-Unis et par ailleurs assumer les tâches de Petersberg en Bosnie. Ceux qui s'imaginent que le repli stratégique est une option risquent d'être rapidement démentis par les faits.

Il faut donc augmenter l'efficacité des dépenses militaires des Etats européens et augmenter ces dépenses elles-mêmes. Il ne s'agit pas de suivre les Etats-Unis au dollar près mais de ne pas en rester à l'avant-11 septembre. L'Europe fait des efforts pour être en mesure de faire ce que l'OTAN faisait en 1995. Elle prépare l'avant-dernière guerre.

Propos recueillis par Daniel Vernet

Les Pays-Bas préfèrent le futur avion JSF américain

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les Pays-Bas se préparent-ils à asséner un mauvais coup à la défense européenne en choisissant un avion de chasse américain, successeur du F-16 ? Même si elle été reportée deux fois, leur décision de s'engager derrière la firme Lockheed plutôt qu'avec leurs partenaires des Quinze ne fait plus guère de doute. Seules des questions financières et certaines oppositions au sein du gouvernement de Wim Kok ralentissent le processus.

Le 1^{er} février, le premier ministre a estimé que le Joint Strike Fighter (JSF), qui sera produit à partir de 2010, présentait un bon rapport qualité-prix et s'avérait être le meilleur appareil du moment. Le Rafale français et l'Eurofighter Typhoon, lancé par un consortium réunissant l'Allemagne, l'Espagne,

l'Italie et la Grande-Bretagne seraient donc hors jeu dans la course pour le renouvellement de 85 chasseurs de la force aérienne royale. Lundi, à La Haye, le ministre des affaires étrangères français, Hubert Védrine, a toutefois dit qu'il espérait encore que les Néerlandais choisiraient le Rafale, faisant ainsi « *un geste européen très important* ».

« *Si la position néerlandaise n'est pas revue, la tentative américaine d'endiguer la volonté européenne d'autonomie aura réussi* », commente le Belge Armand De Decker, ancien président de la commission de la défense de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Les représentants d'autres pays jugent tout aussi durement les Pays-Bas. Dès 1998, les militaires néerlandais paraissent avoir opté pour un appareil présenté comme le plus adapté à leurs futures missions et doté d'une

qualité majeure : il serait quasiment invisible pour les radars. Autre atout de la firme Lockheed : son futur avion devrait être le moins cher du marché. Quelque 39,5 millions d'euros l'unité (52,9 pour un Eurofighter, 59,4 pour un Rafale). Ces prix sont provisoires : les Européens pourraient les revoir à la baisse tandis que Lockheed risque de devoir les augmenter.

D'importantes retombées pour l'industrie nationale en cas de participation au programme d'étude et de développement de l'avion sont attendues. Des sources néerlandaises indiquent que Lockheed aurait promis jusqu'à 9 milliards d'euros de retombées économiques aux Pays-Bas, à condition que 4 500 employeurs de l'appareil soient vendus dans le monde.

Jean-Pierre Stroobants

La Russie cherche à se constituer une clientèle dans la future administration de l'Afghanistan

Moscou conserve ses propres conceptions de la menace islamiste en Asie centrale

MOSCOU

de notre correspondante

« La Russie a sa propre approche », titrait, mardi 5 février, le quotidien *Kommersant*, au lendemain de la visite à Kaboul du ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, première apparition en Afghanistan d'un haut responsable russe depuis le retrait des troupes soviétiques en 1989. Les commentateurs, à Moscou, le répètent à la moindre occasion : en dépit de l'alliance contre le terrorisme, Moscou a dans la région une vision des choses sensiblement différente de celle des Américains. L'accent est mis sur les rapports étroits tissés au fil des ans par les Russes avec la composante tadjik au sein du gouvernement intérimaire afghan. Tandis que, à l'inverse, le chef du cabinet afghan, Hamid Karzaï, d'origine pachtoune, est perçu par les responsables russes comme l'homme des Américains.

La visite de M. Ivanov a été l'occasion d'annoncer la prochaine venue à Moscou (le 10 février) du ministre afghan de la défense, le général Mohammed Fahim, ancien bras droit d'Ahmed Chah Massoud, dont l'armée russe soutenait les opérations contre les talibans à partir du Tadjikistan. D'autres « figures-clés du gouvernement afghan » pourraient

elles aussi faire le voyage de Moscou, selon l'agence Interfax : le ministre de l'intérieur, Younès Kanouni, et le ministre des affaires étrangères, Abdullah. Une visite de M. Karzaï interviendrait en mars. Moscou viserait, selon les commentateurs, à faciliter l'ascension d'un « groupe pro-russe » au sein de l'équipe dirigeante afghane. Kaboul « comprend la néces-

routes). Mais, sur le plan financier, la Russie reste en retrait. Lors de la conférence de Tokyo, où les Etats occidentaux ont promis une assistance de 4,5 milliards de dollars à l'Afghanistan, Moscou ne s'est engagé sur aucune somme.

Le ministre russe avait auparavant visité l'Inde, où ont été réaffirmés les liens importants entre Mos-

cou et Delhi. La Russie est le principal fournisseur en armes de l'Inde (les contrats militaires en cours s'élèvent à 11 milliards d'euros, selon *Kommersant*). Face aux critiques américaines contre l'Iran, Moscou cherche aussi à faire entendre une différence. « Il faut identifier les menaces réelles, et non les dangers imaginaires », a déclaré, lundi, le

premier ministre russe Mikhaïl Kas-

sianov, qui rencontrait ce jour-là George W. Bush à Washington.

La Russie a sa propre liste de pays représentant une menace terroriste, a de son côté indiqué le ministre russe de la défense, Sergueï Ivanov, en visite à Rome, évoquant « les nombreux partisans d'un islam radical, agressif, ayant suivi des formations dans des instituts islamiques d'Arabie saoudite, d'Egypte et du Pakistan ».

SAUTES D'HUMEUR

La présence depuis quatre mois de soldats américains en Asie centrale n'est pas remise en cause par le Kremlin, mais suscite régulièrement des sautes d'humeur du côté des militaires russes. Moscou compte aussi suivre de près l'évolution des questions énergétiques dans la région, comme l'ont montré les récentes visites en Russie des présidents azerbaïdjanais et turkmène (où il a été question de former « une alliance euro-asiatique des producteurs de gaz »), ainsi que la relance des efforts pour un partage des ressources de la mer Caspienne, dans le but de perpétuer une exportation du pétrole le long de tracés russes.

Natalie Nougayrède

Bernard-Henri Lévy « en mission » afghane

« A la demande du président de la République et du premier ministre, Bernard-Henri Lévy effectuera prochainement une mission en Afghanistan, a annoncé le Quai d'Orsay, lundi 4 février. Cette mission permettra notamment de préciser les attentes et les besoins du peuple afghan et de contribuer ainsi à adapter la coopération culturelle que la France peut lui apporter ». L'écrivain avait publié en 1998 dans nos colonnes un portrait du commandant Ahmed Chah Massoud, qu'il avait rencontré dans son fief du Panchir (Le Monde du 13 octobre 1998) et dans lequel le chef de guerre lui faisait part de son rêve de participer à la « reconstruction d'un Afghanistan libre » débarrassé des talibans.

sité que la Russie joue un rôle important », a déclaré M. Ivanov.

Moscou entend participer à l'effort de reconstruction de l'Afghanistan, a-t-il affirmé. Selon un officier russe, cela prendrait la forme d'une « réhabilitation des projets entamés par l'Union soviétique en Afghanistan » de 1979 à 1989 (réseaux et centrales électriques,

routes). Mais, sur le plan financier, la Russie reste en retrait. Lors de la conférence de Tokyo, où les Etats occidentaux ont promis une assistance de 4,5 milliards de dollars à l'Afghanistan, Moscou ne s'est engagé sur aucune somme.

En Asie du Sud-Est, liens visibles entre terrorisme régional et Al-Qaïda

MANILLE

de notre envoyé spécial

Abu Bakar Baasyir ne paie pas de mine. Cet ouléma indonésien à l'allure de sage est pourtant soupçonné par les services de sécurité de Singapour d'être à la tête d'un réseau terroriste régional, le Jemaah Islamiyah (Groupe islamique, GI), dont des militants ont été arrêtés ces dernières semaines dans la petite île-Etat, en Malaisie et aux Philippines. Les services de renseignement de ces trois pays semblent même convaincus que le GI appartient à la nébuleuse d'Al-Qaïda. Baasyir le dément, mais ne cache pas son admiration pour Oussama Ben Laden.

Intercepté le 15 janvier à Manille sur un tuyau de la police singapourienne, Fathur Rohman Al-Ghozi, expert en explosifs, a étudié six ans, de 1983 à 1989, dans le pensionnat coranique dirigé par Baasyir à Java. Selon sa famille, il est réapparu en 1995 en compagnie d'une épouse malaisienne, en affirmant qu'il avait passé tout ce temps au Pakistan. D'autres anciens élèves de Baasyir figurent parmi les treize membres du GI arrêtés en décembre à Singapour alors qu'ils préparaient, selon la police, des attentats contre la chancellerie américaine et du personnel militaire américain.

DIZAINES D'ARRESTATIONS

Toujours selon Singapour, Al-Ghozi, dont le nom de guerre serait Mike, s'est rendu en octobre 2001 dans la cité-Etat, en compagnie d'un Koweïtien appelé Sammy et aujourd'hui en fuite, pour donner l'ordre de passer aux actes à la cellule du GI concernée. Un autre membre de ce groupe serait Muhammad Yar Ali Khan, Singapourien d'origine pakistanaise, qui a brusquement quitté Singapour le 4 octobre et a été arrêté par l'Alliance de Nord, en Afghanistan, où une vidéo tournée sur les préparatifs des attentats a été retrouvée.



Agé de 64 ans, Abu Bakar Baasyir dirige une école coranique de 1 600 pensionnaires à proximité de Solo, dans le centre de Java. « Je ne suis pas membre d'Al-Qaïda, mais je respecte la lutte d'Oussama Ben Laden », a-t-il déclaré le 24 janvier après avoir été interrogé, pour la première fois, par la police indonésienne.

Des dizaines d'arrestations ont aussi eu lieu en Malaisie, où la direction du GI, fondé en 1995, était installée. Après avoir passé quatre ans dans les geôles de Suharto, pour avoir prêché un Etat islamique en Indonésie, Baasyir, alias Abdussamad, s'est réfugié en Malaisie en 1985 où il a opéré pendant plusieurs années aux côtés d'autres prédicateurs islamistes. Revenu en Indonésie en 1999, un an après la chute de Suharto, il y a fondé l'année suivante le Conseil indonésien des moudjahidins (MMI) et, à ce titre, a présidé, à la mi-janvier à Yogyakarta, un séminaire public en faveur d'un Etat islamiste.

Les services de sécurité régionaux sont loin d'avoir démêlé l'écheveau de ce terrorisme. Mais des liens avec Al-Qaïda ne font guère de doute. Des centaines de militants d'Asie du Sud-Est ont été entraînés en Afghanistan dans les camps de Ben Laden. L'un des dirigeants du GI, un ancien officier de l'armée malaisienne aujourd'hui sous les verrous, a été l'hôte voilà deux ans de deux membres du commando qui a détourné

un avion de ligne sur les bâtiments du Pentagone. Cet ancien capitaine a aussi accueilli à deux reprises, en 2000, Zacarias Moussaoui, le Français interné aux Etats-Unis en liaison avec les attaques du 11 septembre. L'original de la vidéo retrouvée en Afghanistan a été découvert à la mi-janvier à Singapour lors d'une fouille chez l'un des treize individus arrêtés en décembre.

INSTRUCTEURS DU PROCHE-ORIENT

La coopération entre terroristes régionaux est devenue, pour sa part, l'évidence. Les aveux de l'Indonésien Al-Ghozi ont permis la découverte d'une cache d'explosifs dans le sud musulman des Philippines et l'arrestation de quatre membres présumés du Front moro islamique de libération (FML) – ce dernier dément cette filiation.

Le FML, qui a signé un cessez-le-feu avec Manille en août, a hébergé des instructeurs venus du Proche-Orient et d'Asie centrale dans son camp d'entraînement d'Abubakar, à Mindanao, avant son occupation par l'armée philippine en 2000. Al-Gho-

zi, également un ancien instructeur du FML, était chargé de transférer en Malaisie des explosifs et a reconnu être impliqué dans une série d'explosions attribuées au FML, qui ont fait, en décembre 2000, 19 morts et des blessés dans des églises chrétiennes aux Philippines.

Les polices de la région sont désormais convaincues que le MMI de Baasyir et les Laskar Jihad – un mouvement armé qui attaque les chrétiens aux Moluques et aux Célèbes –, sont liés à Al-Qaïda. Mais, jusqu'ici, personne n'a été arrêté en Indonésie en liaison avec ce terrorisme régional. L'une des raisons de la présence militaire américaine aux Philippines serait d'adresser un message de détermination aux autorités indonésiennes. Pour sa part, Baasyir estime que Singapour, qui joue un rôle-clé dans la lutte antiterroriste, est « l'esclave » des Etats-Unis, et le vieux prédicateur ne semble pas s'inquiéter outre mesure d'éventuelles suites à son interrogatoire par la police indonésienne.

Jean-Claude Pomonti

Le FMI accorde 16 milliards de dollars à la Turquie

WASHINGTON. La Turquie s'est vu accorder, lundi 4 février, par le Fonds monétaire international (FMI) un prêt de 16 milliards de dollars (près de 17,8 milliards d'euros) sur trois ans, censé l'aider à faire face à la plus grave crise économique de son histoire. Ce prêt, qui s'ajoute aux 20 milliards de dollars reçus par Ankara depuis 1999, facilitera le remboursement de la dette (équivalent à 100 % du produit intérieur brut) dans un contexte où la livre turque a perdu 50 % de sa valeur et où l'inflation croît.

Confrontée en 2002 à un remboursement de 5,6 milliards de dollars au FMI, la Turquie recevra prochainement 9 milliards de dollars sur la nouvelle ligne de crédit. Cet accord entre la Turquie et l'institution financière internationale est le dix-huitième du genre. – (Bloomberg.)

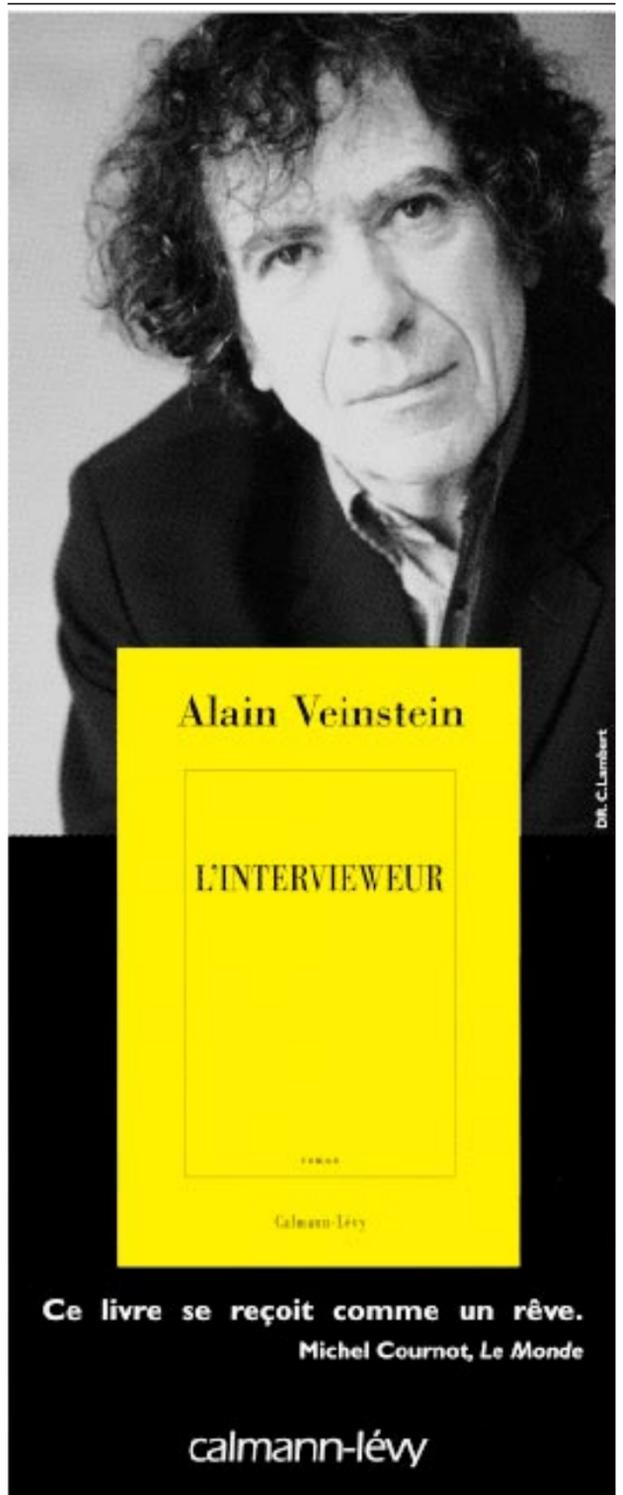
Israël accusé d'avoir tué cinq militants palestiniens

RAMALLAH. Cinq militants palestiniens, dont quatre membres de la branche armée du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), ont été tués, lundi 4 février, dans l'explosion de leur voiture dans la bande de Gaza. Dans un communiqué, la direction palestinienne a accusé « le gouvernement Sharon d'avoir fait exploser la situation, qui était calme dans la bande de Gaza ces dernières semaines, en assassinant cinq Palestiniens par des tirs de missiles d'hélicoptères Apache ». « Cette action traduit la volonté de Sharon de poursuivre sa politique d'assassinats dans le cadre d'une stratégie destinée à tuer le processus de paix », a déclaré le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo. L'armée israélienne s'est abstenue de tout commentaire, mais le quotidien israélien *Haaretz* a affirmé qu'il s'agissait bien d'une « opération de liquidation israélienne ».

Dénoncée par les organisations des droits de l'homme et dans le monde, la politique israélienne d'assassinats de militants présumés a coûté la vie à quelque 80 Palestiniens depuis novembre 2000. Depuis le début de l'intifada, fin septembre 2000, il y a eu 1 179 tués, dont 906 Palestiniens et 251 Israéliens. – (AFP.)

DÉPÊCHE

■ GÉORGIE : des experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), basée à Vienne, ont récupéré deux cylindres hautement radioactifs découverts en décembre 2001 dans une forêt d'Abkhazie, République sécessionniste de Géorgie. Les cylindres avaient été découverts début décembre par trois bûcherons du village de Lia, près de la frontière abkhazo-géorgienne. Les trois hommes ont depuis été contaminés, le plus sérieusement touché devant être transféré dans un hôpital à l'étranger. L'AIEA a confirmé avoir récupéré, dimanche 3 février, les deux cylindres et a dépêché des experts à Tbilissi afin de réfléchir, avec les autorités locales, aux moyens de renforcer la sécurité nucléaire dans cette ex-République soviétique. – (Reuters.)



Ce livre se reçoit comme un rêve.
Michel Cournot, *Le Monde*

calmann-lévy

Au Cambodge, les élections communales confortent Hun Sen

Le scrutin s'est déroulé sans les incidents survenus après les législatives de 1998

PHNOM PENH

de notre envoyé spécial

Le déroulement de premières élections communales au Cambodge semble avoir fait un nombre suffisant de satisfaits pour éviter la contestation des résultats et les violences qui ont suivi le scrutin législatif de 1998. Les observateurs internationaux devraient donc, moyennant quelques réserves, donner leur aval à une opération électorale qui s'est déroulée, le 3 février, dans un calme relatif.

Premier heureux : le Parti du peuple cambodgien (PPC). Héritier du régime instauré sous protection militaire vietnamienne dans les années 1980, le PPC domine, depuis l'inter-

vention de l'ONU (1991-1993). Chargé de l'administration locale depuis la chute des Khmers rouges en 1979, le parti du premier ministre Hun Sen devrait conserver, selon des résultats partiels, le contrôle d'environ 1 600 communes sur 1 621. Sa base reste donc solide en vue des législatives de 2003, même s'il devra s'accommoder, fait nouveau, de minorités parfois substantielles d'opposants au sein de certains conseils communaux.

Le chef de l'opposition, Sam Rainsy, à la tête du Parti Sam Rainsy (PSR), s'est dit prêt à accepter le résultat des urnes pour peu que la communauté internationale en fasse autant, alors qu'il avait pris, voilà quatre ans, la tête de manifesta-

tions contre une « fraude électorale massive ». Sauf si le tableau des abus se révèle « très sombre », Sam Rainsy se contentera des « petits gains » réalisés dimanche.

DES PROGRÈS LENTS

Le mouvement royaliste Funcinpec est victime d'un tassement sensible, notamment à Phnom Penh et dans des provinces peuplées (Kompong Cham, Kandal). Devenu en 1998 partenaire minoritaire d'un gouvernement qu'il ne contrôle plus, mais dont il ne s'est pas démarqué, le mouvement a mené une campagne passive, laissant au PSR la dénonciation de la corruption du pouvoir. Le prince Norodom Rana-

ridh, qui préside le Funcinpec, a refusé de parler de « défaite » et rappelé que le « parti des princes » demeure la « deuxième force politique » du royaume.

Selon les premières indications, le PPC aurait en effet obtenu plus de 60 % des suffrages exprimés (41 % en 1998), le Funcinpec plus de 20 % (au lieu de 31 %) et le PSR moins de 20 % (contre 14 %). Autant dire que le PPC reste solidement ancré au pouvoir et que le vote pour le PSR traduit une insatisfaction face à la lenteur des progrès réalisés par le Cambodge depuis qu'il a renoué, en 1998, avec la paix.

J.-C. P.

Désaccords et morosité au Forum économique mondial

Les cinq jours de débats de ce « Davos à New York » ont mis en évidence le pessimisme des chefs d'entreprise et de fortes divergences sur l'analyse de l'économie mondiale. L'administration américaine a heurté bon nombre de pays

M. Ravalomanana multiplie les manifestations à Madagascar

NEW YORK

de notre envoyé spécial

En choisissant d'exporter à New York sa réunion annuelle 2002, délaissant ainsi, à titre exceptionnel, son site historique de Davos, en Suisse, les organisateurs du Forum économique mondial s'étaient assigné deux objectifs : se ranger aux côtés de l'Amérique en participant à l'élan de solidarité internationale qui a suivi les attentats du 11 septembre 2001 ; et entrevoir les changements – économiques, politiques, sociologiques et culturels – qui allaient s'opérer dans un environnement perturbé par la contestation antiglobalisation et fragilisé par les à-côtés de la lutte contre le terrorisme.

A l'issue de ces cinq journées de remue-ménages en vase clos, il apparaît clairement que le consensus n'était pas au rendez-vous de ce « Davos-sur-Hudson ». En se séparant, mardi 5 février, les quelque 3 000 participants, parmi lesquels 1 100 chefs de grandes entreprises, avaient le sentiment de repartir avec davantage de questions que de réponses sur ces « temps fragiles » dont Klaus Schwab, le président-fondateur du Forum, avait fait le thème central de cette grande-messe annuelle.

L'un de ses quatre adjoints, l'ancien ambassadeur du Costa Rica, José María Figueres, avait pourtant balisé la voie à emprunter. « Le Forum économique mondial

renouvelle son engagement à traiter des questions de développement par le biais de solutions propres à l'économie de marché. Nous considérons qu'il s'agit là du moyen de parvenir à un "cercle vertueux" de meilleure interaction entre le monde des affaires et les autres acteurs de la société », avait-il expliqué en préambule.

Paul O'Neill et les « plombiers américains »

Le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, dont les « gaffes » sont désormais célèbres, a fortement indisposé les représentants d'autres pays en évoquant l'effondrement financier de l'Argentine. Pour M. O'Neill, l'administration Bush et le Fonds monétaire international (FMI) ont eu raison de fermer le robinet d'aide à l'Argentine, actuellement en défaut de paiements. Le pays a eu le tort de « ne pas s'être réformé » à temps, a-t-il déclaré. « Il est ridicule que les plombiers et les menuisiers américains continuent à payer pour quelqu'un qui prend de mauvaises décisions », a-t-il ajouté.

Le responsable américain a par ailleurs estimé que, d'une manière générale, les pays en développement devraient s'efforcer de maintenir leur dette « à des niveaux raisonnables », de façon à bénéficier de taux d'intérêt peu élevés et à pouvoir assurer le remboursement de cette dette.

Le problème est que, même dans un domaine devenu bien peu passionnel, celui de la conjoncture économique mondiale, deux camps se sont clairement affrontés, avec des lignes de partage apparues là où on ne les attendait pas.

Venu en force au Forum, la délégation économique américaine, conduite par le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, son adjoint, Kenneth Dam, et le président de la Chambre de commerce américai-

ne, Thomas Donahue, était unanime à considérer que le pays était sorti d'affaire et qu'il allait rebondir de plus belle. Plus prudents, les Européens qui, au cours d'un débat, se sont exprimés par la voix de Laurent Fabius, ministre de l'économie, et de son homologue allemand aux finances, Hans Eichel, se sont contentés d'espérer

taire au Trésor. « Ils sont surtout préoccupés par tout ce qui pourrait pénaliser leurs propres affaires. »

De son côté, dans un tout autre registre, celui de la politique extérieure, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a surpris son auditoire en déclarant que les Américains étaient prêts à mettre en place leurs propres solutions aux problèmes du moment, quitte à mécontenter certains de leurs alliés. C'est ainsi qu'ils « continueront à s'attaquer au terrorisme, même si cela doit menacer la liberté d'hommes et de femmes ».

ABSENCE DE VISION COMMUNE

Ces propos prononcés en public n'ont, de toute évidence, pas recueilli l'assentiment des autres personnalités partie prenante à la discussion, notamment le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, le secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, et le « Monsieur politique étranger » européen, Javier Solana...

La même absence de vision commune, voire une franche divergence, est apparue à propos du problème de la dette des pays pauvres et du commerce international, deux domaines où l'affrontement était beaucoup plus protéiforme qu'un simple contentieux transatlantique.

A l'ancien président mexicain Ernesto Zedillo qui évoquait « la

fatigue que ressentent beaucoup de gens quand on parle d'aide » aux pays pauvres, en raison de sa relative inefficacité, d'autres intervenants ont fait valoir que la revendication dominante des nations en développement était maintenant « l'exigence de l'accès aux marchés » des pays riches, bien plus qu'une simple politique d'assistance dont ils admettent eux-mêmes les dérives.

Sur ce chapitre, le Thaïlandais Supachai Panitchpakdi, qui doit prendre dans quelques mois la relève de Mike Moore à la direction générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a vivement critiqué la politique de subventions pratiquée par les pays occidentaux.

« Les subsides à l'agriculture consentis par les pays-membres de l'OCDE représentent l'équivalent de 360 milliards de dollars par an, soit 1 milliard par jour. Il suffirait que cessent ces subventions pendant dix jours pour que nous recueillions l'argent dont a besoin Kofi Annan [secrétaire général de l'ONU] pour créer le fonds destiné à financer la lutte contre le sida », a-t-il déclaré. Autre mal, autre défi, bien éloigné celui-là du « 11 septembre » et sur lequel les congressistes du Forum économique Davos-New York n'avaient pas davantage de remèdes à apporter.

Serge Marti

Le Forum de Porto Alegre s'est achevé sur la condamnation tous azimuts des Etats-Unis

PORTO ALEGRE

de nos envoyés spéciaux

L'onde de choc de l'effondrement des tours du World Trade Center n'a d'évidence guère ébranlé l'antiaméricanisme à fleur de peau de la grande majorité des quelque 5 000 participants au 2^e Forum social mondial, qui s'est achevé lundi 4 février à Porto Alegre, siège déjà désigné de l'édition 2003. « Le 11 septembre a produit un changement radical. Après les attaques terroristes – que nous condamnons comme nous condamnons toutes les attaques contre les civils partout ailleurs dans le monde –, le gouvernement des Etats-Unis et ses alliés ont lancé une opération militaire massive au nom de la guerre contre le terrorisme. (...) La guerre terroriste contre l'Afghanistan est en train de s'étendre sur d'autres fronts. C'est le début d'une guerre planétaire permanente pour consolider la domination du gouvernement américain et de ses alliés. Cette guerre révèle une autre face du néolibéralisme, brutale et inacceptable », déclarent les représentants de mouvements sociaux d'une centaine de pays, dans un « appel » en 16 points aux allures de déclaration finale officielle, diffusé à la fin du Forum.

« Dans ses efforts pour protéger les intérêts des grandes compagnies, poursuit le texte, le gouvernement américain a tourné le dos avec

arrogance aux négociations sur l'effet de serre, au traité ABM [Anti-Ballistic Missile] de 1972, à la Convention sur la biodiversité, à la Convention de l'ONU sur le racisme, et à un traité, une fois de plus, qu'il résolvait unilatéralement les problèmes mondiaux. » Presque tous les thèmes abordés dans les conférences et ateliers (dette des pays pauvres, commerce mondial, zone de libre-échange des Amériques prévue pour 2005, organisations multilatérales, environnement, biodiversité, organismes génétiquement modifiés, etc.) ont débouché sur la condamnation de la politique de l'administration Bush et des multinationales américaines.

CIBLES DÉSIGNÉES

Deux Prix Nobel de la Paix se sont fait les porte-parole des critiques tous azimuts adressées aux Etats-Unis. « Aujourd'hui, les armes ont gagné, les bombes ont gagné, l'absence de dialogue a gagné et, pour cette raison, les organisations qui pourraient garantir une médiation ont été affaiblies », a affirmé la Guatémaltèque Rigoberta Menchu (lauréate en 1992) en se référant aux Nations unies. L'Argentin Adolfo Perez Esquivel (1980) a renchéri : « [L'ONU] est un organisme soumis au pouvoir hégémonique des Etats-Unis, dont le but est d'être un tribunal militaire pour pourchasser

ceux qu'ils définissent comme étant des terroristes ». Il a par ailleurs dénoncé la volonté de Washington de « remilitariser le continent sud-américain » par le biais du Plan Colombie de lutte contre le narcotrafic. Le linguiste et mili-



« Aujourd'hui, les armes ont gagné, les bombes ont gagné, l'absence de dialogue a gagné... »

RIGOBERTA MENCHU

tant politique américain Noam Chomsky a pourfendu l'escalade militaire intervenue après le 11 septembre, estimant qu'on avait « utilisé » les attentats pour augmenter le budget de la défense, « ce qui n'a rien à voir avec le terrorisme ».

Les organisations multilatérales, considérées comme inféodées aux Etats-Unis, ont également constitué des cibles toutes désignées. Tenu pour responsable de la faillite argentine, le Fonds monétaire international (FMI) a catalysé les attaques contre le fonctionnement du système financier mondial, qui favorise toutes les dérives spéculatives, notamment les retraits massifs de capitaux à l'origine des crises asiatique, russe et brési-

lienne entre 1997 et 1999. Pour le député européen Harlem Désir (PS), intervenant au Forum parlementaire mondial (plus de 1000 élus de 40 pays), le réseau international en cours de formation doit permettre « d'exercer une pression simultanée tant sur les pays du Nord que sur ceux du Sud pour (...) obliger les gouvernements à s'engager sur une taxe internationale » sur les transactions financières.

Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la coopération, a d'ailleurs annoncé que la France proposerait l'adoption d'une telle mesure lors de la Conférence sur le financement du développement, qui aura lieu le 22 mars à Monterrey (Mexique). Quant à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), selon le Malaisien Martin Khor, de Third World Network, elle « ne soutient pas le libre-échange, bien qu'elle ait obligé les pays pauvres à ouvrir leurs économies au libéralisme, mais est un levier de protectionnisme des pays riches ». Dans le même esprit, Eric Toussaint, du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (CADTM), a rappelé que cette créance totalise 2 000 milliards de dollars, alors que celle des Etats-Unis atteint, à elle seule, 5 000 milliards de dollars.

Babette Stern et Jean-Jacques Sévillia

L'Afrique devrait connaître une croissance de 3,2 % en 2002, selon l'OCDE

L'organisation internationale souligne l'impact dramatique du sida sur les populations et les économies du continent

« LE SEUL domaine dans lequel la part de l'Afrique dans le monde augmente est sa population », observe l'OCDE dans une étude détaillée sur les Perspectives économiques en Afrique, publiée mardi 5 février à Paris. La démographie mise à part, note le rapport, le bilan du continent noir apparaît décevant : son poids dans le PIB (Produit intérieur brut) mondial a diminué d'un tiers environ entre 1995 et 2000 ; sa part dans les exportations a été divisée par trois ; les investisseurs internationaux la boude.

Seul avantage de cet isolement : l'Afrique est peu sensible aux aléas de la conjoncture internationale. Un tel éloignement fait que les auteurs de l'étude prévoient pour 2002 une croissance proche de 3,2 % en 2002 pour l'Afrique dans son ensemble (y compris le Maghreb et l'Egypte) malgré la forte chute d'activité attendue dans les pays industrialisés. Pour des raisons politiques, l'Afrique centrale se situera en deçà de ce chiffre, pronostiquent-ils, tandis que la chute des cours du pétrole pèsera sur les pays producteurs de brut (Nigeria, Angola, Gabon).

Analysant les performances économiques des pays africains entre 1995 et 2000, l'OCDE en conclut que le niveau de vie de près de

90 % de la population s'est légèrement amélioré (de l'ordre de 1,8 % par an) malgré la croissance démographique. Une analyse plus fine met cependant en évidence des contrastes très forts. Au Nigeria et en Afrique du Sud, les deux « poids lourds économiques » de l'Afrique, le nombre total de pauvres accuse une augmentation depuis 1999. C'est probablement vrai également en Afrique centrale, une région où les données fiables font défaut. Il y a « des pays qui progressent et d'autres qui régressent dans chaque région du continent [mais] les pays qui progressent ne sont mal-

heureusement pas toujours les mêmes, de telle sorte que les succès rencontrés ici ou là sont marqués par une grande fragilité », résume le rapport.

DÉSASTRE EN VUE

L'étude de l'OCDE s'intéresse à l'impact du sida sur le continent noir. Il est surtout très important en Afrique australe où l'espérance de vie a chuté de six années, et dramatique dans certains pays de la région. Au Botswana et au Mozambique, « l'espérance de vie est maintenant inférieure à 40 ans », alors qu'elle dépasse 70 ans à Maurice.

En l'absence du sida, note les auteurs, « l'espérance de vie serait aujourd'hui en Afrique australe de l'ordre de 59 ans, soit 16 ans de plus que la réalité ».

Les conséquences économiques de la pandémie n'ont pas fait jusqu'ici l'objet d'une étude globale. L'OCDE se contente de se référer à des travaux antérieurs pour rappeler que le sida pèse sur la croissance économique en même temps qu'il aggrave la pauvreté. Menées au Botswana et en Namibie – deux pays fortement touchés – des études concluaient récemment qu'une réduction de moitié de la croissance était prévisible entre 2000 et 2015. Face à ce désastre en vue, seuls deux pays, rappellent l'OCDE, ont développé des politiques de prévention : l'Ouganda et le Sénégal.

La réduction de la pauvreté passe également par une meilleure éducation. Les auteurs du rapport mettent l'accent sur les différences de résultats enregistrés d'un pays à l'autre. Elles s'expliquent moins, estiment-ils, par l'importance des sommes investies que par l'emploi qui en est fait. « D'une manière générale, les succès les plus marqués sont obtenus par les pays qui misent sur la scolarisation primaire et qui ont une approche décentralisée de

l'organisation de l'enseignement », écrivent-ils.

Les pays africains, conclut l'OCDE, ne doivent pas attendre leur salut des pays industrialisés ; l'aide au développement se réduit comme peau de chagrin ; les accords commerciaux préférentiels ont un impact limité et les mécanismes de réduction de dettes, outre la lenteur des procédures, ne sont pas la panacée. Observant le peu de résultat des programmes d'intégration régionale menée ces dernières années en Afrique, l'OCDE est sceptique face à la dernière en date des initiatives africaines : le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) que ses parrains viendront présenter, vendredi 8 février, à l'Elysée. « Le succès d'une telle entreprise n'est pas garanti », note prudemment l'organisation.

En fait de recette, l'OCDE se contente de renvoyer à quelques principes aussi simples qu'éprouvés. Les succès économiques vont de pair avec « la stabilité politique et sociale » ; un fonctionnement « plus efficace et plus juste » de l'Etat ; une politique de décentralisation « graduelle et diversifiée » et des efforts pour combattre la corruption

Jean-Pierre Tuquoi

« VILLE MORTE »

En attendant une hypothétique comparaison des procès-verbaux, l'opposant fait chaque jour un peu plus la démonstration de sa force, en particulier dans la ville qu'il dirige depuis deux ans. Après la trêve du week-end, la grève générale a repris de plus belle. Depuis lundi, l'aéroport est à nouveau paralysé, les banques fermées, les usines et les bureaux désertés, y compris certains ministères et administrations. Ayant prouvé sa capacité à remplir les rues de « Tana », M. Ravalomanana veut désormais montrer qu'il peut aussi les vider. « Demain, restez chez vous, n'allez pas travailler, ne venez pas manifester, faisons de Tana une ville morte ! », a-t-il lancé à l'immense foule. Un changement de stratégie destiné à « démontrer que le peuple malgache exécute les ordres que je lui donne ».

Au cours de sa harangue, il a exhorté les militaires à « prendre leurs responsabilités ». Il a aussi dramatisé la situation : « Quelqu'un en veut à ma vie », a-t-il déclaré, stigmatisant « des gens dominés par les ténébres et par Satan ». Rien ne semble pourtant justifier pareille crainte, tant les manifestations sont bonhommes : lundi, la foule s'est à nouveau dispersée sans incident, alors que les forces de l'ordre restaient étonnamment invisibles.

Politiquement, la position de M. Ravalomanana paraît plus précaire. En refusant l'hypothèse d'un second tour que la communauté internationale appelle de ses vœux, il s'est engagé dans une impasse, dont il devra sortir avant le 9 février. Ce jour-là marquera en effet le début de la campagne officielle pour le second tour, fixé au 24 février. Peut-il laisser Didier Ratsiraka s'y présenter seul ? C'est aussi le 9 février que s'achève le mandat du président sortant. De part et d'autre, les états-majors échafaudent de nombreux scénarios pour la période de transition qui va s'ouvrir. M. Ravalomanana, fort du « vote de la rue », en profitera-t-il pour s'autoproclamer président ? « On verra », se contente-t-il de dire, tandis que son entourage parle d'une « semaine cruciale ».

Jean-Jacques Bozonnet

TAUX DE CROISSANCE PAR RÉGION

Région	En pourcentage					
	Années					
	1997	1998	1999	2000	2001	2002*
Afrique centrale	3,5	3,0	4,2	-2,4	0,1	3,4
Afrique de l'Est	4,0	2,7	4,2	3,6	4,0	4,4
Afrique du Nord	2,2	5,3	4,1	4,3	3,7	2,8
Afrique australe	3,0	1,4	2,1	2,8	2,9	3,2
Afrique de l'Ouest	3,7	3,4	3,1	3,0	3,0	3,8
Ensemble	2,9	3,5	3,0	3,4	3,4	3,2

Source : OCDE

*prévisions

Une directive pour améliorer l'information d'entreprise

Le conflit de Renault-Vilvorde débouche, cinq ans après, sur un texte controversé

BRUXELLES

de notre bureau européen

Il y a presque cinq ans, le 27 février 1997, Renault annonçait brutalement la fermeture, en Belgique, de son usine flamande de Vilvorde. Le conflit, qui avait déclenché la première eurogrève, avait mis en évidence la faiblesse des lois sociales face à la stratégie d'entreprises opérant à l'échelle européenne.

Il aura fallu attendre cinq ans pour que l'Union adopte définitivement, mardi 5 février, par un vote du Parlement européen, à Strasbourg, une loi communautaire imposant aux entreprises de plus de 50 salariés de consulter leur personnel sur les décisions qui concernent la vie de ces dernières : situation économique, évolution des activités, structure de l'emploi, organisation du travail. A terme, 53 % des travailleurs de l'Union seront concernés.

Combattu par le Royaume-Uni et l'Irlande, le texte n'a pu être finalisé qu'au prix de substantielles dérogations

Surnommée « directive Vilvorde », cette loi européenne changera peu la situation dans les deux pays où le tollé avait été le plus grand, la Belgique et la France. « La directive n'apportera pas grand-chose en Belgique », estime Karel Gacoms, ancien leader à Renault-Vilvorde de la centrale syndicale belge FGFB (proche des socialistes). Après l'affaire Vilvorde, le Royaume a adopté une « loi Renault » qui impose déjà l'information et la consultation du personnel, dans les entreprises de plus de 100 salariés. « Hélas, la directive ne va pas plus loin que la loi Renault, puisqu'elle ne donne pas de droit de veto aux syndicats. Or, l'expérience montre que le patronat n'accepte jamais nos contre-propositions », constate le syndicaliste belge, qui, toujours membre de la section locale de la FTGB, vient aussi d'intervenir

dans le dossier de la faillite de la compagnie aérienne Sabena. La directive impose certes d'écouter le personnel, mais pas de l'entendre.

Et pourtant, il a fallu trois ans de négociation pour aboutir à ce mince résultat. En 1997, la Commission de Bruxelles avait invité les partenaires sociaux à se mettre d'accord sur un texte commun, qui comblerait les lacunes du dispositif existant en matière d'information et de consultation. Mais l'Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (Unice) avait refusé de négocier. La Commission avait alors entrepris de légiférer.

Sa proposition, soumise aux conseils des ministres de l'emploi en 1998, a été combattue pendant trois ans par le Royaume-Uni et l'Irlande. Ces deux pays n'ont pas de régime légal d'information et de consultation des travailleurs, et leur patronat n'en voulait pas. Leurs ministres n'ont levé leurs réserves que moyennant de substantielles dérogations. Le texte ne s'appliquera au Royaume-Uni et à l'Irlande qu'à partir de 2005 pour les entreprises de plus de 150 salariés, 2007 pour celles de 150 à 100 personnes, et 2008 pour celles de 100 à 50 personnes. Dans les autres pays de l'Union, qui disposent déjà, le plus souvent, d'obligations nationales en la matière, l'obligation concernera les entreprises de plus de 50 personnes dès 2005.

Jean Lapeyre, secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats, considère pour cette raison que « l'adoption de cette directive constitue une avancée sociale significative ». Pour M. Lapeyre, le nouveau texte « a le mérite d'imposer une obligation de résultat » – les modalités d'information et de consultation devant avoir un « effet utile » –, ce que ne prévoyait pas une directive de 1975 relatives à l'information et à la consultation en cas de licenciement collectif. Le syndicaliste regrette toutefois que les Quinze aient rejeté la pièce maîtresse du dispositif proposé par la Commission : cette dernière consistait à frapper de nullité les licenciements effectués en violation de la loi. Le texte finalement voté prévoit seulement que les sanctions seront « effectives, proportionnées et dissuasives ».

Rafaële Rivais

L'ancienne usine automobile renaît lentement de ses cendres

BRUXELLES

de notre correspondant

Le paysage semble conçu expressément pour un film de Ken Loach ou des frères Dardenne. Une route

REPORTAGE

Ici, plus de moteurs, mais des ordinateurs, des valises, des pièces détachées...

à quatre voies le perfore sans parvenir à l'enlaidir : entre lignes à haute tension, gares de triage, entrepôts ou meuneries crachant leur poussière sur les rares piétons, impossible de faire pire. Brel a dû emprunter ce chemin qui longe un canal avant de décrire le plat pays et son « ciel si gris », celui qui, un soir de 1997, est tombé sur la tête de 3 100 travailleurs apprenant que Renault Vilvorde allait fermer.

Cet épisode est resté comme l'un des plus noirs de l'histoire sociale du pays et seule la récente fermeture de la Sabena, qui a laissé 6 000 personnes sur le carreau, l'a éclipsé. Aujourd'hui, l'histoire doit toutefois être en partie réécrite. Vilvorde était un site exigü, voué au montage et nécessitant l'acheminement de toutes les pièces. L'usine coûtait chaque année 200 millions d'euros de plus que celle de Douai, qui produisait plus de véhicules.

Même les Belges ne savent pas que le constructeur a préservé, dans un tiers du bâtiment, 400 pos-

tes de travail pour la construction de pots d'échappement, châssis et conteneurs. Dans les deux autres tiers de ce temple de l'ancienne économie, deux industriels ont fait éclore une nouvelle activité qui engendre plusieurs centaines d'emplois : la logistique.

Pierre Moorkens a investi les lieux à la fin de 1997, après avoir accepté les conditions fixées par l'association « Renovil », un groupement réunissant la Région flamande, la commune de Vilvorde et Renault. Le contrat prévoyait que les bâtiments seraient légués au groupe qui créerait au moins 40 emplois par hectare et reprendrait les anciens de l'usine automobile candidats à une embauche. Spécialiste du mobilier de bureau, la société Moorkens s'est associée à Evadix, constituée au début 2000 par d'anciens cadres du groupe d'éditions Casterman. Evadix et ses filiales regroupent 200 personnes.

A Vilvorde, plus de carrosseries et plus de moteurs, mais des ordinateurs, des valises, des catalogues de vente par correspondance ou des pièces détachées, le tout soigneusement aligné. « C'est triste », murmure Peter, un ancien « Renault », devant le bistrot qui jouxte l'usine et a, lui aussi, fermé ses portes. L'ancien ouvrier affirme qu'il n'aurait « pas pu remettre les pieds » dans « son » usine. Il n'était pas le seul : il restait 200 travailleurs sans emploi à la fin de 1998. 45 seulement se sont dits « intéressés » par une embauche sur le site.

Jean-Pierre Stroobants

Paris et Berlin : l'élargissement doit respecter le cadre budgétaire fixé

Sommet informel dans une ambiance électorale à Glinieke

BERLIN

de notre correspondant

Gerhard Schröder a été aimable, Jacques Chirac lui a fait écho et Lionel Jospin, perdu dans ses pensées, a sursauté en murmurant : « Je n'ai rien à ajouter ». Puis, la conférence de presse rapidement évacuée, chacun s'en est retourné chez soi, pressé de se lancer dans la seule activité importante du moment : la campagne électorale. Malgré leurs échecs, le chancelier allemand, le président et le premier ministre français ont tenu à ne pas interrompre le rythme des dîners informels qui les réunissent toutes les six à huit semaines, avec leurs ministres des affaires étrangères, depuis que la nécessité s'était fait sentir, il y a un an, à Blaiesheim, en Alsace, de relancer une relation troublée par les affrontements du sommet européen de Nice. Ils se sont donc retrouvés, lundi soir 4 février, dans le pavillon de chasse du parc de Glinieke, entre Berlin et Potsdam. Une grande partie de la rencontre a été consacrée à l'élargissement de l'Union européenne et à son financement pour réaffirmer qu'il devait rester dans le cadre budgétaire fixé en 1999, lors du sommet européen de Berlin, pour la

période 2000/2006. « Il nous paraît évident que la Commission européenne respectera ses engagements », a déclaré le chancelier allemand, exprimant par antiphrase ses préoccupations quant à une explosion des coûts lors de l'entrée, prévue entre 2004, de quelque dix nouveaux membres. Une mise en garde identique a été lancée par le président Chirac qui a assuré que Français et Allemands étudieraient, « avec beaucoup d'intérêt », les propositions financières de la Commission, dans le souci d'un élargissement fait « en bonne harmonie (...) sous le plafond décidé à Berlin ».

Allemands et Français partagent aussi le même souci de voir aboutir les travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe qui débiteront le 28 février, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Français et Allemands n'en ont pas nécessairement la même vision, mais sur ce point les deux parties sont restées discrètes. Enfin, MM. Schröder et Chirac ont dit tout le bien qu'ils pensaient du prochain sommet européen de Barcelone, en mars, qui sera consacré aux questions économiques et à la libéralisation des échanges dans certains secteurs. Les

deux dirigeants ont surtout insisté sur le « modèle social européen » qui, selon eux, doit être la référence du sommet. L'Europe, a insisté le chancelier allemand, n'est pas qu'un marché ; l'Europe, a renchéri le président français, a une tradition de services publics auquel sont attachés tous les Européens.

L'épineux dossier de l'avion de transport militaire européen A-400M, où les Allemands manifestent quelques difficultés à boucler le budget de leur participation, n'a officiellement pas été abordé. « Nous faisons toute confiance à l'Allemagne », a seulement déclaré Jacques Chirac. Restait l'actualité internationale, et notamment le Proche-Orient. « Nous n'arrivons pas à accepter la disparition des acquis de Madrid et d'Oslo », a constaté, presque las, M. Chirac en appelant les protagonistes à revenir à la table des négociations. Au cours du dîner, le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, qui devrait prochainement se rendre dans la région, avait longuement insisté sur la nécessité de ne pas baisser les bras.

Georges Marion

ÉCHOS

■ **ALLEMAGNE** : la tension monte entre Berlin et Bruxelles sur le déficit budgétaire de l'Allemagne. Au cours de son dîner, lundi 4 février à Berlin, avec le président Chirac et Lionel Jospin, le chancelier Schröder a fait part de son irritation à l'encontre de la procédure d'avertissement initiée par la Commission européenne. Le chancelier Schröder avait estimé, le week-end dernier, que les fondements de cette procédure « ne sont pas seulement économiques ». Dans les couloirs de la Commission, on estime qu'avec son « ton désagréable », le chancelier est allé trop loin. Les ministres des finances de l'Union doivent décider de l'envoi, ou non, d'un avertissement au gouvernement de Berlin, lors de leur prochaine rencontre des 11 et 12 février.

■ **GIBRALTAR** : 2000 ressortissants de Gibraltar se sont massés à la frontière espagnole, lundi 4 février, pour dénoncer la reprise des négociations, ce même jour, à Londres, sur un éventuel partage de la souveraineté du rocher entre la Grande-Bretagne et l'Espagne. Ces négociations, initiées par le premier ministre britannique, Tony Blair, et le président du gouvernement espagnol, José María Aznar, pour mettre fin à un différend vieux de trois siècles, sont menées par les ministres des affaires étrangères des deux pays, Jack Straw et Josep Piqué.

Résultats 2001

Poursuite de l'amélioration des résultats opérationnels au quatrième trimestre



Suite à la réunion du Conseil de Surveillance de Valeo du 31 janvier 2002, le Groupe a annoncé ses résultats audités pour l'année 2001.

en millions d'euros	9 premiers mois 2001*	4 ^{ème} trimestre 2001*	2001	2000	Variation
Chiffre d'affaires	7 806	2 428	10 234	9 120	+12,2 %
Marge brute	1 263	412	1 675	1 708	(1,3 %)
% du CA	16,2 %	17,0 %	16,4 %	18,7 %	-
Résultat d'exploitation	276	112	388	573	(32,3 %)
% du CA	3,5 %	4,6 %	3,8 %	6,3 %	-
Résultat net	(174)	(617)	(591)	368	-
% du CA	(2,2 %)	(17,2 %)	(5,8 %)	4,0 %	-

* données trimestrielles non auditées

Evolution du chiffre d'affaires
Le chiffre d'affaires de Valeo dépasse les 10,2 milliards d'euros, en hausse de 12,2 %. L'impact des changements de périmètre est de + 13,7 %, tandis que les effets de change sont marginaux (+ 0,3 %). A périmètre et parités constants, les ventes du Groupe diminuent de 1,8 %, tandis que le marché mondial de l'automobile est estimé reculer de 3 % :

- en Europe, le dynamisme commercial et technologique de Valeo permet des gains importants de parts de marché : à périmètre et parités constants, les ventes européennes augmentent de 4 % alors que les volumes de production baissent de 1 % ;
- en Amérique du Nord, à périmètre et parités constants, les ventes de Valeo connaissent une baisse de 14 % suivant la diminution des volumes de production de ses clients ;
- en Asie, à périmètre et parités constants, Valeo enregistre une diminution des ventes de 1 % sur un marché en baisse de 3 % (Japon, Corée).

Redressement des performances d'exploitation
Dans un contexte économique dégradé, le Groupe a poursuivi son redressement, pour atteindre au quatrième trimestre ses niveaux de marge d'exploitation et de marge brute les plus élevés de l'année.

Après un point bas historique au premier trimestre, le redressement des résultats d'exploitation reflète les efforts soutenus et continus mis en œuvre dans tous les secteurs de l'entreprise, notamment :

- une politique intensive de renforcement des équipes avec l'embauche de 1 800 ingénieurs au sein du Groupe et la nomination de 80 cadres dirigeants à des postes clés ;
- l'intensification de la restructuration et le lancement d'un programme de cession des activités non-stratégiques, qui ont conduit à une réduction du nombre de sites de 170 à 143 ;
- la rationalisation de la base des fournisseurs (réduite de 900), l'application de modes de travail en ligne plus efficaces (enchères en ligne, catalogues électroniques) et l'entrée de 50 fournisseurs au sein du panel des fournisseurs clés de Valeo ;
- la recherche et développement a bénéficié de la mise en œuvre de plans d'amélioration de l'efficacité des programmes, l'augmentation des dépenses étant ainsi contenue à 8 %. En 2001, Valeo fait partie des entreprises françaises ayant déposé le plus de brevets (500 premiers dépôts).

Résultat net

en millions d'euros	2001	2000
Chiffre d'affaires	10 234	9 120
Résultat d'exploitation	388	573
Résultat financier	(62)	(4)
Autres revenus et charges	(738)	39
Impôts	(42)	(142)
Amortissement des écarts d'acquisition	(120)	(87)
Résultat net	(591)	368

Valeo est un Groupe industriel indépendant entièrement focalisé sur la conception, la fabrication et la vente de composants, de systèmes intégrés et de modules pour les automobiles et poids lourds. Valeo se classe parmi les premiers équipementiers mondiaux. Le Groupe emploie 70 000 collaborateurs dans 25 pays avec 143 sites de production, 53 centres de Recherche et Développement et 10 centres de distribution.

Informations actionnaires
N° Vert 0 800 81 40 45
valeo.com
43, rue Bayen - 75017 Paris

Le résultat financier négatif de 62 millions d'euros prend principalement en compte un niveau moyen d'endettement en hausse du fait d'éléments non-récurents (impôts sur plus-values de cessions, acquisitions, dépenses de restructuration), tandis que le cash flow provenant des activités d'exploitation est en ligne avec les investissements industriels.

Le poste "Autres revenus et charges" de (738) millions d'euros inclut 447 millions d'euros de charges de restructuration (dont 177 millions d'euros ont été provisionnés au premier trimestre) et 217 millions d'euros d'amortissement des écarts d'acquisition. Conformément à l'annonce du mois d'octobre 2001, ces charges concernent principalement Valeo Electrical Systems Inc. (VESI) - une filiale américaine, incluant l'usine de Rochester et d'autres entités, qui poursuit ses activités sous la protection du chapitre 11, qui représente 526 millions d'euros, y compris les provisions du premier trimestre pour 155 millions d'euros. Parmi ces charges, 224 millions d'euros correspondent à la dépréciation des écarts d'acquisition et d'actifs corporels, et le reste aux coûts de restructuration.

Dividende
Prenant en compte les résultats de 2001 mais confiants dans les perspectives du Groupe, le Conseil de Surveillance et le Directoire de Valeo proposent un dividende net de 0,70 euro par action (1,35 euro en 2000).

Perspectives
Anticipant la poursuite de la baisse de la production automobile en Europe et en Amérique du Nord en 2002, Valeo tirera les bénéfices des actions initiées en 2001 et poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie, notamment :

- la restructuration industrielle en Europe et en Amérique renforcera la compétitivité de l'outil industriel. Elle comporte une réduction des effectifs de 5 000 emplois ;
- en ce qui concerne Rochester, le management de VESI travaille sur un Plan de Réorganisation, lequel, avant adoption, doit être soumis à l'approbation du comité des créanciers et de la "Bankruptcy Court". L'objectif de cette filiale est de sortir du Chapitre 11 dès que possible avec des perspectives de rentabilité satisfaisantes ;
- l'accent reste mis sur le renforcement et une meilleure intégration de la base de fournisseurs ;
- une standardisation accrue permettra une réduction des coûts de production et une meilleure utilisation des captifs ;
- le Groupe bénéficiera de son expertise technologique dans les domaines porteurs (Gestion de l'énergie électrique, Voir et être vu, Systèmes thermiques automobiles, Acroës et Sécurité et Systèmes de Transmission), sur lesquels il fait fonctionner en synergie ses Branches industrielles.

Le Groupe améliorera sa rentabilité opérationnelle en 2002 et au-delà. Les anticipations actuelles intègrent un premier trimestre faible tandis qu'une amélioration trimestrielle de la performance opérationnelle reflétera ensuite les actions de réduction des coûts et l'efficacité commerciale de Valeo.

FRANCE

AFFAIRES

L'ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, Didier Schuller, a quitté SAINT-DOMINGUE, mardi 5 février, peu avant une heure du matin. Il devait arriver à Paris en début d'après-midi puis être conduit

devant le juge d'instruction du tribunal de Créteil pour être MIS EN EXAMEN dans l'enquête sur les marchés de l'office HLM des Hauts-de-Seine. Peu avant son départ, Didier Schuller a déclaré : « Je ne

cherche à jouer aucun jeu particulier dans l'élection présidentielle. Je ne reviens PAS POUR RÉGLER DES COMPTES. » Il n'empêche : ce retour en France provoque beaucoup de NERVOUSITÉ À DROITE. Michèle

Alliot-Marie y voit le « premier acte de campagne des socialistes ». Réplique de FRANÇOIS HOLLANDE : « Nous demandons la faveur d'être épargné de l'amalgame, de la confusion et de la médiocrité. »

Après sept ans d'exil, Didier Schuller se rend à la justice française

L'ancien conseiller général (RPR) a quitté Saint-Domingue pour Paris, dans la nuit de lundi à mardi. Il était attendu par le juge d'instruction de Créteil, Philippe Vandingenen, qui devait lui notifier sa mise en examen dans l'enquête sur les HLM des Hauts-de-Seine

LE SEPTENNAT d'exil de Didier Schuller s'est achevé, lundi soir 4 février à l'aéroport de Saint-Domingue. Peu avant une heure (6 heures du matin à Paris), l'ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine s'est envolé en direction de Paris à bord du vol Air France 3 694, afin de se rendre à la justice. Sous le coup d'un mandat d'arrêt international depuis 1995, M. Schuller a quitté en homme libre le territoire dominicain, où il avait trouvé refuge à la fin de 1997, après une première vie clandestine aux Bahamas.

Dès son arrivée sur le sol français, prévue pour le début de l'après-midi de mardi, il devait être présenté au juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne) Philippe Vandingenen, chargé de l'enquête sur les HLM des Hauts-de-Seine – dont le fugitif avait été le directeur général de 1986 à 1994. Là, M. Schuller devait se voir notifier, en présence de son avocat parisien, M^e Jean-Marc Fedida, sa mise en examen pour « recel d'abus de biens sociaux » et « trafic d'influence », avant d'être conduit devant le juge des libertés et de la détention, en vue d'une éventuelle incarcération.

« J'en ai assez de vivre comme un proscrit, de passer pour un politicien corrompu sans pouvoir me défendre, déclarait-il au Monde, le 1^{er} février, alors qu'il vivait reclus dans une villa des faubourgs de Saint-Domingue. Il y a trop longtemps que je porte le chapeau pour tout le monde. Je veux maintenant m'expliquer. » Après deux derniers jours de rumeurs et de jeux de pistes, le fugitif a échappé une ultime fois aux regards pour tenir cet engagement. Au moment où journalistes français et locaux se pressaient dans la salle d'embarquement de l'aéroport, l'ancien élu des Hauts-de-Seine, accompagné de son avocat dominicain, M^e Froilan Tavarez, est monté à bord du Boeing 747 sur le tarmac, par une petite passerelle, après que l'avion se fut éloigné d'une cinquantaine de mètres du satellite d'embarquement.

Escorté jusqu'au bout par le chargé d'affaires de l'ambassade de France, Julien Perrier, et le responsable local d'Air France, M. Schuller a pris place au niveau supérieur de l'appareil, où le commandant de bord a demandé qu'il puisse être préservé des autres passagers – et d'éventuels journalistes. Le décollage



Jeudi 31 janvier, dans la résidence discrète qu'il occupe depuis le début de la semaine dans les faubourgs de Saint-Domingue, Didier Schuller découvre les dernières nouvelles de ceux qu'il appelle encore « Mes amis ».

ge a, de fait, été retardé par l'intrusion sur la piste d'un groupe de reporters cherchant à bloquer l'avion après avoir appris, in extremis, que M. Schuller se trouvait à bord.

Un peu plus d'une heure auparavant, l'émissaire de l'ambassade de France avait retrouvé l'ex-conseiller général et son avocat dans

un petit restaurant proche de l'aéroport, le rendez-vous ayant été fixé au préalable par téléphone. A bord d'un 4x4 blanc, ils ont emprunté l'accès réservé aux diplomates pour pénétrer dans l'enceinte de l'aéroport et ont attendu l'embarquement dans un salon fermé. Les modalités du départ de M. Schuller

avaient donné lieu à de discrètes négociations, au cours des derniers jours, entre son avocat, le chargé d'affaires français et les autorités dominicaines. Les « détails » que l'ancien élu du RPR avait invoqué, dans son entretien accordé au Monde, pour différer son retour de quelques jours, portaient essentielle-

ment sur le sort de sa compagne, Christel Delaval, et de leurs deux petites filles, âgées de 11 et 8 ans. A défaut d'assurances précises sur l'aspect judiciaire de cette question, l'exilé estimait, à l'heure de s'embarquer pour la France, que sa famille pourrait séjourner sans encombre sur le sol dominicain au cours des mois à venir.

Lundi, le ministre dominicain des relations extérieures, Hugo Tolentino Dipp, a confirmé avoir reçu « deux demandes d'extradition » visant respectivement M. Schuller et sa compagne, acheminées samedi 2 février via l'ambassade de France par le « courrier de cabinet » adressé par le Quai d'Orsay. « Compte tenu du départ volontaire de M. Schuller, il s'agit maintenant d'une question purement formelle, manifestant la volonté du gouvernement français d'obtenir son extradition », précisait-il. Concernant M^{me} Delaval, l'étude du dossier se fera en fonction de la législation dominicaine et cela prendra un temps raisonnable. Nous verrons si elle exprime également le désir de partir volontairement. »

Ayant changé de refuge à plusieurs reprises au cours des deux semaines écoulées, M. Schuller a passé sa dernière journée en République dominicaine dans la villa de

son avocat local, à Saint-Domingue, où nombre de ses amis dominicains ont défilé pour le saluer. « Tous lui ont promis qu'ils prendraient sa famille sous leur protection », confiait l'un de ses proches, dans la nuit de lundi à mardi. Les qualifications pénales retenues à l'encontre de M. Schuller et de sa compagne ne possédant pas d'équivalent en droit dominicain, l'extradition de cette dernière pourrait, au demeurant, être longues et aléatoires. Mais rien n'interdit de pen-

Après deux jours de rumeurs et de jeux de pistes, le fugitif a échappé une ultime fois aux regards

ser qu'une fois les déclarations de l'ex-conseiller général recueillies par le juge français, M^{me} Delaval pourrait, à son tour, se présenter spontanément au tribunal de Créteil.

Livrant au Monde les grandes lignes de ses « explications » à venir, M. Schuller assurait que « le système sur lequel enquêtent les juges depuis 1995 n'est pas celui du conseiller général Didier Schuller » mais « celui d'un parti – le RPR – et d'un département – les Hauts-de-Seine ». Il précisait que « pendant des années, les entreprises qui obtenaient des marchés publics de l'office HLM ou qui voulaient en obtenir [avaient] versé des contributions – officielles ou non » – destinées à financer la conquête de Clichy par le RPR, pour laquelle il avait été requis par Charles Pasqua et Patrick Balkany, député (RPR) dont il était le suppléant et président de l'office HLM.

Il ajoutait néanmoins qu'il ne « voudrait pas contribuer à [la défaite] de Jacques Chirac », précisant : « Je ne suis pas resté sept ans en exil pour nuire au président de la République ». Ces deux phrases n'avaient visiblement pas suffi à apaiser ceux que M. Schuller appelle encore – pour combien de temps ? – ses « amis ».

Hervé Gattegno et Jean-Michel Caroit (à Saint-Domingue)

H. G.

Derniers mots avant le départ : « Je ne rentre pas pour balancer untel ou untel »

LA VOIX est assurée, presque enjouée. Il est 4 h 51 à Paris, cinq heures plus tôt à Saint-Domingue. Alors qu'il s'apprête à s'embarquer pour la France, Didier Schuller assure, au téléphone, qu'il part « serein » et « déterminé ». Ses derniers mots sur le sol dominicain vont à sa compagne, Christel Delaval, et à leurs deux petites filles, qu'il laisse derrière lui et qui, dit-il, « sont en de bonnes mains ». Emu, il redit une énième fois son « admiration » pour la République dominicaine, et loue la « solidarité incroyable » des nombreux « amis dominicains » qui, au terme d'un exil de plus de quatre ans dans ce pays, lui ont manifesté, depuis dimanche, leur sympathie et lui ont promis, dit-il, de « veiller sur [sa] famille », ajoutant : « Je suis rassuré de ce côté-là. »

« Les adieux ont été durs, a confié au Monde l'ancien conseiller général, à quelques minutes de son départ. Mais je sais que, cette fois, je suis dans la bonne direction et je sais pourquoi j'agis. » Les réactions politiques provoquées par l'annonce de son retour, et notamment les violentes attaques lancées par Alain Juppé, qui accusait, dimanche, le gouvernement de Lionel Jospin de vouloir « remuer la merde » et de

manipuler les « affaires », semblent l'avoir surpris. « Je suis consterné de voir ce petit jeu politicien à la française, dit-il. Sept ans après, j'ai l'impression que rien n'a changé. C'est toujours les mêmes têtes, le même style, les mêmes diversions. C'est assez minable, non ? Franchement, quand on voit ça, on se dit qu'il vaut mieux rester le plus loin possible de ce monde-là et prendre un bon bol d'air. Au fond, c'est ce qui pouvait m'arriver de mieux. Pendant des années, j'ai été comme les autres – comme beaucoup d'autres, en tout cas : je n'ai juré que par la politique, la conquête du pouvoir, avec le cynisme que ça suppose parfois. Mon aventure m'a obligé à m'en éloigner. Sincèrement, je ne le regrette pas. Je me suis construit une vie au-delà de ces superficialités. »

« DE QUOI ONT-ILS SI PEUR ? »

Comment interprète-t-il la virulence que suscite son retour chez ses anciens amis politiques ? Réponse amusée : « Pendant des années, chaque fois qu'ils parlaient de moi publiquement, ils disaient : "Pourquoi est-il parti ? Pourquoi ne rentre-t-il pas ?" Et maintenant que je rentre j'ai l'impression qu'ils n'ont pas très

envie de me voir rentrer. » Puis, sans plus d'ironie : « De quoi ont-ils si peur ? Ma carrière politique est loin, bien loin derrière moi, je n'ai plus aucune envie de tout ça. Je ne cherche à jouer aucun jeu particulier dans l'élection présidentielle. Je ne rentre pas pour "balancer" untel ou untel, seulement pour me défendre et sortir du piège, passer à autre chose. Je ne reviens pas pour régler des comptes, mais pour rendre des comptes. » Aussi répète-t-il, ainsi qu'il l'expliquait dans l'entretien qu'il avait accordé au Monde (daté 1^{er} février), que « le contexte de l'élection présidentielle » constitue, à ses yeux, « le pire des moments » pour effectuer son retour.

« Si j'avais pu, précise-t-il, j'aurais attendu. Mais l'attitude de mon fils m'interdit d'attendre plus longtemps. Plus vite j'en aurai fini avec mon affaire, plus vite je pourrai m'occuper de lui. C'est un garçon à la dérive. Il faut que je le récupère. Je sais que ce ne sera pas facile. Mais je dois l'aider à sortir des griffes de la secte qui l'a intoxiqué, pour qu'il accepte de se soigner. C'est un garçon qui va très mal, mais c'est mon fils. »

François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste

« Il n'y a que le RPR pour imaginer une manipulation »

Au lendemain de votre polémique avec Alain Juppé, la campagne présidentielle va-t-elle se jouer sur l'exploitation des affaires, avec le risque d'éloigner encore les électeurs de la politique ?

Le rendez-vous de 2002 doit porter sur l'essentiel : l'avenir de la France et sa place dans le monde et dans le monde pour les cinq prochaines années. Cet enjeu exige un vrai débat sur les projets et la crédibilité de celles et ceux qui les portent. Nous préparons depuis plusieurs mois cette échéance avec des arguments fondés sur le travail accompli depuis 1997 et sur la réponse aux défis de la décennie (le plein emploi, la sûreté pour tous, la promotion de l'intérêt général).

Nous n'avons donc pas besoin d'exploiter ces affaires, comme vous dites. Mais ce serait quand même un comble lorsque des révélations sont faites au sein de la famille RPR ou à l'occasion de la publication d'un livre d'un journaliste, voire d'un juge, que nous en soyons tenus pour responsables. Nous ne demandons rien. Sinon la faveur d'être épargnés de l'amalgame, de la confusion et de la médiocrité. Pour le reste, le retour de M. Schuller servira la justice et personne d'autre, et même M. Juppé devrait s'en réjouir.

Vous recourez souvent à la moquerie ou à la dérision à

l'égard de Jacques Chirac. N'êtes-vous pas en permanence à la limite du seuil où l'on glisse de la critique politique à l'attaque personnelle ?

Par rapport à Jacques Chirac, je me situe sur le seul terrain de sa crédibilité : il me suffit de rappeler les manquements répétés à ses engagements, sa propension incroyablement à être toujours d'accord avec ses interlocuteurs, surtout les derniers rendus, son obsession dévorante du pouvoir, au point d'agir toujours en candidat, rarement en responsable, pour tracer un portrait qui n'est ni une moquerie ni une caricature mais la réalité d'une carrière politique. Ce n'est pas la personne que je mets en cause mais une conception de la politique.

Vous vous êtes engagé à mener un débat d'idées. Mais avec le retour de Didier Schuller n'allez-vous pas être tenté d'exploiter ce filon ?

La politique n'est pas une bagarre de rue et tous les coups n'y sont pas permis même s'il existe des spécialistes incontestés des coups tordus. Il n'y a que le RPR pour imaginer que derrière la réapparition de Didier Schuller en France il puisse y avoir une manipulation politique. Il faut être soi-même capable d'une opération de cette nature pour la prêter à d'autres. Dois-je rappeler

qu'il y a sept ans c'était le juge Halphen, sur cette même affaire, qui était lui-même l'objet d'une machination odieuse visant à le discréditer et que le Conseil supérieur de la magistrature avait été conduit à dénoncer. La vérité est sans doute plus cruelle encore pour le RPR : une affaire de famille peut en provoquer une autre. Si le parti de Jacques Chirac n'a rien à craindre de ce témoignage inopiné et de l'intervention de la justice, pourquoi tant d'affolement, tant de fracas, tant



« Le retour de M. Schuller servira la justice et même M. Juppé devrait s'en réjouir »
FRANÇOIS HOLLANDE

de vulgarité salissante ? Alors passons vite à autre chose.

Je souhaite que 2002 soit une élection où on choisira plutôt qu'on éliminera. C'est aux préoccupations des Français qu'il faut consacrer son attention et son énergie et non aux polémiques grossières qui finissent précisément par alimenter le dégoût et l'indifférence civique, laquelle est, dans cette campagne, notre véritable adversaire.

La stratégie de M. Juppé résulte-t-elle, à votre avis, d'une peur

de la défaite, comme le disent certains de vos amis ? N'y a-t-il pas, dans votre camp, comme avant les élections municipales, un excès d'optimisme ?

Alain Juppé tente un faux procès à la gauche mais révèle, sans le vouloir, le vrai problème de la droite. Il sait en effet parfaitement que le PS n'est pour rien dans la résurgence des affaires du RPR qui minent, depuis le début, la présidence de Jacques Chirac. Il connaît le fonctionnement de la justice comme la liberté de la presse, qui n'a pas besoin d'être engagée pour rechercher la vérité.

Mais il confirme, par cet aveu, que la faiblesse principale de la droite aujourd'hui, c'est son candidat lui-même et le parti qui le soutient. Or, s'il est possible de dissoudre le RPR, il est difficile de cacher l'échec du septennat qui s'achève. Et, pourtant, rien n'est joué. J'appelle donc mes amis à respecter l'enjeu, l'échéance et les Français. La gauche ne gagnera que si elle est capable de mobiliser le pays sur des projets d'avenir, de préparer un nouveau contrat social et de porter le message universel de la France en Europe et dans le monde. Bref, d'incarner l'espoir.

Propos recueillis par Michel Noblecourt

Pour le RPR, c'est « le premier acte de campagne du PS »

LE RETOUR de Didier Schuller à Paris n'en finit pas de jeter le trouble dans l'opposition. Déjà ce week-end, les dirigeants du RPR avaient vu leur conseil national, initialement destiné à valider le programme du parti gaulliste, totalement « pollué » par les déclarations de l'ancien conseiller général RPR des Hauts-de-Seine, qui s'apprêtait à quitter sa retraite de Saint-Domingue (Le Monde du 5 février). Premier visé par les chiraquiens : le Parti socialiste, accusé « à tous les échelons », selon le mot d'Alain Juppé, de « remuer la merde ». Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, a insisté à nouveau : « Le retour de Didier Schuller est le premier acte de la campagne des socialistes », a-t-elle déclaré, mardi 5 février, lors de l'émission « Les Quatre vérités », sur France 2. Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, avait choisi la veille le même angle d'attaque. Interrogé sur i-Télévision, le député (RPR) des Hauts-de-Seine avait dénoncé une « négociation » entre le gouvernement et Didier Schuller. « Pourquoi, s'interroge-t-il, n'essaie-t-on pas de obtenir le retour de la campagne de M. Schuller ? C'est suspect, puisque tous deux sont poursuivis et fortement impliqués dans les faits qui sont reprochés. » Plus nuancé, Serge Lepeltier,

secrétaire général du RPR, affirme sur Europe 1 « que l'affaire judiciaire doit suivre son cours quelles qu'en soient les conséquences ». De son côté, Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, a renvoyé gauche et droite dos à dos, lors d'une réunion publique à Paris : « Ce que l'on appelle les affaires a concerné toutes les familles politiques sans exception. Elles sont la contrepartie de l'hypocrisie générale qui a régné en France pendant un siècle sur le financement des partis et des campagnes. »

Au cours du même meeting, dans le 20^e arrondissement, Michel Bulté, conseiller (RPR) de Paris, avait accusé Lionel Jospin de se comporter, « dans son costume foncé à rayures, comme le parrain des triades socialistes ». François Bayrou, candidat de l'UDF à l'Élysée, a dénoncé à son tour « des pratiques des deux bords ». Participant à l'émission « Mots croisés », le 4 janvier sur France 2, il a lancé : « Schuller ne revient pas par hasard. Il y a, dans chaque camp, des officines avec des gens qui montent des dossiers. »

Charles Pasqua, dont le nom est régulièrement cité dans l'affaire Schuller, s'est indigné. Pour le président du conseil général des Hauts-de-Seine, « la justice ne peut pas faire n'importe quoi et les médias ne peuvent pas se substituer à la justice ».

M. Le Pen et M. Mamère au « Grand Débat RTL - "Le Monde" »

L'insécurité, « c'est l'immigration », non, « c'est le chômage »

NOËL MAMÈRE, le candidat des Verts à l'élection présidentielle, et Jean-Marie Le Pen, le président du Front national, ont défendu deux conceptions du monde complètement opposées lors du « Grand Débat RTL - Le Monde », lundi 4 février.

Des divergences qui d'emblée se sont révélées sur la publication au *Journal officiel* des noms des cinq cents élus qui accordent leur parrainage à chacun des candidats à l'élection présidentielle. Tandis



« La situation est suffisamment grave pour déclarer la guerre à l'insécurité avec les moyens nécessaires »
JEAN-MARIE LE PEN

que le président du Front national réclame l'anonymat, le maire de Bègles (Gironde) estime, lui, que cette publication est « un progrès dans la transparence », « je ne vois pas au nom de quoi on aurait peur », ajoute-t-il.

Alors que sur la mondialisation M. Mamère, de retour de Porto Alegre, où se tenait le deuxième Forum social mondial, plaide pour un monde solidaire dans un « combat pour éviter la privatisation du monde, la marchandisation du monde et de l'humain », M. Le Pen, qui s'affirme également « anti-mondialiste », croit « à l'avantage de la nation, de ses frontières » pour s'en défendre.

Les divergences entre les deux candidats sont toutes aussi flagrantes sur le thème de la délinquance. Une polémique s'engage autour des chiffres : M. Le Pen accuse le gouvernement, dont, rappelle-t-il fréquemment, les Verts font partie, d'en minimiser l'importance ;

M. Mamère explique que l'augmentation de la délinquance touche essentiellement des violences sur les personnes et sur les biens. Le candidat des Verts lie directement ce phénomène au « chômage ». « Il faut regarder du côté de la précarité, du côté de la pauvreté, du côté des ghettos », lance-t-il en dénonçant « une justice à deux vitesses qui serait tolérante pour les grands et qui permettrait une certaine impunité, mais qui serait terrible pour les pauvres. » « Ce n'est pas en recrutant encore plus de policiers qu'on changera le problème de la délinquance. En revanche, si l'on appuie notre politique sur un trépied qui pourrait être la prévention, la protection et la réparation, à ce moment-là on peut sortir de cette espèce de discours obligé qui consiste à ce que chacun à gauche comme à droite en rajoute sur la sécurité », ajoute-t-il, en rappelant son attachement au droit de vote des immigrés dans les élections locales.

En face de lui, le représentant de l'extrême droite « lie directement à l'immigration de masse » la délinquance. Il dénonce, lui aussi, « l'im-moralisation de la vie publique française », mais, estimant que « la prévention (...) n'a pas été efficace », réclame plus de répression : « La situation est suffisamment grave pour déclarer la guerre à l'insécurité et faire la guerre avec les moyens nécessaires. » Il préconise le rétablissement de la peine de mort, la création de maisons de correction pour les mineurs dont l'âge de la majorité pénale serait abaissé à 10 ans.

En ce qui concerne la police et les gendarmes, M. Le Pen considère que leurs mobilisations ont été « une manifestation d'avertissement solennelle à la nation : "Nous ne sommes pas en mesure d'assurer la

sécurité des personnes et des biens, ni d'assurer la sécurité de l'Etat." Voilà quelle est la situation du pays », dit-il.

Abordant le thème de l'environnement, les deux candidats évoquent l'explosion, en septembre 2001, de l'usine AZT de Total-FinaElf à Toulouse. Alors que l'enquête a conclu à un accident, M. Le Pen croit encore à un attentat : la justice « a aussi établi depuis longtemps que M. Boulin s'était suicidé dans 10 centimètres d'eau avec deux



« Ce n'est pas en recrutant encore plus de policiers qu'on changera le problème de la délinquance »
NOËL MAMÈRE

fractures du crâne et une plaie ouverte au bras », avance-t-il en faisant référence au décès, le 30 octobre 1979, de Robert Boulin, le ministre du travail de Raymond Barre. M. Mamère, lui, rappelle les bénéfices importants de la société Total-FinaElf et souligne que les victimes attendent toujours leurs indemnisations. De même pointe-t-il du doigt le fait que la société « avait tous les moyens de mettre en œuvre la sécurité », mais, ajoute-t-il, « le ministère de l'industrie, c'est d'abord le ministère des industriels (...) et qu'au nom de la rentabilité, au nom de la concurrence sauvage, on a laissé faire un certain nombre de choses ».

M. Le Pen estime que « nous ne pouvons pas surcharger sans cesse les coûts par des mesures de précaution qui auraient le même effet que ces gilets pare-balles que l'on veut distribuer par dizaines de milliers à la police en oubliant de mettre dessus une pancarte "Attention, prière de ne pas tirer dans la tête" ».

Le gouvernement limoge le directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie

Gilles Johanet refusait d'appliquer un accord avec les kinésithérapeutes. Il est remplacé par Daniel Lenoir, patron de la Mutualité sociale agricole

LA SANCTION n'a pas tardé : le directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (Cnamts), qui s'opposait à la revalorisation du tarif des kinésithérapeutes - votée par le conseil d'administration de la caisse et approuvée par le gouvernement (*Le Monde* du 26 janvier) -, a été relevé de ses fonctions. Gilles Johanet doit être remplacé mercredi 6 février, en conseil des ministres, par Daniel Lenoir, actuel directeur général de la Mutualité sociale agricole, le régime de « Sécu » des agriculteurs.

En choisissant M. Lenoir, 46 ans, un ingénieur agronome passé par l'ENA, le gouvernement joue profil bas. Ancien chef adjoint de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), il a fait une carrière dans le secteur mutualiste, mais il n'a pas un « pedigree » aussi politique que son prédécesseur, qui avait été conseiller de Pierre Mauroy à Matignon avant de devenir l'un des meilleurs spécialistes de la protection sociale au PS et de diriger la Cnamts à deux reprises (1989-1993 et 1997-2002).

Les jours de M. Johanet à la tête de la plus importante caisse de « Sécu » (100 milliards d'euros de prestations, 46 millions d'assurés) étaient comptés depuis son refus d'appliquer la hausse de la valeur de la lettre-clé des kinésithérapeutes, votée le 23 octobre par le conseil d'administration de la Cnamts et agréé le 11 janvier par le ministre de la solidarité, Elisabeth Guigou. Il avait adressé une circulaire aux directeurs des 129 caisses locales pour leur demander de surseoir à cette augmentation tarifaire, en attendant le résultat de l'étude juridique sur une décision dont il contestait la légalité.

M^{me} Guigou n'avait pas d'autre solution que de limoger le directeur

de la Cnamts, un haut fonctionnaire qui est tenu d'exécuter les délibérations de son conseil d'administration et les décisions du gouvernement. M. Johanet se prévalait du soutien du ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, qui critique sévèrement l'absence de véritable maîtrise des dépenses de santé. De fait, cela fait trois ans que l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie (Ondam) voté par le Parlement est largement dépassé.

NOUVELLES GRÈVES DE MÉDECINS

Le nouveau directeur de la caisse nationale va devoir désamorcer le conflit avec les professionnels libéraux, notamment les généralistes, dont certains font la grève des gardes de nuit et de week-end depuis

le 15 novembre. Après celle du 23 janvier, de nouvelles « journées sans toubibs » sont prévues, les 15, 16 et 17 février, à l'appel de 35 coordinations départementales, de l'Union nationale des omnipraticiens français et du Syndicat des médecins libéraux. Selon une enquête réalisée par Taylor Nelson Sofres pour *Panorama du médecin*, 66 % des médecins se disent « pas du tout satisfaits » et 26 % « peu satisfaits » de l'accord entre les caisses et MG-France (minoritaire), qui a porté la consultation à 18,50 euros au 1^{er} février. SOS-Médecins juge cet accord « insuffisant », même s'il ouvre des « pistes intéressantes ».

Jean-Michel Bezat

ECHOS DE CAMPAGNE

POIGNÉE DE MAIN

■ **Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière**, a refusé de serrer la main de Charles Pasqua, lundi 4 février, en arrivant sur le plateau de « Mots Croisés » (France 2). En revanche, le candidat Vert, Noël Mamère, a accepté de poser pour une photo en serrant la main de Jean-Marie Le Pen, son adversaire au « Grand Débat RTL-Le Monde ».

LU, VU, ENTENDU

■ **Noël Mamère** (candidat des Verts) : « Chevenement, c'est un peu trop la France d'avant. » (France 2)

■ **Arlette Laguiller** (candidate de Lutte ouvrière) : « Je ne suis absolument pas gênée que Chirac et Jospin refusent de se déclarer, de toute façon, ils diront la même chose. » (France 2)

■ **Charles Pasqua** (candidat du Rassemblement pour la France) : « La candidature de M. Chevenement a été montée comme une mayonnaise. » (France 2)

■ **François Bayrou** (candidat de l'UDF) : « Chevenement a fait son miel avec ce que Pasqua, Le Pen, Laguiller et tous les autres adversaires de l'euro lui ont apporté. » (France 2)

■ **Vincent Peillon** (porte-parole du PS) : « Jean Saint-Josse est un candidat de droite de plus, et c'est surtout un danger pour les chasseurs qu'il cherche à manipuler. » (Le Parisien)

■ **Guy Bedos** (humoriste) : « S'il perd, Chirac va nous manquer. (...) On a tous peur de perdre un bon client. Pas besoin des Guignols ou de moi, il s'est auto-guignolisé depuis longtemps. » (Libération)

"Sublime." **L'EXPRESS** "Drôle et élégant." **FEMMES** "Jouissif." **LE NOUVEL OBSERVATEUR**
 "Brillant." **MAX** "Un vrai bijou." ★★★ **PREMIÈRE** "C'est trop de bonheur." 🌟🌟🌟 **CINÉ LIVE**

AVEC PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE
GEORGE CLOONEY **MATT DAMON** **ANDY GARCIA** **BRAD PITT** ET **JULIA ROBERTS**

OCEAN'S ELEVEN
FAITES VOS JEUX !

3 CASINOS. 11 BRAQUEURS. 150 MILLIONS DE DOLLARS. PRETS POUR LE JACKPOT ?

WARNER BROS. PICTURES PRESENTE
 UN ASSOCIATION AVEC VILLAGE ROADSHOW PICTURES ET NPV ENTERTAINMENT UN PRODUCTION JERRY WEINTRAUB / SECTION EIGHT
 AVEC GEORGE CLOONEY, MATT DAMON, ANDY GARCIA, BRAD PITT, ET JULIA ROBERTS "OCEAN'S ELEVEN" CASEY AFFLECK, SCOTT CAAN, ELLIOTT GOULD, BERNIE MAC, CARL REINER, COSTUMEUR JEFFREY KURLAND
 MONTAGE STEPHEN MARRIONE, A.C.E. PRODUCTION PHILIP MESSINA, MONTAGE DAVID HOLMES, PRODUCTION R.J. LOUIS, DIRECTEURS JOHN HARDY, SUSAN EKINS ET BRUCE BERMAN, SCÉNARISTE TED GRIFFIN, RÉALISÉ PAR JERRY WEINTRAUB, RÉVISÉ PAR STEVEN SODERBERGH
 © 2001 Warner Bros. Pictures. Tous droits réservés. www.oceans11-movie.com Mot-clé : Oceans 11

TCM TURNER CLASSIC MOVIES CANALSATÉLITE **AOL** **AU CINÉMA LE 6 FÉVRIER** **EUROPE 2**

Laurent Fabius est embarrassé par une réforme du régime de l'imposition des dividendes

Le Medef condamne le dispositif et juge « inadmissible » qu'il s'applique à 2001. Bercy entend se montrer souple et assure que ceux qui ont perçu des dividendes bénéficieront de l'avoir fiscal

LAURENT FABIUS, qui se veut l'homme de la « gauche moderne » – celui qui se bat notamment pour l'attractivité de la France et la stabilité de l'environnement fiscal des entreprises –, a parfois du mal à être cohérent. Ainsi, une instruction fiscale datée du 28 décembre remet en cause, à compter du 1^{er} janvier 2001, le régime de l'avoir fiscal pour les distributions de dividendes exceptionnels.

Le Medef a vivement réagi dans une lettre du 16 janvier adressée au directeur général des impôts, François Villeroy de Galhau, et au directeur du cabinet de M. Fabius, Bruno Crémel. Pour l'organisation patronale, « les impacts économiques et financiers de ce texte pour les entreprises, les institutions financières et les particuliers sont importants et soulèvent un émoi général (...). Il est par ailleurs tout à fait inadmissible que le nouveau dispositif soit rétroactif, ce qui montre, une fois de plus, le peu de cas que fait l'administration de la nécessaire sécurité juridique dans laquelle devraient pouvoir opérer les entreprises. »

Le Medef et M. Fabius ont ceci en commun qu'ils regrettent les trop fréquents changements de la loi en France, qui placent les entreprises dans un univers juridique instable. Dans ce contexte, ils réfutent toute rétroactivité de la loi fiscale, arguant que les entreprises doivent savoir quel est l'état de la loi et de la réglementation fiscales quand elles prennent des décisions.

Le ministère des finances a beau dire que l'instruction fiscale du 28 décembre n'est pas rétroactive « dans la mesure où le fait générateur de l'impôt, c'est les revenus au 31 décembre », l'argument n'est pas extrêmement percutant. « Je comprends bien que cela puisse être perçu ainsi, même si, juridiquement, il n'y a pas rétroactivité », admet un conseiller de M. Fabius, qui reconnaît également que la parution d'une instruction fiscale, le 28 décembre, « entre Noël et le jour de l'an », n'est pas ce que l'on fait de plus transparent dans l'administration.

Fallait-il donc se précipiter pour

faire paraître cette instruction avant la fin de l'année ? Il s'agissait de se mettre en conformité avec un arrêt du Conseil d'Etat du 26 février 2001, qui donne une nouvelle définition du dividende et donc de l'avoir fiscal, qui permet d'éviter la double imposition du bénéfice entre l'entreprise et son

même été assortis de l'avoir fiscal. L'Etat aurait donc perdu sur les deux tableaux. Ce qui aurait pu représenter des centaines de millions d'euros. »

Certes. Mais l'instruction fiscale ne se contente pas de mettre en place des garde-fous. Elle restreint le champ de l'avoir fiscal et doit

perdre budgétaire très importants pour l'Etat », admettent pourtant que, « a priori, très peu d'entreprises ont décidé des distributions qui sont concernées par l'arrêt du Conseil d'Etat. A ce stade, j'en ai identifié deux ».

Dans ce contexte, l'administration fiscale, malgré l'existence de cette instruction, va se montrer souple. Elle affirme qu'en dépit de cette définition plus restrictive des dividendes les sommes exceptionnelles distribuées par les entreprises bénéficieront encore en 2002 de l'abattement sur les dividendes de 1 220 euros pour une personne seule et de 2 440 euros pour un couple. Pour la suite, il faudra réfléchir, explique-t-on Bercy.

Le ministère assure que les contribuables qui ont perçu des dividendes au titre de 2001, qu'ils soient exceptionnels ou pas, bénéficieront de l'avoir fiscal. Ce qui revient de facto à établir une période transitoire en 2002 pour l'application de l'instruction fiscale et à lui ôter son caractère rétroactif. Et à reconnaître que c'était bel et bien une erreur.

Virginie Malingre

La croissance un peu inférieure à 2 % en 2002

Laurent Fabius annoncera, jeudi 7 février, devant la Commission économique de la nation, ses nouvelles prévisions économiques pour 2002. Le ministre de l'économie et des finances sait depuis plusieurs semaines que le scénario sur lequel il a construit son budget 2002 – et qui prévoit une croissance de 2,5 % – n'est pas réaliste.

Le ralentissement américain depuis un an et les attentats du 11 septembre lui ont enlevé toute crédibilité. L'ensemble des économistes table en moyenne sur une croissance de 1,5 % cette année. Le ministre devrait choisir d'annoncer un chiffre légèrement supérieur, mais qui resterait sous le seuil des 2 %.

actionnaire. Pour la haute juridiction administrative, il y a dividende lorsque leur distribution a été décidée par l'assemblée générale qui statue sur les comptes de l'entreprise. Lorsque c'est une assemblée générale extraordinaire qui décide de la distribution de revenus exceptionnels, le Conseil d'Etat considère qu'il ne s'agit plus de dividendes. Dans ces cas-là, ils ne bénéficient plus de l'avoir fiscal (qui représente 50 % de la somme distribuée aux personnes physiques et 15 % de celle touchée par une personne morale).

DIFFICULTÉS TECHNIQUES

L'entreprise qui distribue ces revenus exceptionnels n'est alors plus soumise au précompte, c'est-à-dire à l'impôt que paient les sociétés sur les sommes qu'elles distribuent avec avoir fiscal et qui ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés. « C'est pour cela qu'il nous fallait prendre une instruction au plus vite », explique-t-on à Bercy : « Si nous ne l'avions pas fait, les entreprises qui ont payé un précompte sur les sommes qu'elles ont pu distribuer le 30 mai 2001 nous en auraient demandé le remboursement, en se référant à l'arrêt du Conseil d'Etat. Pour autant, les dividendes concernés auraient quand

donc être appliquée dans ce sens. Ce qui pose des difficultés techniques aux entreprises qui, compte tenu des délais impartis, ne seront pas en mesure de respecter ces contraintes pour 2001. Qui plus est, ces mêmes personnes qui, à Bercy, disent que, sans cette instruction fiscale, « il y aurait eu des risques de

Philippe de Villiers se rapproche de Jean-Pierre Chevènement

L'ÉVENTUALITÉ d'un ralliement de Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, à Jean-Pierre Chevènement se précise. Les deux hommes, malgré leurs démentis, ont effectivement dîné ensemble le 15 janvier pour étudier les conditions de ce rapprochement. Le président du conseil général de Vendée devrait faire connaître sa décision le 17 février, date symbolique de la fin de la double circulation des francs et des euros. Interrogé sur France-Inter, mardi 5 février, Max Gallo, responsable du Pôle républicain, a précisé : « Peu importe d'où l'on vient, l'essentiel est de savoir où l'on va. Ce qui unit les deux hommes, c'est la préoccupation de la nation. Nous sommes des Bleus, Villiers est un Blanc. Mais en 1940, autour du général de Gaulle, il y avait des monarchistes, des cacouards et des gens du Front populaire. C'est ça un rassemblement. »

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : l'érosion des intentions de vote en faveur de Jacques Chirac se confirme** dans la dernière enquête Ipsos, réalisée les 1^{er} et 2 février auprès d'un échantillon de 925 personnes. Crédité de 23 % au premier tour, le président de la République baisse de 3 points en une semaine (à l'instar des sondages IFOP et CSA), tandis que Lionel Jospin le rejoint à 23 % (+1). Jean-Pierre Chevènement est stable, à 12 %, et Jean-Marie Le Pen est crédité de 8 %. Au second tour, l'écart se resserre, M. Chirac ne recueillant plus que 51 % des intentions de vote.

■ **DOM : Jean-Pierre Chevènement, qui achevait lundi 4 février une visite en Guadeloupe**, s'en est pris à ses deux rivaux à l'élection présidentielle : « Ce qu'on a fait pour la Corse, Chirac n'a rien trouvé de mieux que de le reproduire outre-mer, en annonçant à tout-va des statuts à la carte, et il est bien triste de voir que Jospin lui a emboîté le pas en proposant des statuts différenciés. »

■ **PARTI SOCIALISTE : un militant des Bouches-du-Rhône**, Patrick Nofri, a annoncé, mardi, sa candidature à l'investiture du Parti socialiste à l'élection présidentielle. Agé de 46 ans, ancien militant d'extrême gauche et candidat des Verts aux élections législatives de 1993, M. Nofri, instituteur à Marseille, est membre du PS depuis 1996. Les candidatures à cette primaire doivent être déposées entre le 18 et le 28 février.

La réforme des fonds secrets a fait sensiblement baisser les revenus des ministres

Le prochain gouvernement devra y remédier

LES MINISTRES devront se serrer la ceinture jusqu'à la fin de la législature. Depuis le mois de janvier, ils gagnent en effet moins d'argent et devront subir ce régime sec encore quelques mois. Ce n'est pas que les caisses de l'Etat soient vides au point de ne plus pouvoir les rémunérer. C'est que Lionel Jospin en a décidé ainsi, préférant laisser au prochain gouvernement le soin de trancher la question du salaire des ministres, qu'il a estimée politiquement délicate à quelques mois des élections. Le premier ministre leur a annoncé cette décision lors d'une réunion, le 17 janvier.

C'est à la réforme des fonds secrets que les membres du gouvernement doivent ce changement de situation. Depuis le 1^{er} janvier 2002, les ministres, y compris le premier d'entre eux, ne disposent plus d'enveloppes en liquide pour s'accorder, ou octroyer aux membres de leurs cabinets, des suppléments de salaires. Ces sommes qui étaient distribuées en toute opacité, et qui n'étaient soumises ni à l'impôt sur le revenu ni aux charges sociales, ont disparu.

Il était initialement prévu que cette mesure soit sans conséquence pour la rémunération des ministres et de leurs équipes. Des primes officielles, fiscalisées et soumises à cotisations sociales, devaient remplacer le manque à gagner. Cela est bien le cas pour les membres des cabinets ministériels. En revanche, rien n'a été fait pour les ministres eux-mêmes, qui enregistrent une perte de revenus, même si leur rémunération officielle (80 798 euros brut par an pour un

secrétaire d'Etat et 91 469 euros brut par an pour un ministre) n'a pas bougé. Ils ont perdu leur « argent de poche », dit-on à Matignon, sans pour autant voir leur rémunération officielle augmenter, M. Jospin n'ayant pas voulu décider maintenant.

PRIME DÉFISCALISÉE

Florence Parly, la secrétaire d'Etat au budget, proposait de s'aligner sur le modèle allemand, c'est-à-dire de réévaluer les salaires des ministres de telle sorte qu'ils soient supérieurs à la rémunération du plus haut fonctionnaire de l'Etat, en l'occurrence le vice-président du Conseil d'Etat, qui gagne 137 000 euros par an. Inquiets de la manière dont l'opinion publique percevrait une augmentation des salaires ministériels, d'autres ministres préféraient conserver leur rémunération et se voir attribuer des primes qui, à l'exemple de celles perçues par les parlementaires, seraient défiscalisées.

Les députés ont aujourd'hui un traitement fixe de 4 878 euros par mois, auquel s'ajoute une prime défiscalisée de 5 335 euros correspondant aux frais de mandat (secrétariat, réception, etc). Argument avancé : les ministres sont souvent issus des rangs des élus et doivent donc, à ce titre, faire face à des dépenses, comme les parlementaires. Augmenter les salaires des ministres ou bien leur accorder une prime défiscalisée ? M. Jospin a préféré ne pas trancher. L'une des premières tâches de son successeur sera de prendre une décision.

V. Ma.

MAIS LE PLUS SURPRENANT, C'EST QUE LE FORFAIT INTERNET ILLIMITÉ EST GRATUIT PENDANT 3 MOIS.*

Le forfait internet illimité Primo de Noosnet est gratuit les 3 premiers mois si vous vous abonnez à Noostv et l'installation à domicile est offerte jusqu'au 6 mars.

N° Vert 0 800 114 114 www.noos.fr

Appel gratuit depuis un poste fixe

*Offre valable pour toute souscription de 2 mois minimum à Noosnet Primo + Noostv, par un nouveau client, effectuée entre le 14/01/02 et le 6/03/02. Les 3 mois offerts s'entendent le mois en cours de l'installation + 2 mois suivants. Hors coût de garantie du modem suite du terminal numérique 179 € soit 191,191 € par matériel. Voir conditions détaillées sur le site ou en magasin. Offre disponible uniquement sur les réseaux Noos de Paris et Région Parisienne.

SOCIÉTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

Les **JOURNÉES INTERNATIONALES** de prévention du **SUICIDE**, qui se tiennent à Paris du 4 au 7 février, mettent cette année l'accent sur les conséquences des licenciements, des restructurations ou du harcè-

lement moral dans l'entreprise sur l'équilibre psychologique des **25-44 ANS, TRANCHE D'ÂGE LA PLUS CONCERNÉE** par le suicide. Le médecin du travail d'un cadre d'EDF, qui s'était suicidé à la suite d'une

dépression, a obtenu pour la première fois que les difficultés de l'employé soient reconnues comme maladie professionnelle. Le risque est particulièrement élevé chez les **JEUNES HOMOSEXUELS**, souvent

encore victimes d'une stigmatisation. La France est toujours parmi les pays européens où le taux de suicides chez les **PERSONNES ÂGÉES** est le plus élevé (3 000 chez les plus de 65 ans en 1998).

Les suicides sont de plus en plus souvent liés à la vie professionnelle

Les Journées internationales de prévention du suicide, qui se tiennent à Paris du 4 au 7 février, mettent l'accent sur les conséquences des licenciements, des restructurations d'entreprises ou du harcèlement moral sur le lieu de travail sur l'équilibre psychologique des 25-44 ans, tranche d'âge la plus menacée

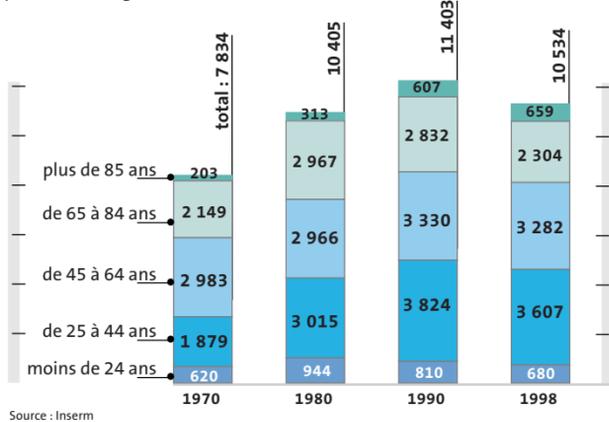
EN FRANCE, comme dans de nombreux autres pays, c'est parmi les 35-44 ans que le plus de suicides sont accomplis, aussi bien par les hommes que par les femmes. Signe d'une préoccupation croissante à l'égard d'un phénomène touchant ainsi directement la population active, les journées internationales francophones et latines pour la prévention du suicide, qui se tiennent à Paris du 4 au 7 février, abordent le sujet avec une contribution de Christian Larose, président de la section travail du Conseil économique et social (CES).

Evoquant la perte de sens du travail dilué « dans l'anonymat, au rythme des restructurations de société, des reprises successives, des choix stratégiques qui s'accompagnent de peu d'explication », Christian Larose souligne également le lourd retentissement de la privation d'emploi : « Toxicomanies, accès de violence, tentatives de suicide, suicides réussis signalent alors la souffrance de ces individus dépossédés, humiliés. » Comme le rappelle dans son ouvrage *La France du suicide* (éditions Stock) le professeur Michel Debout, président de l'Union nationale pour la prévention du suicide (UNPS), organisatrice de ces journées internationales : « Il faut que [le chômeur] soit aidé et soutenu sur le plan médico-psychologique, mais s'il y a une médecine du travail, il n'existe pas de médecine du chômage. »

Dans son secteur d'activité professionnelle, le textile-habillement-cuir, Christian Larose a recensé quarante tentatives de suicide en huit ans. « Notre secteur connaît

LES 25 À 44 ANS RESTENT LES PLUS CONCERNÉS

Evolution de la mortalité par suicide, en France par tranche d'âge



Source : Inserm

2 000 licenciements par mois. Nous avons un Vilvorde par mois depuis dix ans. », a-t-il expliqué au Monde. Il cite plusieurs suicides récents : ceux de deux salariés de Levi's, âgées de moins de 40 ans, après un conflit social dans l'entreprise, et celui, il y a deux semaines, d'un employé d'une usine de chaussures à Cholet (Maine-et-Loire). Ce dernier s'est tiré un coup de fusil de chasse en pleine tête devant la porte de son usine, en laissant une lettre motivant son geste par son changement de statut dans l'entreprise.

Le suicide lié au travail n'est « pas un phénomène nouveau, avance Christian Larose, mais il s'est

accentué ces dernières années. Le désespoir de salariés frappés par des restructurations ou des licenciements les pousse de plus en plus à des réactions brutales. »

« HARCÈLEMENT MORAL »

Le secteur public est loin d'être à l'abri. « Du fait que les tensions et les conflits dans l'entreprise ne peuvent aboutir aussi facilement à des licenciements que dans le privé, le harcèlement moral dure même plus longtemps dans le secteur public », estime-t-il. Du stress au travail jusqu'au harcèlement moral, les salariés sont soumis à de multiples pressions. « Des salariés abusivement mis en concurrence, des membres de

la maîtrise ou de l'encadrement objets de sollicitations excessives de l'organisation du travail peuvent développer une hyperactivité professionnelle jusqu'à ne plus pouvoir tenir », analyse le docteur Dominique Huez, vice-président de l'association Santé et médecine du travail. Pour lui, « mises au placard, marginalisation ou exclusion peuvent être responsables de dépressions, de décompensations psychiatriques brutales, de tentatives de suicide, de troubles psychosomatiques importants ou de consommation de psychotropes, légaux ou illégaux ».

Travaillant sur les données, certes locales, de la caisse primaire d'assurance-maladie de Saint-Etienne concernant des personnes qui se sont suicidées, le professeur Michel Debout a constaté que trois hommes sur dix avaient auparavant bénéficié d'une exonération du ticket modérateur dans le cas d'une affection de longue durée (ALD), dont un tiers correspondait à une pathologie psychiatrique. Cette proportion s'élevait à six sur dix pour les femmes et dans plus de trois quarts des cas l'ALD correspondait à une pathologie psychiatrique. Des chiffres élevés dans les deux cas par comparaison aux 9 % de la population globale des assurés sociaux présentant une ALD. « L'affection de longue durée, qu'elle soit liée à une pathologie somatique ou plus encore psychiatrique, est un bon indicateur du risque de mort par suicide », conclut le professeur Debout.

Pour tenter de répondre au phénomène, Christian Larose avance un certain nombre de propositions.

Il suggère de réviser le code du travail pour exiger, en cas de cession d'une société, la « coresponsabilité du vendeur pendant une durée minimale de deux ans ». De même, il souhaite la « réhabilitation du médecin du travail dans une optique de prévention » et estime que « mieux sensibilisé à la prévention du suicide, [le directeur des relations

des actes de harcèlement moral ne s'est pas encore accompagnée d'une reconnaissance des pathologies qu'ils peuvent induire, note le docteur Huez. Il n'y a pas de tableau spécifique des maladies professionnelles concernant la santé psychique ». De ce fait, il prône la déclaration des « dépressions professionnelles en maladie à caractère profes-

Un risque plus élevé chez les jeunes homosexuels

Dans un rapport sur « Le risque de suicide chez les jeunes à orientation sexuelle non conventionnelle », qui vient de paraître, l'association Homosexualités et socialisme s'étonne qu'aucune étude spécifique n'ait encore été réalisée en France sur ce thème. Aux Etats-Unis, des chercheurs ont démontré depuis dix ans que les jeunes garçons homosexuels, notamment, encouraient (selon les études) un risque cinq à quatorze fois plus élevé de se suicider que leurs camarades hétérosexuels. Ce décalage serait lié à la stigmatisation d'une telle orientation sexuelle.

D'où, selon Homosexualités et socialisme, l'importance de la lutte contre l'homophobie pour prévenir le suicide des jeunes : il s'agit d'agir contre l'homophobie en milieu scolaire ; d'informer les professionnels et bénévoles travaillant en contact avec les jeunes dans les secteurs parascolaires et sociaux ; d'inciter à l'édition d'ouvrages pour la jeunesse abordant « les difficultés et les joies de se découvrir gay »...

humaines] devient l'un des acteurs possibles ». En cas de reprise, mais plus largement « pour permettre un espace d'écoute et éviter les dérapages », Christian Larose propose de créer une « cellule psychologique rassemblant médecins et psychologues rémunérés par la société pour soutenir et accompagner les salariés ».

Des textes législatifs ont été adoptés en 1994 contre le harcèlement sexuel et, en décembre 2001, contre le harcèlement moral, avec des peines d'un an d'emprisonnement pour les auteurs de tels actes. Cependant, « cette reconnaissance

sionnel avec l'accord de la victime », afin de « donner acte et de chercher à prévenir en permettant au sujet et parfois à la communauté de travail de se réapproprier le sens des événements ».

Une manière de rompre le silence qui les entoure le plus souvent, surtout en cas de décès. Silence de l'employeur, mais aussi silence des organisations syndicales et des médecins du travail, littéralement « sidérés » par le suicide d'un salarié de l'entreprise.

Paul Benkimoun

En France, plus de 10 000 morts par an

● **Chiffres.** Toutes les trois secondes, dans le monde, une tentative de suicide a lieu, avec pour résultat en moyenne un mort toutes les quarante secondes, selon l'Organisation mondiale de la santé. 57 % des suicides sont accomplis par des personnes de moins de 44 ans.

● **Sexe.** Hormis dans les zones rurales de la Chine, où les femmes se suicident 1,3 fois plus que les hommes, le taux de suicide est partout plus élevé dans la population masculine. La moyenne mondiale est de 16 suicides pour 100 000 habitants. Elle atteint 30 pour 100 000 dans les pays baltes. La Chine compte à elle seule 20 % des suicides mondiaux.

● **Tentatives.** En France, on recense annuellement 160 000 tentatives de suicide et 10 534 décès de ce fait (chiffres les plus récents, datant de 1998). Le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les 15-24 ans, après les accidents de la route, et la première chez les 25-34 ans. A l'inverse de la mortalité par suicide, la plupart des tentatives (70 %) sont le fait de femmes, avec le plus souvent la prise de médicaments.

● **Dépression.** La dépression concerne tous les ans au moins 4,7 % de la population française, soit près de 3 millions de personnes. Si on considère la prévalence sur la vie entière, 17 % à 19 % de la population souffre de dépression majeure nécessitant une prise en charge médicale au cours de la vie. De 50 % à 70 % des dépressions seraient non traitées.

« Un lien direct et essentiel entre le décès de l'intéressé et son travail »

LE 20 MARS 2001, Robert Chapouly, directeur adjoint d'EDF-GDF Services (EGS) Franche-Comté Sud, se suicidait. La veille, avec son accord, le médecin du travail, le docteur Paul Maurin, avait effectué une déclaration de maladie à caractère professionnel pour la dépression dont souffrait M. Chapouly. Le 11 octobre 2001, la caisse primaire d'assurance-maladie de Besançon signifiait à l'entreprise l'avis du comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles, qui estimait qu'« il existe un lien direct et essentiel entre le décès de l'intéressé et son travail », une décision sans précédent. Dans son courrier, la caisse précisait qu'il y avait « lieu de prendre en charge la maladie dont Monsieur Robert Chapouly était atteint ».

A la demande de l'inspection médicale du travail, le docteur Paul Maurin formula, le 26 novembre 2001, un avis médical, dont il transmettait copie au directeur de l'EGS Franche-Comté Sud, ainsi qu'aux représentants du personnel. Dans une lettre datée du 11 décembre et qui sera portée le jour même à la connaissance de tout le personnel de l'établissement de France-Comté

Sud, le président d'EDF, François Roussely, évoquait sa « vive émotion » et assurait l'ensemble des agents du centre de sa « sympathie », mais il critiquait « la divulgation de l'avis d'un médecin du travail, comme sa diffusion par une organisation syndicale » qui, selon lui, « ne sont ni régulières ni opportunes, puisque ce document est naturellement protégé par le secret professionnel ». Tout en décidant de ne pas contester, sans y acquiescer, la qualification retenue par la caisse d'assurance-maladie, le président d'EDF assurait qu'il tirerait « les conséquences de l'inadmissible violation du secret professionnel, dont chaque agent pourrait d'ailleurs être un jour victime à son insu ».

« OBLIGATIONS DÉONTOLOGIQUES »

Un point de vue que le docteur Maurin a contesté, estimant de plus que la lettre du président d'EDF et son affichage lui semblent « de nature à porter gravement atteinte à [son] intégrité professionnelle et plus généralement à jeter le discrédit sur la médecine du travail ». Il en fait part au conseil départemental de l'ordre des médecins du Doubs, dont le président précise dans sa

réponse datée du 10 janvier 2002 : « La référence à la violation du secret professionnel relève d'une ignorance des dispositions relatives au secret médical et à ses dérogations dans le cas d'antécédents d'accident du travail ou de maladie professionnelle. Le médecin du travail qui procède à une déclaration de maladie à caractère professionnel dans les formes prévues par la loi ou avec l'accord de l'intéressé, ne fait que répondre à ses obligations déontologiques et son devoir de médecin. »

Dans son avis médical, le docteur Maurin rapportait qu'il avait constaté, le 20 décembre 2000 au cours d'une réunion, « les difficultés de concentration de M. Chapouly ». Informé par lui de son « état de grande fatigue », le docteur Maurin l'avait reçu en consultation le jour même. M. Chapouly avait exposé à cette occasion « les difficultés professionnelles auxquelles il [était] confronté » et parlé d'« objectifs de gestion paradoxaux, voire contradictoires », et de la lourdeur de sa charge de travail. M. Chapouly estimait « intolérable » l'appréciation de sa hiérarchie et parlait d'« insulte à son travail ».

Le docteur Maurin écrit avoir constaté

qu'« à ce moment, M. Chapouly présente déjà les signes annonciateurs d'une maladie dépressive ». La maladie s'était installée, malgré un traitement rapidement institué et les congés de fin d'année. M. Chapouly bénéficiait le 10 janvier 2001 d'un arrêt de travail, mais « l'évolution de sa maladie sous traitement médical est marquée par la survenue de tendances suicidaires ». Après une première tentative de suicide, M. Chapouly est hospitalisé le 6 mars 2001 à l'hôpital psychiatrique de Novillars.

Le docteur Maurin lui rend visite lors de cette hospitalisation où son état semble s'être amélioré et affirme que M. Chapouly lui « confirme dans les mêmes termes que lors de notre premier entretien l'origine exclusivement professionnelle de sa maladie ». Dans son avis médical, le docteur Maurin indique que « l'overdose de travail est évidente ». Il conclut ainsi : « M. Chapouly semble avoir été victime de l'incohérence des objectifs, de la mauvaise organisation du travail, d'un système pervers de management et... de son dévouement. »

P. Be.

La France en tête des pays européens pour le suicide des personnes âgées

« C'est un phénomène constamment sous-évalué et banalisé », estime le professeur Blond, psychiatre spécialisé

QUAND le suicide des jeunes indigne, celui des personnes âgées provoque peu d'émoi. Près de 3 000 personnes de plus de 65 ans se sont pourtant suicidées en 1998. « C'est un phénomène constamment sous-évalué et banalisé. Pourtant, les chiffres sont accablants, et la France reste l'un des pays dits évolués qui suicide le plus ses vieillards, dans une certaine indifférence », souligne le professeur Jean-Claude Blond, responsable de la psychia-

trie du sujet âgé dans l'Ain. En France, le taux de suicide des hommes âgés de 65 à 74 ans est d'environ 50 pour 100 000 habitants. Ce taux se situe entre 20 et 30 pour 100 000 aux Etats-Unis, au Canada et au Japon. Et l'Autriche (55 pour 100 000 habitants) est le seul pays européen qui devance la France. Même quasi-record français pour les plus âgés, les hommes de 75 ans et plus : leur taux de suicide atteint 98 pour 100 000, seulement dépassée par celui de l'Autriche (121 pour 100 000). Les taux de suicide des femmes âgées françaises se situent davantage dans la moyenne européenne, mais dans la partie haute de cette fourchette.

DES MOYENS RADICAUX

Particulièrement déterminées dans leur passage à l'acte suicidaire, les personnes âgées utilisent des moyens radicaux (noyade, pendaison, défenestration, arme à feu...). La première tentative de sui-

cide est le plus souvent fatale, surtout chez les hommes. Passés 65 ans, le rapport entre tentative de suicide et mort par suicide est de pratiquement une tentative de suicide pour un suicide masculin « réussi », et de trois tentatives pour un suicide féminin – alors qu'à 20 ans on compte 22 tentatives pour un suicide masculin.

Les études manquent pour expliquer cette spécificité française de la fréquence des suicides aux troisième et quatrième âges. Contrairement au suicide des jeunes, sur lequel nombre de chercheurs se sont penchés récemment, celui des plus âgés est accueilli avec un certain fatalisme. « On a du mal à le considérer comme anormal, note Michel Debout, professeur de médecine légale au CHU de Saint-Etienne (Loire) et auteur de *La France du suicide* (Stock, 2002). Il y a toujours cette idée qu'à cet âge le suicide est une sorte de geste d'euthanasie que l'on s'appliquerait

à soi-même. Chacun de nous veut penser que cela lui sera possible... Les Français, dans leur majorité, admettent qu'au terme d'une vie dont on ne peut plus rien attendre d'autre que le prolongement des douleurs, la mort provoquée peut être un choix légitime. »

« DÉSARROI »

Pourtant, tient-il à préciser, même chez les vieillards, le suicide n'est pas forcément l'expression d'un choix lucide. « Il est souvent lié au désarroi, à l'abandon, à la dépression, à l'enfermement dans une souffrance physique et psychologique. Il est l'expression d'un non-choix, d'un tunnel dont on ne peut sortir. » Comme pour les maltraitances (*Le Monde* du 23 janvier 2002), le regard porté, en France, sur le vieillissement compte sans doute pour beaucoup dans le fort taux de suicide des personnes âgées. « On valorise les valeurs de

jeunesse. Le vieillissement, c'est nécessairement la déchéance, la décrépitude. Cela peut être ressenti par la personne âgée qui finit par se culpabiliser elle-même d'être vieille », poursuit le professeur Debout.

Aussi douloureuse que la crise d'adolescence, l'étape obligée de la crise du vieillissement, de la renonciation à l'illusion d'immortalité, peut, elle aussi, mener au suicide, surtout si elle s'accompagne d'une confrontation à la maladie. Car les symptômes de dépression, chez la personne âgée, ne sont pas toujours diagnostiqués. Selon le professeur Debout, « quand une personne âgée parle de sa mort, on trouve ça normal. Elle est "en âge de mourir" » : « Le comportement dépressif du sujet âgé est communément admis, comme si la dépression faisait partie du processus de vieillissement. »

Pascal Krémer

AVIS À CANDIDATURE

Conformément à l'article L622-17 du Code de commerce, M^{me} SCARFOGLIERO Henri, liquidateur, 5, rue Puy-de-la-Bâtie 42600 MONTBRISON (tél. 04 77 58 31 22 – fax 04 77 58 76 42) suscite des offres d'acquisition de l'unité de production d'une entreprise de forge, estampage, mécanique générale, la SA FORGES DE LA BECQUE et SA BECQUE INVESTISSEMENT (42 ANDREZIEUX BOUTHEON).

Tout acquéreur éventuel doit présenter une offre au liquidateur selon les conditions prescrites par la loi au plus tard le vendredi 15 février 2002 minuit, cachet de la poste faisant foi.

Les juges d'instruction referment le dossier de l'affaire Elf après sept années d'enquête

Outre l'ancien PDG, Loïk Le Floch-Prigent, et son bras droit, Alfred Sirven, 42 personnes ont été mises en examen. Le procès de ces détournements pourraient se tenir l'an prochain

L'INSTRUCTION de l'affaire Elf, après plus de sept ans de procédure, est close : les juges ont adressé, lundi 4 février, un courrier aux quarante-deux mis en examen pour leur notifier la fin de leurs investigations dans cet énorme dossier – près de 300 tomes de procédure sur le détournement de plusieurs centaines de millions d'euros des caisses du groupe pétrolier français. Les parties ont désormais vingt jours pour réclamer de nouveaux actes d'instruction, avant que le parquet prenne ses réquisitions et que les magistrats décident qui sera renvoyé devant le tribunal. Le procès ne devrait pas avoir lieu avant 2003.

L'instruction, ouverte en août 1994 pour « abus de biens sociaux et abus de confiance », tourne autour de trois fortes personnalités : Loïk Le Floch-Prigent, PDG d'Elf de 1989 à 1993, mis en examen une première fois le 4 juillet 1996, puis à trente-deux autres reprises par la suite ; André Tarallo, le « Monsieur Afrique » d'Elf ; Alfred Sirven, l'ancien directeur des affaires générales, en fuite aux Philippines, mais interpellé le 2 février

2001, au beau milieu du procès de Roland Dumas. L'affaire Dumas est le premier et le seul volet de l'affaire jugé, après la dénonciation anonyme d'avantages conséquents accordés par Elf à Christine Deviers-Joncour, la compagne parisienne de Roland Dumas, l'ancien président du Conseil constitutionnel.

HYPOTHÈSE « UBUESQUE »

L'affaire reste pleine de tiroirs. Du premier est sorti un ami de Loïk Le Floch-Prigent, Maurice Bidermann, un gros industriel du textile : c'est au vu d'un rapport de la Commission des opérations de Bourse (COB) sur les conditions de renforcement du groupe Bidermann par Elf-Aquitaine qu'une instruction a été confiée à la juge Eva Joly, bientôt rejointe par Laurence Vichniévsky, qui est aujourd'hui remplacée par Renaud Van Ruymbeke. Loïk Le Floch-Prigent n'a cessé de contester avoir détourné de l'argent, a jugé « ubuesque » l'hypothèse de son « enrichissement personnel » et a souligné qu'il n'avait pas, lui, de comptes en Suisse. Si Alfred Sirven, son homme de confiance, et

Maurice Bidermann, l'ami américain, se sont servi de fonds piochés dans les caisses d'Elf, c'était peut-être à son profit, mais en tout cas « à son insu ».

Ainsi, des enquêtes en Suisse ont révélé qu'un compte d'Alfred Sirven avait été débité, en 1991, de 2,5 millions de francs pour contribuer à l'achat du château dans l'Orne du patron d'Elf. Et l'une des premières opérations obscures mises en lumière par l'instruction a été le versement, en 1992, de 12 millions de francs à l'ex-épouse de Loïk Le Floch-Prigent, au moment de leur divorce. L'argent avait été crédité sur un compte ouvert aux Etats-Unis par Maurice Bidermann, qui avait remis les fonds à la divorcée. Discret viatique destiné à la « dédommager », avait indiqué Alfred Sirven, qui a aimablement précisé que les fonds n'avaient « pas été virés à la demande de M. Le Floch-Prigent ». Mais l'hypothèse d'une association occulte entre l'ancien PDG d'Elf et son homme de confiance a peu à peu pris du corps. Les juges, en condamnant, en mai 2001, dans l'affaire Dumas,

l'ancien patron d'Elf à trois ans et demi d'emprisonnement, ont longuement souligné sa « proximité » avec Alfred Sirven et leur « stratégie commune ».

Loïk Le Floch-Prigent avait alors dénoncé un « système » de financement occulte des partis, principalement voué, selon lui, au RPR. André Tarallo a lui aussi évoqué « des financements politiques français effectués par Elf », en assurant que c'était Alfred Sirven qui le lui avait dit. La piste n'a en fait jamais pu être sérieusement étayée, en dehors de la prise en charge, par une filiale genevoise d'Elf, de salaires versés en Suisse à des proches de François Mitterrand et de Charles Pasqua, ainsi que de l'ancien ministre (RPR) Jean-Jacques de Peretti et de l'ex-député européen (DL) Yves Verwærde. Alfred Sirven, après avoir assuré avoir de quoi « faire sauter vingt fois » la République, a reconnu plus platement, en décembre 2001, avoir touché sa part de commissions occultes, pour ses faux frais.

Franck Johannès

Affaire Falcone : les avocats de Jean-Christophe Mitterrand demandent un non-lieu

LES AVOCATS de Jean-Christophe Mitterrand, M^e Jean-Pierre Versini-Campinchi et Rémy Wilner, ont déposé, lundi 4 février, une demande de non-lieu en faveur de leur client. Mis en examen le 21 décembre 2000 dans l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola pour « recel d'abus de biens sociaux, recel d'abus de confiance, complicité de commerce d'armes illicite, trafic d'influence et trafic d'influence aggravé », le fils aîné de l'ancien président de la République avait été placé en détention provisoire avant d'être remis en liberté, le 11 janvier 2001.

Dans leur requête, les avocats de M. Mitterrand contestent point par point les incriminations retenues par les juges d'instruction Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez contre leur célèbre client. Ils estiment ainsi infondées les poursuites pour « abus de biens sociaux » engagées après que la justice ait découvert que M. Mitterrand avait perçu sur un compte suisse, en 1997 et 1998, 1,8 million de dollars (1,98 million d'euros) en provenance de Brenco Trading Limited (BTL) et, en 1999, 300 000 dollars (330 000 euros) de Brenco Group Limited (BGL), deux sociétés de l'homme d'affaires Pierre-Joseph Falcone. Devant les enquêteurs,

M. Mitterrand – qui a également perçu des espèces et divers avantages provenant de M. Falcone – avait déclaré que la majeure partie de ces virements avait rétribué ses « conseils sur l'évolution de la situation politique et régionale de l'Angola ».

Les deux sociétés visées, BTL et BGL, filiales de Brenco France, ont leur siège social dans l'île de Man et aux îles Vierges. Or, « les dispositions réprimant l'abus de biens sociaux sont inapplicables aux sociétés de droit étranger », observent les deux avocats, qui ajoutent que ce délit est



« Etre accusé sans preuve de trafic d'influence et de trafic d'armes constitue une insulte à l'intelligence »
J.-C. MITTERRAND

« inconnu du droit de l'île de Man et des îles Vierges britanniques ». Il en est de même, constatent-ils, en Slovaquie, siège de ZTS-Osos, la société qui a vendu pour 633 millions de dollars (696 millions d'euros) d'armes au gouvernement angolais en 1993 et 1994 et dont M. Falcone était le mandataire. Les magistrats soupçonnent le groupe Brenco

d'avoir servi de paravent, en France, à ZTS-Osos. Quant au délit de « recel d'abus de confiance », M^e Versini-Campinchi et Wilner assurent qu'il n'est pas constitué au motif que l'enquête « n'a pu établir un quelconque détournement [commis par M. Falcone] au préjudice de la société ZTS-Osos ». « L'inexistence du délit d'abus de confiance emporte ipso facto l'absence d'un quelconque délit de recel », affirment-ils.

QUALIFICATION INFONDÉE

Les deux avocats contestent également la qualification de « complicité de commerce d'armes illicite » retenue contre M. Mitterrand. « Aucune pièce du dossier ne démontre une quelconque intervention de Jean-Christophe Mitterrand dans les activités de commerce d'armes », indiquent-ils, ajoutant que, « au contraire, une telle intervention est totalement ignorée » des quelque 200 personnes interrogées au cours de l'enquête. Les défenseurs de M. Mitterrand observent, de plus, que les fonds qu'il a perçus ont été « plus de cinq ans après les prétendus actes de commerce illicite d'armes ».

Les avocats du fils de l'ancien chef de l'Etat affirment par ailleurs n'avoir toujours pas « compris quel

pouvait être la nature, le contenu et le sens » de la mise en examen de leur client pour « trafic d'influence ».

Quant au « trafic d'influence aggravé » – qui est retenu à l'encontre d'une personne dépositaire de l'autorité publique –, M^e Versini-Campinchi et Wilner jugent cette qualification tout aussi infondée : « Il nous semble qu'a été visée la fonction de conseiller pour les affaires africaines et malgaches à la présidence de la République, exercée entre 1986 et le 2 juillet 1992, par M. Mitterrand. » « Or, les faits [qui lui sont] reprochés sont postérieurs à son départ de la cellule Afrique », M. Falcone et M. Mitterrand ne s'étant rencontrés « qu'en août 1992 ou début 1993 », tandis que le contrat d'armement signé par ZTS-Osos ne l'a été qu'en novembre 1993.

Interrogé par *Le Monde*, lundi 4 février, M. Mitterrand a déclaré que certaines incriminations retenues contre lui semblaient « tout simplement injurieuses ». « Etre accusé sans preuve de trafic d'influence et de trafic d'armes constitue une insulte à l'intelligence. La meilleure preuve en est que, sur ces deux points, je n'ai jamais été interrogé par les juges », a conclu M. Mitterrand.

Fabrice Lhomme

Bernard Kouchner présente un plan de lutte contre les maladies cardio-vasculaires

Elles sont responsables de 180 000 décès par an

SUPPRESSION des mentions « légères », « ultra-légères » ou « faiblement goudronnées », promotion d'un bon équilibre nutritionnel, réduction de la consommation moyenne de sel alimentaire de 20 % sur cinq ans, amélioration de la qualité de la surveillance de la tension artérielle ou apprentissage des gestes de premiers secours : les mesures ne manquent pas dans le premier plan triennal de réduction des risques cardio-vasculaires que devait présenter, mardi 5 février, Bernard Kouchner. Le ministre délégué à la santé entend s'attaquer à des maladies qui, avec près de 180 000 décès annuels, représentent la première cause de mortalité en France. Chaque année, 120 000 personnes sont soignées pour un infarctus du myocarde et 130 000 pour un accident vasculaire cérébral. Selon le ministre, la prévention des facteurs de risques prédisposant aux maladies cardio-vasculaires concerne 20 millions de personnes.

Le premier objectif retenu est d'« affiner la suivi épidémiologique des facteurs de risques et des pathologies cardio-vasculaires ». Une étude va également s'attacher à mieux connaître la fréquence de l'angine de poitrine, qui, prise en charge précoce, peut éviter l'évolution vers l'infarctus du myocarde.

L'action sur les facteurs de risques est notamment dirigée contre le tabagisme, qui concerne environ 15 millions de personnes et est tenu pour responsable de 57 000 décès d'hommes et 3 000 décès de femmes par an. Une consommation de 10 cigarettes par jour multiplie par deux le risque de survenue d'un infarctus du myocarde et ce risque est triplé pour une consommation de 20 cigarettes par jour. Une directive européenne du 5 juin 2001 vise à abaisser les taux maximaux de goudron et de nicotine dans les cigarettes, à améliorer les messages sanitaires figurant sur les paquets et à supprimer les mentions induisant une erreur de jugement quant à la nocivité de ces produits. Le plan gouverne-

mental fixe l'objectif d'une diminution des ventes de tabac de 15 % en dix ans.

Outre ces initiatives, le plan vise également à encourager l'éducation thérapeutique. La qualité de la surveillance tensionnelle, notamment par les appareils d'auto-mesure, va être améliorée. Des tests de contrôle de ces appareils vont être effectués par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps), qui établira la liste de ceux répondant aux normes.

PREMIERS SECOURS

Le quatrième axe du plan est consacré à l'apprentissage des premiers secours, qui doit débiter dès l'école. Les médecins se verront proposer des formations à l'utilisation des défibrillateurs semi-automatiques, en cas d'arrêt cardiaque. M. Kouchner rappelle l'effort financier accompli pour les défibrillateurs cardiaques implantables : 11,58 millions d'euros pour la période 2000-2002. Le ministre décidera de la poursuite de leur diffusion sur la base d'un rapport d'évaluation médico-économique attendu pour le deuxième semestre 2002.

L'organisation et la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux forment le cinquième chapitre du plan. Sur les 130 000 personnes victimes d'un tel accident chaque année, 20 % sont décédées à la fin du premier mois et 75 % des survivants ont des séquelles définitives. Ces chiffres expliquent que l'accident vasculaire cérébral soit la première cause de handicap acquis de l'adulte, notamment âgé, dans les pays occidentaux. Une prise en charge précoce, « globale et structurée permet de réduire de manière significative le nombre de décès et la dépendance », estime le ministre. Cela suppose, selon M. Kouchner, de « réformer profondément l'organisation des soins ». Une mission sur ce sujet a été confiée au professeur Marc Hommel, du CHU de Grenoble.

Paul Benkimoun

Les deux Français détenus à Guantanamo identifiés

LE MINISTÈRE des affaires étrangères a donné, lundi 4 février, l'identité des deux Français détenus sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba, parmi 158 combattants talibans faits prisonniers par les Américains en Afghanistan. Il s'agit de Mourad Benchellali, 20 ans, et de Brahim Yadel, 30 ans, tous deux Français d'origine algérienne. Une mission du ministère avait pu s'entretenir avec eux sur place. Les prisonniers « ont souhaité faire savoir à leurs familles qu'ils étaient en bonne santé ». Au total, la CIA a transmis aux autorités françaises une liste de six noms pouvant correspondre à des combattants talibans présumés français et détenus par les Américains. Mais, selon la porte-parole du ministère, aucun autre Français n'était, mardi 5 février, à Guantanamo.

DÉPÊCHES

■ **ISLAMISTES : trois hommes soupçonnés d'avoir été en relation avec un réseau islamiste qui aurait préparé un attentat** à Strasbourg (Bas-Rhin), fin 2000, ont été interpellés, lundi 4 février, en région parisienne, et placés en garde à vue. Dans cette affaire, six hommes avaient été interpellés, en novembre 2001. Un seul, Abdelkader Tcharek, avait été mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, détention de faux documents administratifs et séjour irrégulier ». Les magistrats antiterroristes pensent détenir un proche d'Oussama Ben Laden en la personne de Mohamed Bensakhria, un Algérien de 34 ans, arrêté en juin 2001 à Alicante, extradé et écroué le 12 juillet 2001 en France.

■ **JUSTICE : l'homme d'affaires Arcadi Gaydamak a « protesté », dans un communiqué diffusé lundi 4 février, contre l'avis défavorable** émis le 24 janvier par la commission consultative sur le secret de la défense nationale (CCSDN) concernant la déclassification de documents couverts par le secret-défense relatifs à la libération, en 1995, de pilotes français détenus en Bosnie (*Le Monde* du 4 février). M. Gaydamak est visé, depuis décembre 2000, par un mandat d'arrêt international dans l'affaire Falcone.

■ **POLICE : l'ancien chef de la division nationale antiterroriste (DNAT), Jean-Michel Mimran, qui avait été rétrogradé au rang de « chargé de mission auprès de la direction centrale de la police judiciaire » (DCPJ) par un arrêté du ministère de l'intérieur du 16 novembre 2001, a porté l'affaire devant le tribunal administratif, le 11 janvier. Nommé à la tête de la DNAT en septembre 1999, en remplacement de Roger Marion, il avait été limogé et muté à la police judiciaire de Nanterre, sans mission précise (*Le Monde* du 30 janvier).**

■ **UNIVERSITÉ : le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) a approuvé, lundi 4 février, la création d'un nouveau diplôme universitaire, le mastère, qui remplacera les DEA et DESS (*Le Monde* du 5 février).** Lancés par l'ancien ministre de l'éducation Claude Allègre, dans le cadre de l'harmonisation européenne des études universitaires, les mastères étaient déjà reconnus comme des « grades » sanctionnant cinq années d'études après le bac, mais non comme des diplômes à part entière.

■ **INCENDIE : un incendie, qui serait d'origine criminelle, ravage, depuis lundi 4 février, un stock de trois à quatre millions de pneus usagés à Artaix (Saône-et-Loire), près de Charolles.** Un suspect, qui aurait agi par vengeance, a été identifié par les enquêteurs. L'épaisse fumée noire dégagée par l'incendie est visible à 40 kilomètres à la ronde. Trente-cinq personnes ont dû être évacuées pour une période de 48 à 72 heures.

Luc Bronner

Le recteur de Paris présente trois projets sur les rythmes scolaires

Deux d'entre eux prévoient le transfert des cours du samedi matin au mercredi matin

LE DOSSIER des rythmes scolaires à Paris se complique tous les jours un peu plus. Le recteur de l'académie de Paris, René Blanchet, a présenté, lundi 4 février, trois nouvelles propositions d'aménagement des rythmes scolaires pour les écoles maternelles et élémentaires de la capitale. Les trois hypothèses – dont deux prévoient le transfert des cours du samedi matin au mercredi matin – seront soumises à la consultation des conseils d'école, qui devront se prononcer d'ici au 9 mars. « Le recteur et la Mairie de Paris ne passeront pas en force. Tout reste possible », a souligné M. Blanchet, reconnaissant, au vu des nombreux manifestations d'opposition, que sa précédente proposition, émise le 19 décembre 2001, avait été rejetée.

■ **Scénario A : transfert du samedi au mercredi et fin des cours à 15 h 30.**

Dans cette hypothèse, la matinée du samedi est transférée au mercredi. Tous les jours, les enseignements débutent à 8 h 30 et terminent à 12 heures. La pause déjeuner est réduite à une heure trente. Les classes reprennent à 13 h 30, pour se terminer à 15 h 30. Pour les activités périscolaires, trois périodes sont distinguées : tous les jours, de 15 h 30 à 16 h 30, sont organisées des activités gratuites et facultatives ; de 16 h 30 à 18 h 30, les familles peuvent choisir

des activités payantes proposées par la mairie ou des associations ; le samedi matin, enfin, l'accès au périscolaire est gratuit.

■ **Scénario B : transfert du samedi matin au mercredi matin, après-midi du mardi libéré.**

Selon ce modèle, les cours du samedi sont transférés au mercredi matin. Le rythme quotidien de sir des activités payantes proposées par la mairie ou des associations ; le samedi matin, enfin, l'accès au périscolaire est gratuit.

■ **Scénario C : maintien du samedi matin, début des cours à 8 h 45.**

Selon cette hypothèse, les élèves du primaire ont classe tous les samedis matin – et non pas deux sur trois comme aujourd'hui. Ce jour-là, l'école commence à 9 heures. Les quatre autres jours de la semaine débutent à 8 h 45. La pause déjeuner est réduite d'une demi-heure (1 h 30 contre 2 heures). La

26 heures à 25 h 30. Cette réduction est néanmoins compensée par la mise en place, à hauteur de 18 heures par an, d'un temps de concertation entre parents et enseignants. Le rectorat assure que cette diminution n'entre pas en contradiction avec la définition légale de la durée annuelle de travail des élèves, aujourd'hui fixée à 936 heures, soit 26 heures par semaine.

Les syndicats d'enseignants très critiques

Préférant ne pas se prononcer sur les différentes formules soumises par le rectorat, le SNUipp-FSU, syndicat enseignant majoritaire, réclame des précisions sur « les moyens dont disposent et disposeront chacune des écoles ». « En l'état, les propositions sont totalement inacceptables », estime le SE-UNSA, qui considère que « le projet n'est pas mûr ». Appelant à une nouvelle grève le 8 février, SUD-éducation dénonce la « provocation » du rectorat.

Du côté des parents d'élèves, la FCPE estime que ces propositions marquent une « avancée » mais réclame un allègement de la journée scolaire et s'oppose à une réduction de la pause de midi. Très critique, la PEEP dénonce notamment le refus du rectorat d'envisager la mise en place d'une semaine de quatre jours.

■ **Scénario C : maintien du samedi matin, début des cours à 8 h 45.**

Selon cette hypothèse, les élèves du primaire ont classe tous les samedis matin – et non pas deux sur trois comme aujourd'hui. Ce jour-là, l'école commence à 9 heures. Les quatre autres jours de la semaine débutent à 8 h 45. La pause déjeuner est réduite d'une demi-heure (1 h 30 contre 2 heures). La

Lyon veut améliorer les transports en commun vers sa banlieue

Afin de réduire le poids de l'automobile, l'agglomération privilégie les liaisons avec la petite couronne, avec tramway et trolleybus en site propre. Lourdemment endetté, le syndicat des transports augmente le prix du ticket et la participation des entreprises, faute de soutien de l'Etat

LYON

de notre correspondante

La circulation automobile dans les rues du centre de Lyon est jugée globalement fluide. Mais le grand enjeu pour la deuxième agglomération française est d'améliorer l'offre de transports publics à destination des communes limitrophes pour dissuader les habitants d'utiliser leurs voitures et d'emprunter des axes routiers, totalement asphaltés matin et soir.

Actuellement, le Sytral, le Syndicat mixte des transports dans le Rhône et dans l'agglomération lyonnaise, dispose d'un réseau diversifié (métro, bus, tramway, funiculaire) qui propose le double de l'offre kilométrique par habitant que celui de Marseille. Mais ce maillage ne suffit pas. A peine élu, le maire et président de la Communauté urbaine de Lyon, Gérard Collomb (PS), a souligné que les « priorités devaient se porter sur la première couronne », notamment Vaulx-en-Velin et Vénissieux, communes qui ont perdu des habitants, selon le dernier recensement.

Le Sytral vient d'adopter son plan de mandat pour les cinq ans à venir. Il n'est pas en rupture avec le plan de déplacement urbain (PDU) voté en 1999 par l'ancienne majorité de Raymond Barre (app. UDF). Mais il introduit notam-

ment la desserte des grands équipements par des transports en commun. Ainsi est-il prévu de relier la Cité internationale et le centre de congrès de Lyon, aujourd'hui isolé du reste de la ville, au quartier d'affaires de la Part-Dieu. Cette ligne de trolleybus devrait desservir les communes de Caluire et de Rillieux-la-Pape, avec la construction d'un parc relais pour inciter les automobilistes en provenance du Val-de-Saône à abandonner leur voiture.



« Nous faisons le pari du développement de l'agglomération à partir de l'aéroport »
GÉRARD COLLOMB,
MAIRE DE LYON

Mais la principale nouveauté est la création d'une ligne directe entre la gare de la Part-Dieu et l'aéroport international de Saint-Exupéry, qui n'est desservi aujourd'hui que par l'autoroute. Le Sytral prendrait en charge la réalisation d'une ligne express de tramway jusqu'à la commune de Meyzieu et le conseil général le prolongement jusqu'à l'aéroport.

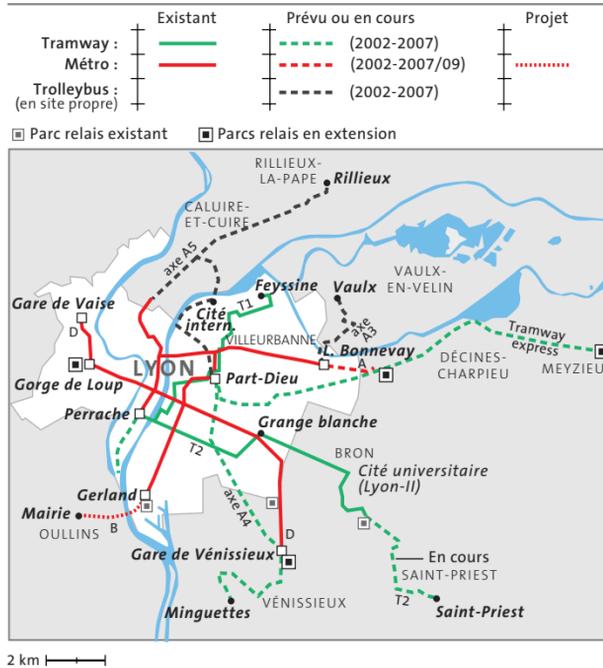
Avec cette liaison, M. Collomb fait « le pari du développement de l'agglomération à partir de l'aéroport ». Il juge « ce maillon indispensable dans l'équilibre du territoire » et envisage d'installer près de l'aéroport le parc des expositions, aujourd'hui implanté à Chassieu, « dans un no man's land mal desservi ». Le maire de Lyon et le président du Sytral, le socialiste Bernard Rivalta, souhaitent aussi le prolongement de cette ligne jusqu'à Crémieu, dans l'Isère, pour dissuader la population, qui a augmenté de 25 % sur ce secteur, et dont 80 % travaillent à Lyon, d'utiliser les voitures. « Nous devons faire la course face à l'automobile. Nous savons que les 35 heures favorisent l'augmentation du nombre de déplacements, explique M. Rivalta. Notre challenge est de capter ces nouveaux modes de vie et de réorganiser l'utilisation de la voirie au profit des transports en commun. »

Pour le sud de l'agglomération, Vénissieux devrait enfin être doté d'un tramway qui reliera le quartier des Minguettes à la Part-Dieu. La commune de Vaulx-en-Velin devra se contenter de la prolongation du métro jusqu'au quartier de la Soie et d'une ligne de trolleybus à partir de la gare Saint-Paul, dans le Vieux Lyon, et non d'un tramway imaginé à l'origine. Enfin, d'ici à 2007, le Sytral a inscrit le prolon-

gement de la ligne 1 du tramway pour relier la gare de Perrache au site du Confluent, là où le conseil général du Rhône doit bâtir un nouveau musée et où la mairie de Lyon projette un pôle de loisirs nocturnes. La prolongation du métro jusqu'à Oullins, qui nécessite le franchissement du Rhône, est reportée à une échéance ultérieure, même si des études ont été programmées.

Confronté à un endettement qui s'élève à 915 millions d'euros en 2001 et qui devrait atteindre 1,32 milliard d'euros en 2002, le Sytral, dont l'essentiel des recettes est assuré par la billetterie, la contribution de la Communauté urbaine et le versement transport, a pris une décision qui a valeur de petite révolution. Le métro lyonnais, dont l'accès depuis sa mise en service en 1977 était libre, va être équipé, d'ici trois ans, de portillons, sur le modèle du métro parisien. Pour les responsables du Sytral, le coût de ce fonctionnement qui reposait sur la « citoyenneté » des usagers est trop élevé : près de 20 % des utilisateurs fraude et la perte de recettes est estimée à 9,2 millions d'euros par an.

DES PROJETS À RÉALISER ENTRE 2002 ET 2007



Une nouvelle génération de trolleys

Depuis le début de l'année, de nouveaux trolleybus ont été mis en service sur la ligne la plus fréquentée du réseau lyonnais, qui transporte chaque jour 33 000 passagers, entre le quartier Saint-Paul et le boulevard Laurent-Bonnevay. Baptisé Cristalis, cette nouvelle génération de trolley, aux lignes futuristes, fabriquée par Irisbus France et Alstom, est dotée de « perches intelligentes » installées sur la toiture au lieu d'être greffées à l'arrière des véhicules. Surveillées par caméras et visualisées par des écrans, elles évitent, grâce à un système de motorisation, toute intervention manuelle lors du perchage.

Doté de portes louvoyantes qui glissent le long de la carrosserie, de larges baies vitrées, de la climatisation, muni de caméras de surveillance, le Cristalis devrait remplacer, d'ici fin 2002, les vieux trolleybus Berliet. Lyon a inscrit dans son plan de déplacement urbain (PDU) l'utilisation de ce mode de transport peu polluant. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **MONT-BLANC** : des fissures décelées dans la voûte du tunnel du Mont-Blanc, sur une longueur de 5 mètres, devraient retarder une nouvelle fois la réouverture de cet équipement, qui était prévue pour la fin de la semaine (*Le Monde* du 5 février). Outre les travaux effectués dans le tunnel, l'autre cause invoquée serait le mini-séisme, dans la soirée du samedi 2, dont l'épicentre était situé au sud-est de Valloire (Savoie). — (Corresp.)

■ « **ERIKA** » : le Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (Fipol) a indiqué, lundi 4 février, qu'il avait évalué 82 % des 6 004 demandes d'indemnisation déposées par les victimes de la marée noire de l'*Erika*, le 12 décembre 1999. Le montant total des indemnités réclamées par les sinistrés s'élève à 141 millions d'euros.

■ **BRETAGNE** : le plan pour la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne doté de 106 millions d'euros a été signé lundi à Rennes (*Le Monde* du 5 février). La Confédération paysanne a signé le plan « avec réserve ». Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA, qui assistait à la cérémonie, a déclaré « partager les objectifs du plan ».

■ **NANTES** : la Communauté urbaine de Nantes vient d'annuler un projet de prolongement de ligne de tramway sur rail, au profit d'une solution nouvelle de tramway sur pneus guidé optiquement. Cette nouvelle technologie développée par le consortium Iris est en cours de test à Rouen et Clermont-Ferrand. Son coût sera au moins deux fois moins élevé que celui du projet initial, estimé à 137 millions d'euros. Sa mise en service est prévue pour septembre 2006. — (Corresp.)

■ **VIENNE** : quelque cent cinquante opposants au Naturoscope ont manifesté lundi 4 février, à Monts-sur-Guesnes (Vienne) contre le défrichement de la forêt sur le prochain site de ce parc consacré à l'environnement et soutenu par René Monory, président (UDF) du conseil général de la Vienne. Le matin, une centaine d'élus avaient manifesté en faveur du projet.

■ **PYRÉNÉES** : les gendarmes ont dressé, samedi 2 et dimanche 3 février, 16 procès-verbaux pour écoubage illégal à la suite des violents incendies qui ont ravagé quelque 6 000 hectares de forêts et de broussailles dans les Pyrénées. Dix auteurs de ces feux volontaires ont été formellement identifiés.

■ **PARIS** : Bertrand Delanoë, maire (PS) de Paris, a inauguré, lundi 4 février, la rue du Chevalier-de-Saint-Georges, compositeur maître du Siècle des Lumières, qui remplacera la rue Richepance, du nom du général qui avait rétabli l'esclavage à la Guadeloupe sur instructions de Napoléon I^{er}. Des centaines de Parisiens assistaient à la cérémonie, suivie de l'interprétation d'œuvres du musicien.

3 ANS DE GARANTIE,
3 ANS D'ASSISTANCE,
3 ANS DE FINANCEMENT.*

BREF, 3 ANS DE BONHEUR.



FIAT PUNTO
REPRISE ARGUS + 1500€
CREDIT 4,9%* TAUX NOMINAL

- Double Airbag Fiat* - ABS - Direction assistée Dualdrive™
- Leve-vitres électriques + condamnation centralisée des portes
- Eclairage Follow-me-home™ - Antivol Fiat Code

*Jusqu'au 28/02/2002, offre réservée aux particuliers, sur toute la gamme FIAT PUNTO véhicules neufs (paris ou 01/10/01). Crédit classique sans condition d'apport d'un montant minimum de 4 500 € d'une durée de 25 à 37 mois au taux nominal de 4,90 % l'an, comprenant un différé de remboursement en capital et intérêts d'un mois à compter de la mise à disposition des fonds. Frais de dossier 1,50 % inclus dans la première mensualité. Soit un TEG de 5,84 % l'an (mensuel 0,49 %) à 6,24 % l'an (mensuel 0,52 %) en fonction de la durée du crédit. Exemple pour un montant emprunté de 4 500 € sur 37 mois : remboursement de 36 mensualités de 137,23 € hors assurances facultatives. Soit un TEG de 5,84 % l'an (mensuel 0,49 %). Coût total du crédit 440,28 € hors assurances facultatives. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par FIAT CREDIT FRANCE S.A. au capital de 11 360 000 € RCS Versailles 592 033 591. L'extension de garantie incluse dans l'offre de financement, d'une durée maximale d'un an, prend le relais de la garantie constructeur de deux ans et reste valable pour toute la durée du financement. Soit une garantie globale (constructeur + extension) d'une durée maximale de 3 ans dans la limite de la durée du financement accordé. Conditions générales de l'extension de garantie/assistance par votre Assurance disponibles en concession. Offre de reprise aux cours et conditions générales de l'Argus + 1 500 €, déduction faite des kilomètres supplémentaires, des frais de remise en état et de 15 % pour frais et charges professionnels. Ces deux offres ne sont pas cumulables avec d'autres offres. Version présentée Punto 60 EL 3p : 9 790 €, tarif conseillé hors options au 01/10/01

FIAT

Sophie Landrin

HORIZONS

PORTRAIT

ENFANT

AVEC

**Agnès, la mère,
est lesbienne ;
Thierry, le père,
est homosexuel.**

**Ensemble,
ils ont fondé
une famille en
coparentalité
autour de
leur petite fille,
Auriane**

LA bouille ronde, l'œil mutin, une petite fille blonde de seize mois esquisse ses premiers pas de danse, couvée du regard par trois adultes. Sa mère prend des photos, son père la filme. Un deuxième homme l'aide, quelques instants plus tard, à déchirer le papier qui entoure son cadeau : c'est Olivier, le « parrain », qu'Auriane appelle « dada ». La mère d'Auriane, Agnès, est lesbienne. Thierry, son père, est homosexuel, et vit avec Olivier depuis douze ans. Auriane a deux parents biologiques et un « parent additionnel », exceptionnellement réunis en cette veille de Noël ; deux maisons, une « famille en coparentalité », avec « deux unités familiales homoparentales », théorisent Agnès et Thierry.

Dans la mémoire d'Agnès, il n'en a jamais été autrement : la jeune femme s'est toujours vue mère. « *Cela a même été un frein à l'acceptation de mon homosexualité.* » A 18 ans, elle renonce à préparer HEC, qui lui promet une vie professionnelle trop chargée. A 30 ans, elle quitte celle qu'elle aime, mais qui ne partage pas son désir d'enfant. A 35 ans, elle a fait d'Auriane le centre de sa vie. Au beau milieu de son salon trônent un immense tapis de jeu et un cheval à bascule. Dans sa carrière de professeur d'université, réputée rigoureuse et exigeante, il y a désormais quelques coups d'arrêt, lorsqu'une nourrice fait défaut par exemple. Agnès, cheveux courts et grisonnants, un peu ronde, reçoit pieds nus. La décontraction de son attitude n'a d'égale que la fermeté de ses convictions. Pour son enfant, elle voulait un père. « *J'aurais été mal à l'aise, sinon. Je me serais sentie coupable de priver mon enfant d'une moitié, de l'obliger à vivre dans une quête perpétuelle.* »



D'UNE FAMILLE

HOMOPARENTALE

Agnès n'a pas envisagé l'insémination artificielle en Belgique, Thierry et Olivier n'ont pas davantage songé à une mère porteuse américaine. « *On a toujours souhaité qu'une femme s'occupe de nos enfants,* pose Thierry. *Olivier et moi avons eu une première vie hétérosexuelle. Nous n'avons rien contre les femmes. Pour nous, un enfant, c'est un papa, une maman.* » Un papa chez lequel Auriane vit du vendredi au lundi matin un week-end sur deux, du mercredi soir au jeudi matin toutes les semaines, et durant la moitié des vacances. Compagnons de longue date, Thierry et Olivier, ingénieurs, tous deux âgés de 37 ans, ont passé ces derniers mois « *sur un petit nuage* ». « *On ne pensait pas que ce serait un tel bonheur, cette petite fille, le simple fait qu'elle existe.* »

Quand Olivier, le « parrain », a fini de sécher Auriane, qui sort du bain, Thierry sacrifie au rituel du soir, le « singe » : il balance sa fille en la tenant à la fois par les pieds et les bras. Elle rit aux éclats. Pendant qu'Olivier prépare le biberon, Thierry donne la purée de légumes. « *Quand j'ai rencontré Thierry, raconte Olivier, il m'a dit qu'il serait obligé de me quitter un jour pour avoir un enfant.* » Au milieu des années 1990, à la Gay Pride, les deux hommes entendent parler de l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL), forte

aujourd'hui de 1 300 adhérents. « *Un choc ! C'était donc possible ?* » Il y a quatre ans, les deux hommes se « *sentent prêts à mener ce projet* » en commun, sans mettre leur couple en péril. « *Nous avions vécu, voyagé. Nous formions un couple solide.* » Dans le premier groupe de parole de l'APGL sur la coparentalité, ils rencontrent Agnès. Les trois adultes en quête d'enfant sympathisent, s'essaient aux vacances communes, décident enfin de se lancer.

Thierry et Agnès conçoivent Auriane par insémination artificielle artisanale. « *Tout seuls, avec une seringue* », résume Agnès, lapidaire. « *Agnès venait dîner. Thierry faisait son truc. Agnès remportait la boîte chez elle* », précise Olivier, plus à l'aise. Au bout de neuf mois, Agnès convie Thierry à découvrir avec elle les résultats de la prise de sang qui confirme sa grossesse. Comme n'importe quel père, Thierry s'émeut à l'échographie, participe aux séances d'haptonomie, qui permettent une communication avec le fœtus en touchant le ventre de la mère. « *Elles nous ont contraints à une certaine proximité physique, précise-t-il, et ont donc préparé ma présence à l'accouchement.* » Olivier assiste à la dernière séance d'haptonomie mais pas à l'accouchement. Ce jour-là, il hante la salle d'attente de l'hôpital après avoir traversé tout Paris à pied pour se calmer.

Puis vient la reconnaissance prénatale en mairie par les deux parents biologiques. Et les démarches au tribunal de grande instance pour partager l'autorité parentale, puisqu'ils ne cohabitent pas. Auriane porte les noms de ses deux parents, qui alimentent à parts égales un compte joint pour régler tous les frais liés à l'enfant. Un faire-part explicite est envoyé aux deux familles : « *Agnès, Thierry et Olivier sont heureux de vous annoncer la naissance d'Auriane.* » Durant les trois premiers mois qui suivent

mené d'être accueillie chez son père, le dialogue et l'amitié sont revenus. La petite s'est aisément adaptée à l'alternance de domiciles, assure-t-on côté paternel comme côté maternel. Elle distingue parfaitement son père, dont elle réclame les bras le soir, au moment du coucher. Mais, pour Thierry comme pour Agnès, il va de soi qu'Olivier fait partie de la famille d'Auriane. « *Quand Thierry est en déplacement, c'est lui qui prend Auriane, et je lui fais totalement confiance,* témoigne Agnès. *Elle a même*

« **Olivier et moi avons eu une première vie hétérosexuelle. Nous n'avons rien contre les femmes. Pour nous, un enfant, c'est un papa, une maman** »

THIERRY

la naissance, les relations se dégradent vite entre les coparents. Auriane dort peu la nuit. Agnès, qui l'allaitait, est épuisée. « *Les pères sont venus beaucoup trop s'installer chez moi, ils ne comprenaient pas bien le quotidien avec un nouveau-né.* »

Doucement, dès lors qu'Auriane a com-

« *déjà été en vacances chez le père d'Olivier.* » Pour Thierry, qui trouve le temps long entre deux visites, Auriane est « *au centre du couple* » qu'il forme avec Olivier. Olivier, lui, aime Auriane « *comme [sa] propre fille* », et s'inquiète déjà de son absence de droit « *en cas de séparation ou de décès de Thierry.* »

Même si elle requiert des ajustements permanents, la coparentalité demeure la meilleure des solutions, croient toujours Agnès, Thierry et Olivier. Solution qu'adopte une part croissante des nouveaux adhérents de l'APGL. Pour Agnès, la coparentalité est « *clairement plus simple au niveau social* » : « *Elle désamorce le discours critique sur l'absence de père, qui, ici, n'est pas nié. Elle est en fait plus proche du schéma hétérosexuel.* »

AUTRE avantage pratique, admet-elle, la possibilité, pour les parents comme pour l'enfant plus tard, de vivre dans un certain non-dit. « *A l'école, on donnera deux noms, deux adresses, et ça ressemblera à des tas d'autres situations.* » L'entourage professionnel, amical et familial des coparents d'Auriane a d'ailleurs été diversement informé de la situation. Les amis d'Agnès sont tous au courant : « *Beaucoup étaient réticents au départ. Cela les troublait que je sépare délibérément le conjugal du parental. Depuis la naissance, ils sont devenus plus neutres, et même parfois enthousiastes, surtout les mères divorcées.* » Comme son amie Sophie, 45 ans, enseignante-chercheuse, qui avoue s'être inspirée de ce modèle de famille divorcée idéale : « *Au départ, je ne comprenais pas pourquoi Agnès mettait en place cette espèce de parodie de famille. Depuis qu'Auriane est arrivée, je vois bien la solidité de ce qui se construit autour de cette enfant.* »

Bien d'autres collègues de travail, en revanche, demeurent dans le flou. Ce qui n'a pas empêché leur regard sur Agnès d'évoluer. « *On travaille dans un milieu assez machiste, assez homophobe, témoigne Sophie. Avant Auriane, on percevait une hostilité, quelque chose d'un peu grossier autour d'Agnès. Depuis, il y a une sorte de respect pour la mère.* » Thierry s'est contenté de confier à ses collègues qu'il avait une fille mais ne vivait pas avec la mère.

Côté familial, la naissance de la petite n'a en rien fait bouger la ligne de fracture dessinée par l'annonce de l'homosexualité. Le père de Thierry, qui n'avait jamais voulu voir Olivier, ne s'est pas manifesté. Le mutisme de sa famille maternelle, en revanche, l'a « *un peu déçu* », sans toutefois le choquer : « *Pour les gens, homosexualité rime avec absence de désir d'enfant. Il y a dix ans, notre projet était encore inconcevable.* » Agnès estime qu'en face-à-face tout se passe bien avec ses proches parents, mais regrette leur gêne persistante vis-à-vis de l'extérieur. Elle s'agace même de la large utilisation faite des rares photos « *papamaman-bébé* ». Son père, divorcé de sa mère, vient désormais la voir plus souvent, mais fait semblant de ne pas comprendre que Thierry est homosexuel.

Les grands-mères jouent leur rôle, s'occupent d'Auriane, organisent volontiers des fêtes communes aux deux familles. Et s'inquiètent. Tout en reconnaissant qu'Auriane a l'air « *heureuse, épanouie, et évolue bien* », Marie-Françoise, la mère de Thierry, orthophoniste, se pose « *beaucoup de questions sur l'avenir de cette enfant, sa préadolescence* ». « *Elle va s'interroger, devra supporter le regard des autres... C'est volontairement mettre un enfant au monde en le condamnant à des souffrances.* » Marie-Françoise ne peut parler d'Auriane avec ses frères, pour lesquels ce « *problème* » est tabou. Elle n'ose pas davantage l'évoquer auprès de son entourage professionnel. « *Moi-même, je n'aurais pas pu comprendre si je n'avais pas été concernée.* »

La génération suivante, celle des frères et sœurs d'Agnès et Thierry, se montre plus optimiste. « *Il a l'air tellement heureux que ça nous rend heureux* », disent simplement le frère de Thierry et sa femme, 35 ans, parents de jumeaux. Ils savaient que Thierry rêvait de fonder une famille, mais pensaient que ce serait impossible. L'annonce de sa future paternité les a rendus « *fous de joie* », puis a suscité des interrogations. « *Il nous a expliqué un processus tellement pensé que c'était tout sauf une folie. Aux 10 000 questions qu'on lui a posées sur la vie de cet enfant, il avait une réponse. Ça nous a rassurés.* » La sœur d'Agnès, Pascale, une institutrice de 33 ans, craint les réactions de cour d'école, « *les mêmes qu'il y a quinze ans vis-à-vis des enfants de divorcés* », mais demeure confiante. « *Les choses sont en train d'évoluer. Et, de toute façon, si l'on donne à l'enfant ce qu'il faut pour répondre, il se construit comme il faut.* » Tout juste glisse-t-elle, après un silence, qu'il « *manque peut-être quelque chose. Un bébé se fait dans un acte d'amour* ». Thierry et Agnès ont déjà prévu de dire un jour à leur fille qu'ils l'ont désirée, mais qu'ils ne pouvaient pas vivre ensemble.

Pascal Krémer
Dessin Pierre Mornet

Pierre Bourdieu et l'histoire

par Christophe Charle et Daniel Roche

L'IMAGE que la médiatisation actuelle de l'œuvre de Pierre Bourdieu est en train de créer néglige, voire oublie ou nie complètement, ce qui fait, de l'avis de nombre d'historiens actuels, l'originalité profonde et durable de son œuvre sociologique : son rapport et son apport constant à l'histoire (histoire sociale, histoire des pratiques culturelles, histoire de la politique et de l'Etat). Il suffit de suivre la ligne éditoriale de la revue fondée et animée par Bourdieu, *Actes de la recherche en sciences sociales*, d'interroger ses ouvrages, articles et conférences, d'interpréter dans cet horizon même ses interventions politiques, pour retrouver ce fil rouge d'une sociologie tout à la fois anthropologique et historique.

Le projet d'*Actes de la recherche en sciences sociales* était et reste de casser les séparations académiques entre les sciences sociales héritées de leur histoire : « *Je peux dire qu'un de mes combats les plus constants, avec Actes de la recherche en sciences sociales notamment, vise à favoriser l'émergence d'une science sociale unifiée, où l'histoire serait une sociologie historique du passé et la sociologie une histoire sociale du présent.* »

La table des numéros démontre la réussite de ce projet. La part des articles à dimension ou à problématique historique est considérable, qu'ils aient été écrits par Bourdieu lui-même, par des sociologues étudiant des objets historiques ou par des historiens paten-

tés, y compris les plus célèbres et les plus internationaux. L'histoire redevenait ainsi une branche de la sociologie critique.

En sens inverse, grâce à cet instrument de transgression des frontières intellectuelles, le directeur de la revue permettait aussi à la sociologie de s'historiciser et de rompre avec l'illusion présentiste de l'enquête.

Dans plusieurs numéros sur l'histoire des sciences sociales et dans d'autres interventions théoriques, Bourdieu avait repris le problème

ciné et agacé par les historiens comme corporation. Il enviait leur esprit de corps, le plus développé de toutes les sciences humaines et sociales. Cet élément de force et d'autonomie des historiens par rapport à certaines dérives hétéronomes d'autres sciences sociales est fondé, comme on sait, sur la notion de « *métier* ». Et ce n'est pas un hasard s'il a repris ce terme dès son premier ouvrage de méthode (*Le Métier de sociologue*). Pour lui, l'affranchissement de toute nouvelle science dépend de l'éleva-

tion quasi atavique de la théorie qui caractérisait la plupart des historiens, notamment français. Pour lui, ce refus découlait de l'histoire des disciplines et des processus de formation intellectuelle propres à chaque tradition historiographique. Ils créent des malentendus non seulement entre disciplines, mais aussi entre représentants d'une même discipline de deux pays différents.

Nombre d'historiens comprenaient souvent mal cette critique « pour leur bien » de ce passionné d'histoire critique qu'était Bourdieu. Ils reprenaient les deux lignes de défense de Charles Seignobos face à François Simiand, il y a presque un siècle (1903) : la spécificité et les lacunes des sources qui ne répondent que rarement aux questions a priori que pose le sociologue et le risque d'anachronisme engendré par l'application de concepts postérieurs à l'époque étudiée. Réponses inadéquates et stéréotypées pour une entreprise sociologique telle que celle de Bourdieu, obsédée par le lien entre théorie et pratique de recherche, soucieuse de l'historicisation des catégories d'analyse, ce qu'il appelait avec humour « *prendre les concepts avec des pincettes historiques* ».

Plus largement, les travaux fondés sur des enquêtes empiriques de Bourdieu et son école, « *histoire sociale du présent* » pour reprendre ses termes (un présent étalé maintenant sur quarante ans), sont devenus une sociologie historique de ce qui est maintenant le demi-siècle dernier. Pour ne pas réduire ni trahir ce continent de recherches et prolonger les pistes ouvertes que, contempo-

raines myopes, nous n'avons explorées encore qu'imparfaitement, les nouvelles générations d'historiens auront à en refaire une lecture perspective en fonction, notamment, des nouvelles orientations comparatives et transnationales que Pierre Bourdieu et son

CHRISTOPHE CHARLE EST PROFESSEUR D'HISTOIRE CONTEMPORAINE À L'UNIVERSITÉ PARIS-1.
DANIEL ROCHE EST PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE (CHAIRE D'HISTOIRE DE LA FRANCE DES LUMIÈRES).

équipe ont développées dans ces dernières années.

Ce comparatisme est parfaitement en cohérence avec son engagement historique, au sens politique cette fois. Contre le discours conventionnel dominant sur la société du second XX^e siècle comme société en mutation radicale et en mouvement, Bourdieu et ses disciples ont inlassablement démontré la résistance des structures sociales et symboliques et la permanence de certains processus de domination sous les apparences remises en question des années 1960 et 1970. L'histoire plus récente des deux décennies suivantes leur a donné largement raison contre leurs contradicteurs, victimes de l'illusion modernisatrice des prétendues « trente glorieuses ».

Il l'a souvent dit et écrit : la fin du XX^e siècle a marqué l'entrée dans une période paradoxale de « *révolution conservatrice* », c'est-à-dire de restauration qui nous ramène en partie au XIX^e siècle social-darwinien. C'est ce diagnos-

tic historique, bref cette vision d'historien, qui, à notre sens, rend compte de son engagement de plus en plus large et de plus en plus visible.

Contrairement au stéréotype journalistique absurde du savant égaré sur les estrades, nous sommes frappés des continuités de ses choix et de ses analyses, depuis l'Algérie en guerre et l'enseignement en mutation des années 1960, jusqu'à la mise à nu de toutes les misères du monde, celles de la société néolibérale, celles du monde mondialisé des années 1990, celles des enseignants désemparés face à la jeunesse déboussolée, comme celles des nouveaux étudiants perdus dans une « *université en péril* ». Dans ce dernier domaine, Bourdieu a animé à plusieurs reprises des groupes de réflexion et de propositions, et notamment fondé et présidé, à partir de 1992, l'Araser (Association de réflexion sur les enseignements supérieurs et la recherche).

Lors d'un débat à Londres, le 3 mars 2001, avec son ami l'historien Eric Hobsbawm, Pierre Bourdieu avait résumé cette continuité et cette logique qui lie Bourdieu le savant et Bourdieu le politique : pas de science sans engagement, pas d'engagement sans science, tel restait pour lui la double tâche de l'intellectuel. Ce programme, presque intenable compte tenu des exigences de temps qu'il suppose, il l'a tenu jusqu'au bout pour donner aux autres des raisons et des armes pour lutter, malgré la désespérance des temps.

Habitant de l'histoire, habité par l'histoire dans sa vie et par son œuvre, Pierre Bourdieu n'est pas mort.

La fin du XX^e siècle a marqué l'entrée dans une période paradoxale de « *révolution conservatrice* », c'est-à-dire de restauration qui nous ramène en partie au XIX^e siècle social-darwinien

récurrent, depuis Emile Durkheim et Max Weber, des relations perpétuellement à nouer et à renouer entre l'histoire et la sociologie. Pour lui, il ne s'agissait pas d'un simple problème académique. Comme toujours, son but était d'abord de lever un obstacle à la recherche et à la compréhension de l'objet étudié. Tout objet historique étant social et tout objet social étant le produit de l'histoire, l'historien devait être sociologue et le sociologue historien, sous peine de manquer une clé majeure de compréhension.

Pierre Bourdieu était à la fois fas-

tion du « *droit d'entrée* » et de sa rupture avec les injonctions externes à la science.

Cette fascination pour l'histoire comme discipline canonique et clé d'accès à une sociologie génétique allait de pair avec son agacement devant les frilosités, bref l'académisme, de certains historiens. Ces héritiers sont exposés à trois tentations : celle, « *scolastique* », du repli érudit et de la passion sans issue du détail, celle, mondaine, de la médiatisation, et celle, politique, de l'instrumentalisation par les puissants d'hier et d'aujourd'hui. Bourdieu regrettait la mé-

Une synthèse de Georg Simmel et de Max Weber

par Axel Honneth

SI jamais la sociologie, au cours des dernières décennies, est parvenue à s'acquitter de sa mission – poursuivre par d'autres moyens le projet des Lumières –, c'est en grande partie à Pierre Bourdieu qu'elle le doit.

Avec ce mélange étonnant d'« *ambition* » et de « *modestie* » qui caractérisait également sa personne, il s'était donné d'entrée pour tâche de détruire une illusion que la société moderne continue aujourd'hui encore à entretenir sur elle-même : l'illusion du désintéressement de la culture bourgeoise.

Dans ce but, Bourdieu a donc développé un appareil théorique qui, influencé à la fois par Karl Marx et par Max Weber, par Emile Durkheim et par Georg Simmel, ne s'est toutefois jamais réduit à leur simple addition.

Au contraire, c'est une parfaite homogénéité qui caractérise la théorie qu'il a élaborée, théorie extrêmement exigeante selon laquelle les formes d'expression symboliques d'une société ont toujours pour origine un conflit dans lequel les groupes sociaux mobilisent différentes ressources afin d'assurer leur position dans la hiérarchie sociale.

Dans cette perspective tout en désillusionnement, perspective qu'il s'est efforcé de mettre en œuvre lors de ses recherches les plus importantes, le monde vécu se révèle être une sphère de luttes ininterrompues pour le statut social, ces dernières pouvant se nicher jusque dans les ramifications les plus fines des écrits philosophiques et des œuvres d'art.

Mais qu'aurait été cette théorie sociologique sans les résultats empiriques qui l'accompagnaient et par lesquels il entendait montrer, avec l'aide d'un cercle toujours croissant de collaborateurs et de collaboratrices, que les effets de cette compétition peuvent bel et bien être perçus, décelés dans notre environ-

nement social ? Rassemblant statistiques, observations et interviews dans le simple but de nous faire discerner l'empreinte d'une lutte sociale dans quelque détail quotidien, il ne proposait rien de moins qu'une éducation sociologique du regard.

Vue d'Allemagne, ce que l'œuvre de Bourdieu a réalisé, c'est d'abord la synthèse de deux courants traditionnels de la sociologie qui, du moins chez nous, avaient toujours été considérés comme incompatibles. Avant le national-socialisme, l'Allemagne avait vu naître une école sociologique qui cherchait essentiellement, sous l'angle phénoménologique, à déchiffrer la teneur sociale des pratiques et artefacts du monde vécu.

Si l'on peut voir en Simmel son père fondateur, ses meilleurs représentants furent très certainement des esprits indépendants

Le chagrin

Suite de la première page

Il m'est arrivé de comparer l'effet de ma première lecture de Bourdieu à celle du *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir, quinze ans auparavant : l'irruption d'une prise de conscience sans retour, ici sur la condition des femmes, là sur la structure du monde social. Irruption douloureuse mais suivie d'une joie, d'une force particulières, d'un sentiment de délivrance, de solitude brisée.

Cela me reste un mystère et une tristesse que l'œuvre de Bourdieu, synonyme pour moi de libération et de « *raisons d'agir* » dans le monde, ait pu être perçue comme une soumission aux déterminismes sociaux. Il m'a toujours semblé au contraire que, mettant au jour les mécanismes cachés de la reproduction sociale, en objectivant les croyances et processus de domination intériorisés par les individus à leur insu, la sociologie critique de Bourdieu défatalise

comme Siegfried Kracauer et Walter Benjamin. Et, qu'il se soit agi pour Kracauer d'étudier la culture des employés des années 1920, ou, pour Benjamin, d'explorer le

Comme alternative à cette tradition, il existait en Allemagne une deuxième école, dont le mérite essentiel est d'avoir conçu une théorie sociologique de l'action

En Allemagne – en partie à cause de l'exil auquel le national-socialisme avait contraint les meilleurs théoriciens –, on n'en arriva jamais à tenter cette synthèse

mobilière des demeures bourgeoises de Berlin, leurs tentatives d'interprétation étaient toujours guidées par le désir de faire ressortir dans les témoignages contemporains du monde vécu les frictions de l'ascension et du déclin social.

visant à expliquer les processus sociaux de domination et d'exclusion. Si l'on peut voir en Weber son père fondateur, ses meilleurs représentants se retrouvèrent assez souvent dans le camp marxiste.

l'existence. En analysant les conditions de production des œuvres littéraires et artistiques, les champs de luttes dans lesquelles elles surgissent, Bourdieu ne détruit pas l'art, ne le réduit pas, il le désacralise simplement, il en fait ce qui est beaucoup mieux qu'une reli-

gie de Pierre Bourdieu vient, me semble-t-il, de sa méthode et du langage qui lui est lié. Venu de la philosophie, Bourdieu a rompu avec le maniement abstrait des concepts qui la fonde, le beau, le bien, la liberté, la société, et donné à ceux-ci des contenus étudiés

Cela me reste un mystère et une tristesse que l'œuvre de Bourdieu, synonyme pour moi de libération, ait pu être perçue comme une soumission aux déterminismes sociaux

gion, une activité humaine complexe. Et les textes de Bourdieu ont été pour moi un encouragement à persévérer dans mon entreprise d'écriture, à dire, entre autres, ce qu'il nommait le refoulé social.

Le refus opposé, avec une extrême violence parfois, à la sociolo-

Ainsi, là où la première école contribuait à un déchiffrement phénoménologique du quotidien, la seconde cherchait à affiner l'analyse des classes et des couches sociales au moyen d'une théorie de l'action. Il apparut dès lors que la domination d'un groupe social pouvait ne pas résulter seulement de la possession de ressources matérielles, mais aussi de l'accumulation de biens symboliques, d'un savoir, d'une culture, de relations.

En Allemagne, cependant – en partie à cause de l'exil auquel le national-socialisme avait contraint les meilleurs théoriciens –, on n'en arriva jamais à tenter une véritable synthèse de ces deux écoles. Il fallut attendre Bourdieu pour que, dans le dernier tiers du XX^e siècle, un Français réussisse ce qui, faute de continuités intellectuelles, n'avait pas été possible chez nous après la guerre : mener

à bien une réconciliation de Simmel et de Weber qui permette, partant des artefacts et des pratiques de la vie quotidienne, de déchiffrer l'état des luttes sociales pour le pouvoir.

C'est pourquoi le vide laissé par la mort inattendue de Bourdieu ne peut se mesurer à l'aune de

AXEL HONNETH EST PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE SOCIALE À L'UNIVERSITÉ DE FRANCFORT (TRADUIT DE L'ALLEMAND PAR DANIEL ARGELÈS).

catégories propres à une discipline ou au monde intellectuel ; ce qui menace de disparaître avec lui, du moins en Allemagne, c'est toute cette tradition au sein de laquelle la sociologie, dans la suite vivante de ses grands classiques, se comprenait encore comme une entreprise d'élucidation de la domination sociale.

l'illusion, l'imaginaire social, ne pouvait que rencontrer des résistances dans la mesure où il contient des ferment de subversion, où il débouche sur une transformation du monde, dont l'ouvrage qu'il a dirigé avec son équipe de chercheurs, le plus connu, montre la misère.

Si, avec la mort de Sartre, j'ai pu avoir le sentiment que quelque chose était achevé, intégré, que ses idées ne seraient plus actives, qu'il basculait, en somme, dans l'histoire, il n'en va pas de même avec Pierre Bourdieu. Si nous sommes tant à éprouver le chagrin de sa perte – j'ose, ce que je fais rarement, dire « *nous* », en raison de l'onde fraternelle qui s'est propagée spontanément à l'annonce de sa mort – nous sommes aussi nombreux à penser que l'influence de ses découvertes et de ses concepts, de ses ouvrages, ne va cesser de s'étendre. Comme ce fut le cas pour Jean-Jacques Rousseau, à propos de qui je ne sais lequel de ses contemporains s'injurait de ce que son écriture rendit le pauvre fier.

Annie Ernaux

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ LA TRIBUNE

Pascal Aubert

Même si le Congrès se fait un peu tirer l'oreille, George W. Bush devrait obtenir une bonne partie de l'énorme rallonge qu'il réclame pour le budget du Pentagone. Les attentats du 11 septembre et la réponse martiale que semble vouloir y apporter l'actuel président américain sont porteurs d'énormes incertitudes pour la stabilité du monde dans les années à venir. Alors que son secrétaire d'Etat insistait, devant le Forum économique mondial, sur l'urgence de marcher « à l'assaut de la pauvreté et du désespoir », parce que c'est « là que se développe le terrorisme », le président Bush avait fait son choix. La marche, oui, mais militaire. Crédits du Pentagone : plus de 48 milliards de dollars. Combien pour lutter contre la pauvreté et le désespoir ?

■ L'HUMANITÉ

Bruno Odent

Si l'on pouvait s'interroger sur la capacité des Etats-Unis à se pencher sur les causes profondes des désordres du monde au lendemain des attentats du 11 septembre, les choix concrets de la Maison Blanche ne laissent plus aucune place au doute. Quand il faudrait allouer des milliards supplémentaires à la formation, à la scolarisation des enfants, à l'éradication progressive de la pauvreté, quand il faudrait non seulement annuler la dette mais organiser une vraie coopération monétaire et financière internationale pour mobiliser de nouveaux crédits pour le développement, le choix de George W. Bush de se lancer dans une course aux armements au coût exorbitant débouche sur une confiscation des ressources disponibles. Il est grand temps pour l'Europe de refuser ce chantage à la course aux armements pour cultiver enfin une tout autre conception alliant développement et politique de défense et de sécurité.

■ LE FIGARO

Ivan Rioufol

Cette fois, toute l'armée gronde. Terre, air, mer. Sa grogne a de quoi inquiéter le gouvernement, qui a déjà dû subir la rébellion des gendarmes en décembre. Certes, la « grande muette » n'enfreint pas son devoir de réserve. Publiquement, elle se tait. Mais elle parle suffisamment fort dans les casernes pour être entendue de l'extérieur. La révolte des « képis » avait commencé comme ça. Le carnet de chèques préélectoral ne suffira pas à remonter durablement le moral des troupes. Une dignité ne s'achète pas ainsi. Or les militaires ont le sentiment d'avoir été oubliés. En dix ans, le budget de l'armée est passé de plus de 3 % du PIB à 1,8 %. Ce sont les Britanniques qui sont devenus les maîtres de la défense européenne. La guerre en Afghanistan a achevé de ridiculiser la France. Aujourd'hui, l'hypothèse d'une syndicalisation de certains corps constitués de jeunes recrues n'est plus invraisemblable. Une remise en question du statut militaire n'est plus invraisemblable. L'armée professionnelle est en crise. L'Etat saura-t-il être à la hauteur ?

AU COURRIER DES LECTEURS

RESPONSABILITÉ COLLECTIVE ?

Dans beaucoup d'articles concernant le conflit entre Israéliens et Palestiniens, il est de bon ton de dénoncer la « politique criminelle d'Ariel Sharon ».

Je ne veux pas ici la discuter, mais simplement faire remarquer ceci : Ariel Sharon est le premier ministre d'un gouvernement de coalition, formé dans un pays démocratique après des élections au suffrage universel et comprenant les principaux responsables du Parti travailliste.

De surcroît, tous les sondages effectués en Israël montrent que ce gouvernement est soutenu par une très large majorité de la population.

Dans ces conditions, charger Ariel Sharon de tous les péchés d'Israël me paraît être une façon commode et hypocrite d'éviter de mettre en cause la société israélienne et son Etat.

Charles Achach

Paris

L'honnêteté a son prix pour les policiers ivoiriens

Les agents des forces de l'ordre sont contraints, raconte l'hebdomadaire humoristique « Gbich ! », à un choix cornélien : forte hausse de salaire ou pots-de-vin

LES POLICIERS n'ont pas bonne réputation en Côte d'Ivoire. Hormis leur tendance à un peu trop appuyée à la brutalité, ils sont critiqués pour une corruption d'autant plus scandaleuse qu'elle est visible : les barrages routiers qu'ils dressent sont le prétexte idéal pour dépouiller de quelque monnaie les chauffeurs de taxi et de gbakas – les minibus privés abidjanais – ainsi que les étrangers ouest-africains en situation irrégulière.

Au pouvoir depuis octobre 2000, le gouvernement du président Laurent Gbagbo s'est penché sur cette tare des « corps habillés », selon l'appellation locale que les Ivoiriens ont transformée, avec malice, en « corps à billets ». En effet, alertés par les organisations de défense des droits de l'homme, l'Union européenne avait conditionné la reprise de sa coopération, interrompue sous le régime précédent

pour « déficit démocratique », à l'arrêt des persécutions routières. Pendant quelques mois, les autorités ont réussi à les limiter en supprimant quasiment les barrages policiers. Une mesure qui ne pouvait pas s'éterniser, l'absence des hommes en tenue étant une aubaine pour les délinquants. Partant du principe que la corruption des policiers était due à leur faible rémunération, le gouvernement a fini par leur octroyer une considérable augmentation de salaire, effective dès le mois de février. Qu'en pensent les personnes concernées ?

LES GARS HÉSITENT

Plus gros tirage d'une presse locale pléthorique et souvent partisane, ayant trouvé sa place grâce à un ton badin typiquement ivoirien et des caricatures justes mais jamais méchantes, l'hebdomadaire humoristique Gbich ! s'est penché



sur la question. « Depuis un bon moment déjà, le ministre de l'intérieur a pris la résolution de doubler, voire de tripler les salaires des policiers bientôt. En principe, nos amis devaient tuer poulets, cabris, bœufs, c'est-à-dire fêter leurs nouveaux salaires avant même que ça ne tombe. Contre toute attente, les gars hésitent. (...) Il paraît qu'ils font des réunions secrètes pour aller contre cette idée. Le problème, c'est que le gouvernement, avant de prendre cette ô combien de fois louable décision, a posé une condition : on augmente les salaires, mais celui qu'on surprend en flagrant délit de racket est renvoyé de la police sans préavis. Voici

le dilemme. » Tous calculs faits, les policiers préféreraient être moins bien payés par l'Etat et pouvoir continuer de se nourrir sur le dos des usagers. Observant le train de vie des policiers de la circulation, sans aucun rapport avec leur salaire moyen de 160 000 francs CFA (244 €), le chroniqueur conclut : « En fait, tout cet argent annexe vient du racket ! »

Gbich ! illustre, par des planches bien senties, l'état d'esprit des intéressés et les changements que la nouvelle donne pourrait entraîner. « Gbagbo même, il se prend pour qui ? On dirait qu'il veut gagner le prix Nobel de l'honnêteté ! », fulmine un policier, obligé de reprendre le chemin de sa banque, qu'il ne fréquentait plus. L'argent extorqué lui permettait de se passer de son salaire... Le journal imagine aussi une manifestation des chauffeurs de transports en commun, « victimes »

habituelles des policiers, expliquant qu'ils sont favorables au racket parce qu'un fonctionnement normal des forces de l'ordre les obligerait à se procurer toutes les pièces nécessaires pour être en règle. « Quand tu étais mal payé, tu me donnais 150 000 francs CFA pour aller au marché. Maintenant que ton salaire a augmenté, tu me donnes 13 000. Je ne comprends pas », se plaint une épouse de policier. « Tu ne peux pas comprendre », gémit son mari, désormais rangé des voitures, si l'on ose dire.

Les policiers n'ont toutefois pas dit leur dernier mot. Une planche montre un commissaire demandant à ses agents ce qu'ils préfèrent entre une augmentation et la survie du racket, avant de suggérer, complice : « Et lesquels sont pour les deux en même temps ? »

Théophile Kouamouo

Les élections vues par la presse du Costa Rica

Un nouveau venu agite la vie politique de ce petit pays démocratique d'Amérique centrale

PETIT PAYS d'Amérique centrale qui a organisé ses premières élections en 1831 et n'a plus d'armée depuis 1948, le Costa Rica s'offre le luxe d'une petite frayeur démocratique. « Pour la première fois de l'histoire de ce pays, les Costariciens se sont réveillés le premier lundi de février [les élections sont organisées la veille tous les quatre ans] sans président élu : il y aura un second tour le 7 avril », proclame la « une » de La Nación, premier quotidien national. Que se passe-t-il ?

Depuis 50 ans, le Parti de l'unité sociale-chrétienne (PUSC, droite) et celui de la libération nationale (PLN, social-démocrate) étaient alternativement portés au pouvoir dès le premier tour. Cette fois, aucun des deux prétendants – Abel Pancheto et Rolando Araya respectivement – n'a obtenu les 40 % requis. Un dissident du PLN, Otton Solís, est venu jouer les trouble-fête à la tête d'une nouvelle formation, le Parti de l'action citoyenne (PAC). Sa campagne, axée sur la lut-

te contre la corruption, le favoritisme, le gaspillage et la politique néolibérale imposée par le conservateur sortant (non rééligible) lui a permis d'obtenir 26,3 % des voix.

« UNE FIESTA SANS VIOLENCE »

Ce scrutin organisé, selon la presse, comme « une fiesta sans violence » et salué comme « exemplaire » par les observateurs internationaux – même les détenus ont pu voter – réjouit La Prensa libre, l'autre quotidien de San José :

« Une fois de plus, les Costariciens ont montré l'exemple. (...) Alors que, sous d'autres latitudes, on se bat pour avoir le droit d'élire librement ses gouvernants, ici nous exerçons ce droit, démontrant au reste du monde que nous sommes un peuple participatif. (...) L'éditorialiste de La Nación s'inquiète, lui, du taux d'abstention : comme en 1998, 30 % des 2,2 millions d'inscrits ne se sont pas rendus aux urnes, alors que le taux d'abstention n'était que de 18 % depuis les années 1960. « Les causes de ce début de désaffection doivent être soigneusement analysées. (...) Par des actes concrets, le nouveau gouvernement devra trouver une nouvelle façon de faire de la politique » avec plus de « transparence, de participation populaire, d'efficacité dans l'action publique et de franche ouverture à la critique ». Il devra aussi « faire un bond vers plus de justice sociale ». Une partie, en somme, du programme du PAC, qui a aussi capitalisé sur le mécontentement des Costariciens devant la stagnation économique. La croissance n'a été que de 0,3 % l'an dernier, en raison de la baisse des cours du café et de la chute du tourisme après le 11 septembre.

La Nación s'inquiète enfin « du morcellement des votes à l'Assemblée nationale », où aucun parti n'a obtenu la majorité : 19 sièges (sur 57) au PUSC, 17 au PLN et 13 au PAC. « Cette fragmentation compromet l'action du futur président » et fait planer, si les partis ne se comportent pas de manière « responsable », le « risque d'une impossibilité de gouverner, qui pourrait coïncider dangereusement avec une perte croissante de légitimité de la vie démocratique ». Un épouvantail qu'agite le journal aux yeux des « partis traditionnels ».

lemonde.fr pour Le Monde

vincent.truffly@lemonde.fr



« Pas de ça chez moi ! » Le gouvernement conservateur australien de John Howard mène une politique d'immigration très restrictive, et les demandeurs d'asile sont systématiquement mis dans des camps. Dessin de Malcolm Evans. (« Courrier international » pour « Le Monde »)

LE SYMBOLE VIVANT

A la suite de la déclaration tranchante du président Bush relative à Arafat (Le Monde du 21 janvier), le président de la République française aurait dû prendre la parole aussitôt pour dire ce que pensent les Français à ce sujet, et en des termes aussi tranchants. Je suis profondément ami du peuple américain, mais il ne faut certainement pas laisser le président Bush se poser en arbitre du monde et le faire en termes arrogants. Puisque Sharon tient Arafat prisonnier et, puisque lui et Bush le jugent responsable, qu'ils le fassent donc juger. Ils s'apercevront alors que, à moins de changer de politique, c'est l'ensemble du peuple palestinien qu'il faudra mettre en prison, exiler ou exécuter ! Ce qui, dans tous les cas, serait une honte pour Sharon, Bush et l'Etat israélien.

Georges Grimal
Montmorency (Val-d'Oise)

LE COÛT DE LA SANTÉ

Les Français sont, en Europe, les plus gros consommateurs de médicaments où ils sont, il est vrai, les moins chers à l'unité.

Faut-il en vouloir à cette industrie ? Non. Ce sont les médecins qui prescrivent et non les laboratoires ou les visiteurs médicaux, eux font leur travail : chercher à innover et à vendre. (...)

Je suis surpris que dans le questionnement sur les prescriptions, on n'évoque jamais l'enseignement médical. Si l'on enseignait plus et mieux la grippe, les angines, les gastro-entérites, peut-être les médecins seraient-ils mieux armés pour résister aux pressions. Malheureusement, les universitaires préfèrent plutôt enseigner la maladie de Wilson ou la maladie de Crohn qu'un médecin généraliste verra une ou deux fois dans sa carrière. De fait, dans les études médicales, on accable l'intelligence des étudiants en médecine par des masses de connaissances au lieu de les limiter à l'essentiel et de leur apprendre à réfléchir, à développer leur esprit critique scientifique, ce qui les armerait à mieux fonder leurs prescriptions.

Quant aux dépenses hospitalières, jusqu'ici mieux contenues grâce au budget global attribué à chaque établissement (...), les directeurs

d'établissement, pour rester dans l'enveloppe qui leur était allouée, ont diminué les effectifs de personnel soignant tout en augmentant leur personnel administratif. A l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP), entre 1983 et 1990, le personnel soignant a diminué de 12 % alors que le personnel administratif augmentait de 24 %. Ajoutons qu'entre 1993 et 1995, le personnel administratif de catégorie B a augmenté de 43 % ! (...) et qu'à l'AP-HP, 18 % du personnel soignant travaille ailleurs que dans les services de soins. Il y aurait là des « ressources humaines » à redéployer pour faire face aux problèmes des 35 heures. (...)

Docteur Michel Huguier
Paris

REPENSER LES DÉPENSES DE SANTÉ

Au lieu de déclarer que les dépenses de santé sont trop élevées ou trop faibles selon le camp qui est en jeu, il faudrait mesurer la pertinence et la qualité des prestations des professionnels de santé en fonction d'objectifs de santé publique élaborés par les patients, les

tutelles et les professionnels. Est-il certain que toutes les prescriptions de médicaments et d'examens complémentaires sont utiles ? (...) Toutes les interventions chirurgicales sont-elles parfaitement justifiées ? Ainsi, est-il normal d'opérer un si grand nombre d'hernies discales en France ? Est-il normal d'effectuer autant de coloscopies (près de 30 % de l'activité anesthésique) ? (...) Enfin, ne devrait-on pas rediscuter le paiement à l'acte pour lui substituer d'autres formes de rémunération des professionnels tenant compte de la complexité et de la qualité des soins ainsi que de l'investissement intellectuel et matériel nécessaire au maintien des compétences ? (...)

Professeur Pierre Feiss
Limoges

BOURDIEU... ET LES AUTRES

Un fait m'a frappée en lisant les pages consacrées à Pierre Bourdieu. Vous faites référence à ses livres en omettant, quand c'est le cas, le ou les coauteurs. Le travail intellectuel est-il donc si solitaire ? Einstein disait qu'il était monté sur

des épaules de géants, qu'il n'avait pas découvert la relativité tout seul. Il y a un géant dans l'ombre de Bourdieu : Abdelmalek Sayad. Ensemble, ils ont traité, en 1964, de la situation algérienne, de la question du déracinement comme de celui de la crise de l'agriculture traditionnelle en lien avec l'immigration. Pourquoi ne pas nommer cet éminent sociologue algérien récemment décédé, et tous les autres ? Quelques dizaines de signes. Pas plus. Le travail collectif et la mémoire respectés. Pas moins.

Marie-Claire Caloz-Tschopp
Genève

Pour nous écrire :

Le courrier des lecteurs du Monde, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05
Pour nous envoyer une télécopie : 01-42-17-21-74.
Pour nous envoyer un courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Pour saisir le médiateur : mediateur@lemonde.fr ou par courrier.
Merci d'indiquer votre adresse complète.

Le Monde
ÉDITORIAL

Le gouffre

LES 6 000 kilomètres qui séparent New York de Porto Alegre semblent une distance encore infranchissable pour tenter un dialogue entre le Forum des « leaders » – d'entreprises, de gouvernements ou d'organisations internationales – présents aux Etats-Unis et celui des militants « anti-globalisation » réunis au Brésil. Un gouffre les sépare.

Pour les premiers, le monde a connu depuis cinquante ans un développement sans précédent. L'ouverture des frontières, facilitant une explosion des échanges, a permis aux revenus des pays industriels de croître à une vitesse inconnue jusque-là et à plus d'un milliard d'êtres humains du Sud, notamment en Chine et en Inde, de sortir de la pauvreté absolue. La mondialisation a des ratés, on le reconnaît maintenant. Mais le mouvement général serait le bon.

Totalement opposé est le jugement de Porto Alegre. On se révolte contre les inégalités croissantes, l'abandon de régions entières à la misère, en Afrique notamment, et contre les atteintes portées à l'environnement. Ce qui unit les militants du Brésil est la conviction que le capitalisme libéral est intrinsèquement mauvais : il écrase les hommes et saccage la planète. Le dialogue est impossible, tant l'opposition est radicale entre ceux qui estiment fondamentalement saine l'économie de marché et ceux qui la refusent. Porto Alegre a dénoncé les Etats-Unis et condamné sans réserve des organisations comme le FMI, la Banque mondiale ou l'OMC.

Le dialogue suppose une évolution des deux camps. Côté Por-

to Alegre, le premier travail serait de faire le tri entre ceux qui souhaitent, en fait, un retour au protectionnisme, sans oser le dire, et ceux pour qui le mal n'est pas l'échange libre, en tant que tel, mais les excès auxquels il conduit parce que le profit est devenu le seul critère de mesure. Les premiers veulent soumettre l'économie à la nation, les seconds veulent élargir sa perspective à la défense des « biens globaux », comme le droit à la santé ou à l'eau. Les deux se retrouvent sur un point : il faut rétablir la prééminence de la politique. Ils restent, en revanche, confrontés, au même problème : quel projet réformiste avancer quand on dénonce aussi radicalement les instruments de régulation que pourraient être le Fonds, la Banque ou l'OMC ?

L'évolution des participants au Forum de Davos n'est pas moins nécessaire. Des débats ont été esquissés à New York sur la « citoyenneté » des entreprises ou sur l'exigence d'une réforme des organisations internationales. Mais les propositions butent sur deux écueils : les Etats-Unis, qui, plus que jamais cette année, ont refusé toute avancée vers une « gouvernance mondiale » leur imposant des contraintes, d'un côté, et, de l'autre, les pays du Sud qui rejettent comme du néoprotectionnisme l'imposition de normes sociales ou environnementales.

Deux mondes se sont exprimés ; ils ont laissé éclater, les uns et les autres, leurs contradictions internes ; ils ne sont pas prêts de se rencontrer sur des projets de réformes. Dom-

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Appel à la désobéissance

Mon cher Paul, Ici, ton grand-père. N'ébruie pas ce qui suit. On ne sait jamais : il se peut que quelques professeurs croient encore aux consignes qu'ils reçoivent d'en haut, et auxquelles je viens te supplier de désobéir. Appliqué aux ordres militaires, l'appel à trahison valait le peloton, en temps de guerre, et la prison en tout cas. Or c'est bien à l'insoumission qu'il faut se résoudre. La machine appelée « Rue de Grenelle » qui prétend chaque année, depuis trente ans, adapter au monde moderne notre « système éducatif » et égaliser les chances, ce monstre, appelé aussi « armée rouge » ou « mammoth », est devenu proprement maboule.

Dernière directive en date : surtout, ne plus embêter les gosses avec la mémorisation, des conjugaisons en particulier. Se contenter d'indiquer que les règles d'« engendrement » des verbes varient. (Plus les penseurs de la pédagogie veulent réformer, plus ils s'en expliquent de façon compliquée ; l'oracle veut du fumeux.) « Mettre en jeu l'écriture », « manipuler les déterminations », mais pas de par-cœur, surtout ! Ça surchargerait inutilement votre mémoire, pauvres chéris.

N'écoutez pas ce galimatias. La mémoire est un muscle, non un débarras à vieilleries. Rabâche les bizarreries de la grammaire pour que « ça rentre », un point c'est tout. Comme depuis plus d'un siècle avant toi, pour le plus grand profit de

l'ascension et de la cohésion sociales. En cachette, avec quelques copains, récitez-vous *Les Animaux malades de la peste*, les stances du *Cid*. La mémorisation n'est pas un crime. C'est sa condamnation sommaire qui en est un. Grâce à elle, l'école de Jules Ferry a fait mieux que des chiens savants pour le certifié ou des « bourgeois dans la tête » : elle a fait des gens libres et heureux.

Même dinguerie meurtrière du ministère, à propos de l'écriture. Refusez de réécrire en groupe Stendhal ou Camus. Commencez par les lire. La beauté existe, recontrez-la. Ce n'est pas un traquenard des possédants. Ceux qui le prétendent l'ont savourée, et ils ont mal lu Bourdieu. Sous prétexte de modernité égalitaire, ce sont eux qui retardent et qui protègent les privilèges de l'élite en prétendant se passer et vous priver de l'héritage. La liberté et l'égalité passent par l'accès au meilleur de ce que les siècles ont transmis.

La norme n'est pas une convention rétrograde et antipopulaire. Les grands textes ne sont pas des « productions » suspectes, des ruses de classe réductibles à leur « argumentaire ». C'est par leur fréquentation qu'on se forme librement une imagination, un raisonnement, une personnalité. Non et non, vos vies, nos vies, ne valent pas forcément celles de Julien Sorel ou de Frédéric Moreau. L'« homme nouveau » qui s'affranchirait de l'héritage n'existe pas. La servitude l'attend. Pour préférer Rousseau à Diderot, encore

fait-il les avoir lus. L'oui-dire partisan prépare des zombies dociles. La fête fusionnelle remplaçant le tête-à-tête des livres avec les siècles, la *rave* et le *Loft* contre le CDI : les voilà, les germes de régression, de violence, d'asservissement.

Rien ne te dispensera de devenir toi, c'est-à-dire d'apprendre comment s'y sont pris avant toi les gens les plus honnêtes et les plus doués. La littérature, l'histoire, la philosophie, on n'a encore rien inventé de plus efficace pour tenir tête aux embrigadements, aux marchands, aux fanatiques. La fin de la mémorisation, c'est la mort de l'apprentissage de la liberté. Les castes dirigeantes l'ont bien compris, qui se gardent de suivre les conseils de dissolution paresseuse donnés aux masses. Sous couvert de les détrôner par l'ignorance, nos gribouilles garantissent la perpétuation de leur règne.

Les dégradations que subit la langue française affectent toutes les grandes langues du monde. Trop de vocabulaires de spécialistes et de communautés s'y mêlent. Nous allons vers des dialectes explosés. Ce n'est pas une raison pour ajouter au mal en bradant l'héritage, avec des prescriptions démagogiques, jargonantes, et finalement réactionnaires.

Ce cri d'alarme n'est pas celui d'une institution nostalgique, crispée sur ses admirations et ses missions anciennes. Les vrais progressistes sont les tenants du par-cœur et des trésors pour tous. Entre en résistance, petit !

La France et la Cour pénale internationale

« ROBERT BADINTER nous a déçus » : dans la bouche d'une militante de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH), ce constat est douloureux. D'autant que le désaccord qui oppose aujourd'hui les organisations non gouvernementales (ONG) à celui qui était jusque-là pour elles une figure emblématique porte sur un sujet qui, à tous, leur tient à cœur : la future Cour pénale internationale (CPI).

La France a été parmi les premiers pays à ratifier, en juin 2000, le traité sur cette Cour, conclu à Rome en juillet 1998 par les représentants de cent vingt Etats. Mais, pour les ONG, qui, depuis le début, dénoncent le double langage des autorités françaises sur le sujet, le combat ne s'achevait pas pour autant. L'étape suivante – celle de la transposition du traité dans le droit interne – était au contraire cruciale à leurs yeux : plus que d'un simple ajustement technique, il aurait dû s'agir d'une harmonisation de fond pour mettre le droit pénal français aux normes du traité de Rome et en finir avec les faux-fuyants.

Quand Robert Badinter fut chargé, il y a quelques mois, en tant que sénateur, de rédiger la proposition de loi d'adaptation, les ONG voyaient en lui un allié. Mais le texte qu'il a élaboré, et qui sera présenté le 12 février au Sénat, déçoit toutes leurs attentes. Il ne reprend aucune des principales recommandations formulées par la coalition française pour la CPI (qui regroupe trente-sept ONG) et par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH, un organisme consultatif placé auprès du premier ministre). Il évite soigneusement de remettre sur le tapis tous les sujets qui fâchent, en particulier, soulignent les ONG, « le tabou des crimes de guerre ».

Si l'on s'en tient à la proposition Badinter de loi d'adaptation, « la France pourra, à juste titre, être considérée comme un havre pour les criminels de guerre », commente abruptement la Fédération internationale des droits de l'homme.

La France mène, depuis le début, un jeu trouble envers la CPI. Lors des négociations finales du traité, elle avait exigé que soit ménagée pour chaque Etat signataire la possibilité de récuser, pendant une période de sept ans, la compétence de la Cour pour l'une des trois catégories de crimes concernées : les crimes de guerre (les deux autres étant le génocide et les crimes contre l'humanité). L'armée française, craignant – sans raison, car tous les garde-fous sont prévus – que cette incrimination donne lieu à des poursuites abusives contre ses soldats lors d'opérations extérieures, avait développé une véritable paranoïa envers le projet de CPI. L'exécutif était divisé et le consensus ne se fit qu'autour de l'idée peu glorieuse de faire sortir les crimes de guerre du champ de compétence de la Cour pour les pays qui le souhaiteraient. En juillet 1998, la France parvenait à faire inscrire

cette possibilité dans le traité, à l'article 124.

Face à des ONG qui lui reprochaient de lancer un « scandaleux signal d'impunité aux criminels de guerre », la France se targuait à l'époque d'avoir, grâce à cet article, arraché l'adhésion de certains Etats réticents. Les faits l'ont démentie depuis : parmi les quarante-huit pays qui, à ce jour, ont ratifié le traité, elle est le seul à avoir fait jouer cette clause restrictive ; aucun autre des cent vingt pays qui ont signé le traité n'a manifesté l'intention de la faire jouer. Qui plus est, lors du débat sur la ratification au Parlement français, tous les groupes avaient invité – en vain – l'exécutif à renoncer à cette clause.

La manœuvre aurait été moins grave aux yeux des ONG si la France s'était montrée déterminée à juger elle-même, le cas échéant, les responsables présumés de crimes de guerre tels que les définit le traité de Rome. Tel était, pour les associations, l'enjeu principal de la loi d'adaptation. Le droit français, en effet, ne reconnaît pas la spécificité des crimes de guerre, qu'il assimile à des crimes de droit commun ; il réprime certes le viol, les assassinats, les destructions, etc., mais ne les envisage que comme des actes individuels isolés, sans reconnaître que de tels actes, lorsqu'ils sont commis dans le cadre d'un conflit armé, ont une dimension particulière et constituent des violations graves du droit humanitaire international.

La FIDH, MSF, la CNCDH, entre autres, avaient recommandé que la loi d'adaptation intègre dans le code pénal une section spécifique sur les crimes de guerre reprenant l'article 8 du statut de la CPI et fai-

sant référence aux conventions de Genève. Cet avis n'a pas été suivi.

Les défenseurs des droits de l'homme demandaient, d'autre part, que « la loi d'adaptation prévoie que toute personne recherchée pour l'un des crimes visés par le statut de Rome puisse être poursuivie et jugée par les juridictions françaises, dès lors qu'il existe des éléments suffisants laissant supposer qu'elle se trouve sur le territoire français ». Cette recommandation sur le principe dit « de compétence universelle » n'a pas été retenue non plus. Les ONG rappellent que la France a pourtant reconnu la compétence de ses propres tribunaux pour les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie et au Rwanda, dans la loi d'adaptation relative aux deux tribunaux internationaux *ad hoc*, adoptée en 1995. Il serait paradoxal, estiment les ONG, que la justice française ait les moyens de poursuivre des Rwandais ou des ex-Yougoslaves auteurs présumés de crimes internationaux, mais pas les ressortissants de toute autre nationalité.

TACTIQUE POLITIQUE

La proposition Badinter ne reprend pas, enfin, les principes retenus par la CPI sur l'imprescriptibilité de tous les crimes internationaux, y compris les crimes de guerre, et sur l'absence d'immunité de juridiction pour ces crimes (en vertu de laquelle nul n'est à l'abri des poursuites, pas même les chefs d'Etat en exercice).

Robert Badinter fait valoir le réalisme et l'urgence. Près de cinquante pays ont déjà ratifié le traité de Rome et la Cour pourrait voir le jour, selon lui, avant la fin de cette année. « Il faut que la France soit prête, dit-il ; je rappelle à mes amis

des ONG que nous sommes à quinze jours de la fin de la législature ; si nous ne passons pas maintenant, nous ne passerons pas avant un an. » Il fallait aller vite, c'est-à-dire proposer « une loi d'adaptation de procédure, pas une rénovation du code pénal », déclare M.Badinter, en convenant au passage qu'il souhaite aussi que « la gauche soit créditée de ce texte ».

Indépendamment de la tactique politique, Robert Badinter a de la lutte contre l'impunité une approche différente de celle des ONG. Il admet certes que le fameux article 124, introduit par la France sur les crimes de guerre, « est offensant pour l'armée française ». Mais pour lui, manifestement, la lutte contre l'impunité doit viser en premier lieu les responsables de crimes contre l'humanité. « Que les grands scélérats soient jugés, que la Cour naisse » et, le moment venu, c'est-à-dire sept ans après, « la question de la redéfinition des crimes de guerre se posera. Mais il ne faut pas la poser maintenant, c'est une voie d'eau dans laquelle nous sombrerions ». Pour les ONG, qui constatent chaque jour que les dénis d'humanité les plus fréquents relèvent de la catégorie des crimes de guerre, cette approche n'est pas acceptable.

Désavouées par leur héros, elles sont assez perplexes quant à la stratégie à adopter maintenant. Elles ont demandé à être entendues par la Commission des lois du Sénat et réclament, au minimum, que la proposition Badinter ne soit considérée que comme la première partie d'une loi d'adaptation qui, pour être complète, exigerait bien d'autres dispositions.

Claire Tréan

« L'axe du mal » PAR PANCHO

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

Samuel Beckett

La tragédie classique

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corré21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél: 01-42-17-39-00 - Fax: 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

RISQUES INDUSTRIELS

Après avoir visité dix-sept sites dans douze régions et auditionné quatre cents témoins, la commission d'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE sur la sécurité des installations industrielles a fait, mardi 5 février, une des-

cription sans fard du fonctionnement des installations industrielles à risques. Elle a constaté « des pratiques encore trop souvent caractérisées par une pression croissante des IMPÉRATIFS DE RENTABILITÉ et

par la marginalisation des salariés ». Elle propose un DURCISSEMENT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ, des sanctions judiciaires et l'instauration d'une taxe. Le développement de la sous-traitance est particulière-

ment dénoncé comme un facteur de dilution des responsabilités. Après l'accident de L'USINE AZF, la société Grande Paroisse, filiale de TotalFinaElf, va devoir PAYER la moitié des dommages.

La sécurité dans les entreprises mise en cause à l'Assemblée

La commission d'enquête parlementaire sur la sécurité des installations industrielles dénonce le décalage entre les discours officiels des sociétés et la réalité du respect de la législation sur le terrain. Elle demande un renforcement du contrôle et de la répression, et l'instauration d'une taxe

« LAXISME », « dysfonctionnements », « études de danger insuffisantes » : la commission d'enquête parlementaire sur la sécurité des installations industrielles fait une description sans fard du fonctionnement des installations à risques. Créée le 17 octobre 2001, après l'explosion meurtrière de l'usine Grande Paroisse-AZF le 21 septembre, elle devait rendre, mardi 5 février à Paris, son rapport, constat cinglant assorti de quatre-vingt-dix propositions.

Le président, François Loos, député UDF du Bas-Rhin, et le rapporteur, Jean-Yves Le Déaut, député socialiste de Meurthe-et-Moselle, ont coiffé le casque de chantier, visité dix-sept sites dans douze régions et auditionné quatre cents témoins avant de tirer des conclusions à l'unisson. « La commission a pu constater un certain décalage entre le discours des organisations professionnelles et de certaines entreprises présentant systématiquement la sécurité comme une priorité absolue et la réalité de pratiques encore trop souvent caractérisées par une pression croissante des impératifs de rentabilité et par la marginalisation des salariés », estime le rapport. « On a banalisé le risque », résume M. Loos. « Il faut passer d'une culture du secret à une culture de la sûreté », ajoute M. Le Déaut.

Le ministre de l'environnement, Yves Cochet, doit présenter, mercredi 13 février, en conseil des ministres, un projet de loi sur la sécurité industrielle. Estimant qu'il conviendrait « au préalable d'appliquer les textes existants », la commission juge par ailleurs « trop res-

durcissement des règles de sécurité. Il sonne notamment la charge contre la sous-traitance en cascade. « A Toulouse, 13 des 23 employés qui ont trouvé la mort sur le site d'AZF étaient salariés d'entreprises sous-traitantes », constate-t-il. Dans certains cas, notent les dépu-

Pour une décentralisation des décisions

Après la catastrophe de l'usine AZF, le gouvernement a, de son côté, chargé Philippe Essig, ancien président de la SNCF, d'assurer la coordination du débat national sur les risques industriels. Dans ce rapport qu'il vient de remettre au premier ministre, il prône essentiellement une décentralisation des décisions car « l'acceptabilité du risque ne peut résulter que d'un choix local ». Pour le rapporteur, deux échelons sont pertinents : la région et la structure intercommunale. « Nous devons accepter, écrit-il, que les choix et les décisions ne soient pas les mêmes à Marseille et à Dunkerque, à Bordeaux et à Strasbourg, à Lyon et à Toulouse. »

Le champ couvert par ce nouveau texte. « Celui-ci concerne presque exclusivement les questions liées à l'urbanisme, à l'information du public et aux modalités d'association des représentants des salariés à la prévention des risques », estime-t-elle. Le projet n'ayant aucune chance d'être discuté avant les élections, les députés espèrent que leurs propositions, adoptées à l'unanimité par la commission d'enquête, pourront le nourrir utilement après ces échéances.

Leur rapport propose ainsi un

tés, ces délégations successives impliquent jusqu'à cinq échelons. En bout de chaîne, des intérimaires reçoivent des formations qui durent parfois moins d'une heure. La commission souhaite interdire de telles pratiques.

« Mettre les usines à la campagne n'est pas une solution réaliste : il faut donc s'atteler à réduire le danger à la source pour protéger les populations », explique M. Le Déaut. La commission suggère de réduire la taille des usines et les quantités de produits chimiques stockés par ces dernières. A l'aune de ce qui se pratique dans l'industrie nucléaire, elle préconise la « multiplication des lignes de défense » et la mise en place d'une échelle de gravité, chaque incident ou accident faisant l'objet d'une évaluation et d'une déclaration obligatoire. Le document insiste également sur le renforcement des inspections des installations classées, dénonçant les insuffisances de la surveillance de l'Etat.

La commission déplore que les salariés ne soient pas suffisamment associés dans la gestion du risque, alors que 80 % des accidents procèdent d'erreurs humaines. Elle suggère donc de renforcer le rôle des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de tra-

vail (CHSCT) et, dans les entreprises de moins de 50 salariés qui sont dépourvues de cette instance, de désigner un employé qui servira de relais.

Le rapport évoque la création d'un fonds de prévention des risques industriels, financé par une taxe dont l'origine reste à définir. Il exercerait un droit de préemption sur les constructions implantées dans des zones à risques. Tout propriétaire situé dans un périmètre de danger serait en droit de demander l'acquisition de son bien par l'Etat.

DURCISSEMENT DES PÉNALITÉS

Le fonds aiderait également les entreprises à financer des investissements en matière de sécurité. En revanche, pour les exploitants qui contreviendraient aux règles, le rapport préconise un durcissement des pénalités et la requalification des infractions en délits. « Les manquements font actuellement l'objet de procès-verbaux qui n'ont aucun caractère dissuasif », consta-

te M. Loos. La commission plaide également pour que les inspecteurs des installations classées transmettent plus systématiquement au parquet les dossiers de contrevenants.

S'étant rendus sur place, les députés ont constaté les dysfonctionnements dans le dédommagement des sinistrés toulousains. « L'indemnisation a été gérée dans les conditions de droit commun qui ne permettaient pas de répondre efficacement à une catastrophe d'une telle ampleur », estime le rapport. La commission plaide pour que puisse être déclaré un état de catastrophe industrielle, comme il existe un état de catastrophe naturelle. Un fonds d'indemnisation des victimes serait activé et le délai maximal de remboursement fixé à trois mois grâce à une simplification des procédures. Est également suggérée « la constitution par l'exploitant de garanties financières destinées à couvrir l'indemnisation des tiers ».

Benoît Hopquin

Plusieurs rapports dénoncent la multiplication des risques lors du recours à la sous-traitance en cascade

FAUT-IL limiter, voire interdire le recours à la sous-traitance, comme à l'intérieur, pour certaines missions « sensibles » dans les établissements à risques classés Seveso ? La plupart des rapports établis depuis la catastrophe de Toulouse s'interrogent sur la responsabilité des industriels qui, depuis plus de vingt ans, ont confié à des entreprises extérieures des fonctions jugées annexes, voire moins nobles de leur activité, ayant trait aux secteurs de la maintenance et de la sécurité.

Perte progressive de la connaissance et de la mémoire des produits, défauts de transmission et de communication des informations en l'absence de procédures rigoureuses de contrôle, maîtrise incomplète des processus de sécurité, insuffisances de formation des personnels extérieurs, intervenants réguliers ou intérimaires : ces défaillances apparaissent régulièrement parmi les éléments incriminés dans l'origine des causes des récentes catastrophes industrielles.

Sans attendre les conclusions de l'enquête judiciaire en cours, le rapport de la commission parlementaire, après d'autres, relève que la gestion des stocks de nitrate d'ammonium et du bâtiment où s'est produit l'explosion de l'usine AZF était assurée par un sous-traitant. « Le constat est unanime : la sous-traitance en cascade, et qui plus est la sous-traitance à base d'emplois précaires aggrave considé-

blement les risques », précise la commission qui préconise l'interdiction de cette pratique. Elle recommande aussi la nécessité d'une formation adaptée aux salariés extérieurs, établie sous le contrôle des élus des comités d'hygiène et de sécurité (CHSCT).

S'il est plus nuancé dans ses conclusions, Philippe Essig, rapporteur de la consultation nationale sur les risques, n'en dénonce pas moins « le jeu des appels d'offres et des mises en concurrence [qui] peut conduire au choix d'entreprises sous-traitantes les moins disantes alors qu'il aurait fallu choisir les mieux qualifiées pour certains types d'activité ». Si ce recours doit être, selon lui, mieux encadré par une « labellisation » des entreprises, l'appel à l'intérim doit faire l'objet « d'exigences » particulières, à défaut « d'être interdit ».

ABSENCE DE COORDINATION

Les relations entre les entreprises donneuses d'ordre et les sous-traitants sont pourtant codifiées par une réglementation établie depuis 1992. Une réglementation jugée insuffisante par les syndicats SNU (FSU) et CFDT des inspecteurs du travail, qui préconisent « l'interdiction de la sous-traitance des fonctions de maintenance et de sécurité » sur ces sites à risques. Depuis des années, ils attirent l'attention sur les insuffisances dans l'application de ce décret qui, sous le double effet d'une « passivité politico-administrative » et de la

pression des industriels, ont laissé de nombreuses zones d'ombre.

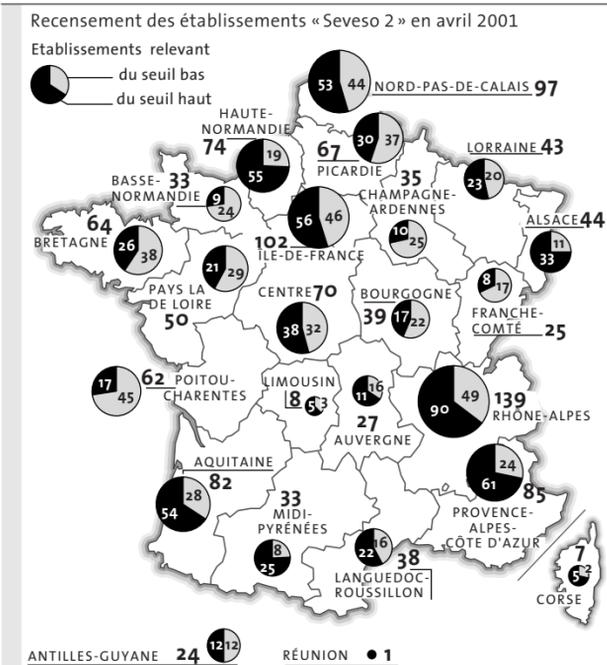
Au moment où il est question de renforcer leurs missions de contrôle, ils s'inquiètent en premier lieu de l'insuffisance des moyens à leur disposition, avec un effectif de 1 300 inspecteurs resté constant depuis dix ans. L'explosion de l'usine AZF leur donne aussi l'occasion de stigmatiser l'absence de coordination avec les directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire), qui ne s'intéressent qu'au processus industriel alors que les inspecteurs se concentrent sur les conditions de travail des salariés. Ils regrettent également que leurs recommandations sur les modalités de la « co-activité » entre les entreprises et les intervenants extérieurs sur les sites à risques n'aient jamais été prises en

compte par l'autorité de tutelle.

Alors que le projet de loi du ministre de l'environnement, Yves Cochet, envisage de doter les CHSCT de pouvoirs accrus, les syndicats restent de leur côté sceptiques sur la volonté des industriels de participer au renforcement des conditions de sécurité, notamment à l'égard des sous-traitants. Pour la Fédération chimie énergie de la CFDT, c'est « l'ensemble de l'organisation du travail qu'il convient de revoir ». « Les industriels n'ont pas tiré les leçons des événements récents », estime la CGT. Pour preuve, elle s'en prend au nouveau plan de 503 suppressions d'emplois du groupe Atofina, dont une partie affecte justement les fonctions de maintenance et de sécurité.

Michel Delberghe

LA FRANCE À RISQUES



La directive dite « Seveso » a été adoptée en 1982, six ans après l'accident à la dioxine survenu dans cette ville italienne. En 1996, cette directive a été renforcée pour devenir « Seveso 2 ». En France, 1 249 installations sont concernées. « Seveso 2 » a établi une distinction entre « seuil haut » et « seuil bas », en fonction de la dangerosité des sites. La législation est différente pour ces deux catégories.

Source : ministère de l'environnement

TotalFinaElf fait payer sa filiale Grande Paroisse

Sur 1,8 milliard d'euros de dommages, la moitié n'est pas couverte par les assurances

L'AMBIANCE était houleuse à l'assemblée générale des actionnaires de Grande Paroisse, la filiale chimique de TotalFinaElf (à 80,5 %), propriétaire de l'usine AZF de Toulouse, qui s'est tenue lundi 4 février pendant plus de quatre heures. Les actionnaires minoritaires ont contesté les décisions qui leur étaient soumises, notamment la réduction puis l'augmentation du capital de Grande Paroisse, d'au minimum 500 millions d'euros, en une ou plusieurs fois.

Les demandes d'indemnisation des sinistrés de l'explosion de l'usine de Toulouse, le 21 septembre 2001, qui a causé la mort de 30 personnes et fait plusieurs centaines de blessés, atteignent aujourd'hui 1,8 milliard d'euros. 850 millions seront pris en charge par les assureurs, il reste 950 millions à la charge de Grande Paroisse, ce qui équivaut à un coût net pour TotalFinaElf de 600 millions d'euros,

soit le double de l'estimation initiale. « La présomption de responsabilité s'applique à Grande Paroisse, qui supportera l'ensemble des dommages », a rappelé lundi Michel Perratz, le PDG de Grande Paroisse. Ces chiffres se fondent sur les réclamations (traitées par Equad, le cabinet d'experts mandaté par TotalFinaElf), au nombre de 100 000, dont 55 000 particuliers, 6 000 entreprises, 5 000 copropriétés, etc.

DISCUSSIONS TENDUES

Au montant de 1,8 milliard d'euros s'ajoute un coût de 4 millions d'euros par mois pour la perte d'exploitation. Quant à l'assurance de dommages, les plafonds des assurances de TotalFinaElf, de 890 millions d'euros, ne seront pas dépassés, a indiqué M. Perratz. « Le montant final dépendra de la décision industrielle retenue de reconstruction de l'usine à Toulouse ou sur d'autres sites », explique

Gérard Naisse, directeur des risques et de l'assurance du groupe TotalFinaElf. Des discussions, parfois tendues, ont lieu actuellement entre TotalFinaElf et les assureurs pour répartir les montants. Au total, l'explosion de l'usine AZF dépassera sans doute 2 milliards d'euros, ce qui en fait « le sinistre industriel le plus grave de ces dernières années ».

Les actionnaires minoritaires de Grande Paroisse, qui détiennent 19,5 % de son capital, notamment Colette Neuville, présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM), et Norbert Lecomte, commissaire aux comptes, ont contesté la façon dont Grande Paroisse prend en charge ce sinistre. Ils estiment que TotalFinaElf aurait pu consentir une avance à sa filiale, en attendant l'évaluation définitive des sinistres. Et surtout, ils considèrent que le groupe « a fait fi d'informer

ses actionnaires sur la couverture d'assurance du groupe » (lire Le Monde du 5 février). Par conséquent, M^{me} Neuville et M. Lecomte ont annoncé leur intention d'introduire une action en nullité de cette assemblée générale. Ils ont aussi pointé du doigt la captive de Total. Elle n'est pas impliquée en responsabilité civile et ne supporte que 10 millions de dollars (11,5 millions d'euros) en assurance de dommages directs, tempère M. Naisse.

M. Naisse affirme que « les mécanismes d'assurance de TotalFinaElf sont comparables à ceux des autres grands groupes multinationaux et n'ont en rien compliqué les indemnités ». Pour autant, le débat sur l'information des actionnaires sur les couvertures d'assurances des grands groupes à risques et de leurs filiales ne fait que commencer.

Pascal Santi

Là-bas, quand on va à l'opéra, c'est en voilier.

Soufflez en Australie pour 885 €*

*Sydney au prix d'un abonnement à l'opéra, c'est avec Qantas. Contactez votre agence de voyages ou Qantas au 0 820 820 500 (0,12 €/min).

The Spirit of Australia™

*Tarif au départ de Paris, hors taxes d'aéroports, valable selon les périodes sélectionnées par Qantas. Offre soumise à conditions soustraies de disponibilité. **Classe de l'Australie

Bruxelles impose à l'automobile une concurrence accrue

La Commission européenne devait présenter, mardi 5 février, son projet de nouveau règlement régissant les relations entre constructeurs et revendeurs de voitures. Objectif : harmoniser à la baisse les prix en Europe

LE RÉGIME de la distribution automobile a vécu. La Commission européenne devait présenter, mardi 5 février en fin d'après-midi, le nouveau projet de règlement organisant le commerce de voitures. Mais le « big bang » craint un moment par les constructeurs, n'aura pas lieu. Les mesures proposées par Mario Monti, le Commissaire européen à la concurrence, tendent à imposer une transition en douceur en diminuant le contrôle exercé par les constructeurs sur les concessionnaires et les réparateurs pour stimuler la concurrence et faire baisser les prix des voitures. « Il faut remettre le consommateur sur le siège du conducteur », aime à répéter M. Monti. Son credo : les constructeurs ont un peu trop la part belle, notamment au niveau des prix des véhicules.

Pour rétablir l'équilibre en faveur du consommateur, le nouveau règlement, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} octobre 2002, s'articule autour de plusieurs paramètres. Aujourd'hui, le système est à la fois sélectif et exclusif. La sélectivité permet au constructeur de choisir qui est habilité à vendre ses voitures, suivant des critères qualitatifs et quantitatifs. L'exclusivité permet en contrepartie au concessionnaire d'être l'unique représentant de la marque sur un territoire donné. Bruxelles estime que la combinaison des deux critères entrave la concurrence. Le concessionnaire n'a, en effet, pas le droit de vendre de voitures à un revendeur indépendant tenté de



pratiquer des tarifs moins élevés, sauf si ce dernier est dûment mandaté par un client final. Le concessionnaire n'a pas non plus le droit de faire de la prospection à l'extérieur du territoire qui lui a été attribué, ce qui permet à ses collègues représentant le même réseau de ne pas redouter de concurrence sur cette marque.

Avec le nouveau règlement, les constructeurs devront désormais choisir entre sélectivité et exclusivité. La Commission estime qu'ils seront tentés d'opter pour la sélectivité, qui leur permettra de mainte-

nir leur niveau d'exigences pour choisir leurs revendeurs. Dans ce cas, toutefois, l'exclusivité disparaîtra, et le distributeur sera autorisé à démarcher activement les clients où il le souhaitera. Un distributeur basé aux Pays-Bas pourra ainsi démarcher directement des consommateurs allemands ou italiens. La Commission veut aller plus loin en autorisant les distributeurs à s'installer physiquement où ils veulent : le concessionnaire Renault à Amsterdam aurait ainsi le droit d'ouvrir un magasin à Paris, à côté de son concurrent français.

Dans un premier temps, M. Monti avait proposé de n'appliquer cette mesure que pour les marques qui représentent 15 % des parts d'un marché national. La Commission estime que cette position de force permet aux constructeurs de dicter les prix au marché. Mais certains Commissaires européens, appuyés par l'Association des constructeurs automobile européens (ACEA) sont montés au créneau, faisant valoir que cette disposition désavantagerait les fabricants du Vieux Continent au profit des Américains et des Japonais. Pour ne pas être accusé de discrimination, M. Monti a d'abord proposé d'abaisser le seuil à 10 %. Mais dans le projet final ce seuil a disparu : tous les constructeurs seront sur un pied d'égalité.

ESPACE DE VENTE MULTIMARQUES

La Commission veut par ailleurs introduire plus de concurrence entre les marques automobiles. Désormais, une Renault pourrait côtoyer une Fiat ou une BMW dans un même espace de vente. En renforçant la proximité, M. Monti veut favoriser les comparaisons de prix et introduire par là même plus de concurrence. Une disposition qui fait bondir les constructeurs. Ceux-ci devront repenser leur marketing, qui visait à lier la marque à tout un univers de vente spécifique. Mais surtout, les constructeurs craignent qu'on ne vende des voitures comme des machines à laver. C'est-à-dire que

les commerciaux soient incités à vendre telle ou telle voiture en fonction de la marge qu'ils touchent, plus que pour les qualités intrinsèques du produit, comme cela se déroule dans la distribution d'électroménager.

Enfin, et c'est peut-être la mesure qui aura le plus d'impact à court terme, le projet propose de rompre le lien qui existe actuellement entre vente et après-vente. Les concessionnaires d'une marque pourront désormais sous-traiter la réparation des véhicules à des professionnels agréés. La nouveauté, c'est que ces réparateurs auront la possibilité d'acheter directement les pièces de rechange auprès des fournisseurs des constructeurs. En supprimant un intermédiaire, le nouveau système change radicalement la notion de pièce d'origine, que l'on pourra désormais trouver en dehors du réseau des constructeurs.

« Dans le principe, nous ne sommes pas hostiles, explique Louis Schweitzer, PDG de Renault. Mais il faut d'abord assurer la proximité de la réparation au consommateur et il faut ensuite qu'on garantisse que les pièces aient la même qualité que les pièces d'origine. » Au-delà des soucis de qualité, cette disposition risque de priver les constructeurs d'une manne considérable : les pièces détachées, qui représentent jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires des constructeurs, et sur lesquelles ils dégagent en moyenne des marges d'environ 20 %. « La marge réalisée sur les véhicules neufs, de l'ordre de 4 % à 5 %, est très faible. La réforme va effectivement conduire à baisser le coût de la réparation mais risque, en contrepartie, de nous obliger à renchérir le coût du neuf », prévient M. Schweitzer, qui estime que « les constructeurs s'ajusteront à la nouvelle réglementation, qui n'aura pas d'impact durable sur leur rentabilité. » « En revanche, ce que je redoute, précise-t-il, c'est une certaine remise en cause de la qualité et du service par rapport au système actuel. Nous avons tout à perdre de la baisse de la satisfaction des consommateurs, qui pourraient à force se porter sur d'autres biens durables que l'automobile. »

Le projet de règlement va maintenant être soumis aux Etats-membres et aux acteurs de l'industrie automobile, qui auront la possibilité d'amender le texte avant une adoption définitive d'ici l'été.

Stéphane Lauer
et Raphaël Rivais
(à Strasbourg)

Des écarts de prix importants en Europe

Les écarts de prix des voitures restent importants entre les pays de l'Union européenne, malgré la réalisation du marché unique, en 1993, et l'entrée en vigueur de la monnaie unique en 1999. Ces différences de prix ne sont pas seulement dues à la volonté des constructeurs de « cloisonner » le marché en fonction de leurs intérêts, comme affectent de le croire les organisations de consommateurs. Elles s'expliquent aussi par la disparité totale des régimes fiscaux en vigueur dans chacun des quinze Etats membres de l'Union européenne.

Le Danemark affiche ainsi les prix hors taxes les plus bas d'Europe pour les voitures, jusqu'à 40 % de moins qu'au Royaume-Uni, pays le plus cher. Le marché danois est, en revanche, le plus cher, en prix TTC, pour le consommateur. La France, elle, se situe dans la fourchette basse pour les prix TTC et dans la moyenne européenne pour les prix hors taxes. Des différences dont les importateurs et revendeurs parallèles profitent depuis des années pour concurrencer les concessionnaires officiels.

TROIS QUESTIONS À... JIM MURRAY

1 Directeur du Bureau européen des unions de consommateurs, vous représentez trente-trois organisations européennes. Pourquoi n'êtes-vous pas satisfait du projet de la Commission en matière de distribution automobile ?

Nous demandions l'abolition pure et simple du système de concession exclusive, et nous ne l'avons pas obtenue : les constructeurs ont désormais le choix entre un système de distribution exclusive très proche de l'actuel et un système de distribution sélective. Dans le cadre de la distribution exclusive, un concessionnaire basé à Bruxelles ne pourra pas ouvrir de succursale à Lille sans l'accord du constructeur. Nous aurions souhaité qu'à partir du moment où un professionnel se conforme à des critères objectifs de qualité et de sécurité il puisse vendre des voitures où qu'il se trouve et quel que soit son statut – y compris celui de supermarché ou d'opérateur Internet.

2 Si le constructeur choisit la distribution sélective, il ne pourra pas empêcher son concessionnaire de faire du démarchage actif à l'étranger. N'est-ce pas une bonne chose ?

En théorie, un concessionnaire néerlandais pourra aller en Allemagne vendre des voitures moins cher aux consommateurs allemands. En pratique, il risque de ne pas faire de démarchage actif : le constructeur n'y a pas intérêt, car il souhaite conserver des différences de prix entre pays. Il risque donc de fixer au concessionnaire des objectifs de vente qui le découragent d'aller prospecter à l'étranger. Notre méfiance est fondée sur l'expérience : plusieurs constructeurs se sont vu infliger de fortes amendes pour avoir freiné les ventes de voitures à des consommateurs étrangers.

3 Les concessionnaires vont pouvoir sous-traiter le service après-vente. Est-ce bon pour les consommateurs ?

Oui, des études ont montré que les garages franchisés par les mar-

ques ne fournissent pas de services de meilleure qualité, mais qu'ils demandent des prix beaucoup plus élevés. Il faudra toutefois s'assurer que les garagistes indépendants aient le droit de faire des réparations au même titre que les concessionnaires, c'est-à-dire que les constructeurs leur donnent accès aux pièces détachées et aux informations qu'ils demandent. Vente et réparation sont deux métiers différents. Le vendeur qui souhaitera se consacrer à la vente de plusieurs marques n'aura plus à se soucier obligatoirement des réparations. Ce système devrait favoriser l'essor des concessions multimarques, ce qui donnera enfin aux consommateurs la possibilité de comparer les offres.

Propos recueillis par
R. Rs

En Belgique, les supermarchés de la voiture veulent leur part du gâteau

BRUXELLES
de notre correspondant
Au centre du gigantesque hall d'automobiles, quatre vendeurs rédigent des contrats. Dans un

REPORTAGE

Cardoen et Colruyt
offrent – 25 % sur une
Ford Fiesta, – 22 % sur
une Alfa Romeo 156

coin, un bar et une aire de jeux. Stylo à la main, des acheteurs potentiels – et l'émissaire d'un constructeur mécontent – notent les prix. « Les représentants de certains importateurs relèvent même les numéros de châssis pour identifier lequel de leurs concessionnaires aurait osé nous vendre un véhicule », sourit Karel Cardoen, l'administrateur délégué d'Auto's Cardoen.

Le long de l'autoroute Bruxelles-Anvers, son « autoland » est devenu le symbole du « marché libre » de la voiture en Belgique. Partie d'un garage familial créé en 1949, la société a essaimé : six implantations en 2001, une dizaine prévues en 2003. Le groupe a vendu 10 500 voitures en 2001, ce qui le place au treizième rang des vendeurs de voitures en Belgique. Depuis trois ans, ce marchand non

officiel enregistre une progression à deux chiffres de son activité. Ici, une Renault Laguna DCI neuve se vend avec une remise de 2 624 euros sur le prix catalogue de la marque et un monospace Peugeot 806 HDI avec un prix diminué de 3 998 euros.

Cardoen et Colruyt, numéro trois des supermarchés en Belgique, ont voulu faire plus fort encore en lançant une opération conjointe qui devait s'achever symboliquement mardi 5 février, le jour même où la Commission européenne rend public son projet d'ouverture de la distribution automobile à une plus grande concurrence. Les deux partenaires proposaient – 22 % sur une Alfa Romeo 156 et sur un monospace Daewoo, – 25 % sur une Ford Fiesta... Les plus généreux des constructeurs accordent des remises de 5 % à 10 % sur ce type de voitures, la marge moyenne du concessionnaire étant de 14 %...

ACHATS À L'ÉTRANGER

« C'est un coup promotionnel, rien de plus, et nous n'avons pas à le condamner », déclare Jacques Vertbois, porte-parole de Renault-Belgique, qui confie quand même son « regret » de voir s'installer de telles pratiques et invite le client à rester prudent. Olga Rémy, porte-parole de Peugeot, juge elle aussi que Cardoen n'a fait qu'un « coup de pub » en utilisant une dizaine de supermarchés comme salons d'exposi-

tion. Et de rappeler que, pour l'instant, il n'est « pas question pour PSA de vendre à Cardoen ».

Ce n'est pas bien grave, semble dire ce dernier. Ses Peugeot, comme les 150 voitures vendues en collaboration avec Colruyt et le millier d'autres qu'il a en stock, il les achète « à l'étranger ». Des « fins de millésime », des modèles peu équipés, comme on le lui reproche souvent ? En tout cas, les clients sont là : 70 % d'entre eux achètent lors de leur première visite et se disent satisfaits des garanties offertes. La crainte d'être mal accueilli ensuite dans le réseau de la marque ? « C'est terminé. Un garagiste est bien content de voir débarquer un nouveau client », affirme M. Cardoen.

Les deux partenaires dresseront un bilan approfondi de leur première collaboration avant de récidiver. Le marchand de voitures fait déjà des prévisions : « Compte tenu de la nouvelle directive européenne et de la volonté des consommateurs d'avoir une plus grande liberté de choix, le marché se répartira de la manière suivante en 2010 : 40 % pour les concessionnaires, 30 % pour les magasins de voitures, 15 % pour les supermarchés, 10 % pour les spécialistes de « niches » et 5 % pour le commerce en ligne. » Certains concessionnaires sourient de tant d'arrogance. Mais d'autres se font déjà des cheveux blancs.

Jean-Pierre Stroobants

L'affaire du fichier d'Alstom devant la justice

VERSAILLES

de notre correspondant

La cinquième chambre correctionnelle du tribunal de Versailles s'est penchée, lundi 4 février, sur l'affaire du fichier informatique d'Alstom Power Boilers, qui concernait, en 1999, 548 salariés sur les 890 que comptait cette filiale d'Alstom spécialisée dans la construction de chaudières pour centrales énergétiques, qui s'appelait encore Energy Systems. Au printemps 1999, l'entreprise négociait avec les partenaires sociaux la mise en place d'un système de gestion prévisionnelle des métiers et des départs en préretraite. Le nouveau directeur des ressources humaines, Didier Jeanperrin, dans un courriel aux directeurs des sites de Vélizy (Yvelines) et de Lys-les-Lanoy (Nord), rappelait les objectifs du comité de direction, et joignait un tableau, à compléter, intitulé « Gestion des emplois et des compétences ». Le 27 août, un article de L'Humanité révélait l'existence et le contenu de ce tableau qui comportait des mentions personnelles sur les salariés : « bégaïement », « personnalité complexe », « fiable mais lente », « syndicaliste », voire « a des séquelles d'hémiplégie » ou un énigmatique « a un passé... ». Une colonne « postes à conserver » notifiât le sort à terme des employés par un « oui » ou un « non ».

M. Jeanperrin, licencié entre-temps, et la société Alstom Power Boilers, représentée par son PDG, Jean-Bernard Gautier, étaient renvoyés devant le tribunal de grande instance de Versailles pour avoir fait procéder à des traitements automatisés d'informations nominatives sans déclaration préalable auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et avoir entravé le fonctionnement du comité central d'entreprise (CCE) en ne respectant pas les règles relatives à leur information et à leur consultation obligatoires.

« SAVOIR QUI FAIRE PARTIR »

Lundi, devant les faits qualifiés de « choquants » par la présidente du tribunal, l'ancien DRH contestait avoir été l'instigateur des mentions personnelles sur le fichier. De même, il rejetait la prévention de « traitement automatisé d'informations », estimant que l'ordinateur de la DRH n'avait servi qu'à compiler les informations « comme l'aurait fait une simple machine à écrire ». M. Gautier, qui a fait détruire les disquettes dès la révélation de l'affaire, évoque le contexte de l'époque : « Nous avions une charge de travail exceptionnelle avec 450 millions d'euros de commandes en juillet 1999. Il n'était pas inutile de faire un état de nos forces. Le nous fallait recruter, il n'y avait aucun plan de réduction d'effectif en contrepartie des départs en préretraite. Cette étude était une idée louable, ayant mal tourné dans sa forme et sa présentation. »

Pour le CCE, la CGT et l'association de défense des salariés d'Alstom qui se sont constitués partie civile, un tel fichier préparait, au contraire, la restructuration de l'entreprise. « Ce tableau a permis de savoir qui faire partir, insistait M^e Stéphane Ducroq, avec une volonté délibérée de ne pas informer le personnel. Nous sommes dans le cadre d'un fichier destiné à supprimer des emplois. » Et l'avocat de rappeler que, de 890 salariés en 1999, Alstom Power Boilers passera à 542 en mars 2002.

Dans son réquisitoire, le procureur, Jean-Michel Aldebert, s'est refusé à soutenir cette thèse : « Effectivement, il y avait un projet de restructuration dès 1999, mais sur les centaines de salariés mentionnés dans le fichier, aucun n'a été sanctionné ou licencié pour la simple raison que ce document a été détruit. » Et s'adressant aux avocats de la partie civile, M. Aldebert d'avertir : « Je vous demande de ne pas faire de cette audience une tribune politique. Une chambre correctionnelle est un lieu où l'on fait du droit et non de la politique. » Ainsi, revenant aux chefs de prévention, le procureur a requis contre M. Jeanperrin, 7 500 euros d'amende et contre Alstom 15 000 euros. Le jugement a été mis en délibéré au 4 mars.

Jean-Pierre Dubois

LE MONDE
diplomatique

DOSSIER

ARGENTINE

Dieu n'est plus argentin
Les dix jours qui ébranlèrent le pays
Une « dette odieuse »
Cette mortelle fascination du dollar
Par Pierre Kalfon, Diana Quattrocchi-Woisson,
Michel Husson et Eric Toussaint

Egalement au sommaire :
Oui, Israël a un partenaire pour la paix ; Pour un savoir engagé (un texte inédit de Pierre Bourdieu) ; Les périlleuses tentatives de définir le terrorisme ; Le Sénégal attend le grand changement...

NUMÉRO FÉVRIER 2002
En vente chez votre marchand de journaux 3,80€

Vivendi Environnement se reconstruit loin de sa maison mère

Jean-Marie Messier, PDG du groupe Vivendi Universal, réaffirme sa volonté de rester le premier actionnaire de sa filiale de services collectifs

QUEL SORT Vivendi Universal réserve-t-il à sa filiale Vivendi Environnement ? Depuis plusieurs semaines, la question hante les marchés et les décideurs politiques. Après la décision du groupe de communication de vendre en toute hâte 9 % du capital de sa filiale spécialisée dans les services collectifs (eau, déchets, énergie et transports), certains en ont déduit que Vivendi Universal pourrait rapidement céder les 63 % restant. Jean-Marie Messier a démenti la rumeur : « Je suis très satisfait que Vivendi Universal soit le premier actionnaire de Vivendi Environnement. Je compte conserver cette position longtemps », a-t-il précisé le 17 janvier.

L'engagement n'a qu'à moitié convaincu. Du ministère des finances aux maires, nombreux sont les observateurs qui s'inquiètent de l'avenir d'un groupe qui gère encore plus de la moitié des contrats d'eau municipaux en France. Au point de chercher à organiser la montée de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) dans le capital de Vivendi Environnement, pour le mettre à l'abri de convoitises étrangères ? Daniel Lebegue, directeur général de la Caisse des dépôts, a démenti, le 2 février, vouloir devenir l'actionnaire de référence de Vivendi Environnement, tout en ajoutant que ce « groupe méritait d'être accompagné par de grands investisseurs comme la CDC ». Se retrouvant au cœur du débat, Henri Proglie, le président

du directoire de Vivendi Environnement, dit faire toute confiance à son actionnaire majoritaire. Mais il ne dément pas rencontrer des investisseurs français, comme Daniel Lebegue, pour consolider son tour de table. « Je vais bien à Denver pour voir des fonds de pension américains. Je ne vois pas pourquoi je ne rencontrerai pas des institutionnels français pour les inviter à investir dans Vivendi Environnement », justifie M. Proglie.

Pour beaucoup de ses interlocuteurs, la présentation du groupe se transforme en découverte : la vieille Générale des eaux, puissante, secrète, minée par la corruption et les baronnies internes, est morte. Exsangue financièrement, la compagnie a dû renoncer, lors de l'arrivée de M. Messier, à une grande partie de son empire dans l'immobilier, la restauration, la santé, pour se recentrer sur les seuls métiers des services collectifs. Ce changement était souhaité par beaucoup de salariés. Pourtant, il a été accueilli avec circonspection, Jean-Marie Messier ne leur ayant jamais donné le sentiment d'aimer leurs métiers.

La vraie rupture est venue au printemps 2000, quand Vivendi a décidé de redonner son autonomie à sa filiale et de la coter en Bourse. Depuis, Vivendi Environnement est en reconstruction. Une nouvelle organisation a été dessinée ; de nouvelles équipes, plus jeunes, plus internationales, ont été formées. Berlin, Budapest, Bucarest, Sydney,

Israël, la Scandinavie... que ce soit dans l'eau, les déchets, les transports, les contrats se multiplient. Arrachés parfois à coups de guerre des prix, comme le murmurent certains observateurs ? « Vivendi Environnement n'a pas besoin de cela », réplique M. Proglie. Le groupe réalisait à peine 30 % de son chiffre d'affaires à l'étranger en 1994, et plus de 60 % aujourd'hui.

Numéro un mondial ex-aequo dans l'eau, numéro un mondial dans les déchets, associé avec le pre-

Des chantiers énormes s'ouvrent : l'eau, l'énergie, les transports, les déchets

mier électricien mondial, EDF, pour les services énergétiques, numéro un européen dans les transports collectifs, le groupe, qui affiche un chiffre d'affaires de 29,1 milliards d'euros en 2001, est, en concurrence avec Suez, le grand des services collectifs dans le monde. Aux analystes qui préconisent la vente des transports, voire celle des services énergétiques, le président de Vivendi Environnement oppose une fin de non-recevoir. « Nous ne sommes pas une holding. Nous sommes un groupe, qui exerce un seul métier, les services à l'environnement. » Il cite en exemple les con-

trats passés avec des groupes industriels qui demandent désormais de prendre en charge tous leurs problèmes environnementaux : eau, déchets, logistique, énergie...

Vivendi Environnement, cependant, a encore des problèmes à résoudre. D'abord, la remise en ordre d'US Filter. La société américaine, rachetée en 1999, s'est révélée un ensemble hétéroclite plus fragile que prévu. Ensuite, la réduction de son endettement. Ayant dû reprendre l'ensemble des dettes de sa maison mère lors de sa mise en Bourse, la filiale peine à assumer les 13 milliards d'euros de dettes qui dépassent largement ses fonds propres. « Combien de groupes ont, comme nous, treize ans de contrats devant eux ? », nuance M. Proglie. « Sans parler des chantiers énormes qui s'ouvrent. L'eau, l'énergie, les transports, les déchets vont devenir des problèmes mondiaux de plus en plus aigus. Nous avons une expérience à apporter sur ces sujets », insiste-t-il.

Mis en cause à Porto Alegre pour ses méthodes visant à privatiser l'eau, Vivendi Environnement réplique en mettant en avant son savoir-faire pour apporter de l'eau aux plus défavorisés, ses réflexions sur un développement durable. La semaine dernière, le gouvernement iranien a signé avec le groupe un protocole d'accord pour étudier avec lui tous les problèmes d'eau du pays.

Martine Orange

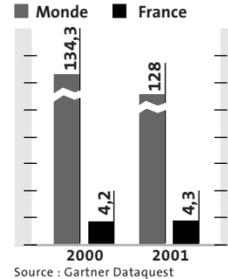
Les ventes de PC en France en légère augmentation

ALORS QUE le marché mondial des micro-ordinateurs a connu une *annus horribilis* en 2001, affichant sa première baisse des livraisons - de 4,6 % - depuis quinze ans, le marché français a mieux tiré son épingle du jeu, en légère croissance de 2,2 %, selon la société d'études Gartner Dataquest. « Le déploiement des programmes d'équipement de PC destinés aux salariés des grandes entreprises, tels ceux mis en place par Vivendi avec Hewlett Packard et par EDF avec NEC ont largement contribué à ce bon résultat », note Isabelle Durand, analyste chez Gartner Dataquest.

Les ventes de PC pour le domicile ou pour le bureau ont stagné sauf pour le segment des ordinateurs portables, qui a connu une progression de 15,6 % sur le marché professionnel et de 34,4 % sur le marché grand public.

BONNE RÉSISTANCE

Le marché des PC, en millions d'unités livrées



Source : Gartner Dataquest

Eurotunnel poursuit la SNCF et British Railways en justice

LES RÉSEAUX FERROVIAIRES français SNCF et britannique British Railways comptent réduire de 22,2 millions d'euros leur contribution aux coûts d'exploitation du tunnel sous la Manche en 2002, a annoncé lundi 4 février Eurotunnel, qui a saisi par référé le tribunal de commerce de Paris. Dans un communiqué, le groupe franco-britannique « considère que cette action est en contravention avec les termes de la convention d'utilisation qui régit les relations entre Eurotunnel et les réseaux ferroviaires ».

Ce différend s'inscrit dans le contexte d'un désaccord vieux de plusieurs années sur le montant de la contribution des réseaux ferroviaires à Eurotunnel. L'audience devrait avoir lieu mercredi 6 février.

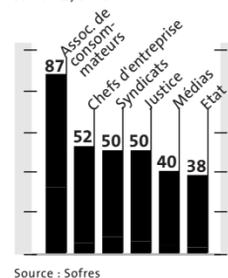
Les Français restent méfiants à l'égard de l'entreprise

LES FRANÇAIS affichent une certaine défiance à l'égard de l'entreprise : pour 71 % d'entre eux, les intérêts des salariés et ceux des entreprises « ne vont pas dans le même sens », selon une enquête réalisée par la Sofres pour le compte de l'association Entreprise et progrès. Le chef d'entreprise s'en sort mieux : un Français sur deux lui fait confiance. Mais ce sont les moins de 25 ans et les plus de 65 ans qui lui permettent d'arriver à ce score.

Les classes en âge de travailler, que ce soit les cadres supérieurs ou les ouvriers, accordent un crédit plus faible aux dirigeants. Selon cette même étude, 9 Français sur 10 trouvent que les chefs d'entreprises sont attentifs « à la réputation de l'entreprise », mais seulement 4 sur 10 « à la satisfaction de leurs salariés ».

PATRONS CRÉDIBLES

Confiance en chacun des acteurs suivants, en %



Source : Sofres

INDUSTRIE

■ **BOMBARDIER** : le groupe aéronautique et de transports canadien a annoncé, lundi, avoir été informé d'une mini-offre publique d'achat « non sollicitée » de la société TRC Capital Corporation portant sur « moins de 2 % du capital » et a déconseillé à ses actionnaires d'y souscrire. La famille Bombardier contrôle 63 % des droits de vote.

■ **INFINEON** : le fabricant allemand de semi-conducteurs est en discussion avec le coréen Hynix pour une prise de participations croisées. Le numéro deux mondial des composants mémoires DRAM, proche de la faillite, vient de renoncer à se faire racheter par l'américain Micron.

■ **MMO2** : le groupe de téléphonie mobile, ancienne branche de British Telecom, a annoncé mardi 5 février, la suppression de 1 900 emplois en Grande-Bretagne et en Allemagne, ramenant ses effectifs à 6 100 personnes.

FINANCE

■ **ENRON** : Kenneth Lay, ancien PDG d'Enron, a démissionné du conseil d'administration du groupe de courtage en énergie en faillite, lundi 4 février. M. Lay avait renoncé à son poste de PDG d'Enron le 23 janvier. Sa démission du conseil intervient alors que le Sénat a décidé lundi de le citer à comparaître.

■ **COMMERZBANK** : la quatrième banque allemande privée a évité de justesse de tomber dans le rouge en 2001. son résultat après impôts a chuté de 93,1 %, à 92 millions d'euros. Le bénéfice imposable a fondu à 37 millions d'euros, contre 2,2 milliards d'euros en 2000.

■ **AZUR-GMF** : à l'occasion d'un changement de statut, Christian Sastre, l'actuel PDG du groupe mutualiste d'assurance, passe la main à Daniel Antoni, qui devient président du directoire, M. Sastre devenant président du conseil de surveillance.

■ **ÉTATS-UNIS** : les banques américaines ont resserré davantage en janvier les conditions d'octroi de leurs crédits pour les entreprises et les ménages, indique l'enquête de la Réserve fédérale publiée lundi, pour qui la demande de prêts a été « généralement faible ».

Tractebel tente de répondre aux accusations de fraude

BRUXELLES

de notre correspondant

Branle-bas de combat chez Tractebel, la filiale de Suez : confronté aux accusations portées contre la première société belge et sixième producteur européen d'énergie (*Le Monde* du 5 février), son état-major a tenté de répliquer. En invoquant « des erreurs factuelles, des amalgames déliés et l'intention de nuire », Jean-Pierre Hansen et les principaux dirigeants ont répondu aux informations parues depuis plusieurs jours en Belgique sans les réfuter toutes.

Tractebel ne nie pas avoir payé des commissions afin d'emporter des marchés au Kazakhstan, en 1996. Mais ces commissions n'auraient

été ni illégales ni secrètes. La demande de redressement fiscal formulée par l'inspection belge des impôts (150 millions d'euros) est donc contestée.

La firme n'a-t-elle pas été imprudente en nouant des relations avec certains acteurs douteux dans cette République ? « Ils se sont révélés être ce qu'ils étaient, et les accords n'ont pas été respectés », explique Tractebel, qui n'aurait perdu « que » 45 millions d'euros dans cette aventure à hauts risques.

Une « caisse noire » a-t-elle servi à payer des compléments de rémunération à des cadres ? « Des dysfonctionnements ont été constatés au sein de certaines sociétés de taille limitée. » Des mesures « correctrices » auraient donc été prises, et

certaines de ces sociétés mises en liquidation, tandis que les bénéficiaires étaient invités à régler leurs obligations fiscales et sociales. Si les sociétés en question étaient offshore, elles agissaient dans la légalité et ne doivent pas être assimilées à des « paradis offshore », juge la direction.

Enfin, si les justices belge et suisse s'intéressent à la société, c'est parce qu'elle a elle-même déposé plainte contre deux de ses anciens cadres. Le plaidoyer suffira-t-il à calmer les ardeurs de ces juges ? D'autres révélations étaient annoncées pour les prochains jours dans la capitale belge.

J.-P. S.

Les patrons français autant payés que les Américains

Les 473 dirigeants des principales sociétés ont vu leur rémunération augmenter de 36 % en 2000

BIBLIOGRAPHIE
« La rémunération des dirigeants du CAC 40 »
Etude Proxinvest, janvier 2002, 474,75 €.

PROXINVEST, une petite société spécialisée dans le conseil aux investisseurs « en matière de valeur actionnariale et de gestion de vote », vient de publier une étude intitulée « La rémunération des dirigeants du CAC 40 ». Ce document veut nourrir la réflexion des actionnaires, censés contrôler la rémunération des dirigeants « afin qu'advienne le meilleur équilibre entre le coût des dirigeants et l'excellence de leur contribution ».

L'étude souligne l'inflation des rémunérations des dirigeants des grandes entreprises françaises cotées. En l'an 2000, « alors qu'en moyenne le cours de leur titre stagne, les 473 dirigeants des princi-

pales sociétés du CAC 40 s'octroient une progression moyenne de rémunération fixe et optionnelle de 36 %, portant le total à 2 289 446 euros, dont la plus grande part en dotation d'options, soit 1 589 586 euros, les salaires et les options progressant à l'identique ». 2000 et 2001, « années de stagnation puis de baisse des rémunérations ».

498 FOIS LE SMIC ANNUEL

Deuxième constat : « Les présidents français qui étaient réputés moins payés que leurs homologues anglo-saxons semblent avoir presque rattrapé le niveau relatif des rémunérations américaines. » En effet, selon Proxinvest, les 17 présidents qui publient l'intégralité de leurs rémunérations fixe, variable et optionnelle ont touché en moyenne 498 fois le SMIC annuel, soit presque autant que les patrons amé-

ricains qui, selon *Business Week*, se sont octroyés, en l'an 2000, 531 fois le salaire de base aux Etats-Unis. Citant le site du syndicat AFL CIO, le rapport relève également qu'en 2000 « l'inégalité entre les ateliers de production et les bureaux de la direction générale a atteint de nouveaux records aux Etats-Unis » : en 1980, un président gagnait 42 fois le salaire ouvrier moyen ; en 1990, 85 fois ; en 2000, 531 fois.

Troisième constat, la distribution d'options de souscription d'actions aux dirigeants a un coût croissant pour les actionnaires : « Les dotations moyennes que se réservent les dirigeants du CAC 40 ont représenté en nombre d'actions 0,12 % du capital des sociétés chaque année, soit 0,60 % du capital sur cinq ans, les dotations les plus importantes se retrouvant chez Renault, Dassault Systèmes, Vivendi Universal, Bouygues et Axa. » Proxinvest relaie ainsi un débat vif aux Etats-Unis sur la

comptabilisation de ce coût, certains investisseurs exigeant qu'il soit répercuté dans le résultat. L'étude relève que ce coût peut représenter plus de 5 % du bénéfice, l'impact étant même supérieur dans des groupes comme Sanofi Synthelabo ou Alcatel.

Sur la base des rémunérations de 2000, les cinq plus généreuses sont Dassault Systèmes, Lagardère, TFI, Dexia, Schneider Electric et Axa, les plus modérées Bouygues, Alcatel, BNP Paribas, Thomson Multimedia et Accor. Les classements peuvent toutefois être trompeurs, la composante venant des options variant sensiblement. Proxinvest constate que le lien entre les rémunérations et la création de valeur ou le rendement des fonds propres est très faible, tandis qu'il y a une forte relation avec les effectifs, le chiffre d'affaires et la capitalisation boursière.

Sophie Fay

DECOUVREZ LE NOUVEAU MONDE DOSSIERS & DOCUMENTS

2 grands dossiers...

...et

1

Terrorisme, l'ère de tous les dangers

2

La lutte contre l'argent sale

3

L'actualité du mois, dans les clés de l'info



« Le Temps » taxe les fautes d'orthographe 3,40 euros

LA RÉDACTION EN CHEF du quotidien helvétique *Le Temps* a décidé de taxer, pendant le mois de février, 5 francs suisses (3,40 euros) chaque faute d'orthographe, de nom propre ou de syntaxe effectuée par les rédacteurs. Cette mesure a été critiquée par une partie des journalistes, qui ont tenu, lundi, une assemblée générale. La direction se plaint régulièrement, depuis six mois, d'une augmentation des fautes dans les pages du journal. Elle envisage d'utiliser les fonds recueillis pour financer une « action festive » encoré à imaginer. — (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **PRESSE :** la société **Presse-Alliance**, qui édite le quotidien *France Soir*, a annoncé lundi 4 février la signature d'un contrat avec le groupe suédois Metro International pour l'impression d'un quotidien gratuit à Paris. Le tirage de *Metro Paris* dépassera les 300 000 exemplaires. — (AFP.)

■ **RADIO :** le président de la **Ligue nationale de football** (LNF), Gérard Bourgoin, a indiqué, vendredi, qu'il allait lancer « dans quinze jours » un appel d'offres concernant les droits radio du Championnat de France, de la Coupe de la Ligue et du Trophée des champions. La LNF espère vendre ces droits « en exclusivité à une radio ».

■ **AUDIOVISUEL :** le groupe allemand **Bertelsmann** a annoncé, lundi, la nomination d'un directeur général Ewald Walgenbach, actuel directeur général de RTL Group. Il deviendra le bras droit du président du directoire, Thomas Middelhoff. — (AFP.)

■ **La banque régionale de Bavière** ne veut plus accorder de prêts à Kirch, rapporte le *Financial Times Deutschland*, mardi 5 février.

Les politiques français dans la folle course aux médias de Porto Alegre

Entre conférences de presse minutieusement organisées, visites télévisées des paysans sans terre ou apparition dans les moments stratégiques du Forum social mondial, les candidats à la présidentielle ont soigné leur campagne

Le Monde INTERACTIF

PORTO ALEGRE

de notre envoyé spécial

L'homme politique français en campagne – qu'il soit ou non candidat, probable ou avéré, à la prochaine élection présidentielle – qui s'est rendu au Forum social mondial de Porto Alegre (Brésil) dispose de plusieurs techniques pour soigner son image dans les médias. La première, et la plus simple, est de rester confortablement assis au bar de l'hôtel Sao Rafael, véritable salle des « VIP » du Forum social mondial, et d'attendre tranquillement que la presse se rue sur lui avec appareils photo, caméras et micros. Tous y sont parvenus sans trop de difficultés. La deuxième, qui demande plus d'effort et d'entregent, consiste à figurer en tête du cortège de la marche inaugurale du Forum. Tous, là, ont échoué assez lamentablement.

Il existe bien d'autres façons d'occuper l'espace médiatique depuis la capitale de l'Etat de Rio Grande. La plus prisée cette année aura été le pèlerinage organisé par José Bové vers les campements du Mouvement des paysans sans terre (MST). Du candidat Vert à la présidentielle, Noël Mamère, au premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, en passant par le ministre délégué à l'enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon, peu d'hommes politiques français ont raté le rendez-vous. De préférence accompagnés d'une armada de journalistes français et locaux. « Noël Mamère a réussi un joli coup », commente un photographe français qui n'a pas perdu une miette de la scène. L'ancien présentateur du journal télévisé, et toujours homme d'image, a



Noël Mamère, maire de Bègles (Gironde) et candidat des Verts à l'élection présidentielle du 21 avril, en visite dans une communauté déshéritée de Cachoeirinha, près de Porto Alegre, au Brésil, mercredi 30 janvier.

réussi un second « coup » médiatique en allant soutenir l'occupation d'un immeuble abandonné du centre-ville, devant les caméras de la télévision, et accompagné d'Olivier Besancenot, le candidat à la présidentielle de la Ligue communiste révolutionnaire, dont bon nombre de téléspectateurs français ont dû découvrir le visage à cette occasion.

Jean-Pierre Chevènement, le troisième présidentiable de Porto Alegre, n'ayant plus besoin de se faire (re)connaître du grand public, a choisi un moyen plus classique et solennel de faire parler de lui : la conférence. En l'invitant à prendre la parole avant même le début du Forum social mondial, les organisateurs du Forum des autorités locales ont offert une tribune internationale au candidat du Mouvement des citoyens, qui a pu dérouler un véritable cours d'économie politique antilibérale devant un

parterre de journalistes de la presse internationale.

Noël Mamère a quant à lui donné une conférence de presse. Là aussi quelques règles s'imposent. Primo, afficher la convocation aux endroits stratégiques, c'est-à-dire

Tous ont raté le pèlerinage organisé par José Bové vers les campements du mouvement des paysans sans terre

sur la porte de la salle de presse où entrent et sortent continuellement des centaines de journalistes de tous les pays. Secundo, choisir un horaire – midi – qui permet de ne pas se télescoper avec les séances plénières, qui mobilisent toute la

matinée journalistes et participants, ni avec la conférence de presse d'un camarade Vert secrétaire d'Etat qui débute une demi-heure plus tard. Tercio, choisir un thème fédérateur : « Le droit à réparation des peuples d'origine africaine » ; « La situation des Noirs dans la diaspora africaine au Brésil et en France », et une personnalité locale de premier rang – la vice-présidente de l'Etat de Rio Grande do Sul – pour donner la contradiction.

Celui qui s'est donné le plus de mal pour que sa venue à Porto Alegre ne passe pas inaperçue n'est paradoxalement pas en course pour l'Elysée. C'est Guy Hascoët, d'habitude si discret, ulcéré sans doute par le peu de cas accordé par la presse française à l'économie sociale et solidaire, dont il est en charge du secrétariat d'Etat. Sui- vi comme une ombre par un journaliste de Canal+ qui réalisait un reportage sur l'économie solidaire dans l'émission de Karl Zéro, Guy Hascoët a emmené en autobus

une délégation de journalistes pour visiter des paysans sans terre ou des coopératives de producteurs de chaussures.

« Il fait ce que Mamère ne peut pas faire », analyse un photographe français qui envoie pour publication un cliché sur lequel le secrétaire d'Etat figure entre la gloire locale, le président d'honneur du Parti des travailleurs, Luis Ignacio Lula da Silva, le maire de Porto Alegre, Terso Genro, et l'inévitable José Bové. « Depuis que je suis arrivé (le 28 janvier) à Porto Alegre, on a réussi à avoir un papier par jour », relevait le 31 janvier Guy Hascoët en feuilletant sa revue de presse matinale, qui lui a apporté la nouvelle bonne surprise d'un article et d'une photo dans *Le Parisien*, après le reportage dans le « 20 heures » de France 2 la veille.

Pour ceux qui n'avaient pas encore connu la même fortune médiatique, restait à ne pas manquer le dîner organisé par le consul de France, qui avait convié à sa table tout ce que la République française avait envoyé d'élus, de droite comme de gauche, à Porto Alegre.

L'occasion pour les quelques représentants de la droite présents dans la capitale gaucha de rattraper leur déficit d'image. Et pour l'envoyé spécial du président Chirac, le secrétaire général du RPR, Serge Lepeltier, de se montrer aux téléspectateurs français sous un jour nouveau (tenue décontractée et sac sur le dos) et de raccrocher au passage les wagons du candidat probable au train de l'antimondialisation libérale.

Vis-à-vis du Conseil supérieur de l'audiovisuel, ce qui s'est joué devant les caméras des télévisions françaises à quelques milliers de kilomètres de l'Elysée n'a rien à voir avec une quelconque campagne électorale...

Stéphane Mandard

Deux mille envoyés spéciaux pour une couverture classique ou alternative de l'événement

PORTO ALEGRE

de notre envoyé spécial

Si le Forum social mondial de Porto Alegre a déjà remporté une victoire sur son frère ennemi de Davos en terme de participants (50 000 contre 3 000), il a aussi gagné la bataille des médias. Environ 2 000 journalistes ont fait le déplacement au Brésil contre moins de 800 à New York. Télévisions, radios, journaux, web magazines... aucun support de presse ne manque à l'appel.

Les Brésiliens constituent la moitié des effectifs. La seule chaîne de télévision publique de l'Etat de Rio Grande do Sul a mobilisé une centaine de techniciens et journalistes pour assurer douze heures d'antenne quotidiennes alternant reportages, retransmission en direct des principales conférences et entretiens dans un studio spécialement aménagé sur le Forum. Plus de 50 pays ont dépêché leurs reporters. A commencer par les Etats-Unis, qui ont envoyé des représentants du *Washington Post*, du *Los Angeles Times*, du *New York Times*, ou encore de la version espagnole de CNN. C'est la France et sa centaine de journalistes qui, avec l'Italie, forme le gros du bataillon de la presse étrangère.

Jusque-là, finalement, rien de très différent, si ce n'est la quantité de journalistes, par rapport au Forum économique mondial Davos-New York. Mais à forum alternatif, couverture alternative. Plusieurs centaines de militants-journalistes utilisent Internet pour produire leur propre information. Une cinquantaine de médias activistes brésiliens, américains ou italiens d'Indymedia – sorte d'internationale de la presse alternative en ligne – émettent vingt-quatre heures sur vingt-quatre une émission de radio depuis le « campement de la jeunesse », où ils ont planté leurs tentes, au bord du fleuve Guaba qui bor-

de la ville. La dizaine de jeunes militants d'Attac dont l'association a financé une partie du voyage pour ouvrir le Forum sur son site ont quant à eux déposé valises et ordinateurs dans un hôtel du centre-ville. Ils y ont organisé le 1^{er} février une visioconférence en ligne de trois heures – qui a reçu, selon le webmaster de l'association, quelque 3 000 connexions – avec Lyon et Marseille. Ils tiennent chaque matin à 7 heures leur conférence de rédaction.

Un quart d'heure plus tard, ils sont rejoints par les rédacteurs de l'Association pour la promotion de l'économie sociale et solidaire (Apress), qui regroupe des titres comme *Politis*, *Témoignage chrétien*, *Le Courrier*, de Genève, ou des sites d'information comme Place publique ou Les Pénélopes, et diffusent en commun articles, vidéos et photos sur le portail de l'économie solidaire, mediasol.org.

AVEC 300 MILITANTS, ET EN SIX LANGUES

Fort du principe que l'union fait la force, l'Apress a joint ses efforts à la Ciranda (Farandole), une agence de presse alternative, internationale et en ligne qui, grâce aux contributions de quelque 300 militants, assure une très large couverture du Forum, faite de reportages, de chroniques, d'analyses ou d'interviews disponibles en six langues.

« La Ciranda est une tentative de construction d'alternatives au journalisme de marché », explique son initiateur, Antonio Martins, journaliste et responsable d'Attac Brésil, qui entend poursuivre cette expérience au-delà de Porto Alegre « pour relayer de façon continue l'ensemble des manifestations et des idées qui structurent le mouvement pour une autre mondialisation ».

S. M.

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Hervé Louboutin

A la suite de notre article intitulé « Grève à la rédaction de "L'Hebdo de Nantes" contre l'arrivée d'un nouveau directeur » (*Le Monde du 18 janvier*), nous avons reçu d'Hervé Louboutin la mise au point suivante :

Contrairement à ce que vous affirmez – sans m'avoir seulement questionné –, je n'ai jamais soutenu, en quoi que ce soit, Maurice Papon. Dans un éditorial paru dans *Presse-Océan*, le 24 janvier 1997, j'ai seulement expliqué que ce procès ne servirait à rien, comme d'éminents hommes politiques le firent plus

tard, à la barre du tribunal de Bordeaux. Je tiens ce texte à votre disposition. Par ailleurs, le motif de mon départ négocié de *Presse-Océan* (quotidien dans lequel je suis resté vingt-trois ans !) était lié à une restructuration complète du titre. Le président Jean-Marie Desgrées du Lou écrivait alors : « Hervé Louboutin quitte notre journal, pour des raisons internes, sans lien avec le contenu des articles qu'il publiait régulièrement avec le talent que chacun lui reconnaît. »

La motion de défiance de la rédaction de *Presse-Océan*, à

laquelle vous faites allusion et qui précédait de six mois ledit édito, était dirigée contre la direction du journal, qui voulait à l'époque me confier plus de responsabilités. Quant au mensuel *Nouvel Ouest*, que j'ai lancé il y a quatre ans, sur les seize départements du Grand Ouest, il est comme tous ses confrères confronté à une baisse du marché publicitaire qui l'oblige à demeurer extrêmement prudent. Sans que cette conjoncture remette en cause ni sa spécificité, ni son indépendance, ni sa stratégie.

MENSUEL • N° 300 • FÉVRIER 2002

Le Monde de l'éducation

Langues vivantes

L'aventure de l'orthographe

Guyane Une école à l'abandon

ÉDUCATION SEXUELLE La méthode Titeuf

● L'EXTRÊME DROITE JOUE LA CRISE SCOLAIRE

● EDOUARD HERRIOT LE MINISTRE OUBLIÉ

Le mal français

ACTUALITÉ

Violences à l'école

Face à la surenchère politique, de nouveaux outils pour les évaluer

VIENT DE PARAÎTRE

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Nouvel accès de panique sur les places financières

LE SYNDROME Enron s'est à nouveau abattu sur les places financières, où les investisseurs redoutent de nouveaux accidents. La parution d'une enquête du *Wall Street Journal*, le 4 février, selon laquelle le conglomérat Tyco International avait pu dissimuler, dans ses comptes, l'équivalent de 8 milliards de dollars (9,19 milliards d'euros) d'acquisitions, a fait l'effet d'une bombe (*lire ci-contre*). Même l'action General Electric (GE), première capitalisation boursière mondiale, a perdu 5,02 %, à 35 dollars, les investisseurs se méfiant de la complexité de ce groupe diversifié. En une seule séance, la capitalisation boursière de GE a ainsi fondu de 18,5 milliards de dollars, ou 21,25 milliards d'euros, soit l'équivalent de deux fois la totalité de la valeur boursière d'une société du CAC 40 comme

INDICE EUROSTOXX 50

Depuis un mois



Renault (10,57 milliards d'euros) ! Au total, l'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a perdu 2,22 %, lundi, à 9 687,09 points. L'indice Standard & Poor's des 500 premières valeurs américaines, a reculé de 2,47 %, à 1 094,44 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq s'est replié de 2,91 %, à 1 855,53 points.

La défiance des opérateurs s'est reportée sur les autres marchés. L'indice Euro Stoxx des 50 premières valeurs de la zone euro a, en effet, reculé de 1,72 %, à 3 619,23 points. Les valeurs de télécommunications ont fait les frais des inquiétudes des analystes sur le niveau de leur endettement. Le titre Deutsche Telekom a perdu 4,38 %, à 15,75 euros et l'action France Télécom a reculé de 2,72 %, à 34,01 euros. Les valeurs bancaires ont également été touchées, notamment en raison de la crise argentine. Le titre de l'espagnole BBVA a reculé de 3,69 %, à 13,04 euros, pendant que l'action Deutsche Bank perdait 3,83 %, à 69,8 euros, et que le titre Société générale se repliait de 4 %, à 66 euros. A Paris, l'indice CAC 40 a perdu 1,30 %, lundi, à 4 397,54 points.

A Tokyo, l'indice Nikkei a reculé de 1,62 %, mardi 5 février, à 9 475,60 points. L'indice de référence de la Bourse japonaise n'était pas descendu aussi bas depuis décembre 1983.

Adrien de Tricornot

NEW YORK

de notre correspondant

L'affaire Enron est-elle la première d'une longue série à Wall Street ? Certains investisseurs se posent sérieusement la question. Le recul de 7 % de l'indice Dow Jones en un mois n'est pas sans rapport avec cette crainte. Depuis 1997, plus de 700 entreprises cotées aux Etats-Unis ont dû réviser en baisse des résultats financiers déjà publiés. Certaines d'entre elles comme Sunbeam et Cendant ont payé des dizaines de millions de dollars de dommages et intérêts à leurs actionnaires pour les avoir trompés sciemment. « Peut-on encore faire confiance à quelqu'un ? », s'interrogeait la semaine dernière le magazine *Business Week*.

DOUTES SUR LA SINCÉRITÉ DES COMPTES

Les révélations quotidiennes sur l'affaire Enron soulignent la dérive des pratiques et des institutions qui assurent la crédibilité de Wall Street. Pendant des années, les comptes du courtier en énergie ont été manipulés à l'insu ou avec la complicité des auditeurs, des avocats et des membres du conseil d'administration. Une imposture qui a échappé à la SEC (Securities Exchange Commission, la COB américaine), aux analystes financiers, aux agences de notation et aux journalistes. Les doutes grandissent donc sur la qualité et la sincérité des comptes de nombreuses autres sociétés. A commencer par ceux du conglomérat Tyco, dont le siège se trouve aux Bermudes.

TYCO « OUBLIE » 8 MILLIARDS D'ACQUISITIONS

Ce groupe, qui fabrique entre autres des composants électroniques, des câbles de communication sous-marins, du matériel médical et des systèmes de détection d'incendie et d'effrac-

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ACTION TYCO SUR 6 MOIS

en dollars à New York



tion, a reconnu, lundi 4 février, avoir dépensé 8 milliards de dollars (9,18 milliards d'euros) en trois ans pour acquérir 700 sociétés sans juger nécessaire d'annoncer ces opérations, comme l'avait révélé le *Wall Street Journal*. L'endettement de Tyco a doublé, atteignant 21,6 milliards de dollars et provoquant la crainte des actionnaires. Son chiffre d'affaires est passé de 6,6 milliards de dollars en 1997 à 36,4 milliards en 2001. Parmi ces principales prises de contrôle en 2001, se trouvent le groupe financier CIT pour 9,5 milliards de dollars et Lucent Technologies Power Systems pour 2,5 milliards. L'action Tyco a perdu plus de 50 % depuis le début 2002 et 19 % lundi. Le groupe a annoncé son intention de racheter 4,5 milliards de dollars de dettes.

AXA TOUCHÉ PAR RICOCHET

Axa est une victime des problèmes de Tyco. Une de ses filiales américaines, Alliance Capital, spécialisée dans la gestion d'actifs, est l'un des principaux actionnaires du conglomérat. Alliance Capital n'avait pas besoin de cela. La société est mise en cause par l'Etat de Floride qui lui a

retiré une partie de la gestion des fonds de retraite de ses fonctionnaires. La Floride lui reproche d'avoir continué à acheter des actions Enron après les premières révélations sur les difficultés du groupe texan. L'Etat pourrait même engager une procédure judiciaire. En un peu plus d'un an, l'action Enron s'est effondrée de 85 dollars à quelques dizaines de cents.

ENQUÊTE DE LA SEC SUR GLOBAL CROSSING

Un autre groupe fait peur à Wall Street : Global Crossing, dont le siège se trouve également, coïncidence, aux Bermudes. Il s'est mis sous la protection de la loi sur les faillites et fait face maintenant à une enquête de la SEC sur l'honnêteté de ses bilans. Son commissaire aux comptes, Andersen, déjà accusé de complicité dans l'affaire Enron, pourrait être concerné par la procédure. Au temps de la bulle autour de la nouvelle économie, Global Crossing était considéré comme un des acteurs majeurs des télécommunications. Son ambition de construire un réseau mondial en fibre optique lui avait valu un succès boursier considérable. A la fin des années 1990, la capitalisation de Global Crossing avait même été supérieure un temps à celle de General Motors. Depuis la bulle à éclaté et la confiance dans les entreprises américaines n'a cessé de se dégrader.

Pour échapper à la spirale de la défiance, Wall Street n'a pas le choix, se réformer et vite, ne plus tolérer les conflits d'intérêts et mettre fin aux pratiques comptables dites « innovantes ». « Sans une information financière honnête et fiable, un marché financier ne peut simplement pas fonctionner », explique Alan Blinder, ancien vice-président de la Réserve fédérale.

Eric Leser

LES BOURSES DANS LE MONDE 5/2, 10h00

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	4938,34	5/2	-0,93	5318,73	4/1	4984,20	16/1	13,37
	Euro Neu Markt Price IX	1055,97	5/2	-2,30	1205,43	9/1	1080,84	4/2	13,01
AUTRICHE	Austria traded	1179,33	5/2	0,09	1178,29	4/2	1114,42	9/1	11,16
BELGIQUE	Bel 20	2774,91	5/2	-0,71	2810,67	24/1	2622,36	14/1	13,00
DANEMARK	Horsens Bnex	262,41	5/2	-0,58	272,94	3/1	256,84	30/1	13,12
ESPAGNE	Ibex 35	7921,20	5/2	-1,16	8554,70	3/1	7800,30	14/1	15,76
FINLANDE	Hex General	8346,80	5/2	-2,42	9036,08	4/1	7902,93	21/1	17,37
FRANCE	CAC 40	4343,38	5/2	-1,23	4682,79	4/1	4397,54	4/2	17,52
	Mid CAC	2047,73	4/2	-0,13	2051,78	11/1	1939,27	2/1	14,82
	SBF 120	3014,85	5/2	-1,17	3224,08	4/1	3050,66	4/2	17,51
	SBF 250	2876,94	4/2	-1,14	3028,35	4/1	2876,94	4/2	16,95
	Indice second marché	2390,99	4/2	0,04	2390,99	4/2	2299,52	2/1	17,42
	Indice nouveau marché	1071,63	5/2	-1,67	1170,00	7/1	1086,98	21/1	11,56
GRÈCE	ASE Général	2588,98	4/2	-0,26	2646,38	4/1	2502,18	16/1	11,56
IRLANDE	Irish Overall	4970,25	5/2	-2,00	5665,18	7/1	5071,60	4/2	14,97
ITALIE	Milan Mib30	31266,00	5/2	-0,61	32622,00	3/1	31244,00	16/1	15,47
LUXEMBOURG	LuxX Index	1140,44	4/2	0,40	1169,48	14/1	1115,25	3/1	8,58
PAYS-BAS	Amster. Exc. Index	492,37	5/2	-0,96	507,64	28/1	487,96	14/1	14,04
PORTUGAL	PSI 20	7596,14	5/2	-0,22	7958,46	4/1	7606,60	14/1	8,72

EUROPE MARDI 5 FÉVRIER 10h00

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	215,31	-1,03
BANQUES	355,71	-1,05
PRODUITS DE BASE	270,01	-0,59
CHIMIE	284,88	-0,38
TÉLÉCOMMUNICATIONS	293,33	-1,59
CONSTRUCTION	203,85	-0,42
CONSOMMATION CYCLIQUE	146,12	-1,10
PHARMACIE	431,00	-0,52
ÉNERGIE	342,09	-0,90
SERVICES FINANCIERS	270,83	-0,81
ALIMENTATION ET BOISSON	244,65	-0,15
BIENS D'ÉQUIPEMENT	231,50	-1,00
ASSURANCES	289,29	-0,68
MÉDIAS	272,08	-1,74
BIENS DE CONSOMMATION	283,54	-0,16
COMMERCÉ ET DISTRIBUTION	240,27	-0,37
HAUTE TECHNOLOGIE	393,24	-2,34
SERVICES COLLECTIFS	274,64	-0,40

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var.
ABN AMRO HLDGS	19,72	-0,90
AEGON NV	25,76	-1,38
AHOLD KON.	29,14	-0,21
AIR LIQUIDE	158,70	-0,50
ALCATEL	16,69	-3,36
ALLIANZ AG	249,10	-0,68
GENERALI ASS.	28,86	-0,62
AVENTIS	77,65	-1,33
AXA	20,24	-1,65
BASF AG	44,79	-0,24
BAYER AG	36,69	-0,78
HYPOVEREINSBANK	34,55	-1,85
BBVA	12,85	-1,46
BSCH	8,95	-1,76
BNP PARIBAS	106,30	-0,93

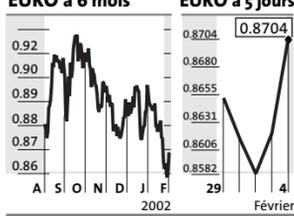
MARCHÉ DES CHANGES 5/2, 10h00

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,75350	0,87070	1,42410	0,58990
TOKYO (¥)	132,68000		115,57000	188,88000	78,23000
PARIS (€)	1,14840	0,86450		1,63400	0,67720
LONDRES (£)	0,70200	0,52900	0,61130		0,41410
ZURICH (FR. S.)	1,69450	1,27670	1,47590	2,41300	

LE COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4281	7,4286
COURONNE NORVÉGE	7,8575	7,8625
COURONNE SUÉDOISE	9,2560	9,2610
COURONNE TCHÈQUE	31,8600	31,9000
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7022	1,7032
DOLLAR CANADIEN	1,3898	1,3919
DOLLAR HONGKONG	6,7884	6,7965
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0805	2,0842
FORINT HONGROIS	244,3500	244,8500
LEU ROUMAIN	28056,0000	28091,0000
ROUBLE	26,7600	26,8200

EURO à 6 mois



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME-UNI									
	FTSE 100 index	5125,10	5/2	-0,82	5323,80	4/1	5089,30	30/1	19,56
	FTSE techMark 100 index	1306,50	5/2	-1,44	1552,00	4/1	1318,90	30/1	
SUÈDE									
	OMX	777,70	5/2	-0,94	869,45	4/1	754,97	30/1	
EUROPE									
HONGRIE	Bux	7925,38	5/2	-1,24	8131,52	1/2	7123,33	2/1	
ISLANDE	ICEX 15	1258,30	5/2	0,00	1258,30	4/2	1148,47	3/1	
POLOGNE	WSE Wig	15743,87	4/2	-1,23	16311,60	25/1	13995,24	2/1	7,65
RÉP. TCHÈQUE	Exchange PX 50	415,90	5/2	-0,86	425,10	31/1	387,80	2/1	10,71
RUSSIE	RTS	284,26	5/2	-1,52	301,45	22/1	267,70	3/1	12,31
SUISSE	Swiss market	6160,70	5/2	-0,58	6416,40	11/1	6196,60	4/2	16,67
TURQUIE	National 100	12689,66	5/2	-2,94	14999,51	7/1	12514,98	29/1	
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	444,92	1/2	1,30	470,55	21/1	323,69	2/1	8,90
BRÉSIL	Bovespa	12512,55	4/2	-1,15	14378,59	7/1	12501,06	29/1	6,79
CANADA	TSE 300	7591,07	4/2	-1,29	7870,25	7/1	7548,83	30/1	13,79
CHILI	Ipsa	97,26	4/2	-0,52	101,71	4/1	96,18	16/1	13,79
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	9687,09	4/2	-2,22	10259,74	4/1	9618,24	29/1	27,54
	Nasdaq composite	1855,53	4/2	-2,91	2059,38	4/1	1855,53	4/2	
	Nasdaq 100	1479,17	4/2	-3,21	1675,03	4/1	1479,17	4/2	50,88
	Wilshire 5000	10245,23	4/2	-2,33	10932,32	4/1	10245,23	4/2	
	Standard & Poor's 500	1094,44	4/2	-2,47	1172,51	4/1	1094,44	4/2	23,66
	IPC	6865,13	4/2	-0,53	6927,87	31/1	6388,27	14/1	

FRANCFORT

4/2 : 141 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
MICROLOGICA	0,36	50,00
PRODACTA AG	0,11	37,50
QSC	1,75	14,38
MEDIA	2,96	13,85
MANIA TECHNOLOGIE	2,87	9,96
ARNDT	2,85	9,62
DCI	1,59	8,90
Plus mauvaises performances		
SUNBURST N	0,09	-52,63
CARRION ONE	0,73	-40,16
REFUGIUM HOLDING A	0,06	-40,00
POPNET INTERNET	0,11	-35,29
KABEL NEW MEDIA AG	0,03	-25,00
BROKAT TECHNOLOGIE	0,04	-20,00
CIENA CORP	11,74	-16,56

LONDRES

4/2 : 1130 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
ARCADIA GROUP	2,73	6,23
ICI LTD	3,41	5,25
TESCO PLC	2,49	3,00
ICELAND GROUP	1,38	2,99
LATTICE GROUP	1,64	2,83
B SKY B GROUP	6,60	2,80
STAGECOACH GROUP	0,72	2,50
Plus mauvaises performances		
SCOOT.COM	0,01	-20,00
ENERGIS	0,15	-11,43
INVENSYS PLC	1,06	-8,62
CARLTON COMMUNICAT	1,88	-8,29
COLT TELECOM GROUP	0,67	-7,88
OXL RICARDO	0,03	-7,46
SPIRENT	1,58	-6,51

TAUX

TAUX D'INTÉRÊT LE 5/2

	Taux	Taux	Taux	Taux
	3 mois	10 ans	30 ans	30 ans
FRANCE	3,25	3,31	4,90	5,24
ROYAUME-UNI	3,90	3,89	4,82	4,49
ITALIE	3,			

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

MARDI 5 FÉVRIER 10h15

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

Table of French stock market data (continued) including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

Table of international stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table of international stock market data for the Euro zone.

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table of international stock market data for non-Euro zone.

NOUVEAU MARCHÉ

4/2 : 12,97 millions d'euros échangés

Table of new market data including columns for Valeur, Cours de clôture, % var., and Meilleures performances.

Table of new market data (continued) including columns for Valeur, Cours de clôture, % var., and Plus forts volumes d'échange.

Advertisement for Volkswagen Polo featuring the text 'La climatisation Climatic est à 305 €* sur la Nouvelle Polo, jusqu'au 9 février 2002.' and the Volkswagen logo.

SECOND MARCHÉ

4/2 : 18,85 millions d'euros échangés

Table of second market data including columns for Valeur, Cours de clôture, % var., and Meilleures performances.

Table of second market data (continued) including columns for Valeur, Cours de clôture, % var., and Plus forts volumes d'échange.

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 5/2 à 10h

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours euro, % var. /préc., % var. 31/12, and various fund names.

Table of SICAV and FCP data (continued) including columns for Valeur, Cours euro, % var. /préc., % var. 31/12, and various fund names.

Table of SICAV and FCP data (continued) including columns for Valeur, Cours euro, % var. /préc., % var. 31/12, and various fund names.

Table of SICAV and FCP data (continued) including columns for Valeur, Cours euro, % var. /préc., % var. 31/12, and various fund names.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

Après quinze ans de gestation, **LE SYNCHROTRON SOLEIL** est sur le point de voir le jour, à Saclay (Essonne). La création de la nouvelle source nationale de rayons X devait être officialisée, mardi 5 février, par

LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION entre l'Etat, le CNRS, le CEA et les collectivités territoriales. Quatre ans de travaux seront nécessaires avant la production – en 2006 – des premiers faisceaux de lumière

(photons). **D'UN COÛT DE 372 MILLIONS D'EUROS** sur huit ans, Soleil constituera un instrument d'étude de la matière très performant – complémentaire de la machine européenne (ESRF) de Grenoble – pour les

physiciens, les chimistes, les biologistes ou les spécialistes des sciences de la Terre. Les industriels sont intéressés mais, au contraire de leurs homologues américains ou japonais, restent financièrement en retrait.

Le synchrotron Soleil produira sa première lumière en 2006

La convention fondatrice de la nouvelle source nationale de rayons X devait être signée mardi 5 février. Cette machine de 372 millions d'euros est attendue avec impatience par la communauté scientifique

LE « TROU NOIR » – c'est ainsi que les chercheurs d'Orsay parlent du ministère de Claude Allègre – est derrière eux. La genèse tourmentée du synchrotron Soleil, dont l'ancien ministre de la recherche avait enterré le projet, avant que son successeur, Roger-Gérard Schwartzberg, ne lui redonne vie, n'est plus qu'un mauvais souvenir.

Mardi 5 février, devait être signée entre l'Etat, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), le conseil régional d'Ile-de-France et le conseil général de l'Essonne, une convention de partenariat financier et scientifique constituant le véritable acte fondateur de la future source nationale de rayons X.

ENTRE JUILLET ET SEPTEMBRE

Le permis de construire – sur un site de 30 hectares du plateau de Saclay (Essonne) – de l'anneau de 354 mètres de circonférence et des bâtiments annexes, devrait être déposé avant la fin du mois de février, afin que le chantier commence entre les mois de juillet et de septembre, annonce Denis Raoux, directeur général de la société civile constituée pour assurer la construction et l'exploitation du nouvel instrument. Si le calendrier est tenu, les premiers électrons seront injectés

Vibrations et vestiges gallo-romains

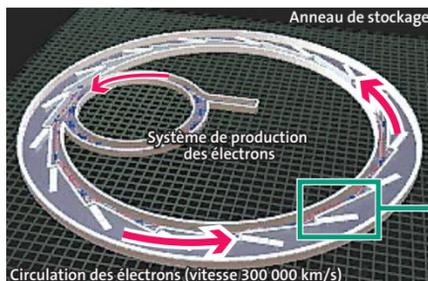
L'installation européenne de rayonnement synchrotron (ESRF) de Grenoble avait rencontré le même problème : des vibrations du sol incompatibles avec la précision requise pour la focalisation des faisceaux de lumière. Sur le site de Saclay, le trafic des camions – en particulier de ceux possédant trois essieux doubles – sur les routes nationales et départementales adjacentes provoque des déplacements 0,7 à 0,8 micron (millième de millimètre) au centre de l'anneau, et de 2 à 3 microns à sa périphérie. Des tests ont montré que ces perturbations étaient imputables au mauvais état des chaussées, qui devront donc être refaites.

Autre imprévu, des fouilles archéologiques ont révélé la présence, dans le sous-sol, de vestiges vieux d'environ 2 000 ans, témoignant d'une occupation humaine aux époques gauloise et gallo-romaine : fossés, enclos, restes de huttes, tessons de céramique... Des fouilles complémentaires seront menées dans les prochaines semaines. Elles ne devraient pas compromettre le calendrier du chantier, à moins que ne soient exhumés de nouveaux vestiges particulièrement dignes d'intérêt.

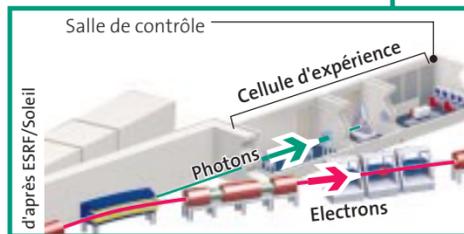
UN SCALPEL DE LUMIÈRE POUR SONDER LA MATIÈRE



La machine européenne à rayonnement synchrotron de Grenoble (ESRF)



Année de stockage
Système de production des électrons
Circulation des électrons (vitesse: 300 000 km/s)



Salle de contrôle
Cellule d'expérience
Photons
Electrons
d'après ESRF/Soleil
Les photons sont canalisés vers des cellules d'expérience où sont analysés les échantillons de matière qu'ils "éclairent".

Le rayonnement synchrotron est une lumière extrêmement brillante émise par des électrons tournant à très grande vitesse (près de 300 000 km/s) dans un anneau. Soumis à l'action de systèmes qui modifient localement leur trajectoire, ces électrons perdent une partie de leur énergie et émettent alors un puissant faisceau de photons – 10 000 fois plus intense que le Soleil – qui peut se manifester sous la forme d'infrarouges, d'ultraviolets ou de rayons X.

dans la machine en 2005 et, après une campagne de tests, les premiers photons (particules de lumière) produits en 2006. L'installation pourra alors s'ouvrir aux utilisateurs, avec 10 premières lignes de lumière. Elle montera ensuite en charge pour proposer, à l'horizon 2009, un total de 24 lignes de lumière. La source est configurée pour pouvoir offrir ultérieurement jusqu'à 43 lignes, mais son budget ne prévoit pas, pour l'instant, cette extension.

Entre l'ébauche du projet d'un synchrotron de nouvelle génération, esquissée dès 1989 afin de remplacer les installations vieillissantes du Laboratoire pour l'utilisation du

rayonnement électromagnétique (LURE) d'Orsay – celles-ci délivreront leurs derniers photons fin 2003 –, et sa mise en service, il se sera donc écoulé... plus de quinze ans. Soleil ne risque-t-il pas, du coup, d'être dépassé ? « La reprise de l'avant-projet détaillé, au cours de l'année 2001, a permis d'optimiser les performances de la machine », rassure Denis Raoux.

La future source utilisera des électrons dont l'énergie sera portée à 2,75 gigaélectronvolts (GeV), au lieu des 2,5 GeV prévus. Surtout, son équipement en onduleurs (systèmes magnétiques permettant d'accroître la brillance des faisceaux) sera ren-

forcé par rapport au projet initial : le nombre de ces dispositifs passera de 14 à 21, afin de mieux répondre aux attentes des scientifiques qui sont demandeurs, en bio-cristallographie par exemple, de sources de très haute brillance.

De surcroît, le système d'injection des électrons sera amélioré : il permettra d'introduire dans la machine des bouffées de particules toutes les minutes, assurant ainsi un flux constant et, de ce fait, une plus grande stabilité des faisceaux de lumière.

« Soleil va nous fournir un rayonnement dans une gamme allant de l'infrarouge aux rayons X très durs [moins cependant que la machine

britannique Diamond qui doit entrer au mieux en service en 2007], en passant par les ultra-violets, ce qui garantit une pluridisciplinarité très forte », se réjouissent à l'avance la physicienne Michèle Sauvage et le biologiste Roger Fourme, coresponsables scientifiques du projet. De fait, les caractéristiques retenues, par un comité consultatif auquel participent des chercheurs étrangers, pour les premières lignes de lumières et leurs dispositifs expérimentaux, témoignent de la diversité des attentes de la communauté scientifique.

Physiciens, chimistes, environnementalistes, spécialistes des scien-

ces de la Terre... attendent d'éprouver les qualités de la nouvelle source, dont les « pinces » de lumière extrêmement fines permettront d'explorer la structure de la matière avec une précision de quelques dizaines de nanomètres (milliardièmes de mètre). Ils espèrent ainsi progresser dans la connaissance des propriétés électroniques et magnétiques des matériaux. Contribuer au développement annoncé des nanosciences. Mieux connaître la composition du manteau terrestre, par l'analyse d'échantillons de roche placés dans des cellules recréant les conditions de température et de pressions extrêmes du cœur de notre planète. Détecter la présence de substances polluantes dans les sols, en même temps que caractériser les molécules capables d'éliminer ces polluants...

UN MERVEILLEUX OUTIL

Les biologistes ne sont pas les moins impatients. Le rayonnement synchrotron constitue en effet un merveilleux outil pour déterminer la structure tridimensionnelle des protéines, préalable à la mise au point de nouveaux médicaments. Soleil, grâce à la très haute brillance de ses faisceaux dans le spectre des rayons X, sera particulièrement bien adapté à ces observations et devrait jouer un rôle important dans le domaine émergent de la protéomique (Le Monde du 25 janvier). L'imagerie médicale devrait aussi mettre à profit ses qualités pour réaliser, par exemple, des observations en trois dimensions de vaisseaux sanguins, de tissus ou d'éléments cellulaires.

L'équipe de Soleil – 50 personnes à ce jour, 350 chercheurs et ingénieurs permanents à terme – mise sur un effet d'entraînement pour constituer un réseau scientifique dynamique autour du nouvel équipement et attirer ainsi les industriels. L'implantation d'instituts de recherche, dont le premier serait dédié à la biologie structurale et un second aux nanomatériaux, est envisagée à proximité du site.

Des coopérations sont encore prévues, non seulement avec le CNRS et le CEA qui portent le projet, mais aussi avec l'Inserm, l'ESRF, ainsi que le Laboratoire européen de biologie moléculaire (EMBL) de Grenoble. Enfin, bien que le choix d'une source nationale ait prévalu sur l'option européenne défendue par Claude Allègre, Soleil ne sera pas tout à fait fermé aux collaborations internationales : une participation financière de l'Espagne est prévue, et des contacts ont été pris avec la Suisse, la Hongrie et la République tchèque.

Jean-François Augereau et Pierre Le Hir

J.-F. A. et P. L. H.

L'explosion des sciences de la vie et l'arrivée timide des industriels

LE COÛT du synchrotron Soleil pour la période 2002-2009 s'élève à 372 millions d'euros : 195 millions pour l'investissement (financé par la région Ile-de-France pour 148 millions d'euros ainsi que par le conseil général de l'Essonne pour 34 millions) ; 40 millions pour le fonctionnement ; 137 millions pour les salaires. Le reste sera à la charge du CNRS (pour 72 %) et du CEA (28 %). Après 2009, le budget annuel de Soleil avoisinera 40 millions d'euros. Un chiffre à rapprocher des 61 millions d'euros de budget annuel de l'installation européenne de rayonnement synchrotron (ESRF) de Grenoble, en activité depuis 1994.

De tels chiffres peuvent paraître élevés. Mais ces machines dont la construction se multiplie dans nom-

bre de pays offrent aux chercheurs le moyen de passer d'une époque où ils étudiaient la matière avec un couteau de boucher à une autre où ils « opèrent » avec un scalpel de chirurgien. Un scalpel de lumière mille milliards de fois plus brillant que celui d'un tube à rayons X.

DES PERSPECTIVES INÉGALÉES

De telles capacités ouvrent des perspectives inégalées dans les domaines de la physique, de la chimie, de la géologie, de l'environnement, de la biologie, de la médecine, de la science des matériaux et des composants électronique, et même... de la cosmétologie et de l'histoire, avec l'étude des fards des égyptiennes au temps des pyramides ou la recherche d'arsenic dans les cheveux de Napoléon.

De telles capacités aiguissent l'appétit des chercheurs, qui utilisent à plus de 70 % le temps d'étude offert par ces machines. Le reste se partage entre des laboratoires en contrat avec des industriels (25 %) et des recherches confidentielles – principalement pharmaceutiques – menées par de grands groupes industriels. Avec les sciences de la vie et le décryptage du génome humain, on assiste à une avalanche de demandes pour étudier la structure tridimensionnelle des protéines. C'est la raison pour laquelle l'ESRF construit une nouvelle ligne de lumière dédiée à ce domaine. Dans un autre secteur, une station de contrôle des impuretés dans les composants électroniques a été mise en place avec l'aide d'industriels et de laboratoires de recher-

che (STMicroelectronics, France Télécom et le LETI).

Face à cette explosion, les synchrotrons « n'ont pas d'inquiétude à avoir », se réjouit Jean Doucet, chargé des relations avec l'industrie à l'ESRF de Grenoble et au Lure d'Orsay. « L'ESRF, rappelle-t-il, dégage chaque année de 1,1 à 1,2 million d'euros de recettes liées à des contrats industriels, chiffre qui augmente chaque année de 50 % ». Un exemple à méditer pour Soleil. Si la convention signée avec les collectivités territoriales prévoit de favoriser l'accès des industriels de la région Ile-de-France à la future machine, aucune entreprise ne s'est engagée à ce jour dans le financement d'une ligne de lumière.

Le Monde

CONCOURS DU NOUVEAU MONDE

France inter

L'INDICE DU JOUR

13. L'ÉNIGME DU JOUR "CULTURE" :

La jeunesse mondiale plébiscite cette "dance machine".

GAGNEZ AUJOURD'HUI :

1° prix : 1 montre Porsche P10. Valeur : 1 334 €

2° prix : 1 téléphone PDA Mondo Trium. Valeur : 1 006 €

3° prix : 1 livre électronique Cybook et 2 ans d'abonnement à un univers de lecture. Valeur : 927 €

4° au 10° prix : 1 traducteur multilingue Franklin. Valeur : 69 €



2 autres indices vous attendent aujourd'hui : sur France Inter et sur le site www.lemonde.fr/concours

Pour gagner l'un des 10 prix du jour :

Consultez le cahier jeu paru dans Le Monde daté vendredi 18 janvier, disponible chez votre marchand de journaux, sur le site www.lemonde.fr/concours ou en écrivant à : Concours Le Monde BP 1672 - 77838 Ozoir-la-Ferrière cedex. Trouvez la solution de l'énigme ci-dessus, notez votre réponse sur le bulletin ci-contre et renvoyez-le à l'adresse indiquée avant lundi 11 février minuit.

10 bulletins gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Attention ! Ecoutez le 2° indice sur France Inter mercredi 6 février entre 7 h et 9 h, et consultez le 3° indice sur www.lemonde.fr/concours jusqu'au mercredi 6 février à 12 h. Donation : prix publics. Photos non contractuelles. Jeu gratuit sans obligation d'achat. Règlement du concours déposé chez M^{rs} Magnier et Oliveau, huissiers de justice à Roissy-en-Brie, et disponible gratuitement sur le site www.lemonde.fr/concours et à l'adresse ci-dessus (remboursement du timbre au tarif lent en vigueur).

13. Bulletin réponse du mercredi 6 février

INSCRIVEZ ICI VOTRE RÉPONSE À L'ÉNIGME DU JOUR :

Votre nom

Prénom

Adresse

Signature*

Abonné oui non

Faites gagner votre marchand de journaux en indiquant son adresse :

Bulletin à compléter en totalité et à renvoyer avant le lundi 11/02/02 minuit à l'adresse suivante :

CONCOURS LE MONDE-SEMAINE 3 / BP 1666
77838 OZOIR-LA-FERRIÈRE CEDEX

Selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus.

*Signature des parents pour les mineurs.

Mosaïque électronique, le Bio wall obéit aux lois du vivant

Présenté à la Villa Reuge de Sainte-Croix, à 80 km de Lausanne, le Bio wall résulte des travaux de l'Ecole polytechnique de Lausanne (EPFL), visant à reproduire le fonctionnement des structures biologiques avec des systèmes électroniques

LAUSANNE

de notre envoyée spéciale

Au premier toucher, les « cellules » artificielles, figurées par une mosaïque de diodes électroluminescentes, se décomposent, s'autoréparent, se clonent, meurent et renaissent, bref, vivent, comme une peau, une immense peau électronique, dont on présente, sans trop y croire, les étonnantes possibilités. Daniel Mange, père du Bio wall et directeur du Laboratoire de systèmes logiques de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), attrape un arc, « version Guillaume Tell ! », dit-il et, d'une flèche en caoutchouc, « tue » une cellule, immédiatement remplacée par un clone de réserve, tapi dans le cadre. Le réseau s'est recomposé mais n'a pas cessé de fonctionner. Autre programme avec le « jeu de la vie ». Chacun des 5 000 carreaux de la mosaïque figure une molécule. Le professeur trace, d'un doigt hardi, une longue balafre, détruisant d'un coup une multitude de pseudo-molécules, lesquelles se recomposent aussitôt et se régèrent dans une chaîne de réactions évoquant, en accéléré, la course folle des planètes ou les inextricables liaisons de neurones d'un cerveau.

Le Bio wall, première paroi intelligente, née du croisement de l'électronique et de la biologie, obéit aux lois du vivant : il évolue, se répare, se duplique et se régénère. Officiellement présenté en première mondiale parmi robots et automates, mardi 29 janvier, à la Villa Reuge de Sainte-Croix, à 80 km de Lausanne, dans le cadre d'une exposition consacrée à l'Objet vivant, ce mur n'est qu'un jeu destiné à faire comprendre le principe des recherches en cours.



Le mur intelligent est une mosaïque de modules électroniques comportant une armée de diodes électroluminescentes. Le Bio wall a été construit en deux versions : l'une, expérimentale, à l'Ecole polytechnique, compte 2 000 processeurs, la seconde, de démonstration, présentée à la Villa Reuge, en intègre 3 200.

Mais il cache une invention très sérieuse, fruit de huit années de recherche, dont les prolongements ultimes donnent le tournis.

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA VIE

Application directe du programme bionique lancé en 1994 par l'EPFL, le Bio wall illustre les travaux visant à recopier avec des machines la structure des êtres vivants. Au départ, une réflexion sur les caractéristiques de la vie, que le professeur appelle le « modèle POEtique » : P comme phylogénèse, l'arbre généalogique de toutes les espèces (de la bactérie à l'homme) ; O comme ontogénèse, le second arbre, qui, lui, retrace le développement d'un seul être, depuis la division d'une cellule jusqu'au ver de terre ; E enfin comme épigénèse, le troisième arbre, figurant le développement ultérieur des cellules (neurones) par interaction avec l'environnement. Da-

niel Mange et son équipe se sont intéressés en particulier au second axe de cette « bio-inspiration », à savoir l'ontogénèse – ou embryologie. Ils ont pris pour modèle un minuscule ver parasite, « C. élégans », bien connu car, transparent, il grandit très vite, et son plan complet de développement est aisé à tracer. De là, deux constatations : un, chaque fois qu'une cellule se divise, l'ensemble du programme génétique se reproduit ;

deux, chaque cellule reçoit, outre le dit programme général, des informations lui précisant sa fonction particulière et sa position dans l'ensemble. L'équipe du professeur a conçu des « organismes » électroniques élémentaires obéissant à ces deux principes : chaque élément ou « cellule » (en l'occurrence un microprocesseur) contient tout le programme de fonctionnement, mais la fonction de chacune

Une simple caresse du doigt

Le visiteur communique avec le Bio wall par une simple caresse du doigt. Trois programmes sont proposés : celui du « compteur » permet au visiteur de perturber le fonctionnement d'un chronomètre en « tuant » des molécules, provoquant une reconfiguration du tissu démontrant ses capacités d'autoréparation. Le second, inspiré du Jeu de la vie du mathématicien John Conway, présente une colonie de particules dont la « survie » dépend du nombre de ses voisins immédiates. Une pression du doigt engendre la création ou la disparition des organismes artificiels. Le troisième, nommé boucles, permet de cloner des « organismes » rudimentaires de quatre molécules chacun et montre les possibilités d'autoréplication du Bio wall.

dépend de sa position dans l'ensemble. Ne sachant pas, pour le moment, faire « pousser » la matière, on utilise des cellules de réserve. Chaque fois qu'une cellule est « tuée », une autre prend sa place et assume la fonction correspondante. Une fois les réserves épuisées, l'organisme meurt, mais peut se régénérer moyennant une nouvelle programmation. Ainsi se trouvent recopiées trois caractéristiques vitales : l'autoréparation (un phénomène de cicatrisation), l'autoréplication (le clone), et l'autorégénération (la queue du lézard).

Jusqu'ici, l'équipe de Lausanne n'a fabriqué que des « organismes » ou machines élémentaires. Déjà se profilent des produits plus sophistiqués : tableau noir sans craie, tablettes tactiles interactives, tableaux de contrôle et surtout systèmes informatiques extrêmes, destinés à tout ce qui ne supporte pas la panne (satellites, centrales nucléaires, etc.). A moyen terme, avec des résolutions plus fines et des matériaux de pointe, on peut imaginer des tissus programmables, qui s'autoréparent et réagissent, en changeant de couleur, de taille ou de motif selon l'humeur, la température, la lumière, le son ; des surfaces caméléons imitant parfaitement l'environnement ; des écrans souples qu'on plierait dans sa poche ; des livres de « papier intelligent », où s'afficheraient, à volonté, tantôt *Le Monde*, tantôt un roman de Balzac. Enfin, à très long terme, les nanotechnologies aidant et permettant de travailler au niveau de l'atome, on peut rêver d'objets capables de s'autorépliquer, poussant tout seuls comme une plante.

Véronique Maurus

DÉPÊCHES

■ **ESPACE** : la fusée japonaise H-2A a été lancée avec succès le lundi 4 février à 2 h 45 GMT depuis le centre spatial de Tanegashima. C'est le deuxième lancement réussi en six mois du prototype de la fusée nipponne qui préfigure une nouvelle génération de lanceurs capable d'emporter dans l'espace une charge de 4,5 tonnes. Mais la fusée H-2A a encore beaucoup d'efforts à faire avant de s'imposer sur le marché des tirs commerciaux, dominé par les Européens et les Américains. Lors de ce dernier lancement, la fusée H-2A emportait deux modules expérimentaux destinés à tester le bon fonctionnement des équipements du lanceur. Un troisième prototype doit être lancé vers la fin de l'année.

■ **ÉCOLOGIE** : fabriquer du plastique avec les betteraves, tel est l'objectif des sucreries d'Erstein, près de Strasbourg, qui travaillent sur un projet de remplacement du pétrole dans la production d'emballages alimentaires ou de bâches agricoles. En collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD), elles ont mis au point un procédé de fermentation qui, à l'aide d'une bactérie, permet de transformer le glucose du sucre en acide lactique. Les molécules de ce dernier sont ensuite polymérisées pour former une matière plastique, l'acide polylactique (PLA). Obtenu à un prix compétitif, le matériau issu de la betterave est biodégradable et recyclable. La production industrielle pourrait débuter dans trois ans. – (AFP)

■ **INTERNET** : l'accès à haut débit ne séduit guère les Européens, selon une étude de l'Institut GartnerG2 réalisée auprès de 6 000 foyers à l'automne 2001. Moins de 10 % des foyers connectés à Internet jugent bonne l'offre actuelle. A moins d'une forte baisse des prix, seulement 10 % des ménages, taux déjà atteint aujourd'hui par les Etats-Unis, seront dotés d'un accès à haut débit d'ici fin 2005 dans l'ensemble France, Allemagne et Grande-Bretagne, contre 1,9 % fin 2001. – (Reuters.)

Récemment critiqué par la Cour des comptes, le CNRS se dote d'un plan stratégique

L'organisme veut devenir plus interdisciplinaire et plus européen

UN METTEUR en scène n'aurait pas imaginé meilleure synchronisation. Voilà quelques jours, la Cour des comptes reprochait sèchement au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) son « absence de stratégie » (*Le Monde* du 1^{er} février). Comme en réponse à cette admonestation, le conseil d'administration de l'organisme public a adopté, lundi 4 février, un projet d'établissement définissant ses grandes orientations pour les années à venir. Ce document d'une soixantaine de pages servira de base au contrat quadriennal qui doit être signé avec l'Etat dans les prochaines semaines.

Le tandem nommé voilà un peu plus d'un an à la tête du CNRS – Gérard Mégie, président, et Geneviève Berger, directrice générale – n'avait en réalité pas attendu les réprimandes de la Cour des comptes pour lancer, au début de l'année 2001, une réflexion sur la politique scientifique et le fonctionnement de l'organisme, animée par une série de groupes de travail et de séminaires régionaux. C'est que « le CNRS n'avait plus élaboré de projet d'établissement depuis près de dix ans », note Gérard Mégie. Est-ce parce que les deux derniers directeurs généraux, Guy Aubert et Catherine Bréchnignac, n'avaient effectué chacun qu'un seul mandat de trois ans, trop court pour mener à bien un chantier de cette envergure ? Que M^{me} Bréchnignac avait consacré tous ses efforts à contrecarrer les projets de réforme de Claude Allègre ? Toujours est-il que le navire amiral de la recherche française naviguait à vue.

TROIS GRANDES PRIORITÉS

Le document de cadrage qui vient d'être adopté, véritable bible du CNRS, fixe trois priorités : davantage d'interdisciplinarité, davantage d'engagement européen, davantage de responsabilités pour les cadres de l'établissement. Sur le premier chapitre, « la volonté de dépasser le cloisonnement disciplinaire est partagée par tous les grands organismes de

recherche dans le monde. Car c'est aux interfaces entre les domaines scientifiques qu'apparaissent des champs d'études nouveaux et que se font des découvertes », justifie Geneviève Berger.

Le CNRS met en avant cinq axes interdisciplinaires : le vivant et ses enjeux sociaux ; l'information, la communication et la connaissance ; l'environnement, l'énergie et le développement durable ; les nanosciences et les nanotechnologies ; enfin, les astrophysiques et la compréhension de l'Univers. Environ 20 % des postes ouverts à l'avenir seront affectés à des programmes interdisciplinaires. « Il ne s'agit pas d'abandonner la recherche au cœur des disciplines, souligne Gérard Mégie. Le CNRS, parce qu'il couvre tous les domaines de la connaissance, possède au contraire la capacité d'articuler les deux approches. »

CONCRÉTISER LES RÉOLUTIONS

L'établissement, jusqu'alors peu impliqué en tant que tel dans la construction d'un espace européen de la recherche, veut ensuite jouer un rôle plus actif dans ce domaine. Cela, à travers deux dispositifs : les « réseaux d'excellence » destinés à mieux exploiter les capacités de recherche existant en Europe, qu'elles soient nationales ou régionales, et les « projets intégrés », susceptibles de mobiliser des financements importants. Le document précise que l'engagement européen du CNRS ne se limitera pas à la politique scientifique communautaire, mais qu'il se traduira aussi par « l'intensification de collaborations bilatérales ou multilatérales avec les organismes de recherche et les universités d'autres pays », autour de projets à géométrie variable. Le fil rouge sera une meilleure prise en compte de « la dimension de la recherche fondamentale ».

Enfin, pour mettre le CNRS en ordre de marche, ses responsables pensent nécessaire de « responsabiliser les acteurs de la recherche et déconcentrer les modes d'organisa-

tion ». Un principe qui se traduira, dans la pratique, par la généralisation de « contrats d'action » comme « mode de pilotage » : contrats entre la direction générale et les départements scientifiques d'abord, contrats entre les départements et les laboratoires ensuite. Ces derniers devront prendre des engagements, en termes d'objectifs et de productions scientifiques, pour recevoir les moyens humains et financiers correspondants.

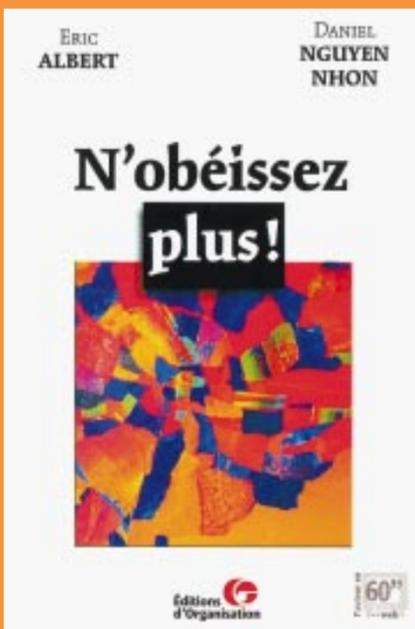
Comment ce projet d'établissement sera-t-il perçu par les personnels du CNRS ? De ses trois grands volets, le troisième est celui qui risque de susciter le plus de réticences, voire d'oppositions. « Le système de la contractualisation à tous les niveaux va se traduire par un pilotage de plus en plus directif des laboratoires », estime Jacques Fossey, secrétaire général du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU). Geneviève Berger s'en défend à l'avance, en assurant qu'il s'agit de « rendre le CNRS plus opérationnel et non pas d'imposer des décisions de haut en bas ». « Certains craignent qu'une sorte de filet soit jeté sur les laboratoires. L'idée est au contraire de leur donner, en même temps qu'une vision et une assurance de moyens sur le long terme, un espace de liberté et de prise de risques scientifiques. »

Reste à savoir comment ces bonnes résolutions se concrétiseront. La Cour des comptes a relevé qu'au début des années 1990, déjà, le CNRS avait fait de l'interdisciplinarité une ambition qui, dix ans plus tard, est « loin d'avoir été atteinte ». Les magistrats ont donc souligné « le caractère crucial qui s'attache au strict respect des objectifs fixés ». La chance du CNRS est que ce chantier s'ouvre alors que l'organisme va devoir renouveler, dans les dix ans qui viennent, près de la moitié de ses effectifs. Une occasion rêvée pour une rénovation en profondeur.

Pierre Le Hir

Prix du Livre RH Sciences Po | Syntec Recrutement

Le lauréat 2002



« Plus nous évoluons dans les entreprises, plus nous sommes frappés de constater combien l'obéissance est présente dans la relation managériale et à quel point elle est inhibitrice. Ce propos peut surprendre car on parle rarement d'obéissance au travail. Ce n'est pas un sujet d'échange. Précisément, on en parle peu parce que c'est admis, intégré et pratiqué par tous de façon "naturelle", comme une évidence. Or, le collaborateur, d'abord préoccupé par la nécessité d'obéir, est piégé dans les organisations centrées sur la diffusion de l'information et bloqué dans sa possibilité de contribution. La relation collaborateur-manager va donc considérablement changer. On ne peut plus considérer le collaborateur comme un continuum d'exécution du manager. C'est ce que ce livre se propose d'explorer. »

En partenariat avec :

Le Monde

www.syntec-recrutement.org

alapage.com

www.sciences-po.fr

Le peloton français est déséquilibré par le poids du Tour

Cyclisme • L'importance économique d'une participation à l'épreuve majeure du calendrier est telle que la non-qualification d'une équipe risque de lui faire perdre ses partenaires financiers. Sept formations convoitent une des cinq invitations

« **CATASTROPHIQUE.** » La réaction à l'annonce, vendredi 25 janvier, de la possible annulation de Paris-Nice avait été unanime chez les équipes cyclistes françaises. La conclusion, le 31 janvier, d'un accord de rachat par Amaury Sport Organisation (ASO), l'organisateur du Tour de France, et donc du maintien de l'édition 2002 de la « Course au soleil » (du 10 au 17 mars) aura contribué à calmer le peloton hexagonal. D'autant que Jean-Marie Leblanc, le directeur du Tour de France, s'est voulu rassurant : « Nous accueillerons toutes les équipes françaises afin de rendre équitables la sélection au Tour de France. »

La sélection pour le Tour... Alors que la saison a débuté avec le Grand Prix d'ouverture - La Marseillaise, mardi 5 février -, voilà bien, encore une fois, le sujet de préoccupation central. Toutes les équipes françaises ou presque doivent se montrer et engranger des points d'ici au 30 avril - d'où l'importance du maintien de Paris-Nice - car c'est à cette date que la Grande Boucle attribuera les cinq « invitations » qu'elle est autorisée à délivrer sur un total de 21 places disponibles. Or AG2r Prévoyance, BigMat-Auber 93, Bonjour, Crédit agricole, Delatour et La Française des jeux sont suspendues à la délivrance de ces wild cards ; seule Cofidis figure parmi les 16 équipes assurées de

participer au sommet de juillet. « Pour un partenaire, c'est incontournable sur le plan exposition médiatique », assure Stéphane Javalet, manager de l'équipe BigMat-Auber 93. « C'est le paradoxe de cette épreuve », relève Philippe Raimbaud, manager de l'équipe Bonjour : à la fois « monument - troisième événement sportif planétaire - dont peut s'enorgueillir le cyclisme français », mais aussi « handicap » dès lors que l'on en est absent.

Déjà, la société BigMat a signifié qu'elle stoppera son partenariat si son équipe n'est pas au Tour cet été. « Si nous n'allons pas au Tour, nous devons chercher ailleurs », déclare également Michel Gros, directeur sportif de Delatour, alors que l'équipe Bonjour n'est pas non plus sûre de voir son sponsor, la Comareg - qui est actuellement en vente -, poursuivre au-delà de 2002.

« Le problème c'est : sans le Tour, que reste-t-il à une équipe française ? », explique Philippe Raimbaud, A la différence des Italiens ou des Espagnols, nous n'avons pas le Giro ou la Vuelta pour rebondir ; et, de toute façon, les organisateurs étrangers sont moins ouverts aux participations d'équipes extérieures au pays. » « Pour des sponsors français, Giro ou Vuelta ne sont pas forcément un objectif de communication », ajoute Yvon Sanquer, président de la Ligue de cyclisme pro-

fessionnel française. Le sujet « Tour de France passage obligé » se révèle d'autant plus critique cette année qu'une réforme du cyclisme international, adoptée en octobre 2001, est entrée en vigueur. La 1^{re} division (GS1) a été portée à 30 équipes.

Seul un « Top 10 » - dans lequel figure Cofidis - est qualifié d'office aux trois grands Tours (Giro, Tour de France, Vuelta). Cela vaut aussi pour l'équipe du vainqueur précédent, les formations victorieuses du classement par équipes des trois épreuves, l'équipe du vainqueur de la Coupe du monde, ainsi que pour les autres GS1 dans l'ordre de leur classement, de sorte à atteindre 16 équipes.

COMMENT GRIMPER ?

« Initialement, la réforme devait conduire à 12 ou 13 formations imposées dans les grands Tours, ce qui laissait place à un nombre de wild cards suffisant », déplore Philippe Raimbaud. « Il y a nécessité de pouvoir accueillir plus largement des équipes nouvelles, ou qui font de la formation, françaises ou pas », estime Yvon Sanquer, tout en indiquant que ce débat n'aurait « pas lieu » si les équipes françaises étaient plus haut dans la hiérarchie mondiale. « C'est ce que dit la direction du Tour », fait remarquer Philippe Raimbaud. « On ne va pas revenir sur les années passées », note-t-il, ren-

voyant à la gestion des pratiques médicamenteuses dans le peloton et ajoutant que le mode de fonctionnement du cyclisme s'apparente aussi à « une affaire de poule et d'œuf » : « Comment marquer des points et grimper dans la hiérarchie quand la majorité des équipes françaises ne sont pas invitées sur des épreuves de premier plan ? Et si, en plus, les épreuves nationales autres que le Tour ne nous invitent pas [la Ligue est intervenue pour que le Tour Méditerranéen renonce à inviter majoritairement des équipes étrangères], cela pose un vrai problème. »

Philippe Le Cœur

TROIS QUESTIONS À... STÉPHANE JAVALET

1 Manager de l'équipe cycliste BigMat-Auber 93, comment abordez-vous cette saison alors que, comme en 2001, vous n'êtes pas certain de pouvoir participer au Tour de France ?

Nous sommes à nouveau le couteau sous la gorge. BigMat s'est réengagé pour deux ans, mais avec une clause libératoire dans le contrat : si nous ne faisons pas le Tour 2002, ils arrêtent. Nous faisons désormais partie des 30 groupes de 1^{re} division (GS1), mais cela n'a rien changé : la réforme du mode de fonctionnement du cyclisme et des sélections sur les courses, adoptée en octobre 2001 par l'Union cycliste internationale (UCI), n'est pas celle qui avait été esquissée. Nous nous sommes sentis bernés car, compte tenu de ces engagements du printemps, c'est-à-dire à un probable accès au Tour national, nous avons recruté en conséquence (les Espagnols Felix Garcia-Casas, ex-Festina, et Aitor Kindana, ex-Jazztel).

2 Modifiez-vous votre approche des courses de début de saison ?

Propos recueillis par P. L. C.

Compte tenu du nouveau contexte, reste à voir si le nombre d'équipes françaises évoluant en 1^{re} division - sept - n'est pas trop élevé pour être viable. « Il faut répondre à la question : comment faire vivre une équipe qui ne soit pas forcément sur le Tour avec un rapport qualité/prix efficace pour l'investisseur ? », avance Philippe Raimbaud. Faute de quoi « on peut effectivement estimer qu'il y a trop d'équipes françaises », poursuit-il, en avouant : « Aujourd'hui, on n'a pas la réponse à cette question. »

Le rugbyman Olivier Magne sous la menace d'une sanction

LE TROISIÈME-LIGNE du XV de France Olivier Magne, accusé d'avoir piétiné le visage de l'ailier gauche italien Denis Dallan, samedi 2 février à Paris, lors de la rencontre France-Italie (33-12), doit comparaître mardi 5 janvier à Londres devant la commission de discipline du Tournoi des six nations. Capitaine du XV de France pour la première fois à cette occasion, le joueur de Montferrand a été cité à comparaître par l'Anglais Matt Bayliss, commissaire du match, après visionnage de la vidéo de la rencontre. Olivier Magne est convoqué dans un hôtel de l'aéroport d'Heathrow à 14 h 30 heure locale (15 h 30 heure française) devant la commission de discipline du Tournoi des six nations, composée d'un Ecossais, d'un Irlandais et d'un Anglais. Il sera assisté de M^{re} Paul Mauriac, avocat de la Fédération française de rugby (FFR).

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : le Sénégal s'est qualifié, lundi 4 février à Sékou (Mali), pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations grâce à sa victoire en quarts de finale sur la République démocratique du Congo (2-0). Les « Sénéf » rencontreront la Nigeria en demi-finale, jeudi 7 février. Le même jour, le Mali et le Cameroun, vainqueur lundi de l'Égypte (1-0), disputeront l'autre demi-finale.

■ **DOPAGE** : le président de l'Agence mondiale contre le dopage (AMA), Richard Pound, a demandé lundi 4 février à la Fédération internationale d'athlétisme d'exclure la Fédération américaine. L'AMA reproche à celle-ci de n'avoir toujours pas communiqué la liste des athlètes reconnus coupables de dopage avant les Jeux de Sydney.

Finaliste de la Coupe en 2000, Calais peine en National

Football • Malgré la dégringolade, le public reste fidèle

CALAIS

de notre envoyé spécial

Lens, 18 mars 2000, stade Félix-Bollaert, quart de finale de la Coupe de France. Le Calais Racing Union Football Club (CRUFC) tient tête aux professionnels de Strasbourg. Le score est de 1 à 1. Coup franc en faveur des Nordistes. Josselin Merlen place le ballon, s'élanche, tire, marque et qualifie son équipe pour les demi-finales. On connaît la suite : victoire contre Bordeaux, qualification pour la finale - du jamais vu - et défaite très honorable contre Nantes, au Stade de France. Calais a conquis le cœur des Français.

Calais, 2 février 2002 : le CRUFC reçoit Louhans-Cuseaux pour la 22^e journée du championnat de National. Les visiteurs marquent trois buts à deux quand un penalty est sifflé en faveur des Calaisiens. Le même Josselin Merlen s'élanche et tire dans les bras du gardien bourguignon. Ce dernier laisse toutefois échapper le ballon, qui se retrouve dans les pieds du joueur calaisien. Deuxième chance, en or. Deuxième toile. Louhans-Cuseaux l'emportera et Calais n'aura toujours pas remporté une victoire cette saison, se traînant à la dernière place du classement avec neuf points.

Comment expliquer une telle dégringolade ? Première réponse, unanime : « La poisse, la sale poisse. » Cette équipe à qui tout, et même l'impossible, réussissait enchaîne les déconvenues. « Sur un effectif de 24 joueurs, nous en avons eu 24 arrêtés pour blessure au moins

un mois », explique l'entraîneur, Manuel Abreu. Le départ, au début de la saison, de Ladislav Lozano, l'entraîneur de l'équipe finaliste de la Coupe, est aussi avancé pour expliquer la déroute du CRUFC. A un détail près : c'est au milieu de la saison dernière que le club a commencé à dériver.

MANQUE DE RÉUSSITE

Le départ, concomitant à celui de Lozano, de Claude Thiriot, ancien manager du club, a aussi alourdi l'ambiance. Au centre de la polémique : la gestion de la manne tombée sur le club après l'exploit de la Coupe de France. « Nous étions proches du dépôt de bilan et maintenant nos finances sont particulièrement saines : remboursement de toutes nos dettes, placements en sicav... », rappelle le président délégué du club, André Roches. Le président Jean-Marc Puissanceux veut favoriser la construction de « Victory Park », un ensemble sportif financé par des capitaux privés, qui pourrait abriter un stade de 18 000 places, convertible rapidement en salle de spectacle. « Les promoteurs d'un tel projet ne pourraient se contenter d'une équipe évoluant en championnat amateurs, ils seraient obligés de mettre de l'argent dans l'édification d'une formation plus ambitieuse », explique-t-il.

« Ce qui nous arrive, c'est un tout : le manque de réussite, une nouvelle préparation que nous assimilons peut-être mal, le fait que toutes les équipes, quand elles nous rencontrent, mettent le paquet, compte

tenu de notre notoriété », s'emporte Cédric Schille. Le gardien de but, un des héros de l'épopée de la Coupe, résume bien le sentiment général en comparant les conditions de vie des joueurs de Calais et celles de leurs adversaires, beaucoup plus professionnels. « Les joueurs de Boulogne s'entraînent la journée, alors que nous, nous travaillons et sommes obligés de venir le soir », explique-t-il en donnant son emploi du temps : « Entraînement tous les soirs à 18 h 30, je rentre à près de 21 heures chez moi. Tous les jours. Souvent, lorsque nous jouons à l'extérieur, le voyage dure plus de six heures, et nous dormons dans l'auto-car. Et le lundi, il faut travailler. Mes 35 heures, je les fais ! » Employé à la chambre de commerce comme assistant de gestion, Cédric gagne « deux fois le smic : une fois à la chambre et une fois au club ». Et pas question, cette saison, de compter sur les primes pour améliorer l'ordinaire.

Les valeureux Calaisiens ont découvert que les miracles ne se reproduisent pas deux fois. Le public reste fidèle. « Après Toulouse, nous avons le public le plus nombreux », se félicite Jean-Marc Puissanceux. « Depuis la Coupe, Calais a arrêté de pleurer sur son sort », ajoute le maire communiste Jacky Hénin. Et de citer un chiffre : en cinq ans, le taux de chômage est passé de 19,7 % à 13,5 %. De quoi faire oublier le penalty raté de Josselin Merlen.

José-Alain Fralon

En attendant Jacques Vendroux...

JACQUES VENDROUX, petit-fils de l'ancien maire de Calais et petit-neveu de « tante Yvonne », la femme du général de Gaulle, pourrait remplacer André Roches, qui aspire au repos après vingt-six ans de bons et loyaux services comme directeur délégué du CRUFC.

« Je suis né ici, je me souviens des discussions homériques dans la famille entre les partisans du Racing et ceux de l'US Calais. Et de la centaine d'autographes de ma première idole, le gardien de but de l'équipe, un certain Forcioli », raconte celui qui vient d'être nommé directeur délégué du sport de France-Inter, qui a la réputation d'avoir fait la pluie et le beau temps dans le football français des années 1980 comme animateur de l'équipe du Variétés Club de France.

« C'EST UN ENFANT DU PAYS »

« Lorsqu'André Roches m'a dit qu'il était un peu fatigué, j'ai répondu que je pouvais me mettre à la disposition du club, tout en restant journaliste, bien entendu », précise Jacques Vendroux, qui a déjà pris sa licence de dirigeant et se présentera sans

doute, en juin, à l'élection au comité directeur. Déjà, il lance quelques pistes : « Avec Tigana [entraîneur de l'équipe anglaise de Fulham], nous avons évoqué la possibilité d'un match amical. Et Domergue [ancien joueur de l'équipe de France et actuel entraîneur du Havre] m'a proposé de m'aider. »

« Je ne le connais pas personnellement, mais c'est un grand monsieur, il faut qu'il amène quelque chose », estime le gardien de but Cédric Schille. « Il connaît beaucoup de monde, il faudra qu'il sache s'entourer, mais s'il le veut il pourra avoir le poids nécessaire pour aider le club à se redresser. Mais, il ne faut pas croire que sa seule venue pourrait révolutionner les structures du club », tempère Christophe Hogard. « Il ne viendra pas pour laver les maillots mais pour nous apporter ses connaissances techniques, son carnet d'adresse et son expérience », précise André Roches. Commentaire du maire communiste, Jacky Hénin : « C'est un enfant du pays et nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. »

J.-A. F.

FÉVRIER 2002 N° 565

CAHIERS DU CINÉMA

ENQUÊTE Les cartes illimitées n'ont pas (encore) tué les petites salles

JEUX VIDÉO Comment ils changent les tournages

JEAN-FRANÇOIS STÉVENIN

retour d'un cinéaste culte

M 01293 505 F 5.40 €

CINÉMA RETROUVÉ L'Atalante restaurant

DOSSIER

L'ATALANTE DE JEAN VIGO

NUMÉRO DE FÉVRIER EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Saveurs du Nouvel An chinois

L'entrée dans l'année du Cheval offre l'occasion de découvrir les gastronomies chinoise et vietnamienne : saveurs de Shanghai ou finesse du Yunnan

LE NOUVEL AN CHINOIS est la fête du printemps précoce, à l'origine fête agricole, fête des vœux, lors de la deuxième lune après le solstice d'hiver. Le cycle astral de douze ans comprend des « maisons » aux noms bucoliques : Singe, Coq, Chien et Porc... La figurine estampée et périmée sera brûlée sur l'autel familial au profit de l'animal de l'année - le Cheval en 2002 - à partir du 12 février prochain. C'est aussi fête du Têt pour les Vietnamiens.

Pendant une semaine de réjouissances, on visite les proches, on déclenche des feux d'artifices, les maisons sont décorées de papiers colorés, lanternes, plantes de saison. Le rouge est la couleur dominante, signe de joie. Bien avant la mondialisation, nous en recevions les échos, par la présence à Paris d'une colonie chinoise ancienne, d'abord établie dans le quartier Chalon. Terrassiers du chantier du métro, coolies invités à creuser les tranchées et à ramasser les cadavres en 1914-1918, travailleurs contractuels de l'effort de guerre, au nombre de 100 000 en 1916 et 1917, les Chinois ont constitué, dès les années 1920, une colonie importante à laquelle se sont ajoutées, aux heures sombres de leur histoire, de nombreuses populations de la région, au point de constituer aujourd'hui, en Ile-de-France, une communauté d'Extrême-Orient forte de 250 000 membres.

On fera sortir dans le 13^e arrondissement un cortège de lanternes accompagné de pétards, car il faut réveiller le dragon protecteur. La télévision par satellite distribuera généreusement un show musical qui tiendra éveillé toute la nuit. La table traditionnelle et familiale, placée sous les signes du poisson (*yu*), ne manquera ni de riz ni de pâtes.

On attribue maintenant avec certitude l'usage des pâtes et raviolis à la dynastie Han, à la fin du III^e siècle avant J.-C., bien avant le voyage de Marco Polo. La pression mongole déplaçant la capitale vers le Sud initia l'actuelle Chine du Sud au plaisir raffiné des pâtes qui figurent sur la table du Nouvel An. Pour comble, on introduit dans quelque ravioli une piécette d'argent afin de mêler une sorte de Fête des rois asiatique à l'année nouvelle. Les raviolis pékinois au porc du Nouvel An sont relevés d'une fine sauce spéciale de soja clair.

Le salé, le sucré, l'acide et l'amer sont les quatre saveurs de l'Occident. La Chine dans sa sagesse y adjoint le neutre, l'insipide, manière de mettre « ses passions en équilibre ». C'est ainsi que l'aïron de requin, dépouillé par une première cuisson de ses parties cartilagineuses, réduit à l'état de filaments qui s'imprègnent des sucs de viande d'un bouillon sans assaisonnement, devient un chef-d'œuvre de fadeur distinguée, car, selon Lao-Tseu, « le sage savoure la non-saveur ». Les aïrons de requins à la chinoise et le lièvre à la royale occidentale sont les moutons à cinq pattes de la cuisine universelle ! Il

est aussi de quelques grands plats de la table des mandarins, dont le cuisinier Chen est, à Paris, le meilleur interprète : le concombre de mer ou holothurie, les abalones (ormeaux) cuits pendant toute une journée dans un bouillon de volaille, ou encore les nids d'hirondelle. A son menu du Nouvel An : pattes de canard farcies aux langoustines, langues de canard au sel et poivre, et l'admirable canard pékinois en trois services qui, depuis six ans, assure le succès de cette grande table.

L'équilibre taoïste idéal, qui régit la diététique de cette cuisine, tient en cinq parfums : la badiane, le fenouil, le poivre de Sichuan, la casse (cannelle de Chine) et la girofle moulue. Cinq saveurs comme les cinq éléments de l'univers. La cuisine idéalement épicée tend ainsi vers l'harmonie. Ce sont les ingrédients de base des préparations du cuisinier cantonnais de Charly Tang, qui excelle dans la préparation des nems farcis de veau à la sauce satay, de délicates fritures ou bien du pigeonneau laqué aux cinq parfums. Une table de fête chaque jour de l'année.

RAFFINEMENT SUPRÊME

Sur la table familiale du Nouvel An, la carpe est le symbole de la persévérance, de la vigueur et de la longévité. Elle évoque également le profit, et, comme il n'y a pas de petites économies, elle figure au menu de fête. La carpe domestiquée depuis la dynastie des Zhou est le plus parfait des poissons ; ne sert-il pas de monture aux dieux ? Au restaurant Mer de Chine, à Paris, la carpe est préparée à la vapeur.

Aucun de ces grands repas de Nouvel An ne se fera sans quelque suprême raffinement : fin ragoût de lèvres et estomacs de poissons, ou bien soupe de vessies natatoires, qui nécessitent une méticuleuse préparation. Au Passy Mandarin, le Têt s'organise autour d'un potage aux fleurs de laurier,



DESSIN DESCLEREAUX

d'huitres de la prospérité, de saint-jacques aux pignons, puis d'un bar à la vapeur et d'un pigeonneau laqué, accompagnés de rouleaux de longévité, et d'un gâteau de riz gluant au lait de coco.

L'usage savant d'herbes aromatiques, la cuisson quasi instantanée de légumes ou de viandes toujours émincées, l'emploi du nuoc-mam (et non du soja) distinguent la cuisine vietnamienne, qui est l'affaire des femmes, de celle du Céleste Empire où la plupart des mets sont sautés dans de lourdes poêles (wok) que seuls les hommes peuvent manier. Kim Anh, la merveilleuse cuisinière vietnamienne, prépare déjà son repas du Têt, avec le potage et le gâteau de fête au riz gluant, et aussi les très recherchées vessies de poisson aux légumes, et

encore le jambonneau aux pousses de bambou, les tripes et la poitrine de porc caramélisées. Mille recettes dont ne peuvent rendre compte les mille et un restaurants asiatiques de Paris, trop souvent médiocres. Où déguster les saveurs de Shanghai, les finesse du Yunnan, la cuisine de Hué, les fruits tropicaux de Guilin ? Faute de mieux, on se contentera de quelques plats pittoresques qui marquent l'entrée dans l'année du cheval.

Jean-Claude Ribaut

☛ Soleil d'Est (Chen). 15, rue du Théâtre, 75015 Paris ; tél. : 01-45-79-34-34. Menu Mandarin : 75 €. Menu du Têt : 160 €. Haute cuisine chinoise. Tang. 125, rue de la Tour, 75016 Paris ; tél. : 01-45-04-35-35. Menu habituel :

64 €. Cuisine asiatique moderne et savoureuse.

Mer de Chine. 159, rue du Château-des-Rentier, 75013 Paris ; tél. : 01-45-84-22-49. Cuisine chinoise. Pasty Mandarin. 6, rue d'Antin, 75002 Paris ; tél. : 01-42-61-25-52. Menus du Têt : 61 € - 76 €. Excellente cuisine sino-vietnamienne. Kim Anh. 49, avenue Emile-Zola, 75015 Paris ; tél. : 01-45-79-40-96. Menu gastronomique : 34 €. Menu spécial du Têt : 50 € environ. Remarquable cuisine vietnamienne. Au Coin des gourmets. 5, rue Dante, 75005 Paris ; tél. : 01-43-26-12-92. Menu du Têt (du 12 au 19 février) : 40 €. Cuisine indochinoise. Vient de paraître : *Le Goût de l'Asie. Encyclopédie de la cuisine asiatique*, de Maït Foulkes. Editions Philippe Picquier, 962 p., 28 €.

La mousse au chocolat

ON EN TROUVE au Sabodet, à la Tête de goinfre, aux Fontaines : la mousse au chocolat est un dessert récurrent au menu des trois cents et quelques bistrottes que recense et commente Claude Lebey dans la dernière édition de son guide (*Le Petit Lebey 2002 des bistrottes parisiennes*, Albin Michel, 248 p., 12,50 €). Si cette douceur est depuis longtemps un grand classique des troquets, a contrario en grandes surfaces, ce dessert de ménage est presque un débutant.

La mousse au chocolat n'est en effet qu'un jeune « quadra » dans les rayons. C'est en 1962, sous la marque de La Roche aux Fées, que les fabricants laitiers industriels commercialisent la première de ces mousses chocolatées. A l'époque, la question ne se posait pas de savoir si ce dessert devait être au chocolat noir, ou au lait. Seule la première version était disponible.

Il faudra attendre presque vingt ans pour que le chocolat au lait ait droit de cité. Aujourd'hui, il s'est bien rattrapé puisqu'il représente 49 % des ventes. Quasiment une mousse au chocolat sur deux. Du noir au lait, les différences gustatives, mais aussi caloriques, sont de taille.

La mousse au chocolat dans son ensemble est

victime à ce sujet d'un a priori négatif, et pas forcément justifié. Si l'on observe les étiquettes des mousses Nestlé (deux tiers des ventes en France), on constate que leur mousse au chocolat noir est faite avec du cacao maigre, du lait écrémé et deux fois moins de crème que leur mousse au chocolat au lait ; laquelle contient en plus du lait entier. Devinez laquelle, *in fine*, est la moins calorique ? De toute façon, pour lever définitivement cette chape de culpabilité qui accompagne le mot chocolat, le fabricant vient de lancer depuis le début de ce mois, sous la marque Sveltesse, la première mousse au chocolat allégée du marché.

TRADITION ET INNOVATION

Toutes ces mousses industrielles, allégées ou pas, ont un point commun : elles contiennent des émulsifiants pour améliorer leur degré de fermeté, le volume et la stabilité du produit. Il existe pourtant des mousses vendues en grandes surfaces qui réussissent à se passer de ces subterfuges. C'est le cas par exemple des « Mousses à l'ancienne Marie Morin », vendues en pot de verre. Fabriquées à Quessoy, dans les

Côtes-d'Armor, elles contiennent uniquement des œufs frais, du chocolat et une pointe de sel. « C'est seulement par émulsion, sans aucun additif, que le produit est réalisé », raconte David Morin, l'un des responsables de l'entreprise.

Une mousse bien sûr très authentique, mais dont la consistance, loin d'être aérienne, a plutôt tendance à coller au palais. Décidément, en matière de chocolat, le mariage entre tradition et innovation n'est pas facile. Seules les plus fines gâchettes de la gastronomie y parviennent. Marc Veyrat, dans son restaurant l'Auberge de mon père, à Megève, propose par exemple en cette saison une purée de rattes avec quelques lamelles de truffes et un peu de poudre de cacao. L'une de ces inventions extraordinaires que seul ce chef six étoiles pouvait oser. Et réussir.

Guillaume Cruzet

☛ Mousse au chocolat Sveltesse, 1,70 € environ les 4 pots de 12 cl. Mousse au chocolat Marie Morin, 1,30 € environ le pot de 100 g.

TOQUES

EN POINTE

Gastronomie

VILLA MAURESQUE

► Sous le nom romanesque de ce restaurant des beaux quartiers se cache l'aventure de Fati Abouayoub, jeune Marocaine venue à Paris réaliser son rêve de recevoir chez elle, comme elle aurait aimé le faire à Casablanca, sa ville natale. Au déjeuner, déguster la shorba (soupe de légumes secs à la coriandre) ou un tajine de saumon à la citronnelle et courgettes glacées au thym-citron. Le soir, la tchoutchouka (compotée de poivrons et tomates grillées), la pastilla (gâteau d'amandes et de pistache au poulet, étuvé d'oignons à la cannelle), le tajine de poulet au citron confit et olives vertes ou encore les couscous (poulet aux épices salé-sucré ou agneau au cumin). L'absence de tout excès de graisse et la qualité des produits confèrent à la cuisine une légèreté inhabituelle. A la carte, compter 45 €.

☛ 5-7, rue du Commandant-Rivière, 75008 Paris ; tél. : 01-42-25-16-69. Fermé samedi et dimanche.

Bistrotts

MA CUISINE

► Deux lettres de lecteurs insatisfaits, l'un en raison d'un supplément appliqué sur le menu du déjeuner à 11,50 €, l'autre signalant l'absence de plats annoncés sur la carte, nous ont incité à une nouvelle visite de cette modeste mais honnête table du boulevard Saint-Germain. La formule du soir, vin compris (au choix : bordeaux, ventoux ou vin du Tarn), sans supplément, est attractive avec un foie gras de canard au torchon ou bien une tarte fine à la fondue de poivrons et suprême de sardine, en entrée. Poissons au choix (dos de daurade au gros sel ou noix de saint-jacques à la fondue d'endives) ou viandes, jambonnette de volaille farcie ou demi-rognon de veau rôti dans sa graisse. Délicieuse quenelle à la crème safranée. Jean-Louis Huclin n'a pas oublié le leçon du bon Jacques Manière. Menu (déjeuner) : 11,50 €. Menu-carte vin compris : 30 € (le soir).

☛ 26, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris ; tél. : 01-40-51-08-27. Fermé le dimanche.

LE TROQUET

► Christian Etchebest a gardé du Pays basque un accent coloré et chantant qu'il imprime à sa cuisine. Pour ne pas risquer la routine, l'ardoise change chaque jour au gré du marché. C'est le potage de cresson aux amandes pilées, le saumon mariné à l'aneth, les saint-jacques poêlées au confit de tomates ou bien l'épatant agneau des Pyrénées, braisé, accompagné de mini-haricots blancs, parfumés et goûteux. Cuisine d'instinct, cuisine joviale, comme le service, précis et efficace. Un bon bistrot de chef, à cuisine et addition légères. Menus : 21 €, 23 €, 25 €.

☛ 21, rue François-Bonvin, 75015 Paris ; tél. : 01-45-66-89-00. Fermé dimanche et lundi.

J.-C. Rt

GASTRONOMIE
Publi-
Publicités

PARIS 6^e

LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 9 €, midi et soir 18 €
Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 8^e

SHOZAN
Cuisine Franco-Japonaise
Formules déjeuner 165 F et 195 F
Menus dîner 395 F (découverte) 495 F (dégustation)
11, rue de la Trémouille (Voiturier le soir)
Rés. : 01.47.23.37.32

AU MOULIN VERT
Dîner spécial Saint-Valentin 45 €
Mise en bouche, cocktail, vin et café compris 1 bouteille de St-Amour pour 2
■ 3 entrées aux choix : terrine de foie gras de canard, salade « terre et mer », saumon fumé « maison »
■ 4 plats aux choix : filet de bar aux écrevisses, dos de rougets, suprême de pintade, filet de bœuf Rossini
■ 3 desserts aux choix : assiette des amoureux et sorbet, tiramisu et glace cappuccino, crêpes farcies aux pommes et calvados.
Tij menu-carte 30 € (apéritif, vin et café cps). Bon rapport qualité-prix, salon de 20 à 80 personnes. 34 bis, rue des Plantes Paris 75014.
Tél. 01.45.39.31.31 - M^o Alésia. 5 mn de Montparnasse

PARIS 6^e

Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 14^e

Bistrot Montsouris
En lisière du Parc, un cadre chaleureux, une bonne cuisine de terroir : œufs en meurette, Pauchouse, Noix de Saint Jacques, magret de canard, jambonneau au Saint Amour, Huitres.
Suggerions de marché à l'ardoise. Formule 18 €. Carte 30 €.
27, av. Reille (angle av. R. Coty) 01.45.88.17.05 - Form. dim./lun.

"Le Pluvinel"
Déjeuner et Dîner du Lundi au Vendredi
Chef de Cuisine : Hervé Riebbels
Dîner de la Saint Valentin
Menu 116 € pour 2 personnes vins cps.
HÔTEL REGINA
2, place des Pyramides - 75001 PARIS
Réservations : 01.42.60.90.34 - Voiturier

Restaurant de Haute Mer
le bar à huitres
"le menu Saint-Jacques"
34 € 223,03 frs
Toujours les Huitres élevées à l'Île d'Oléron
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com

Le Lys d'or
Entrez dans l'Ere du CHEVAL pour le Nouvel An Chinois 11 et 12 Février 2002
L'année du Cheval - Menu spécial 35 €
Décor : Vous aurez un avant goût de la culture Nouvel An Chinois
Cocktail Maison - Superbe terrasse intérieure bordée d'un jardin miniature
LE LYS D'OR - 2, rue de Chaligny Paris 12^e - Tél. 01.44.68.98.88. Ouv. TLJ
PLATEAU TRADITIONNEL : Toast de crevettes, Nems, Croissants de porc, Raviolis aux légumes, Croustillants et salade maison.
DELICES VAPEUR : Raviolis aux crevettes, Bouchées de poisson, Bouchées de bœuf, petites brochures.
GRILLADES : Brochettes de noix de St Jacques, Crevettes, Calmars, Poulet.
PLATS ROYAL : Poisson sel et poivre, Travers de porc aux cinq parfums, Filet de canard sauté à la choulette au Basilic, Roisbon, Accompagnements Nouilles sautées mixtes, Riz nature.
DESSERTS
LE LYS D'OR - 210, rue de Charenton Paris 12^e (face Mairie) - Tél. 01.44.68.90.00

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24

AUJOURD'HUI

Baisse des températures

MERCREDI 6 FÉVRIER
 Lever du soleil à Paris : 8 h 15.
 Coucher du soleil à Paris : 17 h 55.

Avec le passage d'une perturbation le vent tourne au nord-ouest et les températures baissent et reviennent à des valeurs de saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est assez nuageux avec des averses parfois orageuses sur les côtes de la Manche. Au fil des heures le risque d'averse s'estompe et le ciel se voile. Le vent de nord-ouest souffle encore fort le matin aux environs de 70 km/heure.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel est partagé entre nuages et éclaircies avec des averses dans la matinée. Le thermomètre indique entre 7 et 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est souvent nuageux avec quelques averses ou un peu de pluie. Il neigera sur les massifs à partir de 1 000 mètres. Le thermomètre indiquera entre 7 et 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Poitou-Charentes, les nuages donnent des averses en matinée puis l'après-midi les éclaircies dominent. Sur Aquitaine et Midi-Pyrénées les nuages sont nombreux et donnent des averses parfois orageuses sur les Pyrénées, où la neige tombera à partir de 1 000 mètres.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages sont nombreux surtout sur le relief. Sur le Massif Central des averses orageuses se produisent et la neige tombe à partir de 1 000 mètres. Il fait plus frais entre 5 et 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur la Corse et les Alpes du Sud, le ciel est couvert et il pleut de façon parfois soutenue. Il neige à partir de 1 200 mètres. Des orages peuvent éclater en mer. Tramontane et mistral se renforcent entre 100 et 120 km/h.

06 FÉV. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

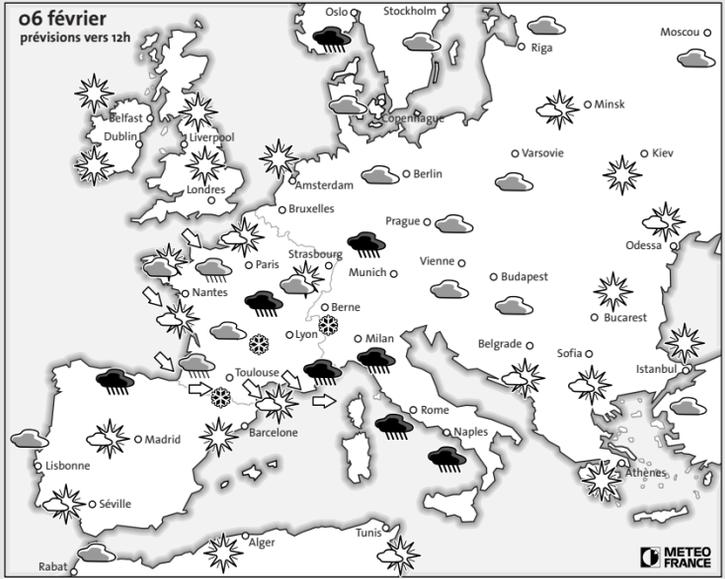
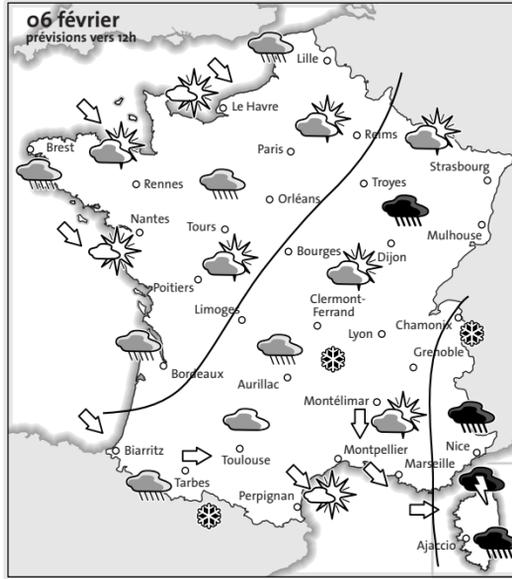
FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Madrid		2/12 S
Ajaccio	8/12 P	Milan 2/6 P
Biarritz	9/12 P	Moscou 0/5 S
Bordeaux	7/10 N	Munich 1/7 P
Bourges	5/8 P	Naples 9/12 P
Brest	6/10 P	Oslo -2/2 *
Caen	4/8 N	Palma de M. 7/13 S
Cherbourg	6/9 P	Prague 1/7 P
Clermont-F.	5/9 P	Rome 9/13 P
Dijon	4/10 P	Séville 5/17 S
Grenoble	-3/9 P	Sofia -4/7 S
Lille	5/8 N	St-Petersb. 2/4 P
Limoges	4/7 P	Stockholm 5/6 N
Lyon	5/10 P	Ténérife 16/22 S
Marseille	7/12 S	Varsovie 4/9 N
Nancy	5/8 P	Venise 4/8 P
Nantes	4/9 N	Vienne -2/9 S
Nice	9/12 P	
Paris	5/10 S	
Pau	3/8 P	
Perpignan	6/10 S	
Rennes	5/9 P	
St-Etienne	5/10 P	
Strasbourg	5/9 P	
Toulouse	6/8 P	
Tours	5/9 N	

AMÉRIQUES		
Brasilia		19/25 P
Buenos Aires		15/25 S
Caracas		23/28 S
Chicago		-11/1 S
Lima		19/24 P
Los Angeles		9/20 S
Mexico		8/22 S
Montréal		-19/-13 S
New York		-2/3 S
San Francisco		7/13 C
Santiago Ch.		13/28 S
Toronto		-7/-2 S
Washington DC		-2/6 S

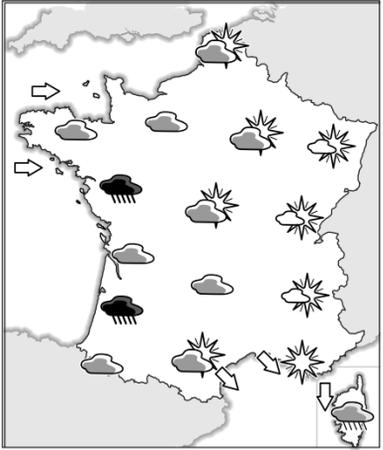
FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	24/27 P	
Fort-de-Fr.	26/28 S	
Nouméa	26/30 P	
Papeete	24/30 P	
Pointe-à-P.	23/30 S	
St Denis Réu.	25/30 S	

AFRIQUE		
Alger		8/17 P
Dakar		20/25 S
Kinshasa		22/27 P
Le Caire		11/22 S
Nairobi		16/28 S
Pretoria		20/33 S
Rabat		8/16 N
Tunis		9/18 N

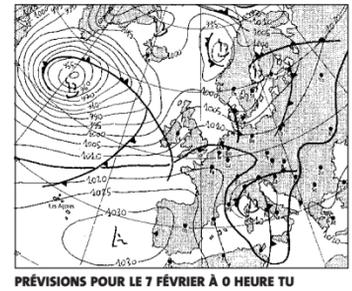
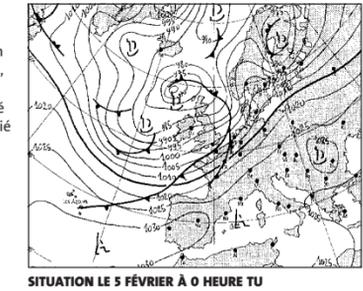
ASIE-Océanie		
Bangkok		24/32 S
Beyrouth		14/20 S
Bombay		19/29 S
Djakarta		26/28 P
Dubaï		14/24 S
Hanoï		13/21 S
Hongkong		12/21 S
Jérusalem		6/20 S
New Delhi		13/23 S
Pékin		0/9 S
Séoul		3/10 S
Singapour		25/31 S
Sydney		17/19 P
Tokyo		7/13 S



- Soleil
- Peu nuageux
- Couvert
- Brèves éclaircies
- Averses
- Pluie
- Orage
- Neige
- Brouillard
- Vent fort



Jeudi 7 février.
 La pluie arrivera sur la Bretagne en début de matinée, puis gagnera une grande moitié ouest. Sur la moitié est, il neigera encore un peu le matin sur les Alpes, puis, après une embellie, le ciel se couvrira.



L'euro risque-t-il de faire disparaître le pourboire ?

PRATIQUE
 Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

LE PREMIER réflexe des clients a été de se débarrasser de leurs derniers francs en les donnant comme pourboire. Un grand nombre de consommateurs en ont profité pour libérer leur instinct d'économie : l'inexpérience justifiait les quelques centimes d'euro abandonnés sur un coin de table. Les derniers scrupules ont été balayés d'autant plus facilement que les restaurants affichaient des menus à prix nets... et en augmentation. « La formule de midi est à 10 € (65,60 F) contre 65 F en décembre, si bien que les clients ne laissent plus rien », explique une serveuse. Des hausses sont en effet intervenues dans les secteurs de la coiffure et de la restauration, à la suite de l'application par le ministère de l'économie d'une directive européenne (du 17 mai 1977) concer-

nant la TVA. Depuis le 1^{er} octobre 2001, les 15 % de service inclus dans le prix des prestations et redistribués au personnel ne sont plus exonérés de TVA, comme c'était le cas auparavant, en vertu d'une tolérance administrative datant de 1923. L'incidence sur les prix est estimée à 2,9 %. Les commerçants concernés ont répercuté cette hausse totalement ou partiellement. Les coiffeurs se sont exécutés dès novembre, ce qui explique sans doute que cette corporation n'ait pas souffert d'une baisse notable de pourboires en janvier, contrairement à la plupart des restaurateurs qui ont attendu la nouvelle année.

« REVENDICATIONS SALARIALES »
 La coïncidence de cette hausse avec les débuts de l'euro a sans doute contribué à la diminution des pourboires, qui, rappelons-le, sont facultatifs et laissés à la discrétion de la clientèle. Même le « petit noir » consommé au comptoir en a pris pour son grade. A Paris, il coûtait généralement 6,50 F, et il était alors facile de laisser 0,20 F ou 0,50 F puisque les pièces se trouvaient dans la monnaie rendue sur 7 ou 10 F. Aujourd'hui, cette consommation coûte le plus souvent 1 €, un compte rond qui n'incite guère à laisser un supplément. « La première quinzaine de janvier, nous avons constaté dans les cafés, bars et restaurants une baisse de 70 % du montant des pourboires par rapport à janvier 2001 », indi-

que Hervé Dijols, du Syndicat de la restauration, limonade et hôtellerie (SNRLH). « Fin janvier, la différence n'était plus que de 40 %, ce qui laisse espérer un rétablissement progressif », poursuit-il, tablant avec optimisme sur le fait que les clients finiront par se débarrasser des centimes d'euro qui encombrant le porte-monnaie. « Là où le client avait l'habitude de laisser 10 F, il ne laisse plus que 1 €, soit 30 % de moins. Rares sont ceux qui

Une tradition bien ancrée
 « Petite récompense au-delà du prix convenu », c'est surtout au café et au restaurant que s'impose le pourboire selon le Larousse du XIX^e siècle. « Nos pères le désignaient sous le nom de vin du valet. Il n'est pas obligatoire, mais qui oserait s'en affranchir ? », explique l'ouvrage. Qui le croirait ? Des administrations importantes spéculent, elles aussi, sur le pourboire. Ainsi, l'Administration des Petites-Voitures, escomptant à l'avance la générosité des voyageurs, en profite pour ne donner à ses cochers que 3 francs par jour. Elle a soin de dire à ses employés : votre salaire est insuffisant, mais le bon public se charge de l'augmenter. (...) Bref, le peuple français, qui a renversé plusieurs trônes et fait trois révolutions pour abolir les abus, n'a point encore osé - il n'osera jamais - proclamer la suppression absolue du pourboire. Le jour où il le ferait, il ne mangerait plus, il ne boirait plus, il ne se promènerait plus, il ne serait plus aimé. »

osent laisser un billet », explique t-on dans une brasserie. Les modes de rétribution les plus fréquents dans la restauration sont le salaire fixe (dans les petits établissements et en région) et la rémunération au pourcentage (à Paris et dans les grandes villes). Dans le cas d'une rémunération proportionnelle au bénéfice, les personnels ne sont pas vraiment pénalisés. Lorsqu'elle est fixe, le manque à gagner est évident. « Les employeurs négocient un salaire minimum en faisant miroiter les pourboires donnés par les clients. S'ils baissent trop, les patrons devront en tirer des conclusions », explique une serveuse. Il y a une dizaine d'années, le montant des pourboires pouvait atteindre 200 F (30,49 €) par jour. Aujourd'hui, on en serait loin, d'autant que le mouvement a déjà été amorcé avec le paiement par carte bancaire. « Dans un secteur de moins en moins attractif et où il manque 30 000 emplois, le mécontentement pourrait déboucher sur des revendications salariales », confirme Rémi Picaut, de la CGT.

Quant aux chauffeurs de taxi, ils ont constaté une baisse, voire pour certains la disparition pure et simple de la traditionnelle obole. « Il y avait déjà une différence entre les générations : les personnes âgées donnaient beaucoup plus que les jeunes », explique Michel Baloge, de la Chambre syndicale des artisans taxis. Depuis l'apparition de l'euro, la majorité des clients ne laissent pratiquement plus rien, alors que, auparavant, le pourboire se chiffrait entre 4 % et 8 % du montant de la course. Le pourboire devrait être inclus dans la rémunération déclarée. De fait, seul le « service compris » reversé par l'employeur au personnel en contact avec la clientèle est imposé. En effet, indique-t-on au ministère de l'économie, « on ne peut prélever l'impôt sur des montants qui restent inconnus ».

Michaëla Bobasch et Françoise Lazare

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 032

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT
 I. Leurs fumées se répandent agréablement. - II. Passe son temps à voir le temps passer. Forme d'avoir. - III. Enfant bête et méchant d'Alfred. Abri précaire dans les froids sibériens. - IV. Etape gastronomique sur la Loire. Des feuilles et beaucoup d'eau. - V. En famille avec le suivant. Fait de l'ombre sur les tombes. Pour les déplacements en Ile-de-France. - VI. Sa longueur est source de pouvoir. Travaillera sur la pièce. - VII. Par paquets de huit. Points. Fait la liaison. - VIII. Bien attrapé. Hameaux aux Antilles. - IX. Que l'on a peu de chances de rencontrer. Florentin et pisan. - X. Pour voir les choses de plus haut.

VERTICALEMENT
 1. Ce ne sont pas eux qui décrocheront les étoiles. - 2. Renseigne

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

SCRABBLE

Tirage : A E H I N R S.
 a) En trois endroits différents, placez trois huit-lettres différents rapportant respectivement 71, 76 et 94 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.
Tirage suivant : A E E F R R U.
 b) En trois endroits différents, placez trois huit-lettres différents rapportant respectivement 61, 62 et 71 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.
Tirage suivant : A C E G J P T.
 c) En quatre endroits différents, placez quatre mots différents rapportant respectivement 41, 44, 46 et 46 points.
Solution de a) : SAHARIEN, 5 E, 94.
Tirage suivant : A C E G J P T.
 d) DOUM, palmier d'Afrique, se prolonge en DOUMA, Assemblée politique russe.
 DOUMAS s'appuie sur les cinq lettres de RENAL. Trouvez ces cinq sept-lettres.
Solutions dans Le Monde du 13 février.

A l'ombre des palétuviers

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A														
B														
C														
D														
E														
F														
G														
H														
I														
J														
K														
L														
M														
N														
O														

Solutions du problème paru dans Le Monde du 30 janvier.
 a) CULTURE, M 1, 82, faisant PRESENTE.
 b) UTRICULE, 1 E, 90 - LOCUTEUR, 1 F, 83 - FLUCTUER, 10 H, 67 - CULBUTER, 2 D, 66
 - CULTUREL, 9 F, 63.
 c) MANGLE - MANGUIER - MANGABEY - MANGANIN - MANGEOTER - MANGERIE - MANGEURE - MANGROVE.
Michel Charlemagne

8 FEMMES, de François Ozon • Un casting de rêve qui met aux prises huit actrices en grande forme, un réalisateur qui, de film en film, affermit sa manière de démêler le vrai du faux et d'explorer les lois du désir, il n'en fallait pas plus, et pas moins, pour réussir une œuvre moderne et drôle

Au bonheur des dames et des ombres

UN BONHEUR de spectateur. Avec verve et finesse, *8 femmes* suscite rire et émotion, d'une qualité inhabituelle dans le cinéma contemporain. Si le film est construit sur des fondations tout ce qu'il y a de plus classiques – un huis-clos policier « à la Agatha Christie » et une distribution *all stars*, garantie d'une certaine efficacité mais, rarement, d'originalité ou de légèreté –, il tire le maximum de ces atouts et ne se laisse jamais enfermer par eux.

Qui a tué Marcel ? La question résonne dans une grande maison bourgeoise entourée de neige, ou plus exactement dans un décor, affiché comme tel dès la première image, sans pourtant lever l'ambiguïté entre deux propositions : « Vous voyez bien qu'on est au spectacle » et « Toute maison bourgeoise est un décor ». La mère, l'épouse, la belle-sœur, la sœur, les deux filles et les deux servantes de Monsieur s'interrogent, s'affolent, se soupçonnent, se déchirent, se révèlent, en un jeu sans cesse livré à des rebondissements de Grand-Guignol.

La tentation est grande de mettre en compétition les interprètes de ce jeu de rôle, de dupes, et parfois de massacre. Il est beaucoup plus approprié de constater combien, ensemble, elles produisent un effet comique imparfait, constamment traversé d'émotions sourdes, de tremblements indécidables.

Il faut donc louer nos grandes dames, toutes générations et notoriétés confondues, non seulement pour les qualités que l'on reconnaît depuis longtemps aux plus célèbres d'entre elles, mais aussi pour la vaillance et la subtilité avec lesquelles elles se donnent, chacune et toutes, à l'intérieur de ce jeu singulier, loin d'être sans danger pour elles.

Ce n'est pas tout. Avoir réuni semblable affiche était évidemment un joli coup de marketing ; avoir hissé l'assemblage des personnalités qui la composent en une troupe au ser-

vice d'une œuvre est une réussite de cinéaste, autrement importante – la seule dont on se soucie. Encore cela ne dit pas tout de ce qu'accomplit François Ozon, et qui fait le prix de son film.

Il est courant qu'un réalisateur établisse son emprise sur ses vedettes pour tirer le meilleur parti de leur talent et de leur puissance de séduction, tout en les pliant à ses buts. Il arrive même que cette emprise s'étende à tous les composants du film, ce qui est explicite dans *8 femmes*, dont les décors, les costumes, la lumière, les dialogues, la bande-son (musique et bruits), le montage se revendiquent clairement comme autant d'artefacts dont joue le cinéaste. Démonstra-

Quelque chose d'intime se dévoile ; le mystère de la présence – celle des femmes comme celle des actrices – se laisse voir, à défaut de pouvoir être expliqué

tion de maîtrise, certes, mais qui n'est qu'une manière d'engendrer un miracle – proprement cinématographique, jusque dans son utilisation des dispositifs théâtraux : faire jaillir la vérité de tant de trucages.

Ce miracle, qui porte tout le film et transcende son habileté, n'est nul le part mieux visible que dans les scènes les plus artificielles : celles où, à tour de rôle, les huit protagonistes interrompent le cours de l'action pour interpréter, face à la camé-

ra, un numéro chanté et dansé, emprunté au répertoire de la variété française. *Il n'y a pas d'amour heureux*, d'Isabelle Aubret à Danielle Darrieux, *Toi jamais*, de Jean Manson à Catherine Deneuve, *Message personnel*, de Françoise Hardy à Isabelle Huppert, *A quoi sert de vivre libre ?*, de Nicoletta à Fanny Ardant, *Pile ou face*, de Corynne Charby à Emmanuelle Béart, *Mon amour, mon ami*, de Marie Laforêt à Virginie Ledoyen, *Pour ne pas vivre seule*, de Dalida à Firmine Richard et *Papa l'es plus dans le coup*, de Sheila à Ludvine Sagnier : ces tubes pourraient être autant de gadgets entonnés en aparté, huit instants de kitsch extrême, surtout dans les costumes et les décors voulus par le metteur en scène. C'est tout le contraire : là, quelque chose d'intime se

dévoile ; le mystère de la présence – celle des femmes comme celle des actrices – se laisse voir, à défaut de pouvoir être jamais expliqué : si le cinéma, comme tous les arts, peut résoudre les énigmes (qui a tué Marcel ?), il n'a pas le pouvoir d'éclaircir les mystères. Quand les voix se risquent à affronter le chant, quand les corps se livrent à la danse, quand les interprètes renoncent à la protection du scénario, quand ils se jouent de la distance née de la trivialité des airs et de l'écho entre les paroles et la situation des personnages, une étrange opération vérité s'accomplit au cœur même des puissances du faux.

Cette quête de la vérité est hantée par les mêmes thèmes que le précédent film de François Ozon, *Sous le sable*, aux partis pris stylis-

tiques pourtant diamétralement opposés : la perte de l'autre, la disparition de l'homme (moins le principe masculin en tant que tel que l'autre pôle d'un équilibre), l'angoisse devant la vie comme devant la mort. Une même obsession traverse tous les films du réalisateur : le désir. Il ruisselle de toutes parts, malgré les codes et les digues.

8 femmes est aussi hanté, évidemment, par l'histoire du cinéma. Aux innombrables références qu'on pourra, ou non, s'amuser à repérer se rajoute une, aussi touchante que paradoxale. François Ozon dit n'avoir pas de goût particulier pour le cinéma de François Truffaut. Pourtant, lorsqu'il réunit à l'écran deux des plus belles interprètes du cinéaste, Catherine Deneuve et Fanny Ardant, il est rattrapé par son

principe de vérité. Il le conduit à évoquer le fantôme de Truffaut en citant une réplique célèbre qui figure dans deux de ses films : « *C'est à la fois une joie et une souffrance.* » Au-delà de la référence, de la référence même, la tension qui irradie l'écran est la même qui habite toute l'œuvre de l'auteur de *La Chambre verte* : l'invention du cinéma moderne au cœur même du classicisme, en assumant crânement tous ses procédés.

J. -M. F.

Film français, avec Fanny Ardant, Emmanuelle Béart, Danielle Darrieux, Catherine Deneuve, Isabelle Huppert, Virginie Ledoyen, Firmine Richard, Ludvine Sagnier. (1 h 43.)

Jeanne Lapoirie, chef opératrice

« Je ne ferais pas ces lumières pour un autre »

APRÈS avoir débuté avec André Téchiné (*Les Roseaux sauvages* en 1994, puis *Les Voleurs*), elle a travaillé notamment avec Gaël Morel (*A toute vitesse*), Christine Laurent (*Transatlantique*) ou Marie Vermillard (*Imago*). Dès *Les Amants criminels* (1998), François Ozon lui avait proposé d'éclairer ses films. Un engagement avait obligé le cinéaste et la jeune directrice de la photo à remettre leur collaboration au tournage de *Gouttes d'eau sur pierres brûlantes*. Leur conviencement n'a fait que se confirmer sur les plateaux de *Sous le sable* et de *8 femmes*.

Comment définiriez-vous le rapport de François Ozon à la lumière ?

Il aime les lumières artificielles, et, en même temps, il a un penchant inattendu pour la simplicité. Avoir débuté seul, tournant des courts métrages en super-8 sur lesquels il occupait tous les postes techniques, lui a permis de connaître sinon la technique, du moins les possibilités qu'elle offre. Il a toujours une idée précise, et très originale, de ce qu'il veut. Jamais je ne ferais les mêmes lumières pour un autre cinéaste. Dès notre première rencontre, nous avons été frappés par la similitude de nos approches, même s'il me surprend parfois en réclamant des outrances, un mauvais goût délibéré que, sur le moment, je ne comprends pas. C'est seulement en voyant le film terminé que ces options prennent leur sens.

Y a-t-il une utilisation dramatique de la lumière dans *8 femmes* ?

Au début, nous avons accentué le caractère théâtral de la situation : tout est très éclairé, comme sur une scène de mauvais boulevard ; il fallait qu'on voie bien tout le décor, tous les détails, pour ensuite pouvoir se concentrer davantage sur les actrices, s'approcher, nuancer. François Ozon ne m'a pas donné de consignes particulières. Il me laisse traduire en lumière ce que je crois être sa démarche générale. Le scénario guide l'éclairage, mais celui-ci naît aussi de ce qui arrive durant le tournage. Comme nous avons, pour l'essentiel, filmé dans l'ordre de l'histoire, il est possible de tenir compte non seulement des évolutions météorologiques (passage du soleil au temps neigeux, puis à la nuit, puis retour du jour) mais aussi des évolutions de la situation dramatique.

François Ozon vous a-t-il indiqué des modèles, par exemple dans l'histoire du cinéma ?

Il voulait retrouver l'ambiance des grands films hollywoodiens en Technicolor, avec leurs teintes spectaculaires, dont l'absence de réalisme résultait moins d'un choix mais des contraintes techniques des années 1940 et 1950. Nous avons regardé les films de Hitchcock en couleur. *Le Mirage de la vie*, de Douglas Sirk, et chercher à retrouver ces tonalités.

Comment filme-t-on autant de

vedettes réunies sur un même plateau ?

D'abord, il faut se souvenir que François Ozon cadre lui-même : en tenant la caméra, c'est lui qui a le dialogue rapproché avec les actrices sur la manière de les filmer. Dispersée de cet aspect, je peux me consacrer à la lumière. La demande de François était simple : il voulait que les comédiennes soient belles. S'il y a de l'ironie dans le film, elle ne passe pas par l'éclairage.

Les actrices étaient-elles méfiantes quant à la manière dont elles seraient éclairées ?

Elles ont fait des essais, qui les ont rassurées. Ce qui n'empêchait pas Catherine Deneuve de venir assister aux rushes, ou Isabelle Huppert d'y dépêcher sa maternelle. Si j'ai essayé de mettre chacune en valeur, je n'ai pas fait la même lumière pour toutes : schématiquement, les vedettes les plus célèbres sont éclairées comme des stars de jadis, les plus jeunes ont un éclairage plus neutre, plus contemporain.

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Le livre *En lumière*, qui vient de paraître chez Dujarric (232 pages, 37,50 €), est composé d'entretiens de Dominique Mayet avec 37 cinéastes, qui parlent, chacun, de leur chef opérateur favori – les uns et les autres photographiés par Sylvie Biscioni. On y trouve notamment le portrait de Jeanne Lapoirie par François Ozon.

Un séducteur expérimental

OÙ SITUER, dans le paysage cinématographique français, François Ozon ? Son apparence – bronzé, beau brun aux yeux éclatants et conscient de l'être, habillé sobre mais de bon goût, paraissant encore plus jeune que ses 34 ans – fournit un élément de réponse : ce réalisateur prend soin de ne ressembler à aucun cliché quant à l'apparence des artistes et des intellectuels. En quoi il est parfaitement cohérent avec son cinéma, fondé notamment sur l'esquive des conventions d'auteurs accumulées par quarante ans de cinéma, en France plus qu'ailleurs. Cinéphile érudit, rompu à la théorie comme aux pratiques – des plus austères aux plus sophistiquées – de la réalisation, déjà las de devoir se définir pour ou contre les écoles et coteries établies, il construit film après film une trajectoire originale dans un monde habitué aux quadrillages et balisages.

Deux courts métrages, *Une robe d'été* (1995) et *Regarde la mer* (1996), et cinq longs – *Sitcom* en 1997, *Les Amants criminels* en 1998, *Gouttes d'eau sur pierres brûlantes* (1999), *Sous le sable* (2000) et *8 Femmes* – jalonnent ce parcours peu commun. Le fait même qu'un jeune cinéaste parvienne à signer un film chaque année est suffisamment rare pour attirer l'attention. Lorsqu'il dit, en toute conscience du paradoxe, « *chaque film nourrit le précédent* » et « *chaque film naît contre le précédent* », il définit précisément sa manière de fonctionner. Cette contradiction dynamique, au

cœur de sa démarche, lui a valu quelques tenaces malentendus.

A l'université où il étudie le cinéma, puis à la Femis, il se souvient avoir dû, et n'avoir pas pu, choisir son camp entre « *les renouillers, les straubiens, les scorsesiens purs. Je me sentais écartelé entre des goûts considérés comme antinomiques.* » Parce que ses films affichent sa défiance du naturalisme, il s'est trouvé enrôlé malgré lui sous la bannière des antiréalistes. Mais il rappelle avoir, étudiant, consacré sa maîtrise à « *la manière dont l'acte social du tourna-*



« *Chaque film nourrit le précédent, chaque film naît contre le précédent* »
FRANÇOIS OZON

ge modifie les films chez Maurice Pialat ». Et, réquisitionné de force contre la nouvelle vague, il rend hommage à Eric Rohmer, son prof à la fac, « *toujours concret, qui enseignait le découpage à partir de matches de tennis, et m'a appris l'importance de la cohérence économique avec un projet artistique* », et à Jean Douchet, dont les conférences à la Femis « *donnaient une formidable envie de voir les œuvres* ».

A l'université puis à la Femis, il se félicite surtout d'avoir appris à « *faire* », souvent avec très peu de moyens matériels, découvrant son vocabulaire personnel en pratiquant seul le super-8 avant d'expéri-

menter le travail collectif. Et s'il revendique une influence, voire un modèle, c'est celui de cet ogre hors norme que fut Rainer Werner Fassbinder, si moderne et si ancré dans une tradition classique et romantique. La découverte de ses films, « *dans le désordre* », lors d'une rétrospective lui paraîtra comme une révélation. Non seulement *Gouttes d'eau* est l'adaptation d'une pièce de Fassbinder, mais, plus encore que *Femmes* de Cukor, référence trop évidente, il cite *Les Larmes amères* de Petra von Kant comme source principale de *8 femmes*.

S'il ne fait pas mystère d'une certaine indifférence envers la « *tradition française* », il revendique son amour pour le glamour et les grandes formes. Celles de Hollywood, représenté par « *des Européens émigrés* » (Douglas Sirk, Vincente Minnelli), mais aussi Max Ophüls, et encore Jacques Demy ou Claude Chabrol, qui en ont, par des chemins très différents, fait le matériau de leur modernité. Et c'est à propos d'un autre grand moderne, Alain Resnais, qu'il énonce ce qui ressemble à une profession de foi : « *Il est toujours dans l'expérimentation, dans l'aventure de nouvelles formes, où est inclus l'artifice du cinéma lui-même. Je me méfie des effets de vérité, je trouve indispensable de laisser au spectateur une distance, une liberté, en faisant un cinéma qui se revendique comme représentation.* »

J. -M. F.

Ocean's Eleven, de Steven Soderbergh • Le réalisateur d'« Erin Brokovich » confirme son statut de bon élève de Hollywood et offre à George Clooney un rôle incarné en 1960 par Frank Sinatra

Association de superstars pour un casse aux moyens colossaux à Las Vegas

VOICI un film tour d'honneur, une manœuvre sans enjeu exécutée pour le plaisir, celui du vainqueur et celui des spectateurs. En quatre ans, depuis la sortie de *Hors d'atteinte*, Steven Soderbergh a réussi une performance à la Harry Houdini, s'évadant de son statut de cinéaste marginal incapable de succès commercial pour réapparaître au pinnacle du temple hollywoodien.

Ocean's Eleven est le très luxueux cadeau que Steven Soderbergh s'est offert après cette consécration (officialisée lors de la dernière cérémonie des Oscars). Loué pour son attention aux problèmes du moment (la lutte contre les industries polluantes dans *Erin Brokovich*, le trafic et la consommation de stupéfiants dans *Traffic*), Soderbergh exécute une pirouette qui lui fait résolument tourner le dos à la réalité, au point de filmer à Las Vegas. *Ocean's Eleven* reprend le titre et la situation de départ d'un film tourné en 1960 par Lewis Milestone. On y voyait Frank Sinatra réunir une fine équipe dans le but de cambrioler trois casinos en une seule nuit. Si le film est resté dans les annales, c'est uniquement parce qu'il fut l'occasion de la seule réunion à l'écran du Rat Pack, la bande qui gravitait autour de Sinatra.

Quarante et un ans plus tard, George Clooney reprend le nom de Danny Ocean et se fait sergent recruteur. La première séquence le montre comparissant devant une commission d'application des peines : le cheveu long et grisonnant, il ne paie pas de mine dans son uniforme de prisonnier.



Danny Ocean (George Clooney) debout devant son ex-femme, Tess (Julia Roberts), qui vient de le quitter pour l'odieux Benedict (Andy Garcia, à gauche).

Libéré sur un mensonge éhonté, il récupère sa tenue civile, un smoking, et entend de violer chacune des restrictions que lui a imposées la commission. Il quitte la Côte est pour la Californie et entame sa campagne d'embauche.

LA LITURGIE DU FILM DE BANDE

Plus chanceux que Sinatra, Clooney ne ramène dans ses filets que de vrais acteurs : Brad Pitt, Matt Damon, Don Cheadle, Elliott Gould ou Carl Reiner (qui, avant d'être réalisateur, fut l'un des grands comiques de la télévision américaine). Voilà qui se présente mieux que la combinaison Peter Lawford - Sammy Davis Jr - Dean Martin...

On aura reconnu le premier des trois temps de la liturgie du film

de bande : la réunion, qui sera suivie de la préparation précédant elle-même l'exécution - du hold-up en l'occurrence, mais ce pourrait être la défense d'un village japonais ou mexicain, ou une opération derrière les lignes allemandes.

Steven Soderbergh respecte à la lettre les prescriptions du genre, agaçant gentiment les attentes nées de la lecture de l'affiche (Dieu, que Julia Roberts met de temps à apparaître !), donnant à chacun des partenaires de Clooney le temps et l'espace nécessaires à un petit numéro dont l'addition fait un joli assortiment d'amuse-bouche en attendant le plat de résistance du hold-up.

Brad Pitt, l'alter ego, La Boétie de ce Montaigne du fric-frac, se taille la part du lion dans ce prolo-

gue délicieusement interminable. George Clooney le retrouve en train d'inculquer les rudiments du poker à un groupe de jeunes acteurs hollywoodiens (dans la vie et dans le film) menés par Topher Grace, la vedette de *That 70's Show*. S'inspirant éhontement des manières de Steve McQueen, Pitt ridiculise ses cadets et affirme son statut d'égal de Clooney. Les apparitions successives d'Elliott Gould en relique des années 1970, de Carl Reiner en rabbi des monte-en-l'air, de Don Cheadle en expert à coffres affligé d'un étrange accent cockney se suivent jusqu'à ce que tout (le scénario, les acteurs, les spectateurs) soit prêt pour la deuxième phase. La méthode choisie par Ocean et ses complices rappelle beaucoup celle retenue par Paul Newman et Robert Redford dans *L'Arnaque*.

GADGETS ÉLECTRONIQUES

Pour faire exister cette joyeuse équipe et son équipée, il faut un méchant et un enjeu amoureux. Dans le rôle de Terry Benedict, patron de casino, rival de Danny Ocean, Andy Garcia témoigne d'une grande abnégation. Alors que ses confrères sont autorisés à déployer leurs charmes de superstars, Garcia compose un être sombre, inspiré des films de gangsters de Scorsese ou De Palma, qui montre que, à l'extérieur de l'univers enchanté suscité par Soderbergh, la réalité est toujours prête à faire valoir ses droits. Julia Roberts ne fait que quelques apparitions, souvent périlleuses. Elle doit faire admettre que son personnage a eu raison

de quitter l'exquis Clooney pour l'odieux Benedict et de se comporter en pimbêche conformiste qui tient le vol avec effraction pour un métier de seconde zone. Grâce à une garde-robe irréprochable, elle se tire avec les honneurs de ce mauvais pas.

Pour faire exister ce film bulle de savon, le réalisateur déploie des moyens colossaux. On a déjà remarqué qu'il a réuni une distribution que les tarifs en vigueur dans les agences hollywoodiennes rendaient théoriquement impossible. Son amitié avec George Clooney et Julia Roberts lui a permis de passer l'obstacle. Grâce aux accointances de Jerry Weintraub, le producteur du film, l'Hôtel Bellagio de Las Vegas a été transformé en décor. La ville elle-même perd le peu de réalité qu'on a pu lui trouver dans les récents films de Mike Figgis ou de Paul Verhoeven.

Les néons et les machines à sous ont la même existence que les éléments de décors lumineux d'une comédie musicale des années 1950. Quant aux modalités pratiques du casse, elles relèvent aussi du conte de fées : les gadgets électroniques ne sont là que pour jeter de la poudre aux yeux, masquer les invraisemblances superbes du scénario. Mais ce n'est que longtemps après être sorti de la salle que l'on réalise tout ce que cette entreprise peut avoir de dérisoire.

Thomas Sotinel

Film américain de Steven Soderbergh. Avec George Clooney, Brad Pitt, Julia Roberts. (1 h 56.)

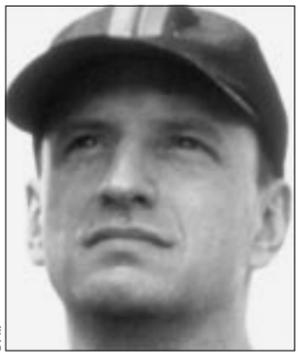
Steven Soderbergh, du réalisme à l'invraisemblance

LONDRES

de notre envoyé spécial

La scène se passe le 8 décembre 2001, dans un grand hôtel sur Hyde Park. La veille, l'équipe d'*Ocean's Eleven*, réalisateur en tête, est allée remonter le moral des troupes américaines sur une base en Turquie. Arrivés à Londres, Steven Soderbergh et ses acteurs ont réquisitionné plusieurs étages de l'hôtel afin d'assurer la promotion du film dans toute l'Europe. Dans les couloirs, George Clooney se rend à un entretien pour la télévision allemande pendant que Matt Damon s'apprête à rencontrer une poignée de Scandinaves.

C'est la conclusion logique d'une aventure démesurée. Steven Soderbergh résume ainsi la production de *Ocean's Eleven* : « C'est comme passer cinq mois à l'arrière d'un réacteur d'avion en marche tout en essayant de lire Ulysse, de Joyce. Il faut de la concentration. » Effectivement, au milieu de l'agitation communicative qui a saisi le palace londonien, le réalisateur est prêt à parler cinéma, pour de vrai. Il explique d'abord sa rencontre



avec Jerry Weintraub, le producteur du film, soutien fidèle du Parti républicain, célèbre à Hollywood pour son interventionnisme : « Sans lui, je n'ose imaginer le nombre de compromis artistiques que j'aurais dû faire. C'est une présence sur le plateau, comme Darryl Zanuck autrefois. Mais, grâce à lui, je n'ai eu d'autres limites que celles de mon imagination. » Ce couple improbable s'est si bien trouvé que Soderbergh a entrepris de recueillir les souvenirs de Weintraub dans le but d'en faire un livre.

Steven Soderbergh est de ces réalisateurs qui tournent leur nouveau film contre le précédent. *Traffic* visait au réalisme, *Ocean's Eleven* ne prétend même pas à la vraisemblance : « Mon souci était double : ne jamais être assez réaliste pour que le public se mette à penser en termes de possibilités, tout en faisant en sorte que les relations entre personnages apparaissent naturelles et vivantes. Ce n'est pas un équilibre que l'on souhaite à chaque film. Par exemple, le ping [l'appareil qui permet à la bande de Danny Ocean de couper le courant dans tout Las Vegas] existe pour de vrai, dans un laboratoire de Californie du Nord. Mais il est plus grand que la pièce dans laquelle nous nous trouvons et on ne peut pas le charger dans un camion. Je me demande d'ailleurs pourquoi on a inventé cette chose. »

On est alors le lendemain de la sortie du film aux Etats-Unis. Les premiers chiffres sont bons, mais encore insuffisants pour se faire une idée du succès commercial, qui sera finalement énorme. En revanche, la plupart des critiques sont parues, et beaucoup ont été sévères pour Julia Roberts, ce qui tracasse visiblement Soderbergh : « Elle était inquiète à l'idée que les gens trouvent son personnage trop dur. Si c'est le cas, c'est de ma faute, c'est ce que je lui ai demandé. Je crois que, tout du long, j'avais en tête ce travelling qui la suit à travers le casino, au cours duquel elle passe d'une relation à l'autre. C'est l'un de mes moments préférés du film. »

JAMAIS LÀ OÙ ON L'ATTEND

Le lendemain, le succès commercial du film est certain. Les vedettes masculines du film (Julia Roberts n'a pas fait le voyage de Londres) donnent une conférence de presse. Une journaliste demande à George Clooney s'il sait que, dans le dernier épisode de *Sex and The City*, il a été élu par les quatre New-Yorkaises fantasme favori lors de leurs sessions de plaisirs solitaires. A peine surpris, l'acteur répond de bonne grâce avant que la journaliste enchaîne : « Je viens d'Israël. Que pensez-vous du terrorisme ? » Steven Soderbergh contemple la scène mi-amusé, mi-aterré. Il pense peut-être au film qu'il a déjà fini entre le tournage et la sortie d'*Ocean's Eleven*.

Full Frontal, satire des mœurs hollywoodiennes, a été tourné en vidéo digitale, en 18 jours et pour 2 millions de dollars. Les vedettes, parmi lesquelles Julia Roberts et David Duchovny, s'étaient engagés avant le tournage à « arriver sur le plateau par leurs propres moyens et à prendre en charge la conception et l'entretien de leur garde-robe et de leur maquillage ». Avec Steven Soderbergh, on ne peut être sûr que d'une chose : il ne sera jamais là où on l'attend.

T. S.

Quand Kennedy, Sinatra et la bande du Rat Pack défrayaient la chronique

EN JANVIER 1960, John Fitzgerald Kennedy annonçait sa candidature à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle. Le même mois, le Rat Pack, groupe de chanteurs et de comédiens menés par Frank Sinatra, l'un des plus fidèles soutiens du candidat Kennedy, tournait *Ocean's Eleven* (en français : *L'Inconnu de Las Vegas*).

Sinatra avait acheté, en 1956, les droits d'une histoire de casse dont l'organisation minutée permettait de dévaliser plusieurs casinos de Las Vegas en une soirée. *Ocean's Eleven* devint rapidement l'histoire de onze parachutistes de la seconde guerre mondiale qui se retrouvaient pour une dernière mission. A la différence du film de Soderbergh, les onze braqueurs avaient

un emploi de figurante. La réalisation fut confiée à Lewis Milestone, un vétérinaire, titulaire d'un Oscar pour *A l'ouest rien de nouveau*, et contraint de jouer les utilités. « On dit que c'est un boulot difficile d'être acteur », déclara Dean Martin sur le tournage. *Du boulot, ça ? Mon cul !* » *Ocean's Eleven* se révéla une sinécure pour les membres du Rat Pack. Leur emploi du temps consistait à chanter à tour de rôle sur la scène d'un hôtel de Las Vegas, à se saouler jusqu'à l'aube, et à arriver tant bien que mal au travail. Le tournage d'*Ocean's Eleven* devint l'un des plus chroniqués par la presse spécialisée. On évoquait le sommet du Rat Pack en écho au sommet de Paris organisé par Khrouchchev, Eisenhower et de Gaulle.

John Kennedy fit un saut sur le tournage. Selon Nick Tosches dans *Dino*, sa biographie de Dean Martin (publiée aux éditions Rivages), une sacoche contenant 1 million de dollars, cadeau d'un des propriétaires d'un hôtel de Las Vegas, attendait le futur président. Toujours selon Nick Tosches, Sinatra présenta à Kennedy une starlette de 25 ans nommée Judith Campbell, qui lui dispensait ses faveurs. Judith Campbell commença à cette occasion une liaison de deux ans avec le candidat démocrate.

Ocean's Eleven fut l'un des plus gros succès de l'année 1960, juste derrière *Spartacus* et *Psychose*. Le film a depuis énormément vieilli. Il reste le magnifique générique de Saul Bass, tout en néons scintillants, des numéros d'acteurs réussis, et la célèbre chanson de Sammy Cahn interprétée par Nelson Riddle, *Ain't That a Kick in the Head*. Martin Scorsese voyait dans le film de Lewis Milestone l'une de ses inspirations pour *Casino*. *Ocean's Eleven* représentait effectivement un document de première main sur la grande foire aux illusions qu'était Las Vegas.

Samuel Blumenfeld

Petites Misères, de Boon et Brandenbourger
Désordre amoureux en galerie marchande

SE SOUVENIR des *Choses*, de Georges Perec, de ce temps lointain où la possession et la consommation envahissent tous les compartiments de la vie. Depuis, on s'est habitué à l'occupation consécutive à cette invasion et *Petites misères*, premier long métrage du duo bényluxien formé par Philippe Boon et Laurent Brandenbourger, a pour premier mérite de remettre à l'écran l'emprise des choses sur les gens.

Jean (Albert Dupontel) n'est pas monté très haut dans l'estime de ses beaux-parents, d'abord parce qu'il est huissier de justice, profession aussi lucrative que mal considérée, ensuite parce qu'il est stérile. Pourtant son épouse, Nicole (Marie Trintignant), semble prendre ces contrariétés avec résignation. Mais un jour le chemin de cette femme au foyer croise celui de Georges (Serge Larivière), consommateur fanatique. Parce que Georges est prêt à se sacrifier en achetant des produits très chers (un téléviseur à écran à plasma, par exemple) pour qu'un jour ils soient fabriqués en série et que tout un chacun puisse l'acheter, sa boîte aux lettres est pleine de sommations, dont il évite les conséquences les plus extrêmes en se faisant le complice des trafics de Jean. Le consommateur frénétique conquerra la femme de l'huissier en la délivrant de sa frigidité de consummatrice (elle hante les magasins sans jamais se décider à acheter), leur liaison charnelle n'étant qu'un symptôme secondaire de leur fièvre acheteuse, comme le prouve une sieste adultère interrompue par une émission de téléachat.

SATIRE SOCIALE ET MORALE

Dans cet arrangement formé instable, le rôle de conscience sociale est dévolu à Eddy, un gentil policier (Bouli Lanners) qui, au lieu d'aider l'huissier dans ses saisies de réfrigérateurs, préfère se pencher sur les gens et leurs malheurs, grands et petits, ce qui ralentit considérablement le rythme de travail de l'officier de justice. La première moitié de *Petites misères* est dévolue à la mise en place du triangle amoureux, à la description du désordre que l'arrivée d'Eddy provoque dans la vie professionnelle de Jean. Boon et Brandenbourger trouvent alors un joli équilibre entre la description (qui reste toujours légèrement à l'écart du réalisme) et la réflexion (parfois portée par de jolies trouvailles comiques ou poétiques).

La satire sociale et morale est un genre assez peu pratiqué au cinéma ces temps-ci. Avec pas mal d'élégance, ce duo de débutants prouve que cet état de choses procède plus de la paresse ou du désintérêt que de la nécessité. C'est pourquoi on ne leur en voudra pas trop de mener leur scénario dans une impasse, et de l'en sortir par des contorsions qui affaiblissent considérablement la dernière partie du film.

T. S.

Film belge de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger. Avec Albert Dupontel, Marie Trintignant, Serge Larivière. (1 h 22.)

LE GOLEM

texte et mise en scène
Jacques Kraemer

DU 18 JANVIER
AU 17 FÉVRIER



Cartoucherie
75012 Paris

01 43 28 36 36

Du 8 au 16 février
BORIS GODOUNOV
Alexandre POUCHKINE
mise en scène
Declan DONNELLAN
(Russie / Royaume-Uni)
Spectacle en russe / surtitré
Festival d'Avignon 2001
LES GEMEAUX/SCEAUX
SCÈNE NATIONALE
01 46 61 36 67

13 nominations aux Césars pour « Amélie Poulain »

LES PRINCIPALES nominations pour la cérémonie des Césars, qui aura lieu le 2 mars au Théâtre du Châtelet, sont : Meilleur film : *La Chambre des officiers*, de François Dupeyron, *Chaos*, de Coline Serreau, *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, de Jean-Pierre Jeunet, *Sous le sable*, de François Ozon, *Sur mes lèvres*, de Jacques Audiard. Meilleur acteur : Michel Bouquet (*Comment j'ai tué mon père*), Eric Caravaca (*La Chambre des officiers*), Vincent Cassel (*Sur mes lèvres*), André Dussolier (*Tanguy*), Jacques Dutronc (*C'est la vie*). Meilleure actrice : Emmanuelle Devos (*Sur mes lèvres*), Catherine Frot (*Chaos*), Isabelle Huppert (*La Pianiste*), Charlotte Rampling (*Sous le sable*), Audrey Tautou (*Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*). Meilleur réalisateur : Jacques Audiard, Patrice Chéreau (*Intimité*), François Dupeyron, Jean-Pierre Jeunet, François Ozon. Meilleur premier film : *Grégoire Moulin contre l'humanité*, d'Artus de Penguern, *Ma femme est une actrice*, d'Yvan Attal, *No man's land*, de Danis Tanovic, *Le Peuple migrateur*, de Jacques Perrin, Michel Debats et Jacques Cluzaud, *Une hirondelle a fait le printemps*, de Christian Carion. Meilleur acteur dans un second rôle : Edouard Baer (*Betty Fisher et autres histoires*), Jamel Debbouze (*Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*), André Dussolier (*La Chambre des officiers*), Jean-Paul Roussillon (*Une hirondelle a fait le printemps*), Rufus (*Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*). Meilleure actrice dans un second rôle : Nicole Garcia (*Betty Fisher et autres histoires*), Annie Girardot (*La Pianiste*), Noémie Lvovsky (*Ma femme est une actrice*), Isabelle Nanty (*Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*), Line Renaud (*Chaos*).

Le festival néerlandais consacré au cinéma indépendant rencontre de plus en plus de succès auprès du public, malgré une programmation assez décevante. « Japon », premier film sidérant du Mexicain Carlos Reygadas, a créé la surprise

Rotterdam illuminé par l'audace de « Japon »

ROTTERDAM
de notre envoyé spécial

Il y a, grosso modo, deux types de festivals de cinéma : les pointus et les goulus. Rotterdam fait davantage qu'appartenir à la seconde catégorie, il en est l'archétype. Ce monument trentenaire dédié au cinéma indépendant repose sur trois piliers : le soutien économique aux films, l'ouverture maximale au public et une programmation pléthorique. L'édition 2002 a vu se renforcer chacun de ces secteurs, avec des résultats inégaux. Les structures de soutien tant économique que logistique – le fonds Hubert Bals et Cinemart – ont ainsi dépassé cette année toutes les espérances. De même, la fréquentation, principalement fondée sur l'étonnante curiosité du jeune public néerlandais, devrait battre les records de 2001, qui n'étaient déjà pas minces, avec quelque 345 000 entrées recensées, et la présence de 2 500 professionnels.

En revanche, si le nombre de films sélectionnés se maintient (oscillant entre 200 longs métrages et plus encore de courts métrages), si le spectre représenté est toujours aussi varié (de l'Asie à l'Amérique latine, de la fiction au documentaire, en passant par le cinéma expérimental, les installations, l'Internet...), la pêche s'est révélée moins fructueuse qu'à l'ordinaire. Il ne s'agit ici ni du panorama des grands films de l'année (de *Porto de mon enfance* de Manoel de Oliveira à *Sobibor...* de Claude Lanzmann en passant par *La Cienaga* de Lucrecia Martel), ni du retour en force – orchestré par les codirecteurs du festival, Simon Field et Sandra den Hamer – de la réflexion et du débat, à travers l'ambitieuse série de rencontres intitulée, en hommage à André Bazin, *Qu'est-ce que le ciné-*



« Japon », de Carlos Reygadas, met en scène un homme qui vient tenter de mettre fin à ses jours dans un village perdu du Mexique.

ma ? Il s'agit plutôt de ce qui constitue, au final, la loi d'airain d'un grand festival de cinéma : la révélation des films. De ce point de vue, Rotterdam accuse un certain recul depuis l'an dernier, sans doute dû à la concurrence accrue que se livrent désormais les trois « grands » (Cannes, Venise et Berlin) en matière de découvertes.

Mais il y a une autre raison, plus générale et plus grave à la fois, qui tient au nivellement de la production mondiale, y compris dans le secteur du cinéma dit indépendant. D'un bout de la planète à l'autre, les films semblent désormais perdre en originalité ce qu'ils gagnent en professionnalisme. L'audace cède ainsi le pas à la tenue, l'incon-

nu au familier. Venus de tous les continents, les seize premiers ou seconds films présentés en compétition ont massivement témoigné de cette tendance, qui voit de jeunes réalisateurs recourir paradoxalement à de vieilles lunes pour inaugurer leur carrière. Les films qui ont remporté à égalité les trois « tiges » du palmarès en sont un bon exemple.

Tussenland, de la Néerlandaise Eugénie Jansen, réactive le thème du duo antagoniste, en mettant en présence un vieux nationaliste aigri et un jeune émigré africain. Le duo d'acteurs est efficace, mais l'amitié prévisible qui en ressort dépourvue d'enjeu. *Wild Bees*, du Tchèque Bohdan Slama, tient quant à lui de

la chronique douce-amère de l'ère post-communiste dans un petit village de Moravie. Sous les auspices de la comédie surréaliste, les mânes de la nouvelle vague tchèque y sont visiblement invoqués, au bénéfice intégral de cette dernière. Quant à *Everyday God Kisses us on the Mouth* du Roumain Sinisa Dragin, il décline, non sans un certain sens de la mise en scène, mais avec une décourageante application balkanique à l'outrance, les frasques d'un boucher irascible à travers le pays. Aussi bien, la surprise est-elle venue des auteurs confirmés qui encadraient à titre honorifique cette compétition. En ouverture, l'Iranien Abolfazl Jalili avec *Delbaran*, et en clôture le Français Jean-François Stévenin, qui, après ces deux chef-d'œuvre méconnus que sont *Le Passe-montagne* (1978) et *Double messieurs* (1986), revient enfin à la réalisation avec *Mischka*. Deux grands films libres, embarqués sur les ailes furieuses de la poésie, et sur lesquels on reviendra lors de leur sortie imminente en France.

À COUPER LE SOUFFLE

A quelques titres près – tels *Bonanza*, excellent documentaire de l'Argentin Ulises Rossel consacré à une truculente famille vivant de récupération, ou *Camel(s)*, du Coréen Park Ki-yong, qui transpose dans le pays du Matin-Calmé les stases en chambre mises en scène par Chantal Akerman au temps jadis du cinéma moderne – une déception similaire aura prévalu pour les films inédits présentés hors compétition. Du moins serait-on en droit de le prétendre si *Japon*, du Mexicain Carlos Reygadas, n'était apparu, à mi-parcours, comme la révélation du festival, qui peut s'honorer d'avoir présenté cette œuvre sidérante en première mondiale.

Premier long métrage en grande partie autofinancé et tourné avec des acteurs non professionnels, ce film met en scène un homme venu de la ville pour tenter de mettre fin à ses jours dans un village mexicain perdu, situé en bordure d'un canyon. Installé chez une vieille femme que son neveu veut déposséder de sa maison, l'inconnu trouve dans la proximité charnelle de sa logeuse et du paysage vertigineux qui l'entoure une projection dans l'espace du conflit qui le déchire.

Tourné en super-cinéma 16 millimètres, ce film d'une beauté et d'une audace à couper le souffle, transfigure de fait la matière en autant d'éléments pour une métaphysique : le ciel, la terre, la pierre, les paysages et les visages deviennent ici les instruments d'une lutte entre la vie et la mort, la pulsion sexuelle et l'anéantissement de la chair, la hauteur et la bassesse de la condition humaine. Tout se joue ici, d'une certaine manière, entre horizontalité et verticalité, fatalité charnelle et aspiration spirituelle. Les ombres de Dostoïevski, Eisenstein et Pasolini passent ainsi sur cette œuvre où la cruauté le dispute au lyrisme, l'obscénité à l'amour, la putréfaction à la rédemption.

Ce western parabolique à forte connotation chrétienne semble ainsi une réponse mexicaine, c'est-à-dire plus âpre et plus extrême, à *La Cienaga* de l'Argentine Lucrecia Martel. On lui reprocherait à ce titre son emphase, si on ne lui savait gré d'en courir le risque, dès lors qu'il renoue avec ce dont nous portons le deuil : le geste épique de l'utopie. *Japon*, tel un soleil levant dans le crépuscule du cinéma, est pour cette raison le plus beau film du siècle qui s'ouvre.

Jacques Mandelbaum

PROFIL DU DROIT À LA MISE EN SCÈNE, L'AVENTURE DE CARLOS REYGADAS

La mise en œuvre de *Japon*, premier long métrage du jeune cinéaste mexicain Carlos Reygadas, est aussi étonnante que sa vision. Ce juriste, spécialiste de droit international promis à une brillante carrière, a en effet décidé, du jour au lendemain, de tout laisser tomber pour affirmer son droit... de faire du cinéma. Étrange affaire, qui remonte en vérité à sa découverte fascinée du cinéma d'Andrei Tarkovski à l'âge de seize ans, date à laquelle son père ramène à la maison la première télévision, assortie d'une collection de quelque huit cents cassettes éditées par l'Etat mexicain. Né en 1968 dans une famille bourgeoise de Mexico – son père est fonctionnaire au ministère de la culture, sa mère anthropologue –, Carlos Reygadas parle d'un « acte de foi » pour justifier cette décision aussi brutale qu'aventureuse.

Installé à Bruxelles, il fréquente des amis sud-américains inscrits à l'école de cinéma, l'Insa, épiluche André Bazin, et pallie non sans une certaine frénésie ses lacunes cinématographiques. Ce régime d'autodidacte passionné sera sa seule école. Après la réalisation de quelques courts métrages, il se lance dans le projet de *Japon*, pour les besoins duquel il s'assure de la participation bénévole de ses amis. L'idée du film vient essentiellement d'un lieu où le cinéaste passait ses vacances dans son enfance. Il s'agit d'un canyon situé dans l'Etat de Hidalgo, au nord de Mexico, où son arrière-grand-père possédait une maison. Écrit à la virgule près et story-boardé en 310 plans, le film ne suscite aucun intérêt chez les producteurs : « J'ai rapidement renoncé à séduire les professionnels, que ce soit en Belgique, en Espagne où je vis depuis quelques années, ou au Mexique. J'ai commencé à faire le

tour des sponsors privés, des entreprises, j'ai été partout où je pouvais récolter quelques dollars. »

Il en récolte environ 200 000 et tourne, après huit mois de préparation, son film en trois mois, à raison d'une à deux prises par jour. Le personnage principal est un ami intime de son père, les autres acteurs sont tous des villageois : « Je suis assez bressonien là-dessus. Je pense qu'aucun acteur professionnel n'aurait pu me donner ce que m'ont donné ces gens de la campagne, beaucoup moins soucieux de la présence de la caméra et du contrôle de leur propre image. » Bénéficiaire d'une aide à l'écriture attribuée par l'institut du cinéma mexicain, Carlos Reygadas s'est fait mettre à la porte par tous les producteurs de son pays et a la dent dure pour le milieu du cinéma mexicain : « Un système de bureaucrates staliniens qui investit des sommes énormes pour quelques films de prestige médiocre, plutôt que de répartir équitablement cet argent en donnant leur chance aux projets plus ambitieux. » Rattrapé en dernière minute par le fonds Hubert Bals (la structure de soutien économique du festival de Rotterdam, qui a refusé d'aider le film en production, mais lui a sauvé la mise au stade de la post-production), le montage de *Japon* a été terminé un jour avant l'ouverture du festival. La rumeur aidant, Carlos Reygadas a dès lors été approché par plusieurs vendeurs internationaux et Marie-Pierre Macia, membre du jury à Rotterdam et directrice de la Quinzaine des réalisateurs, a décidé de faire une entorse à la règle cannoise de l'inédit, en sélectionnant son film pour la prochaine édition de la Quinzaine.

J. M.

Cinemart, le rendez-vous des professionnels

ROTTERDAM
de notre envoyé spécial

L'écho est unanime, et les visages radieux : Cinemart est l'endroit rêvé pour les professionnels du cinéma indépendant, et jamais le marché n'a été aussi riche que cette année. Conviviale et efficace, cette structure mise en place voici vingt ans par le festival de Rotterdam est devenue le plus grand marché mondial pour les projets en développement. Producteurs, distributeurs et vendeurs internationaux s'y retrouvent chaque année pour nouer des contacts et trouver des partenaires financiers, pour des projets qui peuvent aller de 300 000 euros (*Figuer*, des Sud-Africains Jean et Zinaïd Meeram) à 9 millions d'euros (*The Tulse Luper Suitcase*, de Peter Greenaway). 43 projets ont ainsi été sélectionnés cette année, en présence de quelque 700 professionnels, donnant lieu à plus de 6 000 rencontres dans les cinq jours durant lesquels s'est tenu le marché.

Déjà associé à des structures similaires à Pusan, Tokyo ou New York, Cinemart a inauguré cette année une collaboration avec le marché européen du film de Berlin, où six projets sélectionnés à Rotterdam seront présentés mardi 12 février. Il s'agit de *Father and Son*, d'Alexandre Sokourov (Russie), *The Giggle Factor*, de James Babbit (Etats-Unis), *La Niña santa*, de Lucrecia Martel (Argentine), *The Paradise Girls*, de Fow Pyng-hu (Pays-Bas), *Springtime in a Small Town*, de Tian Zhuangzhuang (Chine), et *Waiting for the Clouds* de Yesim Ustaoglu (Turquie). Par ailleurs, le prix Prince Claus, d'un montant de 15 000 euros, a récompensé *The Photograph*, projet de film de la scénariste indonésienne Nan T. Achnas.

Déjà exténuée par le succès international de son film, la discrète et talentueuse Lucrecia Martel, auteur de *La Cienaga*, envisageait, heureuse mais la mine déconfite

son voyage programmé à Berlin. C'est que le projet de son deuxième long métrage a déjà suscité à Rotterdam toutes les convoitises. Du moins, la jeune Argentine est-elle assurée de produire son prochain film, ce qui est loin d'être le cas, en raison de la crise qui règne dans son pays, des nombreux projets mis en route par ses compatriotes (huit des vingt-sept projets financièrement soutenus par le fonds Hubert Bals en 2001 viennent ainsi d'Argentine).

Une conférence de presse les a d'ailleurs réunis au cours du festival pour lancer un cri d'alarme, le nouveau gouvernement argentin n'ayant à ce jour nommé aucun ministre en charge de la culture. Eduardo Antin Quintin, directeur du festival de Buenos Aires, n'en a pas moins annoncé le maintien, en avril, de la manifestation, grevée de 75 % de son budget.

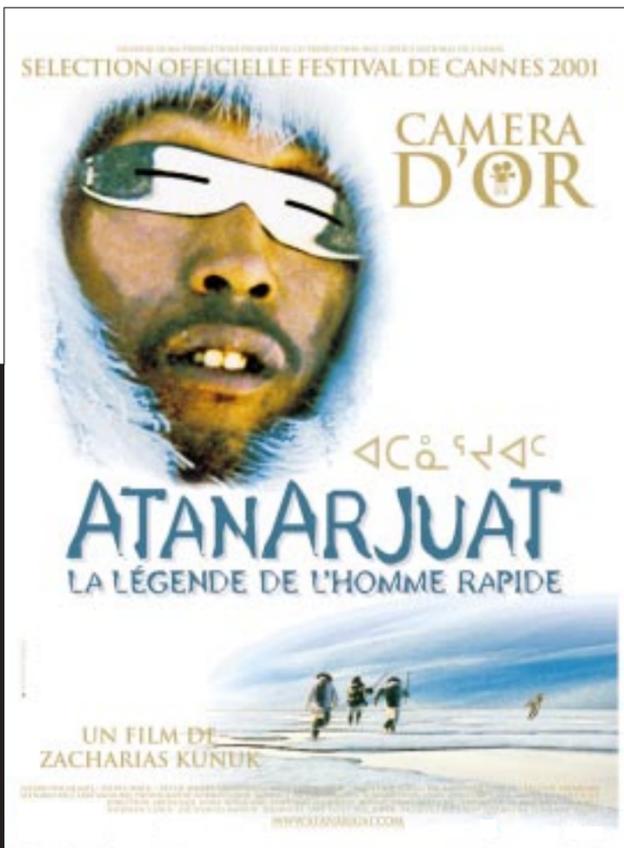
J. M.

Le Monde vous invite...

... à l'avant-première du film de Zacharias KUNUK

mardi 12
février
à 20 h 30

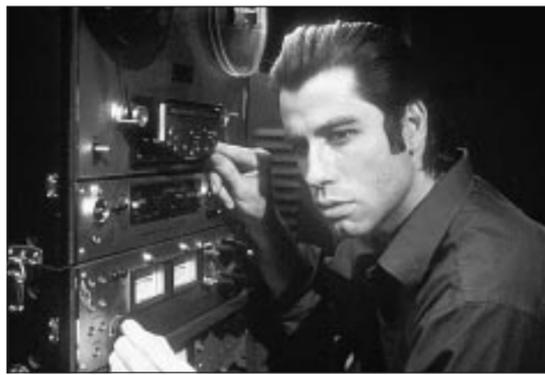
au cinéma
Le Balzac
1, rue Balzac
75008 Paris



Pour recevoir votre invitation pour deux personnes (150 places au total),
téléphonez au 01-42-17-38-95,
ce mardi 5 février de 15 heures à 18 heures et mercredi 6 février de 10 heures à 12 heures.

Les informations recueillies à cette occasion sont exclusivement destinées au Monde et à ses partenaires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 27 de la loi "informatique et liberté").

Rétrospective De Palma, virtuose obsessionnel



PARIS Il y a plusieurs manières de profiter d'une rétrospective De Palma. La plus simple, la plus immédiatement gratifiante, est de revoir les deux films qui ont laissé une empreinte durable dans la mémoire collective. *Carrie*, l'archétype du film d'horreur adolescent, en équilibre entre l'empathie et le voyeurisme, la démesure et l'étude de caractère. *Scarface*, reflet boursoufflé du film de Hawks, qui servit à la fois de mausolée au cinéma d'auteur hollywoodien né avec *Easy Rider*, et d'arc de triomphe aux légions de truands nouvelle manière qui vinrent après lui. On peut ensuite élargir le cercle aux énormes productions réalisées en parfaite connivence avec le système hollywoodien : *Les Incorruptibles*, *Le Bûcher des vanités*, *Mission : Impos-*

sible, deux succès commerciaux qui encadrent un échec retentissant. Trois films très fidèles à leur projet initial (utiliser la renommée d'un feuilleton télévisé ou d'un roman à succès) et pourtant minés de l'intérieur par la personnalité du réalisateur, ses obsessions, ses tics, sa virtuosité et ses faiblesses. Trois mastodontes qui, derrière leur générique en forme de Bottin mondain, cachent un réalisateur et conduisent au gros de l'œuvre de Brian De Palma, ces films – ni tout à fait des succès – qui tout à fait des échecs – ni

s'insinuent, chacun à leur manière, dans la filmothèque intime de millions de spectateurs. Dans cette jungle, on trouvera de fervents partisans de *Blow Out* (qui permit en 1981 à John Travolta [notre photo] de rappeler au monde qu'il pouvait encore jouer la comédie, ce qu'il ne ferait plus vraiment avant *Pulp Fiction*, treize ans plus tard) et d'autres qui ne jurent que par l'humour sadique de *Pulsions*. Des films issus d'une même fascination pour le labyrinthe de mensonges qui relie la morale aux sens, aux désirs, aux pulsions et aux peurs. Le réalisateur se prend à ses propres pièges et laisse, malgré son habileté de narrateur, son matériau lui échapper, sans doute parce qu'il veut lui-même garder un masque, à l'image du *Fantôme du paradis*, l'un de ses pre-

miers succès publics. On reverra avec plaisir ce kidnapping brillant d'un pan du patrimoine littéraire français (*Le Fantôme de l'Opéra*, de Gaston Leroux) et sa mutation en fresque hollywoodienne. *Le Fantôme du Paradis*, qui date de 1973, est la preuve irréfutable que Brian De Palma savait très bien ce qui l'attendait de l'autre côté des portails des studios. Et, pour éclairer l'auteur d'un jour nouveau (pour l'immense majorité du public), on pourra voir sur grand écran les courts et longs métrages réalisés entre 1960 et avant le départ pour la Californie. On y découvrira un jeune homme qui se croit très malin et l'est effectivement assez pour confier le premier rôle de *Greetings* à Robert De Niro, alors débutant. Les films présentés au Centre Pompidou seront expliqués et commentés à plusieurs reprises par Brian De Palma lui-même, en attendant la sortie de *Femme fatale*, dont on découvrira la séquence cannoise, tournée juste en 2001. Mais, quel que soit l'itinéraire choisi pour naviguer dans le monde de Brian, la conclusion est inévitable. *L'Impasse*, sorti en 1994, est un magnifique éloge funèbre des années 1970 et 1980, dont l'horizon fut si souvent zébré par les éclairs cinématographiques de Brian De Palma.

T. S.

Brian De Palma, rétrospective intégrale. Centre Pompidou, Paris-1^{er}. Tél. : 01-44-78-12-33. M^o Rambuteau. 3 € et 5 €. Du 6 février au 4 mars.
www.centrepompidou.fr/evènements
Crédit photo : D. R.

LYON

Cinéma du Maghreb : la nouvelle génération

Dans la série Cinémas du Maghreb, que Regard Sud et l'Institut Lumière explorent depuis trois ans, est présenté, sous le parrainage de Rachid Boucharab, un cinéma d'identité et de témoignage, et de réalisateurs de convictions, depuis leur pays d'origine, hors de leurs frontières ou via un regard biographique. Parmi les films projetés, *Ali Zaoua, prince de la rue* de Nabil Ayouch, *Salut cousin* de Merzak Allouache, *La Porte close* d'Abdelkader Lagtaa.

Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film, Lyon (Rhône).
Tél. : 04-78-78-18-95. Du 5 au 10 février.
www.institut-lumiere.org/

PARIS

Kinji Fukasaku

L'Étrange Festival avait déjà présenté quelques films du réalisateur japonais, en août 2001, dont le public français a récemment pu découvrir *Battle Royale*. Kinji Fukasaku est l'un des réalisateurs les plus éclectiques du cinéma japonais. Tout en œuvrant dans des genres différents : film de yakuzas, de sabre, de guerre et de science-fiction, Kinji Fukasaku

décrit les bouleversements de la société japonaise de l'après-guerre. De *Guerre des gangs à Okinawa* au *Cimetière de la morale*, l'un de ses films les plus impressionnants, modèle de série B violente sur un yakusa incapable de se conformer à la moindre règle, le réalisateur japonais décrit un univers décadent où le code de l'honneur autrefois en vigueur s'efface au profit du nihilisme. Un documentaire inédit de Quentin Tarantino sur Fukasaku sera présenté à l'occasion de cette rétrospective.

Maison de la culture du Japon à Paris, 101 bis, quai Branly, Paris-15^e. Tél. : 01-44-37-95-01. Du 5 février au 28 mars.

TOULOUSE

Rétrospective Pier Paolo Pasolini

Cette intégrale du réalisateur italien se propose de livrer, de manière exhaustive, une œuvre majeure du siècle à toutes les considérations d'aujourd'hui. Le 28 février se tiendra, en point d'orgue de l'intégrale, un colloque autour du travail du cinéaste sous la présidence de Laura Betti. La manifestation est également complétée par une exposition d'affiches et de photos consacrées au réalisateur de *Salo*.
Cinémathèque de Toulouse, 69, rue du Taur, Toulouse (Haute-Garonne). Tél. : 05-62-30-30-12. Du 6 février au 13 mars.
www.lacinemathequedetoulouse.com

Sélection bandes originales de films

I Am Sam



Dans le film de Jessie Nelson, le héros (un père déficient mental qui cherche à récupérer la garde de sa fille) – joué par Sean

Penn – est hanté par l'univers des Beatles. Une vingtaine de musiciens ont constitué une bande-son qui reprend des titres des « Fab Four ». Sa réussite tient à la qualité de la distribution et à une recherche de simplicité. Au pire (*Blackbird*, par Sarah McLachlan, *We Can Work It Out*, par Heather Nova), des versions sans relief ne froissent pas les oreilles. Le plus souvent, chaleur live et émotion près de l'os refont vibrer ces bijoux. Parmi ces fans plus excités que transis : Rufus Wainwright (*Across The*

Universe), *Chocolate Genius (Julia)*, Ben Harper (*Strawberry Fields Forever*) et Nick Cave (*Let It Be*). – S. D.
1 CD V2. Distribué par Sony.

The Royal Tenenbaums

Pour la deuxième fois, le réalisateur Wes Anderson s'acoquine avec le compositeur Mark Mothersbaugh qui fut le dirigeant du groupe Devo, ce qu'on ne devinera que par instants fugaces (solo de batterie au milieu d'une pièce pour orchestre et clavecin, brusques dérapages mélodiques) au long des pièces orchestrales qu'il a composées pour ce film à la mélancolie acide. Comme pour *Rushmore*, Anderson agrémente la musique originale de morceaux pop choisis avec un art consommé du dosage, des marges rêveuses des années 1960 (*Fly*, de Nick Drake, *Stephanie Says*, du Velvet Under-

ground) aux classiques du punk (*Police and Thieves* version Clash, *Judy Is A Punk* des Ramones). Ce collage aux enchaînements imprévisibles donne un parfait avant-goût du film. – T. S.
1 CD Hollywood Records.

Ocean's Eleven

Un vrai disque de cinéma, avec des bouts de dialogues qui mettent en perspective les morceaux choisis ou composés. Choisis, avec une compilation de ce qui fait l'absence d'âme musicale de Las Vegas. De la musique d'ascenseur, un mambo par Perry Como, un Elvis lamentable et exquis... Composés, par James Holmes, les accompagnements pour arnaques et casse du siècle relèvent du commentaire ironique, assimilant les formes récentes de la musique populaire (r'n'b, trip-hop) pour les mettre au service d'une imagerie pleine d'artifice et de clinquant. En pri-

me, un *Clair de lune* de Debussy par l'Orchestre de Philadelphie sous la direction d'Eugene Ormandy. – T. S.
1 CD Warner Sunset.

Cet amour-là

Angelo Badalamenti a donné à José Dayan, pour accompagner son récit de l'amour entre Marguerite Duras et Yann Andrea, quelques morceaux pour orchestre qui ne s'éloignent jamais des thèmes chers au compositeur favori de David Lynch. C'est ample et prévisible, avec une tonalité vaguement mahlérienne (peut-être à cause de la plage et de la différence d'âge qui rappellent *Mort à Venise*). On pourra préférer le travail de Badalamenti sur *Mulholland Drive*, mais l'avantage de ce disque est de faire entrer clandestinement *Capri c'est fini* d'Hervé Vilard et *Tombe la neige* de Salvatore Adamo dans des discothèques au-dessus de tout soupçon. – T. S.
1 CD Milan, ULM distribution Universal.

NOUVEAUX FILMS

Jimmy Neutron

Réalisé en images de synthèse d'après une série diffusée par MTV, *Jimmy Neutron* soutient la comparaison avec les plus récentes réalisations en 3 D, comme *Shrek* par exemple, même s'il n'en possède pas la dimension poétique. Construit autour d'un personnage savoureux de garçon génial, capable d'inventer à la commande, y compris un vaisseau spatial pour explorer les différentes galaxies, le film met en scène le fantôme absolu d'un gamin : ses parents sont enlevés par des extraterrestres, ce qui lui laisse la possibilité de manger des bonbons toute la journée. Truffé de références aux séries B de science-fiction paranoïaque des années 1950, le film met adroitement en scène le voyage dans l'espace.
S. Bd
Film d'animation américain de John A. Davis. (1 h 30.)

Hollywood Sunrise

Tournée en 1998, cette adaptation d'*Hurly Burly*, une pièce du dramaturge David Rabe, met en scène un groupe de personnages typiques du demi-monde californien : nouveaux riches et déclassés divers. Quatre amis, le nez plongé dans la cocaïne, devisent, s'engueulent, rient et pleurent, parlent du destin, des femmes, de l'engagement affectif, de la vie et de la mort, entre cynisme et sincérité écorchée. La mise en scène épingle comme une série de papillons les visages d'acteurs illustres, au jeu un tantinet surchargé. On ne s'intéresse guère à tout ce qui arrive à ces figurines d'un théâtre artificiel et banal.
J.-F. R.
Film américain d'Anthony Drazan. Avec Sean Penn, Robin Wright, Kevin Spacey, Meg Ryan. (1 h 58.)

Glitter

Conçu pour lancer la carrière cinématographique de la chanteuse Mariah Carey, *Glitter* reprend la trame de *Une étoile est née*, qu'il déplace dans les années 1980. Le film s'est révélé un échec cuisant aux États-Unis lors de sa sortie en 2001. Mariah Carey a été victime d'une dépression nerveuse et sa maison de disques a résilié son contrat dans la foulée. *Glitter* est donc un film maudit. De fait, le scénario est calamiteux, la musique inaudible, et le réalisateur accumule les faux raccords. Cette vision du *star system*, envisagée avec une telle naïveté et un authentique refus du spectaculaire, met involontairement à nu les rouages de notre société du spectacle.
S. Bd
Film américain de Vondie Curtis Hall. Avec Mariah Carey, Max Beeley, Eric Benet. (1 h 44.)

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées*	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie	
1	Astérix et Obélix : mission Cléopâtre	1	2 960 046	950	-	2 960 046
2	From Hell	1	230 195	298	-	230 195
3	Vanilla Sky	2	220 151	597	▽ - 58 %	823 765
4	Le Seigneur des anneaux	7	118 403	434	▽ - 45 %	6 377 501
5	Spy Game	4	114 690	460	▽ - 48 %	1 298 566
6	Harry Potter à l'école des sorciers	9	80 426	467	▽ - 52 %	8 906 028
7	Les Autres	6	66 082	300	▽ - 42 %	1 405 307
8	Le Peuple migrateur	8	62 239	372	▽ - 42 %	2 383 955
9	Bandits	3	62 015	297	▽ - 57 %	506 355
10	Se souvenir des belles choses	4	53 403	209	▽ - 29 %	372 132

S'il y a un jour dans l'année où la sortie d'un film aura été aussi inconsidérée que celle d'une légion romaine du temps d'Astérix et d'Obélix, c'est bien le mercredi 30 janvier, date d'entrée en lice du tandem gaulois de *Mission Cléopâtre*. Sorti dans neuf cent cinquante salles de France et de Navarre après une campagne de promotion menée menhir battant, le film d'Alain Chabat ne se contente pas de ce record : il remporte aussi celui du meilleur démarrage de l'Histoire, avec près de trois millions d'entrées et une moyenne de plus de trois mille spectateurs par copie. Pour le dire encore plus clairement, sept spectateurs sur dix en France ont été voir ce film depuis mercredi dernier. A l'exception de *From Hell*, le film d'Allen et Albert Huges, qui tire admirablement son épingle du jeu, le reste du tableau ressemble peu ou prou à un champ de ruine, qu'il s'agisse des autres sorties de la semaine dernière, reléguées très loin dans le classement, ou des films en continuation, dont la fréquentation s'effondre assez brutalement.

Source : Ecran total * Période du mercredi 29 janvier au dimanche 3 février inclus

TOUTES LES INVENTIONS MÈNENT À ROME.

e=m6

CE SOIR À 20:50 SUR M6

Les Romains ont tout inventé ou presque...
Grâce à des moyens techniques exceptionnels, e=m6 vous fait partager pour la première fois la vie des Romains comme si vous y étiez.

M6

Antonio Tabucchi, pourfendeur de l'arrogance

Européen autant qu'italien, l'auteur de « Pereira prétend » sonne l'alarme devant la montée d'un péril autoritaire dans la Péninsule

PARIS, 7^e arrondissement, un grand appartement à quelques pas de Saint-Germain-des-Prés. C'est là qu'habite Antonio Tabucchi. Ou plutôt qu'il se trouve aujourd'hui, c'est-à-dire quand il n'est pas chez lui, à Vecchiano, le petit village près de Pise où il a grandi ; quand il n'est pas à Sienne, où il enseigne, ni à Lisbonne, la ville du grand poète Fernando Pessoa, qu'il a traduit en italien avec l'aide de sa femme et auquel il a consacré plusieurs textes. Aujourd'hui donc, Paris.

Café et cigarettes sur la table du salon, entre deux manuscrits et *La Repubblica*. La sonnerie du téléphone vient rompre le silence, que Tabucchi qualifie de « *privilegé rare de nos jours* ». S'engage alors une conversation en italien. Il est question de l'édition de *La Repubblica* du 16 janvier, et de Silvio Berlusconi. Tabucchi s'emballe : « *C'est délirant, il faut faire quelque chose...* » Il racroche, s'excuse, mais tout de même... « *Le visage de l'Italie a complètement changé récemment ; cela me préoccupe beaucoup.* » Depuis quelque temps déjà, il insiste sur ce « regard perplexe » qu'il porte sur son pays.

Mais, désormais, ses mots se font plus durs. « *Depuis que Berlusconi s'est installé au pouvoir, il n'a de cesse de répéter qu'il a été élu démocratiquement. Certes, mais plusieurs personnages ont phagocyté la démocratie en ayant été élus grâce à elle : Mussolini, Hitler, Salazar. En promulguant plusieurs lois, Berlusconi a déjà commencé à transformer les règles démocratiques grâce auxquelles il a été élu. Maintenant, il se propose de modifier un article de la Constitution. C'est très grave. On assiste à une chute de la démocratie en Italie. Ou disons plutôt qu'on aura une démocratie d'un point de vue formel, mais pas substantiel. Si l'Italie tombe dans l'abîme du totalitarisme, alors la complexité du président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, est totale. Il aura le même rôle que Victor-Emmanuel III avec Mussolini.* »

Plus grave encore, la maladie dont souffre l'Italie est contagieuse : « *Certains formes d'arrogance du pouvoir politique contre le système judiciaire sont visibles en Europe, et je pense que le Conseil de l'Europe devrait s'en préoccuper. Je dirai à l'Europe : "Attention à la grippe. Vaccinez-vous et vaccinez-nous !"* » Ce n'est pas un hasard si le héros de *Pereira prétend* (Christian Bourgois, 1995, pour la traduction française), un journaliste face au salazarisme portugais, est devenu un symbole pour l'opposition de gauche en Italie face à Silvio Berlusconi. Et ce n'est pas la première fois qu'Antonio Tabucchi fait part de ses doutes sur la déri-

BIOGRAPHIE

► **1943**
Naissance près de Pise (Italie).

► **1975**
« Piazza d'Italia », premier roman.

► **1987**
« Nocturne indien », prix Médicis étranger, adapté au cinéma par Alain Corneau en 1989.

► **2002**
« Il se fait tard, de plus en plus tard ».

ve politique et idéologique de son pays. Mais il est l'un des rares à encore oser élever la voix. Ou, comme le notait Dario Fo, Prix Nobel de littérature 1997, à tenter de « *combler le vide de l'opposition politique* » (*Le Monde* du 12 janvier).

INSTALLER LE DOUTE

Pourtant, n'allez pas qualifier Antonio Tabucchi d'écrivain engagé. Il n'aime pas le terme d'écrivain : « *Ecrivain, ce n'est pas une profession. La littérature, c'est une chose ontologique, qu'on ne peut pas bureaucratiser.* » Et il se garde bien de poser au politologue ou au sociologue. Pour lui, la littérature a peut-être un seul rôle à jouer : celui d'instiller le doute. Alors Tabucchi cherche les fissures, les désigne, interroge la réalité sans jamais, bien sûr, fournir de réponse.

Son dernier texte, *Il se fait tard, de plus en plus tard*, n'échappe pas à cette poétique tabucchienne du doute et du malentendu. Un roman magnifique, composé de dix-sept lettres – plus une. La dernière n'est pas signée. Elle laisse le lecteur deviner que l'unique voix féminine de ce roman ne peut être que celle d'Atropos, la sœur aînée des trois Parques, qui vient poser un point – définitif – à ce texte désenchanté, sur lequel planent les fantômes de Pessoa, Shakespeare, Pou-

chkin, Flaubert, Tchekhov, Platon, Dante, Cavafy et quelques autres encore.

Dix-sept lettres imaginaires donc, écrites par des hommes pour des femmes, mais sans préciser jamais ni la destinataire, ni la date, ni le lieu. Dix-sept lettres qui parlent d'amour perdu, défunt ou fantasmé. Dix-sept lettres qui disent les rancœurs et les regrets, les trahisons et les déchirements, les souvenirs falsifiés, polis par le temps. Dix-sept bouteilles jetées à la mer, et reliées par « *un petit rien* » qui, comme le refrain d'une chanson populaire, transite de lettre en lettre...

« *Ce sont des lettres à sens unique, explique Antonio Tabucchi. Je voulais ainsi marquer l'absence, qui est au moins aussi importante que la présence, et donc l'impossibilité d'établir une vraie communication.* » Mieux que quiconque, Antonio Tabucchi met en scène ces « *petits malentendus sans importance* » (titre de l'un de ses ouvrages) ; il déroule le roman de la vie « *intolérablement absurde* » – à laquelle ses personnages s'efforcent vainement de trouver un sens. Tabucchi est-il, comme l'auteur de la lettre intitulée « *Casta Diva* », ce chef d'orchestre d'un « *opéra dément et déglingué* » ? Ou bien ce grand « *illusionniste* », ce « *saltimbanque de passage* » qui, déroulant

le fil de son histoire, se joue de nous et de ses personnages ? Peu importe, sans doute, et puis, comme il le suggère dans son post-scriptum, il y a un moment où il « *semble juste de faire enfin taire ses propres personnages.* (...) *C'est une façon de leur dire que le temps qui leur a été accordé est écoulé et qu'ils ne viennent plus nous tourmenter par leur présence. Allez, dégagez !* »

Les ombres de ses personnages une fois au placard, Antonio Tabucchi peut mettre la touche finale à ses entretiens avec le procureur général de la République, Francesco Saverio Borelli. Ce texte, à paraître en Italie dans la revue *Micromega* sous le titre « *La justice et ses alentours* », est un large panorama de la classe politique et financière italienne. Car, comme Tabucchi le rappelait dans *La Gastrite de Platon* (éd. Mille et une nuits, 1997), ce n'est pas parce que « *la pièce est obscure* » qu'il faut « *renoncer à l'obstination de gratter notre petite allumette pour faire un peu de lumière* ».

Emilie Grangeray

Vient de paraître en français : *Il se fait tard, de plus en plus tard* (Si sta facendo sempre più tardi). Traduit de l'italien par Lise Chapuis et Bernard Comment. Ed. Christian Bourgois, 308 p., 20 €.



GÉRARD RONDEAU

LES GENS DU MONDE

■ 5 000 personnes ont déjà signé la pétition lancée par le compositeur et musicien français Jean-Michel Jarre pour protester contre la condamnation récente en Egypte d'homosexuels. Catherine Deneuve, Bernard-Henri Lévy, Jean Daniel, Philippe Sollers, Pierre Bergé, Charlotte Rampling, Jean-Jacques Goldman, Juliette Binoche, Marek Halter et Christophe Girard (maire adjoint de Paris, chargé de la culture) comptent parmi les premiers signataires de l'appel à la libération des 23 jeunes gens toujours emprisonnés, adressé au président Hosni Moubarak. Jean-Michel Jarre envisage de l'interpeller à ce sujet lors de son séjour à Paris, le 8 février. L'enregistrement des signatures est possible sur le site du compositeur : www.jarre.net

■ L'opéra *Joseph Merrick dit Elephant Man*, du compositeur et chef d'orchestre français Laurent Petitgirard, sera joué le 7 février en première mondiale à l'Opéra d'Etat de Prague (République tchèque), sous la direction de l'auteur. Cet ouvrage en quatre actes s'inspire de la vie de Joseph Carey Merrick, qui souffrait d'une maladie neurofibromateuse très rare et fut exhibé comme un « monstre », avant de se suicider en 1890, à l'âge de 27 ans. La contralto tchèque Jana Sykorova chantera le rôle principal. Le livret est signé Eric Nonn, la mise en scène Daniel Mesguich, et les décors et costumes Frédéric Pineau.

■ La Fondation Onassis, créée par l'armateur grec en 1975, a fait appel à l'agence française Architecture Studio pour la construction, à Athènes, d'un centre consacré aux arts et aux lettres. Situé entre le Pirée et l'Acropole, cet édifice, dont la livraison est prévue en 2004, se veut « *le phare de la culture grecque dans le monde* ». Il comprendra notamment un opéra, une salle multimédia, un théâtre, un espace d'exposition, une bibliothèque et des espaces de réception.

■ Le jury du 30^e Prix de Lausanne, présidé par le chorégraphe suisse Martino Muller et qui comptait notamment l'ancienne étoile du Kirov Altinai Assilmouratova, a récompensé deux fois la danseuse coréenne Yuhui Choe, âgée de 17 ans. Lauréate de ce concours de danse classique parmi les plus prestigieux du monde, elle a également reçu le Prix d'interprétation contemporaine. Parmi les 2 728 candidats accueillis depuis trente ans à Lausanne, 40 sont devenus des « étoiles ».

■ La *Colonial Tea Cup*, du plasticien américain Paul McCarthy va quitter l'entrepôt de Jarnac où elle était recluse depuis quatre ans (*Le Monde* du 5 février) pour rejoindre le château d'Oiron (Deux-Sèvres), dédié aux œuvres du Fonds national d'art contemporain.

RADIO

MERCREDI 6 FÉVRIER

► **Métropolitains**
09 h 05 *France-Culture*
Avec la critique Jacques Lucan et l'architecte Paul Chemetov.
► **C'est bien fait pour vous**
19 h 30 *Oui FM*
Dom Kiris accueille les Anglais de Vega 4 qui viennent présenter *Satellite*, leur nouvel album, à paraître en mars.
► **Gros plan**
17 h 40 *RFI*
L'émission de débats animée par Sophie Backer et Hervé Guillemot s'intéresse à l'antiaméricanisme.
► **Sylvain Augier en toute liberté**
11 h 00 *Sud Radio*
Un long entretien avec Marcel Marceau, le mime le plus célèbre de la planète.
► **Jazz à l'affût**
13 h 40 *France-Culture*
Yvan Amar consacre son émission au jazz manouche, né dans les années 1930 autour de Django Reinhardt, qui a retrouvé une étonnante vitalité.
► **C'était hier**
12 h 35 *France-Musiques*
Le concert donné le 13 décembre 1951 par l'Orchestre radio-symphonique de Paris, sous la direction de George Enesco, avec le grand violoniste français Jacques Thibaud. Au programme, le *Concerto pour violon et orchestre n° 4 K 218* de Mozart.

DOMINIQUE DHOMBRES

Chahutage

ELLE AVAIT bien du mérite, Arlette Chabot, hier soir sur France 2, à tenir sa petite classe chahuteuse de candidats déclarés à l'Elysée. Déjà, il y en avait un, Jean-Pierre Chevènement, en vacances aux Antilles, un autre, Robert Hue, qui refusait de venir tant que deux autres élèves, Jacques Chirac et Lionel Jospin, n'étaient pas là, et enfin un dernier, Alain Madelin qui avait tout simplement séché les cours. Ceux qui avaient fait acte de présence, François Bayrou, Arlette Laguiller, Jean-Marie Le Pen, Noël Mamère et Charles Pasqua, donnaient le plus mauvais exemple en ces temps où il est partout question de rétablir l'autorité à l'école. Le plus dissipé était sans conteste Charles Pasqua, qui racontait des blagues en douce, bavardait avec ses voisins ou s'énervait soudain sans raison. C'est lui aussi qui avait eu les plus mauvaises notes, c'est-à-dire les pires sondages, au cours du dernier trimestre. Ceci expliquait sans doute cela.

Pauvre Arlette Chabot ! Il y en avait, dans le lot, qui refusaient tout net de répondre aux questions de la maîtresse. « *Qu'est-ce qui vous différencie de Robert Hue ?* », demandait-elle. « *Peu me chaut Robert Hue !* » répliquait

insolamment Noël Mamère. Allez faire classe dans ces conditions ! Et c'est qu'ils se connaissent tous, avec ça. Ils se tutoient, s'appellent par leur prénom : « Charles ! », « François ! » (celui-là, le plus obéissant de tous). Il y en a qui ont le don de faire rire leurs petits camarades, comme Pasqua lorsqu'il dit : « *Si de Villiers rejoint Chevènement, c'est une bénédiction ! Là ou passe de Villiers, comme Attila, l'herbe ne repousse pas !* » On n'était plus très loin des *Tontons flingueurs*. Et impossible d'arrêter Arlette Laguiller, lancée dans une de ses grandes tirades hugoliennes sur la misère des familles où le père qui travaille à l'usine et la mère qui fait des ménages n'ont ni le temps ni la disponibilité d'esprit de s'occuper des enfants.

Jean-Marie Le Pen s'était tenu sage comme une image face au seul Noël Mamère lors du « Grand Débat RTL-*Le Monde* » qui était retransmis hier, en début de soirée, pour la première fois sur la Chaîne parlementaire. Dans la classe d'Arlette Chabot, il était redevenu intenable. Comme pour les quartiers difficiles des banlieues, on ne dira jamais assez le pernicieux effet d'entraînement des groupes.

TÉLÉVISION

Violences à la japonaise

Le 8 novembre 2000, après trente années de cavale, Fusako Shinegobu, surnommée la « reine rouge », est arrêtée à Osaka. Dans les années 1970, à la tête de l'Armée rouge japonaise, cette ancienne actrice de film underground prônait la lutte armée, les actions violentes, et rêvait d'une révolution mondiale. Revendiquant le détournement d'un avion de la Japan Airlines en mars 1970 puis l'attentat-suicide opéré par un commando de trois hommes en mai 1972 à l'aéroport de Tel-Aviv, qui fit 26 morts, Shinegobu va ensuite collaborer avec les Brigades rouges italiennes, les Allemands de la RAF (la « bande à Baader ») et le Front populaire de libération de la Palestine au Liban.

Loin de se limiter au parcours de Shinegobu, ce passionnant documentaire du Français Michael Prazan revient plus largement sur un combat tombé dans l'oubli : celui des étudiants japonais d'extrême gauche qui, à partir de 1968, se heurtèrent aux forces de l'ordre sur le campus de la grande université Todai, puis sur divers sites stratégiques à travers le Japon. Des archives inédites filmées par les étudiants eux-mêmes et récupérées par Prazan permettent de constater l'extrême violence des affrontements. Après avoir refusé deux fois cette enquête minutieuse, Arte a finalement décidé de la diffuser. Une excellente initiative. – A. Ct.

« Japon, les années rouges », mercredi 6 février, 20 h 45, Arte.

MERCREDI 6 FÉVRIER

Culture et dépendances

23 h 20 *France 3*
Sous le thème, *Mensonges, sexe et politique*, l'émission proposée par Franz Olivier Giesbert s'annonce animée. Sur le plateau, Pierre Péan, Gilles Martin Chauffier, Pascal Sevran, Alain Minc, Philippe Alexandre et Pierre Bénichou.

Encore plus de cinéma

20 h 45 *Canal+*
Maurice Pialat a accordé

un entretien exclusif à Nathalie Cuman.

i comme idées

09 h 10 *i-télévision*
Le magazine reçoit Tahar Ben Jelloun, auteur de *L'Islam expliqué aux enfants* (Seuil). Rediffusé à 16 h 10 et à 0 h 10.

Quand je serai président...

20 h 55 *France 3*
Cette nouvelle émission de la rédaction permet au public de poser des questions à des personnalités politiques rassemblées autour d'Elise Lucet,

Christine Ockrent et Jérôme Cathala. Noël Mamère, Brice Lalonde, Arlette Laguiller et Jean-Marie Le Pen sont invités.

Haute fréquence

20 h 50 *M6*
Mêlant policier et fantastique, ce téléfilm de Gérard Cuq entre parfaitement dans la ligne éditoriale de la collection *Vertiges*.

Il était une fois Elizabeth

20 h 45 *Match TV*
A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'arrivée sur le trône d'Elizabeth II, Frédéric Mitterrand évoque le caractère et le parcours de Sa Majesté...

Paris Modes

21 h 00 *Paris Première*
Marie-Christiane Marek suit les défilés de prêt-à-porter homme automne-hiver 2002-2003.

Later... with Jools Holland

19 h 00 *Canal Jimmy*
Rediffusion, pour la première fois en France, de la célèbre émission musicale britannique datant de 1996. Jools Holland recevait les Manic Street Preachers, Ian Dury, les Blockheads, Björk, Eels...

Watergate

22 h 05 *Histoire*
Premier d'une série de cinq épisodes, ce documentaire du Britannique Paul Mitchell fait référence. Chronique passionnante du scandale politique qui éclata le 9 août 1974 et obligea Richard Nixon à démissionner.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 5 FÉVRIER

TF1

13.55 Les Feux de l'amour **14.45** Une famille à l'épreuve Téléfilm. David Greene. Avec Kate Nelligan (Etats-Unis, 1994). **16.30** Alerte à Malibu Série **17.25** Melrose Série **18.15** et **1.35** Exclusif **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal.



20.55 SAC DE NŒUDS ■ Film. Josiane Balasko. Avec Josiane Balasko, Isabelle Huppert, Farid Chopel, Jean Carmet. *Comédie* (France, 1985) ○ 7901414 *La cavale de deux filles paumées (Josiane Balasko et Isabelle Huppert) persuadées, à tort, d'avoir commis un meurtre. Une comédie grinçante servie par une interprétation débridée.*

22.40 Vis MA VIE Magazine présenté par Laurence Ferrari. 5269308 **0.30** Vol de nuit Invités : Anna Gavaldà, François Léotard, Alexandre Jardin, Julia Kristeva, Caroline Eliacheff, Jérôme Clément...

2.08 Météo **2.10** Reportages Les pièces jaunes... et après ? Magazine **2.35** Très chasses Les oies du Saint-Laurent. Pour que les eaux vivent. La tendrière aux grives dans les Ardennes. Documentaire **4.55** Musique (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.25 Le silence est d'or ■■■ René Clair (France, 1946, N., 100 min) ○ Cinétoilette
15.25 L'Amie des guerriers ■■■ Lee Tamahori (Nouvelle-Zélande, 1994, v.o., 100 min) ○ Cinéfaz
16.55 Les Contes de la lune vague après la pluie ■■■ Kenji Mizoguchi (Japon, 1953, N., v.o., 95 min) ○ CineClassics
17.05 Diamants sur canapé ■■■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1961, v.o., 110 min) ○ Cinétoilette
18.40 La Rivière ■■■ Mark Rydell. Avec Sissy Spacek, Mel Gibson (EU, 1984, v.m., 125 min) ○ CineCinemas 2
18.40 Cotton Club ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1984, v.m., 125 min) ○ CineCinemas 3
20.45 L'amour c'est gai, l'amour c'est triste ■■■ Jean-Daniel Pollet (Fr., 1968, 90 min) ○ CineClassics
22.20 Les Nerfs à vif ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1991, 125 min) ○ 13^{ème} Rue
22.20 La Toile d'araignée ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1955, v.m., 125 min). TCM
22.25 Festen, fête de famille ■■■ Thomas Vinterberg (Danemark, 1998, v.o., 105 min) ○ Cinéfaz
22.40 Témoin à charge ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1957, N., 114 min) ○ Cinétoilette
0.35 La Charge de la brigade légère ■■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., 120 min) ○ Cinétoilette

FRANCE 2

14.55 Un cas pour deux **16.00** Commissaire Lea Sommer **16.50** Un livre **16.55** Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** Friends Série **19.00** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal, Météo.



20.55 LE ZÈBRE Film. Jean Poiret. Avec Thierry Lhermitte, Caroline Cellier, Christian Pereira. *Comédie* (France, 1992). 7908327 *Un homme (Thierry Lhermitte) tente, par divers stratagèmes, de rompre la routine de sa vie conjugale. L'unique film de Jean Poiret. Une forme de déclaration d'amour à Caroline Cellier.*

22.35 FALLAIT Y PENSER Les inventeurs. Magazine présenté par Frédéric Lopez. Invités : Chevalier et Laspales. 1001740

0.35 Journal de la nuit **0.55** Météo.

1.05 Ciné club cycle Peinture et cinéma - Basquiat ■■■ Film. Julian Schnabel. Avec Jeffrey Wright, David Bowie. *Biographie* (EU, 1996) ○ **2.50** Chanter la vie **3.40** La Vie rêvée des femmes **4.30** Journal **4.50** Pyramide (30 min).

FRANCE 3

16.05 Une maman formidable **16.35** MNK **17.35** A toi l'actu ○ **17.50** C'est pas sorcier **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix...



20.55 VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE Magazine présenté par Mireille Dumas. Invités : Stéphane Collaro, Sylvana Lorenz, Bernard Grenet, Philippe Bosc, Marc Simoncini, Suzanne de Begon, Jean-Luc Thuvenin, Vincent Beauvais. 342389

22.55 Météo **23.00** Soir 3.

23.25 RUE BARBARE Film. Gilles Béhat. Avec Bernard Giraudeau, Christine Boisson, Jean-Pierre Kalfon, Michel Auclair. *Drame* (France, 1983) ○ 9478921 *Un solitaire affronte un chef de bande.*

1.10 Libre court *Monsieur William, les traces d'une vie possible.* Court métrage. Denis Gaubert. **1.35** Ombre et lumière Magazine présenté par Philippe Labro. Invitée : Amélie Nothomb (30 min).

CANAL+

16.45 Code inconnu ■ Film. Michael Haneke. *Drame* (France, 2000) ○ **17.50** En clair jusqu'à **20.45** **18.40** Daria Série **19.05** Le Journal **19.25** + de cinéma **19.40** + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz.



20.45 LE PETIT VAMPIRE Film. Ulrich Edel. Avec Jonathan Lipnicki, Rollo Weeks, Richard E. Grant, Alice Krige. *Comédie* (Allemagne - Pays-Bas, 2000) ○ 161476 *Un film, inspiré d'une bande dessinée pour enfants, qui inverse les clichés. Les vampires sont les gentils.*

22.15 LES ROIS DU DÉSERT Film. David O. Russell. Avec George Clooney, Mark Wahlberg, Ice Cube. *Aventures* (Etats-Unis, 1999, v.o.) ○ 177476 *Un faux film de guerre.*

0.10 Stick Magazine ○ **1.50** Le Journal du hard ○ **2.05** Passions à Saint-Domingue Film. J.-F. Romagnoli. *Classé X* (It., 2001) ○ **3.45** *Un rêve à l'autre Film.* Alain Berliner. *Comédie dramatique* (EU, 2000, DD, 100 min) ○

FRANCE 5 / ARTE

16.05 La Dernière Vie de Nirmala **17.05** Le Maître des génies Sundarbans... le miel ou le tigre **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Archimède **19.45** Arte info **20.15** 360°, le reportage GEO Un amour de baleine.



20.45 THEMA - PEUR SUR LES VILLES Sur la dalle. Documentaire. Annie Tresgot (France, 1999 - 2000). 100287327 *Trois jeunes recrues de la police de proximité font leur apprentissage dans la cité du Mirail, à Toulouse (Haute-Garonne).*

21.50 Thema - Charles Rojzman, un thérapeute social Documentaire. Isabelle Rêbre.

22.15 THEMA (SUITE) - PEUR SUR LES VILLES Surveille ton pays ! Documentaire. Steven Artels (Suisse, 2000). 2381872 *Depuis 1992, la police du canton de Vaud collabore avec les habitants.*

23.00 Music Planet 2Nite Erik Truffaz et Tété. **0.05** Animag Who's who : Bill Plympton ; Je me souviens : Marc Caro. **0.30** Bob et Margaret Série **0.55** Inca de Oro Téléfilm. Patrick Grandperret (France, 1997, 90 min).

M6

15.10 Destins croisés Série **16.00** Lois et Clark Série **17.00** Le Pire du Morning **17.30** Malcolm Série **17.55** Largo Winch Série **18.55** Sentinel Série **19.15** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série **20.40** Caméra Café.



20.50 SOIRÉE ROMAINE - E = M6 Ils sont forts ces Romains. Magazine présenté par Mac Lesggy. Au sommaire : Les Formules 1 du cirque Maxime ; La gloire en bouteille ; Dans la peau d'un légionnaire ; César-Vercingétorix : le duel ; Empereur : un métier à hauts risques ! ; Décadence ou modernité ? 614018

22.50 SOIRÉE ROMAINE - LES GLADIATEURS ■ Film. Delmer Daves. Avec Victor Mature, Susan Hayward, Michael Rennie. *Aventures* (EU, 1954) ○ 5642921 *Un péplum biblique hollywoodien.*

0.40 Zone interdite La rage de vivre. Magazine **2.30** Culture pub Magazine **2.55** Fréquentast Patricia Kaas ○ **3.45** Fan de Florent Pagny **4.05** M6 Music Emission musicale (165 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Perspectives contemporaines. *Chelsea Hotel*, d'Yves Nilly. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. En direct. **22.00** En attendant la nuit. Invité : Jean-Claude Malgoire. **23.00** Jazz, suivez le thème. Air Mail Special. **0.00** Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir. **20.00** Les Rendez-Vous du soir. *Symphonie*, de Rosetti, par le Concerto Köln ; Œuvres de Dussek, Weber. **20.40** Concert. Le violoniste Frank Peter Zimmermann et le pianiste Enrico Pace. Enregistré le 6 octobre 2001. **22.10** Les Rendez-Vous du soir (suite). *Symphonie n°8*, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Gunter Wand. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

MERCREDI 6 FÉVRIER

TF1

12.05 Attention à la marche ! Spéciale Star Academy. **12.50** A vrai dire **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilletton **14.45** S.O.S. Barracuda Disparitions suspectes [1 et 2/2]. Série **16.30** Alerte à Malibu Coup de vent. Série **17.25** Melrose Place Séparations. Série **18.15** Exclusif Magazine **18.50** L'euro ça compte **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo



20.55 COMBIEN ÇA COÛTE ? Impôts et taxes : le casse-tête. Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut, avec la participation de David Gonner, Renaud Hetru, Stéphane Thébaud, Anne Odin, Laurence Thariat. Invitée : Annie Cordy. Au sommaire : Héritage, quand tu nous tiens... Subventions insolites. Commerces et petites papeterasies. Saint-Barth : pas d'impôts sous les cocotiers. 9335964

23.15 COLUMBO Portrait d'un assassin. Série. Jim Frawley. Avec Peter Falk, Patrick Bauchau, Fionnula Flanagan, Isabel Garcia Lorca (Etats-Unis, 1983). 9541631 *Un peintre mégalomane assassine l'une des trois femmes avec lesquelles il partage sa vie et qu'il se plaît à manipuler. L'inspecteur à l'imperméable fripé mène son enquête.* **0.55** Exclusif Magazine **1.27** Météo.

1.30 Reportages La longue marche du docteur Laroche **1.55** Très chasses Le sanglier **2.50** Histoires naturelles Show lapin. Vivre et pêcher à la Réunion. Dombes : l'empire des canards migrants **4.45** Musique (7 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

16.45 Big Boy ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1966, v.m., 95 min) ○ CineCinemas 1
17.00 Lune rouge ■■■ John Bailey (Etats-Unis, 1994, 100 min) ○ Cinéstar 1
17.15 La Mort en ce jardin ■■■ Luis Buñuel (France - Mexique, 1956, 105 min). Festival
17.25 Hôtel de France ■■■ Patrice Chéreau (France, 1987, 100 min) ○ Cinéfaz
17.40 Deuxième voyage ■■■ Marcel Ophüls (France, 1994, 95 min) ○ Planète
18.30 Comme un torrent ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1958, v.m., 135 min). TCM
19.05 Témoin à charge ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1957, N., 115 min) ○ Cinétoilette
20.45 Un monde parfait ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1993, v.m., 125 min) ○ TCM
20.45 L'homme que j'ai tué ■■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 75 min) ○ CineClassics
22.00 Si j'avais un million ■■■ E. Lubitsch, N. Turog, S. Roberts, N. McLeod, J. Cruze, H. Bruce Humberstone et W. Seiter (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 75 min) ○ CineClassics
22.50 Roméo et Juliette ■■■ George Cukor (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 125 min). TCM
0.10 Règlements de comptes à OK Corral ■■■ J. Sturges (Etats-Unis, 1957, v.o., 120 min) ○ Cinétoilette
0.55 La Grande Parade ■■■ King Vidor (Etats-Unis, 1925, N., 145 min). TCM

FRANCE 2

13.45 Derrick Une affaire étrange. Série **14.45** Un cas pour deux Mort pour rien. Série **15.50** La Famille Green Analyse d'un meurtrier. Série **16.30** Un livre **16.40** Premier rendez-vous **17.15** Le Groupe Comparaison immédiate. Série **17.40** 70's Show Le magot d'Eric. Série **18.15** Friends Série **19.00** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** et **0.45** Journal, Météo **20.45** Tirage du Loto.



20.55 L'INSTIT L'une ou l'autre. Série. Avec Gérard Klein, Christine Citty, Alain Sachs, Aline et Emilie Lebeau (1997). 7965612 *Marie et Claire, deux sœurs jumelles, vivent isolées dans leur monde. Novak comprend très vite leur degré d'enfermement, et va tenter de leur apprendre à être autonomes.*

22.30 ÇA SE DISCUTE Les duos célèbres. Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 6978544 *La liste des duos célèbres est infinie. Quand le succès et la célébrité sont affaire d'ego, comment sont-ils appréhendés lorsqu'ils doivent être partagés en deux ? La rivalité est-elle toujours constructive ou mine-t-elle secrètement les duettistes ?*

1.10 Des mots de minuit Magazine **2.40** Emissions religieuses **3.40** Pyramide **4.10** 24 heures d'Info **4.30** Le Communicateur Court métrage. Alain Gauvreau ○ **4.40** Soko, brigade des stupés Les tricheurs. Série (45 min).

FRANCE 3

13.50 Keno **13.55** C'est mon choix Magazine **15.00** Questions au gouvernement **16.05** MNK Magazine **17.35** A toi l'actu ○ Magazine **17.50** C'est pas sorcier Comètes et astéroïdes. Magazine **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord Magazine **18.50** Le 19-20 de l'Information, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.20** C'est mon choix... ce soir Magazine.



20.55 QUAND JE SERAI PRÉSIDENT Magazine présenté par Elise Lucet, Christine Ockrent et Jérôme Cathala, Catherine Matausch, Louis Laforge. Invités : Noël Mamère, Arlette Laguiller, Jean-Marie Le Pen, Christine Boutin, Brice Lalonde. 9358815

23.00 Météo **23.05** Soir 3.

23.30 CULTURE ET DÉPENDANCES Mensonges et politique. Magazine présenté par Franz-Olivier Giesbert. Invités : Pierre Rosenberg, Pierre Pien, Gilles Martin-Chauffier, Pascal Sevran, Alain Minc, Philippe Alexandre, Pierre Bénichou. 5490544

1.15 Ombre et lumière Magazine présenté par Philippe Labro. Invité : Renaud Capuçon **1.40** Les Dossiers de l'Histoire Un combat de chien. Documentaire. Jacques Besson (France, 65 min).

CANAL+

13.30 La Grande Course **14.00** Xcalibur Série. L'épée de justice ○ **14.45** Les 3D-istes Documentaire **15.10** Surprises **15.25** Star Hunter Les minerais de l'enfer. Série **16.15** Eddy Time Magazine **17.45** Football Championnat de France D1 (2^{ème} journée). Rennes - Lyon. En direct ▶ *En clair jusqu'à 20.59* **19.55** Les Guignols de l'Info **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma Magazine. Invité : Maurice Pialat.



21.00 LE CÉLIBATAIRE Film. Gary Sinyor. Avec Chris O'Donnell, Renée Zellweger. *Comédie sentimentale* (EU, 1999) ○ 4457438 *Jimmie Shannon (Chris O'Donnell), célibataire convaincu, se voit dans l'obligation de se marier au plus vite pour pouvoir hériter de son grand-père. Remake des fiancées en folie de Buster Keaton.*

22.35 JOUR DE FOOT Magazine présenté par Hervé Mathoux. Football. Championnat de France de D1. Tous les buts et les meilleures actions des rencontres : Auxerre - Lens, Lyon - Rennes, Lille - Sedan, Lorient - Montpellier, Marseille - Guingamp, Metz - Nantes, Monaco - Bastia, Sochaux - Troyes. 8897490 **23.55** Midnight + Spécial Clermont-Ferrand. Magazine. Maintenant. Reptil. Pourquoi... paskeu ○

0.45 Fantômes ■■■ Film. Jang Sun-Woo. *Drame* (Corée, 1999) ○ **2.30** Esther Kahn ■■■ Film. Arnaud Desplechin. *drame* (Fr. - GB, 2000, DD) ○ **5.25** Schizopolis ■■■ Film. Steven Soderbergh. *Essai* (EU, v.o., 1996, 92 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Cas d'école **15.05** Planète insolite Les Petites Antilles. Documentaire **15.55** L'Âge de raison **16.05** Après la sortie **17.05** Va savoir **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Connaissance Le Houblon, une plante, des histoires. Documentaire **19.45** Arte info, Météo **20.15** 360°, le reportage GEO Le Riz sauvage des grands lacs. Documentaire.



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE Japon, les années rouges. Documentaire. Michael Prazan (France, 2001). 9024070 *Des nombreux groupuscules d'extrême gauche nés dans le Japon de la fin des années 1960, un survivra : le Seki Gun, qui se constitue en armée clandestine et va commettre de nombreux attentats.*

21.40 MUSICA Hors les murs. Documentaire. Valérie Urréa (France, 2001). 5734051 *Le réalisateur Jean-Pierre Thorn a réuni les plus grands noms du hip-hop hexagonal en leur donnant carte blanche pour l'écriture d'une comédie musicale.*

22.40 Ciné-découverte Les Portes fermées ■ Film. Atef Hetata. Avec Ahmed Azmi. *Drame* (Ég. - Fr., 1999, v.o.) ○ **0.30** Salomon et la reine de Saba ■■■ Film. King Vidor. Avec Gina Lollobrigida. *Aventures* (EU, 1959, 90 min) ○

M6

12.35 La Petite Maison dans la prairie Les lousps. Série **13.35** M6 Kid **17.05** Fan de Magazine. Florent Pagny **17.35** Malcolm Urgences. Série **17.55** Largo Winch Qui suis-je ? Série **18.55** The Sentinel Prométhée. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Oh, douce nuit... Série **20.39** Un jour à part Magazine **20.40** Caméra Café Série.



20.50 VERTIGES - HAUTES FRÉQUENCES Téléfilm. Gérard Cuq. Avec Julie du Page, Denis Karvil, François d'Aubigny, Sonia Nadeau, Lucie Jeanne (France) ○ 221099 *Une jeune animatrice de radio voit sa vie basculer le jour où, de retour d'une promenade dans la montagne niçoise, elle assiste à l'assassinat de son fiancé par un inconnu masqué.*

22.45 X-FILES Métamorphoses ○ 9313877 ; Quand vient la nuit ○ 319167. Série. Avec David Duchovny, Gillian Anderson. *Dans Métamorphoses, les célèbres agents enquêtent sur un étrange cas de mutation d'humains en bêtes féroces.* **0.25** Drôle de scène Magazine. Invités : Roberto ; Les Chevaliers du Fiel ; Les Heij ; Nicolas Canteloup.

0.50 Strange World La fontaine de jeunesse. Série ○ **1.35** et **4.45** **M6 Music 2.35** Fréquentast Jean-Louis Aubert ○ **3.25** Plus vite que la musique Magazine **3.45** Festival des Vieilles Charrues Best of français. Concert (60 min) ○

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait. En direct de Clermont-Ferrand à l'occasion du Festival international du court-métrage. **20.30** De mémoire d'ondes. **21.00** Mesures, démesures. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.05** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.05 Le Tour d'écoute. **20.00** Festival Présences 2002. Par l'Ensemble Tianyin et l'Orchestre national de France, dir. Muhai Tang ; Œuvres de Chen, Di Tucci, Conesson, De Dubugnon. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz, suivez le thème. **0.00** Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir. **20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres d'Ivanov, Borodine, Chostakovitch. **20.40** Concert. Œuvres de Zelenka, Haendel. **22.00** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Kodaly, Brahms, Dohnányi. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

PIERRE GEORGES

La faute à Voltaire

C'EST un joli mot tirelire. Eh bien on imagine qu'à la rédaction du *Temps*, quotidien suisse, allié et ami, ils vont devoir s'offrir d'urgence une énorme tirelire ventrue et rose, une tirelire sans fond pour accueillir la fabuleuse cagnotte qui s'annonce.

Il y a peu, ici même, on avait rêvé la création d'une brigade de répression du banditisme orthographique. Les Suisses, qui sont de redoutables poètes, l'ont inventée. La direction du *Temps* vient en effet de décider, par bulle tombée des cimaises, comme araignée accrochée au plafond, la création d'une amende forfaitaire pour les fautes de fautes. Et ce, pendant tout le mois de février.

Ainsi a-t-il été décrété que tout journaliste ayant mal orthographié un mot, commis une erreur d'appellation ou de localisation, construit et balancé dans la nature une pauvre phrase bancale orpheline et sans défense serait passible, ni appel ni sursis, d'une amende symbolique de 5 francs. Des francs suisses, évidemment. C'est dire la férocité de la répression qui vous met le premier accroc, et les suivants, à 3,40 euros.

Ces amendes seront collectées, on le suppose, sur salaire. Et la direction n'exclut pas de constituer ainsi un trésor de guerre contre l'erreur qui pourrait être voué au financement d'une action festive de grande ampleur. La fête, elle, reste à imaginer, une ribaude géante des repentants et mal-orthographiants.

Comment dire ? Cette décision jupitérienne et unilatérale a suscité quelque émoi dans une rédaction légitimement inquiète et sans illusion sur sa capacité à produire un journal zéro défaut. Certes, pour justifier ces mesures

extrêmes, Ignace Jeannerat, rédacteur en chef adjoint, a invoqué la nécessité, « en décrétant février Mois de l'orthographe sur le modèle du mois du blanc », de « sensibiliser la rédaction à ces fautes qui nuisent à la qualité du journal ». Car, a-t-il dit, Ignace, « ce n'est pas l'amende qui compte, mais la prise de conscience qu'un bon journal doit contenir de bons papiers bien écrits ».

De cela, nul ne saurait disconvenir. Aucune rédaction ne saurait raisonnablement s'insurger contre les bons papiers qui font les bons journaux. Aucune rédaction francophone ne pourrait maudire les Ignace taxeurs dès lors qu'elle aura médité ces deux vers de Boileau : « Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible/Sur vos fautes jamais ne vous laissera paisible. » Aucun journaliste du *Temps*, pleurant devant la tirelire-caisse ses fins de mois amputées, sa famille à la soupe popu et son banquier en alerte rouge ne saurait contester, sinon pour le transporter à ses dépens, cet autre mot, de Voltaire celui-là : « On peut être un bon auteur avec quelques fautes, mais non avec beaucoup de fautes. »

Mais enfin, sachant leurs limites et les risques majeurs de ponction opérée sur leurs modestes émoluments, nos camarades syndiqués du *Temps* ont immédiatement et céans tenu une assemblée générale. Sans expressément revendiquer le droit légitime et imprescriptible à la multiplication des fautes pour tout être rédactionnel et faillible, ils ont fait savoir leur sentiment. En gros, ils ne sont pas d'accord, rapporte un délégué du personnel, avec cette « mesure sommaire, autoritaire, flicarde et, somme toute scolaire ». Bref, il y a comme qui dirait le feu au *Temps* !

Antoine et ses amis chez Fillot, maison de vins à Gentilly

GENTILLY

de notre envoyé spécial

Dans la cour pavée de la « Maison Fillot, fondée en 1894 », à Gentilly (Val-de-Marne), Antoine, 23 ans, caresse l'intérieur d'un tonneau, et, sur ses doigts, il y a des cristaux de vin. En face, Irène, 25 ans, sort de son bureau vitré, marche à l'intérieur de la cave.

Des tonneaux, Antoine en reçoit des neufs de la fabrique de Honfleur, des anciens des grandes caves de Saint-Emilion, de Bourgogne. Ils sont en bois de chêne de Tronçais (Allier), d'Amérique, de Russie. Antoine les restaure, les vernit. Des gens les achètent pour faire vieillir un alcool, un vin. Des musiciens antillais les transforment en instruments de percussion.

Entre les murs de calcaire, l'air est frais et sec. Les foudres, vides. Pendant la première moitié du XX^e siècle, le vin venait d'Algérie, du Roussillon. Il fallait le « coller » avec du blanc d'œuf, du sang de bœuf : les résidus tombaient au fond pour former la lie. Odeur et fumées de soufre. Premières gorgées de vin bues, enfant. Des doigts écrasés sous un demi-muid. Silhouette de Chocolat, dans la cour pavée, un des derniers chevaux à livrer dans les années 1950. Les clients ? Les cafés, les restaurants de Paris, de la banlieue, des familles, celles des travailleurs de force certaines consommaient 110, voire 200 litres par mois. Le pain, le vin, l'essentiel de la ration alimentaire. Le vin pesait 8 degrés.

Dans la cave, Gabriel, un ami de la maison, âgé de 85 ans, marche à droite, à gauche. Il cherche une idée, quelques planches de bois pour ranger tout « le bastringue » dans les cuisines du restaurant, Les Foudres de Bacchus, que Jacques Fillot a aménagé de l'autre côté de la cour pavée. Gabriel tourne, réfléchit sous l'œil amusé de Philippe, 31 ans, le caviste-sommelier belge. De temps en temps, il lui lance : « Te fous pas de ma gueule, salopard ! »

Des clients entrent. Deux cadres américains, un homme, une femme, venus de la Silicon Valley, en séminaire au siège français de la société Ilog (logiciels), profitent d'une petite pause pour



Momo : « L'œnologie est aussi importante que l'instruction civique ».

regarder, choisir quelques valeurs sûres et d'autres vins moins connus. Un chauffeur-routier, habitant de Gentilly depuis une paye, achète son vin en vrac, un petit vin des Pyrénées, « parce que c'est suivi ». Un garde républicain peste contre sa femme : « Elle veut mélanger mon champagne avec son cassis. Non, un champagne, ça se déguste. » Un retraité se prend un moulin-à-vent. Un autre, un Grain d'Orient.

L'itinéraire et les ambitions de François Fillot ressemblent peut-être au fouillis de sa cave : des outils en fonte et en bois, des cuves en inox, les tonneaux, les nouveaux « bags in box », une poche qui se rétracte au fur et à mesure que le vin est tiré, et bien sûr des milliers de bouteilles. Les grands classiques, les références sûres, d'autres complètement inconnues. Il est à l'affût. Loin des illustres châteaux, des jeunes vinifient en France. Il a, entre autres, l'œil posé



sur la région qui a fait la fortune de la maison Fillot autrefois : le Roussillon.

Arrive Mohammed Amziane, dit « Momo », 46 ans, propriétaire de deux caves à Paris. Il a quitté les nouvelles technologies pour étudier à l'université du vin à Suze-la-Rousse (Drôme), « un très beau château médiéval ». Les deux hommes se vendent quelques bouteilles : « Dans ce métier, on finit par s'y perdre, on ne sait plus qui est acheteur, qui est vendeur. » Momo pense que les cours d'œnologie, « c'est comme l'éducation civique, ça devrait être obligatoire ».

Jacques Fillot pousse des chariots, accompagne des clients, dit que « Momo est trop intelligent pour vendre du vin », pense aux Italiens, qui « ont compris que beaucoup d'Américains aiment le vin rouge pétillant », se dit chauvin, passe en revue les terroirs, et nuance : « Les Français croient qu'ils ont inventé le vin. » Il a un ami américain qui s'installe au Chili pour construire un domaine. Il fait des va-et-vient entre la cave et le restaurant, mise sur Marc, le cuisinier, 30 ans, qui bouquine, va chez ses confrères et invente son velouté de lentilles aux copeaux de saumon.

Dans son bureau vitré de la maison Fillot, Irène répond au téléphone. Pour l'instant, elle ne supporte pas Paris. Arrivée du Portugal à 15 ans, elle pense qu'elle y a travaillé trop tôt, tout en étudiant le soir aux Arts et Métiers. Dans le RER, elle dit qu'elle se détend, écoute de la musique, lit des revues sur la santé.

Dans la cour, Antoine restaure ses tonneaux. Il a grandi à Ménilmontant, Belleville, gare du Nord. Lui aussi, des boulots, il en a faits : du castage de maïs au carrelage, en passant par les kiosques à journaux et Rungis. Quand il s'occupe des tonneaux, il pense à plein de choses, « ça bouillonne, ça bouillonne ». Les vins, il les connaît, il les aime, il les déguste, sans cours d'œnologie. L'avenir lui fait un peu peur, il a envie de mordre dedans.

Dominique Le Guilledoux

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le trésor des contes

« Si Peau-d'Ane m'était conté... - J'y prendrais un plaisir extrême... » Henri Pourrat nous a fait bonne mesure avec ce recueil, où il a rassemblé en trois volumes son *Trésor des contes*, après avoir, depuis des années, essayé de les retrouver à leur source même. Ces vieux récits intéressent à la fois le folklore, l'enfance rêveuse de l'esprit humain, l'étude de l'histoire à repérer sous les masques de la poésie et de la légende. Ils constituent des témoignages, et comme

tels il faudrait avec précaution les aborder d'un œil critique, en ethnographe, en géographe, en linguiste ou en mythologue. Cela exige, quant à la fixation des textes à interroger, une méthode sévère et un grand art dans la distribution des étiquettes.

J'ai peur qu'Henri Pourrat ne soit étranger à cette discipline, mais cela n'enlève rien à son mérite, qui est grand ; ce n'est pas en érudit, c'est en poète qu'il a rassemblé la somme de ses trois volumes. C'est principale-

ment chez des amateurs qu'il lui a fallu mener son enquête. La source dès lors n'est plus très pure. Ce n'est plus la voix populaire que le collecteur enregistre, c'en est seulement l'écho déjà transmis et fatalement déformé par l'intermédiaire lettré qui a conservé le souvenir des récits entendus jadis d'une aieule ou d'une servante.

Emile Henriot
(6 février 1952.)EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ Porto Alegre à l'heure numérique.

Le Monde interactif raconte comment la cité brésilienne utilise le

Réseau comme outil de démocratie participative et d'insertion dans la société. <http://interactif.lemonde.fr>

■ Entrez dans la communauté lemonde.fr sur simple inscription gratuite à l'espace personnel : lettres d'information quotidienne, accès aux forums, météo personnalisée... www.lemonde.fr/ep/login

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
CEDEX 05. Tél : 01-42-17-20-20 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 14
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immolemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « La France sur le déclin ? ».

■ Tirage du Monde daté mardi 5 février 2002 : 571 635 exemplaires.

1-3



LIRE ET VOIR